



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

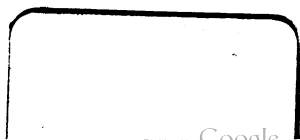
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172039 7

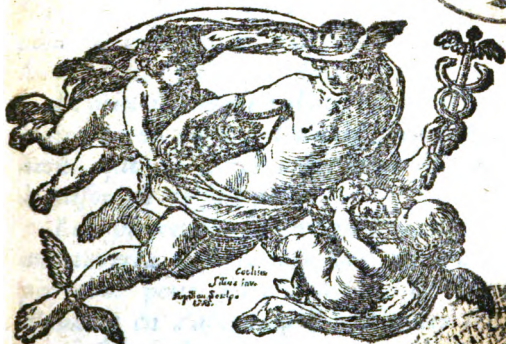


MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI

M A I 1768.

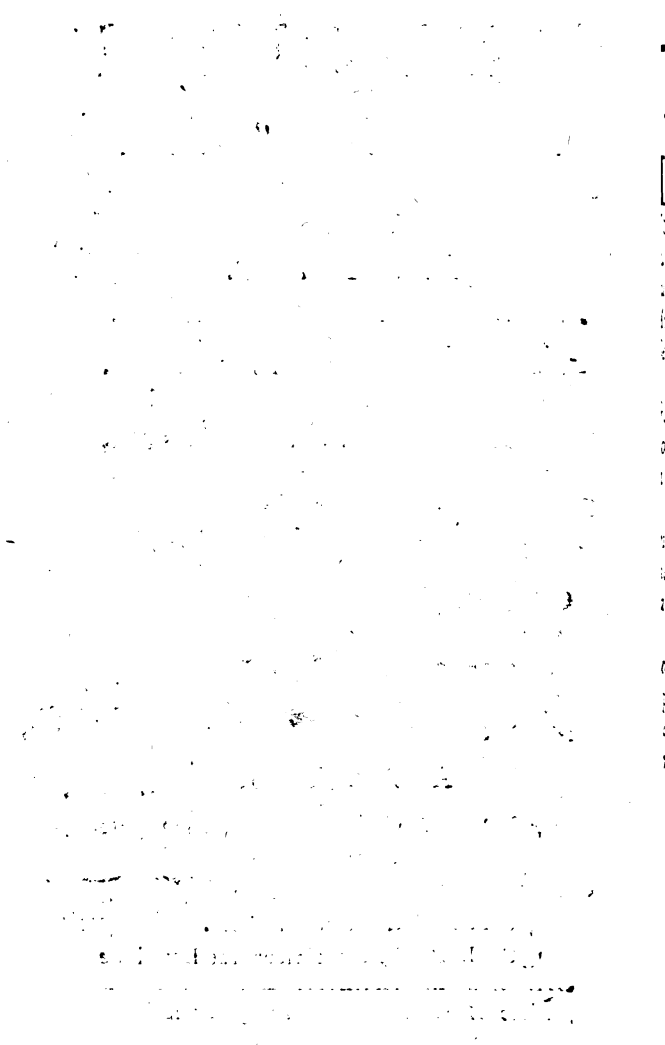
Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue du Foin.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine

Avec Approbation & Privilege du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier - Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Saint Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij



Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit, leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau Choix des Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouvent aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau , où l'on pourra se procurer deux collections complètes qui restent encore.





MERCURE DE FRANCE.

M A I 1768.

ARTICLE PREMIER. PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*VERS à M. l'Abbé DE V. à l'oc-
sion de sa convalescence.*

O roi ! le *Chaulieu* de nos jours,
Qui puifas, au berceau, l'heureux talent de plaire,
Est-il vrai, cher Abbé, que, d'un bras sanguinaire,
Le destin, de ta vie, alloit trancher le cours ?
En ce moment, que faisoient donc les Grâces ?
Comment ont-elles pu, veillant sur nos climats,

A. iiij

6 MERCURE DE FRANCE.

Un seul instant s'écarter de tes pas ?
Mais je les vois voler au bruit de tes disgraces !

Le Dieu des morts est attendri :

Il déride son front sévère ;

Et, désarmé par la troupe légère ,

En souriant , lui rend son favori.

Echappé de la nuit profonde ,

Tu regrettes peut-être un laurier éternel ? . . .

Pendant quelques momens séduis encor le monde :

Nous aurons tout le temps de te voir immortel.

LE PRIEUR.

*VERS à ma Femme , en lui envoyant mon
portrait dans un bracelet entouré de
brillans.*

C'EN est fait ; au gré de mes vœux ,
Au gré même de votre envie ,
L'ivoire , charmante *Emilie* ,

S'arrondit , se colore & s'anime à mes yeux.

Le pinceau rend mes traits & l'art me multiplie.

La vanité gémit , mais l'amour est heureux.

O moitié de mon être ! acceptez mon image ;

Mon âme l'embellit mille fois davantage

Que tout l'éclat de ces brillans.

Puissiez-vous la chérir long-temps !

Souvenez-vous que cet hommage

Est le prix de vos sentimens ,

Comme des miens il est le gage.

Ce n'est pas un portrait banal ,
Rebut de la galanterie ,
Que j'offre à l'amour conjugal.
C'est un premier original ,
Qui n'aura jamais de copie.

Par un Abonné au Mercure.

TRAIT de générosité.

JE croirois manquer aux devoirs de la société, si je n'avois pas l'honneur, Monsieur, de vous proposer de rendre publiques, par votre Mercure, deux actions de générosité auxquelles le tirage de la milice vient de donner lieu dans cette ville.

Un bourgeois, nommé *Potier*, de la paroisse de S. Vigor-le-Petit, assujetti, par l'ordonnance, à tirer pour la milice, venoit de perdre sa femme en couche & l'enfant. Son frère, exempt de la milice par sa qualité d'écolier, n'a pas voulu souffrir que ledit *Potier*, déjà pénétré de chagrin des deux pertes qu'il venoit de faire, eût encore celui de tirer pour la milice. Il s'est présenté au Commissaire pour en courir les risques à sa place ; mais les autres garçons de la paroisse, touchés d'un si tendre

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

& si noble procédé, ont dispensé les deux frères de tirer.

Je suis bien certain, Monsieur, de vous faire un vrai plaisir, en vous procurant l'occasion de célébrer la vertu.

J'ai l'honneur, &c.

S. V.

A Bayeux, le 12 mars 1768.

A une aimable personne qui offroit son amitié à l'Auteur, qui desiroit davantage.

JEUNE, aimable, faite pour plaire,
Vous craignez un amant soumis;
Vous fuyez le Dieu de Cythère,
Et ne voulez que des amis!

D'une amitié froide & stérile,
Puis-je aisément me contenter?
Croyez-vous qu'il soit bien facile
De vous voir sans rien souhaiter?

Je ne vois qu'un moyen, *Silvie*;
Pour terminer ce différend:
Traitez-moi la nuit comme amant;
Le jour vous ferez mon amie.

Par un Officier du Régiment de Normandie.

P O R T R A I T.

*LETTRE à Mde la C. DE S. . .***M** A D A M E ,

Vous prétendez ne me connoître pas assez par mes lettres. Vous desirez que je vous trace moi-même mon portrait. Je croirois manquer à l'amitié dont vous m'honorez, si je vous refusois cette satisfaction.

Une physionomie heureuse, des procédés honnêtes, beaucoup de décence dans mes mœurs, & sur-tout une humeur gaie & liante, voilà ce qui me fait aimer dans le monde.

Je parle peu en compagnie ; & je tâche de mettre plus de sens que d'esprit dans mes discours. Tous les gens de parti me sont odieux. Quand je les entends disputer avec feu, je leur dis froidement : vous avez des préjugés. Le bien ou le mal qu'on dit de quelqu'un ne précipite jamais mon jugement. Je loue un ouvrage selon le plaisir qu'il m'a procuré en le lisant, & non pas selon ce qu'en pensent les autres.

Je n'ai montré encore qu'une lueur de

A v

talent. Peut-être n'aurai-je point le courage de parcourir la vaste carrière où je me propose d'entrer. Un long travail me rebuterait aisément.

Je suis lié avec peu de gens de lettres. La plupart tombent dans un libertinage d'esprit qui révolte ma raison. Je ne me vante pas d'avoir beaucoup de religion. Maintenant que je suis homme, j'en ai moins que lorsque j'étois enfant. Je verrai sans doute plus clairement tout ce que je dois croire, lorsque l'âge aura fait tomber le bandeau des passions qui couvrent mes yeux. Mais on ne me reprochera jamais d'avoir parlé mal de la religion.

L'état que j'ai embrassé me force de vivre célibataire. J'avoue que cet engagement pèse à mon cœur. Hélas ! le besoin d'aimer me dévore. Cependant si je me livre aux sentimens de l'amour ; me voilà deshonoré dans le monde. Tout ce que je puis faire est de le fuir, & d'éviter jusqu'aux moindres occasions de lui donner prise sur moi, de lui fermer enfin toute entrée dans mon cœur ; ainsi, Malgré la révolte de mes sens, je tâche d'édifier le monde par la décence de ma conduite, par l'honnêteté de mes entretiens, & par mon exactitude à remplir mes devoirs.

La place que j'occupe est peut-être celle qui me convient davantage, & celle où je me trouve moins bien. J'éprouve un mal-aise que ne peut guérir toute la dissipation du monde. Mon cœur est sans cesse le jouet de mon imagination. Je me figure toujours le bonheur dans l'état où je ne suis point ; & j'aime à me faire un tableau agréable de celui où je voudrois être. Cette illusion me console quelquefois, mais elle dure peu.

Cependant je ne me tourmente pas pour être mieux. Je ne saurois m'humilier au point de ramper chez les grands. Des personnes qui m'aiment ont demandé pour moi des richesses, des honneurs. On a beaucoup promis. Je n'ai encore rien obtenu. Cela m'apprend à compter peu sur les hommes.

Quand la magnificence des riches me tente ; quand je desire d'avoir comme eux des appartemens dorés, un équipage, des bijoux de prix, des repas délicieux : je regarde cette foule d'hommes placés au-dessous de moi, qui n'ont pour demeure qu'un toit de chaume, pour vêtemens que des haillons, qui éprouvent les différens maux de la vie, qui meurent de faim. Je n'ai point de trésors, me dis-je alors à moi-même, mais j'ai mon nécessaire,

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

mes aises, des momens de plaisir ; & je me trouve riche en comparaison du pauvre.

Les devoirs de ma place, la société de mes amis, la promenade, les spectacles occupent la plus grande partie de ma journée. Je donne le reste à l'étude pour éviter l'ennui. Je partage mon temps de manière que je ne m'apperois jamais de sa durée.

On me demande souvent pourquoi je ne travaille point à me faire une réputation. J'aime mieux passer ma jeunesse dans une douce obscurité. Si j'avois un nom, on me remarquerait, & je vivrais avec moins d'agréments, parce que j'aurois perdu la liberté d'aller où je veux, & de faire ce qui me plaît.

L'âge changera sans doute ma façon de penser. Je sentirai naître en moi l'amour de la gloire. Alors cette passion remplira le vuide de mon cœur, & je tâcherai de me faire un nom par quelques ouvrages que je travaille avec soin depuis plusieurs années.

Me voilà, Madame, tel que je me connois, d'après quelques réflexions sur moi-même. Je ne vous ai point parlé de mon caractère, que mes amis vantent beaucoup. Il ne me convient point de vous répéter tout le bien qu'ils disent de moi. J'ai voulu seulement vous découvrir le fond

de mon âme que personne ne connoît , & vous montrer qu'avec quelques défauts j'ai du sens , des mœurs , & un cœur droit.

J'ai l'honneur d'être , &c. 101

LA VEUVE RÉCONFORTÉE.

C O N T E.

Pour éprouver sa quînteuse femelle ,
 Avant la fin d'un ennuyeux sermon ,
 Transi de froid , le mari de la belle ,
 Vous contrefit le mort en sa maison.
Nitouche arrive ; à plat elle le trouve ,
 Tâte par-tout. Son sang glacé lui prouve
 Que le pauvre est un époux défunt ,
 S'il en fut onc. *Nitouché* étoit à jeûn.
 Faut-il pleurer , faut-il manger ou boire ?
 Bien mieux en fond de larmes , de regrets
 Mangeons , bûvons ; nous pleurerons après ,
 Partant se met la veuve de *Grégoire*
 Sur l'estomach , deux tranches de jambon ;
 Puis prend un pot & boit à l'unisson.
 Comme elle sort , quelqu'un frappe à la porte.
 Son pot caché : commère , je suis morte ,
 De moi c'est fait ! Las ! sans me dire adieu ,
 Défunt *Grégoire* est allé devant Dieu.

14 MERCURE DE FRANCE.

A ce toclin déjà le voisinage,
Tout de son mieux, relève son courage.
Elle, plus fort de crier : sans mari,
Au désespoir, pauvre veuve ! que faire ? ..
Boire deux coups, si tu m'en crois, ma chère,
Dit le jongleur, s'éveillant à ce cri ;
Car de jambon la double tranche altère.

Par M. le Baron DE SAINT-JULIEN.

COMME JE VOUS AIME !

A MINETTE.

Je viens de voir, belle *Minette*,
L'amour auprès de vous rêveur & défarmé ;
Trop sûr d'être votre conquête,
Trop incertain s'il est aimé.
Foible amour, ai-je dit, suis un avis sincère ;
(Je connois à fond la bergère)
Ne reprends plus ton flambeau ni tes traits ;
Sois docile, discret & tendre :
C'est en vain qu'on ose prétendre
La toucher par d'autres attraits.
Mais fusses-tu plus infidèle
Que le papillon voltigeant
Parmi les fleurs de belle en belle,
Que pourroit ce bandeau pour te rendre constant ?

M A I 1768.

15

Dans l'univers tu ne verras plus qu'elle.
Tes aîles sont encor des secours superflus ;
Amour, fais tes adieux à *Paphos* , à *Cithère* ;
Minette réunit tous les moyens de plaire. . .
Va , tu ne la quitteras plus.

A A. Par le P. C. D. S. S.

*VERS à Mlle ROSALIE , de l'Académie
Royale de Musique , jouant l'Amour
dans l'opéra de Silvie.*

ROSALIE , un bruit court qu'hier , au lieu
* de toi ,

L'*Amour* chantoit lui-même dans *Silvie*.

Les connoisseurs (comme gagne l'envie !)

Le jugent très-digne de foi.

Défends-toi , *Rosalie* , on en veut à ta gloire ;

Et le public ne fait qu'en croire.

On t'a bien vu , c'étoit toi trait pour trait ;

Mais on répond que l'*Amour* te ressemble.

Au point , que vous voyant ensemble ,

Jamais le plus subtil ne s'y reconnoîtroit ,

Et c'est une juste remarque.

Çà , *Rosalie* , au premier jour ,

Joue & chante moins bien , ou conviens d'une
marque ,

Qui nous rende certain que ce n'est pas l'*Amour*.

Ce 20 mars 1768.

D. L. C.

*ANECDOTE intéressante de la fin du règne
de LOUIS XIV.**Ne jugeons point selon les apparences.*

D EPUIS sept ans que le Marquis & la Marquise de la C** étoient unis par les liens du mariage, ils vivoient dans la plus grande intimité. L'amour & l'estime les avoient unis autant que la convenance des partis. Le Marquis avoit toutes les qualités qui rendent un homme aimable, la Marquise, tout ce qui peut flatter un mari. Un fils de six ans resserroit des liens si doux. Rien ne sembloit devoir troubler une union de cette espèce, lorsqu'un événement très-imprévu montra qu'il n'est point en ce monde de félicité sans trouble & de douceurs sans amertumes.

La Marquise n'étoit point dévote, mais elle se faisoit gloire d'être chrétienne & d'en remplir les devoirs : elle ne laissoit passer aucune grande fête sans s'approcher des sacremens. Une veille de la Toussaint, sur les quatre heures après-midi, elle se fit conduire à sa paroisse. Son confesseur

étoit un ecclésiastique de mérite , qui avoit été élevé par MM. de *Port-Royal* , & qui étoit si généralement estimé , que c'étoit à qui lui donneroit sa confiance. Quand elle arriva à sa chapelle , elle la trouva si remplie de monde , qu'elle prit le parti de renvoyer son carrosse & ses domestiques , avec ordre de la venir reprendre sur les six heures du soir. Elle les chargea en même temps de dire à son mari qu'elle le prioit de monter alors dans sa voiture , afin qu'il pût l'accompagner lorsqu'elle reviendrait chez elle.

A six heures , le Marquis se rendit à la paroisse. Les domestiques restèrent à la porte. Pour lui , il fut tout droit à la chapelle du confesseur. Il n'y vit plus que sa femme qui alors se confessoit. Comme ils étoient seuls , le confesseur & la pénitente , & que la chapelle étoit fermée , ils parloient un peu haut. Le Marquis resta en dehors à attendre. Il ne tarda pas à s'impatienter & à trouver extraordinaire que la Marquise en eût tant à dire , & d'autant plus qu'elle n'étoit pas dans l'habitude de rester si long-temps à confesse. Tandis que ces réflexions l'occupaient , un sacristain arriva & alla demander une clef au confesseur. Le Marquis alors entra dans la chapelle , sans être apperçu , & fut s'as-

18 MERCURE DE FRANCE.

soir auprès du confessional, du côté où étoit sa femme. Le sacristain, en sortant, retira la porte sur lui. La Marquise & son confesseur, qui se croyoient toujours seuls, continuèrent à parler assez haut ; & le Marquis entendit prononcer ces mots :
 « oui, Monsieur, le jeune homme est d'une
 » figure aimable ; & , pendant plus de six
 » mois il a passé tous les jours plusieurs
 » heures dans mon cabinet de toilette à
 » épier le moment favorable à son amour.
 » Le soir, pendant notre souper, ma femme
 » de chambre le faisoit sortir par un esca-
 » lier dérobé que j'ai dans ma garde-
 » robe. J'ai mis cette fille à la porte ; &
 » par la raison que je vous ai déjà dit,
 » j'ai refusé de dire à mon mari pour-
 » quoi j'avois cru devoir la renvoyer ».
 Le Marquis se leva en frémissant. Sûr de l'infidélité d'une épouse qu'il adoroit, sa rage égale à son amour ; il portoit déjà sa main sur la garde de son épée, lorsque le sacristain, qui rapportoit la clef qu'il étoit venu chercher, rentra dans la chapelle, & fit diversion aux mouvemens qui agitoient le Marquis. Il frémit de l'action qu'il alloit faire , se fit remener chez lui & renvoya le carrosse à la porte de l'église pour qu'il ramenât son épouse.

Mille réflexions alors le mirent dans un

trouble extrême. Son cœur étoit déchiré par la violence de son amour & par le desir de la vengeance. Jamais il n'avoit senti pour sa femme tant de tendresse que dans ce moment où il n'auroit voulu sentir pour elle que de la haine ; & le combat intérieur qui l'agitoit le plongeoit dans le désespoir.

Il prit enfin le parti d'écrire à la Marquise qu'il alloit à la campagne pour quinze jours ; delà , sortit à pied , il alla droit à la poste , fit mettre des chevaux à une chaise , & partit pour un château qu'il avoit à vingt-deux lieues de Paris : château absolument isolé , qui n'étoit habité que par un Concierge , un Jardinier , un Fermier avec sa famille. A son arrivée , il fit venir des ouvriers d'une ville voisine , leur ordonna de griller les fenêtres de l'appartement le plus reculé , de faire auprès de la porte de l'antichambre un tour semblable à ceux qu'on voit dans les couvens de Religieuses ; & lorsque tout fut prêt , il manda à sa femme qu'elle eût à partir aussi-tôt pour le venir trouver.

La sécheresse du billet que la Marquise avoit reçu au retour de confesse , l'avoit surprise ; la dureté de cette lettre la troubla. Elle ne craignoit rien pour elle-même , mais elle aimoit son mari , & ne conce-

voit rien au changement subit de son caractère.

En arrivant au château, elle fut surprise encore de n'avoir pas vu le Marquis venir au-devant d'elle. Il l'attendoit, lui dit-on, dans l'appartement qu'il avoit destiné pour elle, & la tendre Marquise y courut. A l'air pâle & sombre de son époux, la pitié & la tendresse lui tirèrent des larmes : eh ! qu'as-tu, lui dit-elle, mon ami ? (en volant dans ses bras) Vous le savez, Madame, lui dit-il, en la repoussant & jettant sur elle un regard terrible. Hélas ! je ne fais rien, reprit-elle avec douceur. L'ingénuité & la candeur qui éclatoient sur le visage de la Marquise achevèrent de le mettre en fureur. Vous êtes un monstre, lui dit-il, & ces dehors trop imposeurs n'auront plus droit de me tromper. Voici votre prison (en lui montrant les grilles des fenêtres). C'est ici qu'il faut terminer une vie dont je devrois, sans doute, vous priver. A ces mots il voulut . . . Arrête (s'écria-t-elle) cher époux : j'ignore en quoi j'aurai pu t'offenser ; mais si tu t'obstines à le taire, songe du moins à mon état ; ménage mieux le fruit de notre tendresse mutuelle. La Marquise étoit grosse de quatre mois. Mais ces mots, loin de l'apaiser, ajoutèrent à sa fureur : qu'il périsse,

(s'écria-t-il) ce détestable fruit du crime, & l'opprobre de ma maison. Il sort en même temps, ferme la porte à double tour, & vole à l'autre extrémité du château donner un libre cours à ses larmes.

La Marquise étoit demeurée immobile, & après être revenue à elle-même, essaya vainement de pénétrer quels pouvoient être les motifs des procédés cruels de son mari. Ses larmes, après avoir d'abord coulé pour elle-même, ne tardèrent pas à couler pour lui. Il me croit coupable, se disoit-elle, on l'a trompé, sans doute; il m'aime, qu'il est à plaindre!... Sa tendresse maternelle se porta ensuite sur son fils qu'elle voyoit, peut-être pour toujours, privé des soins & des caresses de sa mère. Mais en se rappelant les derniers mots de son époux, au sujet de l'enfant qu'elle portoit dans son sein, elle frémit d'horreur en déplorant l'erreur du Marquis, & en envisageant tous les maux dont cette erreur pouvoit être suivie.

Mille réflexions de ce genre la tourmentèrent sans relâche pendant plusieurs jours. Elle finit par offrir à Dieu ses peines, & par remettre entre ses mains le sort de son mari, le sien & celui de ses enfants.

Le Marquis, après avoir donné ses or-

dres concernant la façon dont il vouloit que son épouse fût traitée, lui fit demander, à travers le tour, si elle desiroit encore quelque chose. Rien, s'écria-t-elle, en sanglottant, rien que le cœur de mon mari ! il étoit à côté du tour ; il entendit cette réponse, & sans en être ému, reprit la poste & revint à Paris.

La prison de la Marquise étoit à un premier étage, & composée de trois pièces, dont chacune avoit deux fenêtres bien grillées, & pour toute vue, la cour destinée aux volailles, dont les murs étoient très-hauts. C'est là que la Marquise, âgée de vingt-quatre ans au plus, se vit condamnée à gémir. Une femme, à elle inconnue, étoit sa geolière, & lui faisoit passer sa nourriture par le tour ; une sonnette en dedans & une en dehors, les avertissoient l'une & l'autre.

Seule dans sa prison, la Marquise étoit obligée de se servir elle-même. Ce qui la peinoit le plus, attendu sa grossesse, étoit de se voir obligée de refaire son lit. Ses autres occupations devenues nécessaires, faisoient du moins quelque diversion à sa douleur.

Le Marquis, de retour chez lui, étoit en proie à tout ce que les passions les plus opposées ont de plus déchirant, & ne pou-

voit définir ce qu'il sentoît encore pour sa femme. Quand il se retraçoit sa douceur, sa patience, la tranquillité avec laquelle elle avoit reçu les opprobres dont il l'avoit couverte, il se trouvoit barbare. Lorsqu'il se rappelloit ce qu'il lui avoit entendu dire à son confesseur, il se trouvoit trop doux ; & ce dernier sentiment le confirmoit toujours dans la résolution de lui laisser passer le reste de sa vie dans sa prison.

Régulièrement tous les mois, & quelquefois plus souvent, il faisoit un voyage au château, pour voir si ses ordres étoient remplis. Dès qu'il étoit arrivé, il couroit se placer auprès du tour, & faisoit dire à son épouse qu'il étoit de retour. Le son de sa voix lui plaisoit & sembloit adoucir sa peine. La Marquise, qui ignoroit qu'il fût si près d'elle, demandoit de ses nouvelles, se retiroit en poussant un soupir.

Il y passoit assez communément une semaine ; &, quand il en parloit, il en faisoit instruire la Marquise, lui faisoit même demander quels pouvoient être ses besoins. Mais elle ne demanda jamais que le plus simple nécessaire, & sur-tout quelques livres de piété. Son mari lui en ayant un jour fait offrir de plus amusant ; je n'ai besoin (répondit-elle) que de ceux où je puis

24 MERCURE DE FRANCE.

rencontrer de quoi nourrir ma patience & mon courage.

Au neuvième mois de sa grossesse, elle fit demander à son mari la grace de la voir (il étoit alors au château.) Sur son refus, elle le fit prier de lui faire donner ce qu'il falloit pour lui écrire une fois seulement. Privée aussi de cet espoir, & se rappelant qu'elle savoit broder, elle traça sur un mouchoir blanc, avec de la soie bleue, la lettre suivante & la lui fit tenir.

« C'est avec le symbole de la fidélité,
» mon cher ami, que j'ose te tracer mes
» sentimens. J'entre dans mon neuvième
» mois : peut-être que la naissance de mon
» enfant sera le terme de ma vie. Quel-
» que démon, jaloux de notre bonheur
» mutuel, a cru devoir l'empoisonner.
» Mais tôt ou tard la vérité triomphe avec
» éclat, & je gémiss des maux que tu te
» feras préparés lorsque tu connoîtras mon
» innocence ! Je souffre, cher époux, mais
» bien moins de la perte de ma liberté que
» de celle de ton cœur. Tes duretés (le
» croiras-tu !) ont cependant pour moi des
» charmes ! Elles me prouvent ton amour,
» & ce sentiment me console. Tu n'es
» coupable envers moi que d'erreur. Ainsi,
» mon cher ami, que d'importuns remords
» ne troublent jamais ton repos. Crains
» pourtant

» en pourtant d'une autre espèce : songe
» que l'enfant que je vais mettre au monde
» t'appartient, & que je connois ton cœur.
» Commence donc par être père, car je
» suis sûre que le Ciel me rendra un jour
» mon époux. Je n'ai rien à te demander
» maintenant que quelqu'un qui me rende
» des services que mon état ne me permet
» plus de me rendre moi-même, & des
» ordres pour me procurer les secours né-
» cessaires pour ma prochaine délivrance.
» Adieu, je t'embrasse mille fois ».

Quand le Marquis eut développé le pa-
quet, cette écriture en soie le révolta. Bien
décidé à ne point lire cette lettre, il l'en-
ferma sous la clef, & fit cette réponse à
la Marquise :

« J'ai reçu, mon ingénieuse femme,
» votre ingénieuse lettre, mais je ne l'ai
» point lue. Pourquoi donc me montrer
» combien vous avez de ressources dans l'es-
» prit? N'en ai-je déjà pas trop eu la preuve?
» Si vous vous êtes servi de ce stratagème
» pour écrire à votre amant, je le saurai
» probablement; & dans ce cas, tremblez ».

La Marquise, à cette réponse, soupira, &
plaignit son aveugle époux. Résolue de tout
attendre de la Providence, elle pria seu-
lement sa geolière d'écrire à son mari que
le terme de sa délivrance approchoit, &

B

qu'elle le prioit de pourvoir aux besoins de sa situation.

Le Marquis, en recevant la lettre de cette femme, se reprocha de n'avoir pas prévu les besoins de son épouse, & partit dans le moment pour le château. En arrivant son premier soin fut de faire entrer dans la prison la femme de son concierge, pour servir de garde à la Marquise pendant tout le temps de ses couches. Cette femme étoit pleine de bon sens, digne de la confiance du Marquis, & capable d'adoucir les peines de la Marquise.

Quelques jours avant sa délivrance il lui écrivit ces mots, qu'il passa par la tour avec tout ce qu'il falloit pour qu'elle pût mettre sa réponse au bas du biller, « Je vous prie, Madame, de mettre ici » le nom du père de votre enfant, afin » qu'on le lui donne au baptême, car il » n'est pas juste qu'il porte le mien ». La Marquise écrivit le nom de son mari, & ajouta : « voici le nom du père de l'en- » fant que je porte ; le nom de celui que » j'aime & que j'ai toujours aimé unique- » ment, que j'aimerai toute ma vie, & » que je n'ai jamais trahi ». A la vue de cette réponse le Marquis se sentit ému. Mais, en réfléchissant sur ce mouvement, il le traita de foiblesse, & le surmonta.

Madame, dit-il, (en élevant la voix) si vous aimez le fils que j'ai de vous , songez au nouveau crime que vous allez commettre en lui donnant un frère ou une sœur qui pourront partager des biens qui n'appartiennent qu'à lui seul ! . . . La Marquise lui répondit , avec douceur & fermeté , que lui seul étoit le père de son enfant , & que jusqu'au tombeau elle affirmeroit cette vérité. Le Marquis , indigné , se retira ; & , quelques jours après , fit venir une sage-femme qu'on introduisit dans la prison de son épouse.

Ce fut la nuit du quinze au seize d'avril , que la Marquise donna naissance à une fille. Le Marquis , qui avoit voulu être averti du moment où son épouse accoucherait , étoit auprès du tour , se fit remettre l'enfant , le remit à la femme de son fermier , fit mettre les chevaux à sa chaise , & partit avec elle pour un village à six lieues de Paris , dont le Curé étoit de ses amis , & qu'il pria de lui chercher une nourrice qui pût élever la petite fille en vraie paysanne.

Lorsqu'il fut question de la baptiser , le Marquis s'opposa d'abord à ce qu'elle le fût sous son nom ; mais il se vit contraint de céder aux raisons du Curé qui lui représenta que la chose étoit indispen-

sable , non-seulement pour l'honneur de la Marquise , mais pour celui du Marquis même. La haine que ce malheureux époux avoit déjà pour cette pauvre infortunée n'en augmenta que d'autant plus.

Mais revenons à la Marquise. Quand cette pauvre Dame vit qu'on alloit livrer sa fille à son mari , elle la demanda , la prit dans ses bras , la baisa mille fois , l'arrosa de ses larmes , puis la rendit sans prononcer un mot. Malgré de si cuisans chagrins , elle soutint les horreurs de sa situation , & sa santé n'en fut pas autant altérée qu'elle devoit l'être. Son mari resta au château tout le temps de ses couches. Elle fut la première à le faire avertir au bout de quelques temps , qu'elle étoit en état de se passer de la femme qu'elle avoit auprès d'elle ; mais il eut assez d'attention pour exiger qu'elle la gardât jusqu'à la fin des six semaines.

Dès que la femme du concierge eut quitté la Marquise , son premier soin fut d'aller trouver le Marquis ; « Ah , Mon-
 » sieur , lui dit-elle , en l'abordant , que
 » votre femme est respectable ! quelle pa-
 » tience ! quelle douceur ! Le chagrin la
 » dévore , & cependant nul mot ne lui
 » échappe contre vous. Lorsque , pénétrée
 » de son sort , je m'avisais quelquefois de

» la plaindre : *ne me plaignez point , me*
» *disoit-elle , plaignez mon mari , c'est lui*
» *qui souffre encore plus que moi.* Elle me
» eachoit ses sanglots ; mais l'innocence est
» dans ses yeux , elle est peinte sur son vi-
» sage. Non , Monsieur, non , votre épouse,
» & je l'affirmerois , ne peut être coupable.
» On l'a calomniée ; on vous a trompé ,
» sans doute ; vous le connoîtrez peut-
» être trop tard , & vous en mourrez de
» douleur ».

Ce discours émut le Marquis , l'attendrit jusqu'aux larmes ; mais ce qu'il avoit entendu dans le confessional étoit trop gravé dans son cœur & l'honneur lui étoit si cher , qu'après s'être essuyé les yeux , il imposa silence à cette femme , & lui dit de se retirer.

Trois ans s'écoulèrent ainsi. Le Comte des J** , frère de la Marquise , étoit parti pour voyager dans les Cours étrangères , environ six mois avant la détention de sa sœur. C'étoit un homme de mérite , aimable , fort estimé , qui aimoit également sa sœur & son beau-frère. Il avoit quatre ans plus que la Marquise. De temps en temps il lui donnoit de ses nouvelles. Le Marquis recevoit ses lettres & y répondoit avec amitié ; mais sans jamais parler de sa rupture avec sa femme : il attendoit im-

patiemment son retour , pour répandre dans son sein les amertumes de son cœur. La honte & la discrétion ne lui avoient pas permis de chercher un confident hors de la famille de sa femme dont il avoit toujours ménagé la réputation vis-à-vis de ses amis , en leur disant qu'elle s'étoit fixée en province pour sa santé ; & que c'étoit pour avoir le plaisir de la voir qu'il voyageoit si souvent.

Le Comte enfin arriva , après quatre ans d'absence , & descendit à l'hôtel de son beau-frère où il avoit lui-même son appartement. Il vola dans les bras du Marquis & demanda , avec autant d'effroi que d'empressement , la Marquise. Le Marquis étoit si saisi qu'il ne put d'abord lui répondre. Elle n'est point morte ; lui dit-il ; elle l'est cependant pour moi. Votre sœur m'a déshonoré. J'ai borné ma vengeance & me suis contenté de la reléguer dans un château loin de Paris ; & vous voyez en moi le plus malheureux des époux. Il lui fit alors le détail de ce qu'il avoit entendu de la confession de sa femme ; de la fureur où l'avoit mis sa perfidie ; de la violence qu'il s'étoit faite pour ne la point sacrifier à son ressentiment ; de la résolution où il étoit de lui laisser finir ses jours dans sa captivité : & réduisit le Comte à

avouer qu'un époux aussi outragé n'avoit pu faire moins.

La compagnie du Comte , son amitié , ce qu'il faisoit pour le distraire , adouciſſoit le sort du Marquis. Il épanchoit son cœur dans le sein de cet ami ; ne craignoit point de lui avouer que sa femme étoit toujours présente à son esprit ; qu'il l'aimoit , la haïssoit , l'adoroit , la méprisoit , que rien enfin n'égaloit son supplice. Le Comte l'écoutoit , le plaignoit , en mêlant ses pleurs avec les siens. Tous enfin étoient , quoique différemment , à plaindre , lorsqu'un événement très-imprévu vint tout-à-coup changer leur sort.

Depuis deux ans le fils du Marquis étoit dans un collège avec un gouverneur. Ce gouverneur s'appelloit *Bazile*. Le seize de juin , jour de cette fête , le Marquis l'invita à dîner avec son fils qui avoit alors près de dix ans. Sur les six heures du soir le Marquis & le Comte menèrent le gouverneur & son élève au *Luxembourg* , pour leur faire prendre l'air , & vers les sept heures ils les renvoyèrent à leur collège. Lorsqu'ils furent partis , le Marquis , qui fuyoit toujours le monde , mena le Comte sur cette terrasse déserte qui est du côté de la rue d'Enfer. Là , le Comte en regardant un Ecclésiastique , dit : Voilà un

homme qui a une belle phisionomie , mais qui est bien pâle. Ah ! cher Comte , s'écria le Marquis , en portant les yeux sur l'Abbé , c'est le confesseur de ma femme : c'est à lui qu'elle a fait l'aveu dont je gémiss. Allons à sa rencontre ; apprenons-lui que j'ai tout entendu ; & qu'il achève du moins de me justifier auprès de vous.

Le Marquis , après l'avoir salué , lui demanda le sujet de sa pâleur. L'Ecclésiastique lui répondit , qu'après avoir été fort malade , il étoit venu prendre l'air au *Luxembourg* pour hâter sa convalescence. Le Marquis , après lui avoir témoigné la part qu'il prenoit à sa situation , lui demanda s'il n'étoit pas surpris de ne plus voir , depuis long-temps , sa femme. Il répondit que non ; qu'il pensoit seulement que Madame la Marquise avoit probablement trouvé quelqu'autre plus digne de sa confiance , & qu'il n'en avoit de regret qu'autant qu'il avoit le plus grand respect pour elle. Du respect ! s'écria le Marquis ; ce sentiment peut-il lui être dû , après les infâmes aveux que cette femme vous a faits de sa conduite ? L'Ecclésiastique , frappé de ce discours , pria le Marquis de s'expliquer. Je ne puis qu'approuver votre discrétion , reprit le Marquis ; mais j'ai tout entendu ; j'étois , lorsqu'elle se confessa à

vous , dans la chapelle ; & vous prétendrez en vain me le nier. Ah , Monsieur ! Ciel ! que vous êtes dans l'erreur. Quoi ! vous attribuez à Madame la Marquise l'intrigue dont elle m'a parlé ? Détrompez-vous , Monsieur ; jamais femme ne fut plus sage & n'a plus aimé son mari. Je vois enfin qu'il faut vous éclaircir tout ce mystère. Apprenez , Monsieur le Marquis , que c'est la femme de chambre de votre épouse qui avoit un mauvais commerce avec le neveu de votre Intendant ; que c'est elle qui tous les jours introduisoit ce jeune homme dans le cabinet de toilette de sa maîtresse , & qui le faisoit sortir tous les soirs par un escalier dérobé. C'est par égard pour votre Intendant que Madame la Marquise a refusé de vous apprendre les motifs qui l'engageoient à mettre hors de chez elle cette fille , attendu que cet homme étant innocent des imprudences de son neveu , elle avoit voulu lui épargner les reproches qu'il auroit pu essuyer de votre part. C'est par pure délicatesse enfin , qu'elle m'a confié tout le secret de cette intrigue , parce qu'elle se reprochoit d'avoir renvoyé , si brusquement , une fille qu'elle eût pu , en la faisant veiller de plus près , ramener peut-être à ses devoirs.

B v

Ce discours étoit plus que suffisant pour ouvrir les yeux du Marquis. Il se rappella aussi tôt que depuis quelque temps le neveu de son Intendant avoit épousé cette femme de chambre de sa femme, & qu'en les mariant il y avoit eu un enfant à légitimer. Le désespoir le plus affreux s'empara de son âme : que je suis malheureux , s'écria-t-il , en donnant un libre cours à ses larmes ! Depuis quel temps , grand Dieu , ma femme est la victime de mon erreur ! Courons vite , cher frère , lui dit-il , en s'adressant au Comte ; courons la délivrer de sa prison. Le Marquis , à ces mots , sans penser davantage à l'Ecclésiastique , prend son beau-frère par le bras , l'entraîne à son hôtel , fait mettre les chevaux à sa voiture , & sans songer à le faire souper , veut qu'il parte avec lui à l'instant même.

Tandis qu'on préparoit la chaise , le Marquis se rappella la lettre de sa femme. Hélas ! dit-il au Comte , je me suis toujours refusé à la vérité ; j'ai toujours rejeté tout éclaircissement : je me rappelle une lettre de la Marquise , écrite en soie , & que je ne voulus jamais lire. Cette lecture ne servit qu'à l'accabler davantage , & le Comte , loin de lui reprocher ce qu'avoit dû souffrir sa sœur , ne cherchoit qu'à calmer ses remords.

Cependant la voiture vole, & va pour-
tant trop lentement au gré du Marquis.
Ils arrivent enfin, entrent avec grand
bruit dans le château, & réveillent la
Marquise. La pauvre femme, étonnée de
cet événement, & frémissant de ce qu'il
peut lui présager, se lève, va se placer,
pour mieux entendre, à la porte de sa pri-
son qui, en s'ouvrant l'instant après, lui
montre à ses pieds son époux.

Tous deux étoient évanouis lorsque le
Comte, qui n'avoit pu suivre que de loin
son beau-frère, arriva, les fit revenir l'un
& l'autre & jouit de tous leurs transports.

Enfin on s'expliqua, la Marquise pat-
donna tout, s'informa en tremblant de
ses enfans; apprit avec plaisir que son fils
promettoit beaucoup, que sa fille étoit vi-
vante, & qu'elle pourroit l'embrasser, &
même la reprendre en passant par le vil-
lage où elle étoit nourrie & l'emmener
avec elle à Paris.

On ajoutera seulement que tout se ter-
mina au gré des vœux de l'épouse & de
l'époux, & qu'ils goûtèrent d'autant mieux
leur bonheur, qu'il avoit été long-temps
cruellement traversé.

Par Mlle POULAIN, de Nogent-sur-Seine.



 PORTRAIT de Mlle CLAIRON *.

ELÈVE de *Cypris*, souveraine maîtresse
 Dans l'art de peindre un sentiment ;
 Dieux qu'elle exprime fortement
 Et la fureur & la tendresse
 De nos fatales passions !
 On ressent les affections ;
 On éprouve sa joie ; on partage les craintes :
 Enfin , avec mille douceurs ,
 A ses disgraces , à ses plaintes ,
 Nous payons un tribut de pleurs.
 Heureux ! quand ces tragiques feintes
 N'ont pas sçu porter , en nos cœurs ,
 De trop véritables atteintes !
 Pourquoi faut-il , hélas ! que ces dons si charmans ,
 Qui nous séduisent dans l'actrice ,
 Nous fassent soupçonner l'amante d'artifice ,
 Et douter de tous ses sermens ?

Qu'elle est cette jeune bergère
 Que je vois avec son amant ?
 Qu'elle exprime naïvement
 L'ardeur de sa flamme sincère !
 Ah ! pour être aimé constamment ,
 Qu'on seroit heureux de lui plaire !

* L'auteur de ces vers est mort il y a quelques années.

Mais quel est mon aveuglement ?
C'est l'aimable *Clairon*, je pense.
Hélas ! un si prompt changement
Est l'image de l'inconstance.

Qu'entend-je ! quel son enchanteur ,
Flatte mon oreille & mon cœur ?
Clairon , est-ce ta voix touchante ?
Ah ! fuyons , ne l'écoutons pas ,
C'est une Sirène qui chante ;
Je vois l'écueil en ses appas !...
Non , son maintien plein de décence ,
De noblesse , & de dignité ,
Dans nos cœurs porte l'assurance ;
Mais elle bannit la licence
Par son air de sévérité.

Quoi donc ! m'abuserois-je encore ?
Grands Dieux ! quelle variété !
Charmante *Clairon* , je t'adore ,
En voyant sur ton front , avec la liberté
Qu'*Amour & Bacchus* font éclore ,
Régner la douce volupté.

Je consens que toujours une forme nouvelle ,
Adorable *Clairon* , relève tes appas ,
Pourvu que tu me sois fidelle ,
Et que ton cœur ne change pas.

LE PRINTEMPS.

ODE ANACRÉONTIQUE.

AMUSEZ l'objet que j'adore
Par des tableaux intéressans ;
Courtisans aimables de *Flore* ,
Plaisirs, embellissez mes chants.

En recommençant sa carrière ,
Pour briller d'un éclat nouveau ,
Le Dieu qui répand la lumière
De l'amour a pris le flambeau.

La Nayade , long-temps captive ,
S'éveille aux rayons d'un beau jour ;
Déjà son onde fugitive ,
En murmurant, chante l'amour.

Le muguet & la violette ,
Emaillent par-tout le gazon .
Pour l'hiver , l'abeille inquiète
Par-tout prépare sa moisson.

Quand de cette épine nouvelle ,
Pour *Eglé* tu quittes les fleurs ,
Epargne la , mouche cruelle ,
Je partagerois ses douleurs.

Viens, *Eglé*, cueille cette rose,
Elle est à son premier matin.
Fleur trop heureuse, à peine éclosé,
Elle va mourir sur ton sein !

Mais écoute, sous ce feuillage,
Le peuple ailé de ce séjour ;
Ses doux accens font le langage,
Et la voix même de l'amour.

Tout aime à présent sur la terre,
Jusqu'au fier habitant des bois ;
Il craint le Dieu qui nous éclaire :
Le plaisir lui donne des loix.

Les attraits que *Cybèle* étale
Sont dûs aux baisers des zéphirs ;
Les parfums que sa bouche exale,
S'envolent avec leurs soupirs.

Qui veut fuir l'amoureuse chaîne,
Doit craindre ces douces vapeurs ;
De la volupté c'est l'haleine,
Qu'on respire au milieu des fleurs.

Si le printemps est la jeunesse
De l'an dont commence le cours ;
C'est l'âge heureux de la tendresse,
Qui fait le printemps de nos jours.

Use des biens dont la nature
Voulut avec soin t'enrichir ,
Ses dons ne sont que ta parure ,
Ton bonheur sera d'en jouir. •

D. B.

*PRIÈRE que les Juifs Portugais ont faite
à Bordeaux pour demander à Dieu le
rétablissement de la santé de la REINE ,
le 10 mars 1768 , jour par eux arrêté
pour observer , à cet effet , un jeûne
général , & faire des aumônes publiques.
Composée en hébreu & en espagnol par
leur Rabin , le sieur DAVID ATHIAS ,
& traduite en françois par le sieur PE-
REIRE , Pensionnaire & Interprète du
Roi , Membre de la Société Royale de
Londres , agent des Juifs Portugais à
Paris.*

MAÎTRE souverain du monde , père des
grâces & des miséricordes ! Nous , ton peu-
ple Israël , dans l'angoisse où nous jette la
maladie de notre auguste Reine , venons
en pleurs , contrits , désolés , pénitens , ré-

pendant des aumônes dans le sein des pauvres , implorer ta clémence en sa faveur ; te prier de lui accorder la santé , & de prolonger ses jours.

Seigneur tout-puissant ! regarde en pitié les vives allarmes de tes serviteurs , sur l'état déplorable d'une si vertueuse Princesse. Si le danger qui la menace est une punition de nos iniquités , descends , Seigneur , en ce moment du tribunal rigoureux de tes vengeances : que notre prière , pour son rétablissement , parvienne au trône d'où tu répands tes graces. Daigne , grand Dieu , du centre de ta gloire , jeter les yeux sur ton peuple , plongé dans la douleur : vois nos visages pâles , abattus ; nos femmes & nos enfans baignés de larmes : prête l'oreille à nos gémissemens ; nos soupirs , nos cris , nos sanglots remplissent nos demeures : les maux qu'endure notre Reine sont devenus les nôtres : fais-les cesser , Seigneur , rends lui la santé.

O Roi , Seigneur de tous les Rois ! Nous sentons redoubler notre désolation à l'aspect de celle de notre Monarque , qui , témoin des souffrances d'une épouse chérie , & si digne de l'être , ne cesse de les partager. O combien la situation de son cœur tendre & compatissant nous fait frémir , & combien celle de ses augustes & vertueux

42 MERCURE DE FRANCE.

enfans nous remplit d'amertume ! Seigneur, Seigneur miséricordieux ! éloigne de notre esprit les craintes dont il est troublé : redonne la santé à la plus bienfaisante des Reines.

Seigneur, notre Dieu, Dieu de nos pères ! Quoiqu'en réfléchissant sur ta grandeur infinie, nous semblions disparaître à nos propres yeux dans l'abîme du néant, dont ta main nous a tirés ; quoique la sainte frayeur qu'inspire l'immensité de ta puissance, glace nos langues, & paroisse nous interdire les prières les plus humbles & les plus ferventes, comme téméraires & indignes de ta majesté ; nous n'espérons pas moins de ta commisération l'accomplissement de nos désirs ; car tu es, Seigneur, infiniment bon, & l'univers n'existe que par un pur effet de ta bonté : tu nous a créés avec un cœur reconnoissant, & tu te plais à exaucer ceux qui t'implorent dans leurs tribulations.

Roi souverain de toutes les puissances, juge de vérité, juste en toutes tes voies ! En nous conservant la Reine, en tarissant la source de nos pleurs, fais pareillement éclater tes prodiges en faveur du Roi, son auguste époux : en faveur de ce Prince bon, équitable, sage, bienfaisant, à qui ton peuple doit en sa dispersion, l'asyle

le plus humain & le plus assuré, la protection la plus généreuse & la plus constante (1).

Père benin de ton peuple Israël, juste rémunérateur des bonnes œuvres ! Si celui qui fait du bien à des enfans étrangers, qui les gouverne & les traite en père, mérite tout du vrai père de ces même enfans ; quels droits , Seigneur , n'a pas acquis au trésor immense de tes miséricordes, LOUIS LE BIEN-AIMÉ, qui, à l'exemple de ses prédécesseurs, qu'il surpasse encore en bonté, étend sur *Israël, ton fils, ton premier né*. (2), les mêmes sollicitudes paternelles qu'il a pour tous les peuples que ta providence a confiés à ses soins !

Que tes saintes bénédictions, Seigneur, descendent donc sur sa personne sacrée ; que ton esprit dirige toutes ses actions, que ton bras le protège, que ta main le guide, qu'il prospère en tout, & que pendant le cours d'une longue & glorieuse vie, il continue de faire le bonheur de la France, dont il est le père, & celui de tes serviteurs, ses enfans adoptifs.

(1) Les Juifs Portugais jouissent en France, depuis 1550, des mêmes droits que les naturels François. *Voyez* le recueil de leurs lettres-patentes, imprimé à Paris, chez *Valleyre* en 1753, & chez *Moreau* en 1765.

(2) Exode, chap. 4, vers. 22.

44 MERCURE DE FRANCE.

Seigneur , notre-Dieu , & Dieu de nos pères ! humblement prosternés devant le tribunal suprême de tes graces , nous te conjurons de ne pas permettre que l'espérance qui commence à renaître dans nos cœurs , soit frustrée : rends notre Reine à nos vœux ardens , comble le Roi notre maître & toute la famille royale de joie , & de satisfaction ; tu rétabliras le calme dans l'esprit consterné de tous leurs sujets.

C'est alors , Seigneur , c'est alors que tes serviteurs , dans des transports d'allégresse , t'adresseront des cantiques de jubilation & d'actions de graces : c'est alors qu'ils s'écrieront , pénétrés de la plus vive reconnoissance : *Nations , louez toutes le Seigneur ; peuples louez le tous ; car sa miséricorde est confirmée sur nous , & sa vérité existera éternellement (3). Amen.*

(3) Pseaume 116.



LE CHEMIN DE L'IMMORTALITÉ.

A P H I L I S.

POUR arriver au temple de mémoire
 Il est, dit-on, cent différens chemins.
 Au champ de *Mars* l'un peut à pleines mains
 Cueillir lauriers plantés par la Victoire;
 L'autre, tranquille au fond d'un cabinet,
 Gonflé d'étude, & savant comme un livre,
 Par des écrits où son nom doit revivre,
 Trouve la gloire en vuidant son cornet.
 Tel du génie entrevoit la lumière,
 Qui tout à coup, lancé dans la carrière,
 Perce la foule, attire les regards,
 Et dans ce temple où la gloire l'appelle,
 Digne rival de *Lyssippe* ou d'*Apelle* *,
 Présente un front couronné par les arts.
 Tel, excité par les chants de *Voltaire*,
 Marche à grands pas dans le sacré Vallon;
 Tel autre enfin, dédaignant *Apollon*,
 Et tous les corps du monde sublunaire,
 Suit, dans les cieux, *Descartes* & *Newvton*.

* Le premier célèbre dans la sculpture, le second dans la peinture. Ils vivoient du temps d'*Alexandre*; & ce n'étoit qu'à eux seuls qu'il étoit permis de représenter ce grand homme,

46 MERCURE DE FRANCE.

Avec transport j'admire leur audace ;
De leur talent je connois tout le prix :
Mais qu'il est peu de ces fameux esprits !
Combien d'auteurs rampent sur le Parnasse !
Que d'écrivains morts avec leurs écrits !
Que de héros , sous la tombe endormis ,
Dont on ignore & le nom & la race !
Pour moi , du sort qui crains même disgrâce ,
Je veux marcher par un autre sentier.
Myrthe fleuri vaut bien sanglant laurier.
Oh , si ta main daigne en orner ma tête ,
Belle *Philis* ! fier de cette conquête ,
Je vais jouir de ta célébrité ;
Mon nom des temps ne craindra plus l'injure.
Se voir au rang de tes amans compté ,
C'est avoir pris la route la plus sûre
Pour parvenir à l'immortalité.

Par M. le B. . . D. . .



L'AMOUR BIENFAISANT.

*A Mlle BABET R * * *.*

L'AMOUR, fatigué, se reposoit dans un bois tout près de ce temple charmant * où un auteur célèbre nous a conduits par des routes jonchées de roses. Il avoit quitté son arc & laissoit en paix les hommes, parce qu'il n'avoit plus de force pour lancer des traits ; il avoit les cheveux épars, son bandeau étoit levé, il n'étoit plus ce Dieu qui commande en maître à toute la nature ; ce n'étoit plus l'*Amour*, c'étoit un enfant qui n'en avoit que la beauté.

Il voulut dormir ; son cœur, blessé des mêmes traits qui font sentir son pouvoir, se refusoit à cette douceur ; & l'image de sa *Psyché*, toujours présente, lui envioit un instant de sommeil.

L'*Amour* possède cette délicatesse dans les sentimens que nous ne pouvons pas sentir ; il se livra tout entier à *Psyché* : le sommeil disparut devant une idée qui lui étoit si chère.

De quel droit, disoit-il, commandé-je aux humains ? la seule *Psyché* peut don-

* Le temple de *Gnide*.

48 MERCURE DE FRANCE.

ner des fers : me voilà au rang de ceux que j'ai blessés. *Psyché* devient la souveraine des cœurs ; qu'il m'est doux de mettre mon empire à ses pieds ! Je n'ai connu toute ma puissance que du moment que je l'ai vue ; je répandois le bonheur & le plaisir sur la terre : & j'étois le seul dans la nature à ne pas goûter d'une volupté que je savois si bien faire sentir. La force que je mettrai dans mes sentimens me vengera du temps & de mon cœur. Je ne veux être l'*Amour* que pour aimer avec toute l'ardeur que je fais inspirer.

Que les hommes sont heureux d'avoir leur part d'une volupté que je voudrois toute renfermer dans mon cœur ! je le mettrois aux pieds de celle que j'aime ; il seroit consumé, il ne pourroit contenir tant de feu.

Hier, mon plaisir étoit de rendre mes chaînes pesantes ; les cris & le désespoir des amans me payoient de ma tyrannie. Je commence un nouveau règne aujourd'hui ; la tendre union de deux cœurs, leurs sentimens réciproques, seront le prix de ma douceur. Les hommes connoîtront la félicité ; ils devront leur bonheur à *Psyché*, ils lui élèveront des autels, & je serai adoré.

L'*Amour* se leva après ces mots ; il
grava

grava le nom de *Psyché* sur un myrthe qui me cachoit. Il m'aperçut, je tremblai, il me rassura : je fais que tu aimes, me dit-il, & que tu as le bonheur d'être aimé ; tu ne pouvois pas mieux placer ton cœur & ta tendresse. J'ai vu naître ton penchant avec plaisir, je serai attentif à ton bonheur. Tu viens d'être le témoin des sermens que j'ai faits en faveur des hommes, tu seras le premier à te ressentir de mes bienfaits. J'en jure par mon cœur & par *Psyché*, si toi ni ton amante n'aurez rien à craindre du temps & de l'inconstance ; vous aurez tous les jours des plaisirs nouveaux, des ravissemens succéderont à d'autres ravissemens, & vous passerez votre vie dans cette volupté pure que je n'accorde qu'à ceux qui en sont dignes.

J'offris mes sentimens à l'*Amour* : il vit mon cœur ; il étoit plein de reconnoissance pour lui, d'amour & de tendresse pour vous.

Par M. F. P,



LE mot de la première énigme du second volume du *Mercur*e du mois d'avril est un *dé* à coudre. Celui de la seconde est *marteau*. Celui du premier logogryphe est l'*alphabet*. Et celui du second est le *passé-dix*. C'est un jeu de dez.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8. Lettres.
p a s s e d i x.

Addition. 3, 7, 8 font six en lettres a s s i x semblées.

Soustraction. Des 8 lettres, composant le mot, ôtez les 5 premières, reste écrit dix en lettres.

Multipliez 4, 7, 8 par 2, vient douze, f i x considérant la valeur du mot six.

Divisez 4, 7, 8 par trois lettres, reste f i x zéro, considérant le nombre des lettres.

Règle de trois. 3, 7, 8, f i x considérés comme trois lettres font à 8 lettres du mot,

Comme 6, 7, 8 considérés comme trois d i x lettres font à 8 lettres du mot.

É N I G M E.

NUDUS erat , per quem pretiosâ veste superbis.
A quo lata fuit copia , pauper erat.
In tumulto vixit , fuit ipso in carcere liber.
Pro pretio , calum nunc redivivus habet.
Ergo Deus , Deus est , inquis ; sed turpiter erras ;
Nec magis à cæli vertice distat humus.

ROUX DU CLOS.

Traduction.

JE t'habille , lecteur , & je suis nud moi-même.
 Pour t'enrichir je souffre un indigence extrême.
 Quel amour ! quelle charité !
 Dans le tombeau je suis en vie ;
 Dans la prison en liberté ;
 Et , quand ma carrière est fournie ,
 Je monte au ciel ressuscité.
 Garde-toi cependant de penser au Messie :
 Car rien n'approche moins de la divinité.

Par le même.



ÉPITAPHE-ÉNIGMATIQUE.

ECCE virum , lector , furto qui furta redemit :

Hac tandem arte bonus , quâ malus ante fuit.

Terrenas furatus opes , dum vixerat , ipsas

Cœli divitias , emoriendo , rapit.

Par le même;

Traduction.

UN vol a fait mon crime , un vol a fait ma gloire ;

Voler la terre en mon vivant ,

Et ravir le Ciel en mourant ,

C'est toute mon histoire.

Par le même,



 L O G O G R Y P H E.

SERVANT le désespoir, ou punissant le crime ;
 Quelquefois je donne la mort ;
 Et souvent, pour la fuir, je seconde l'effort
 D'une involontaire victime.

Je suis femelle, & fut faite en tournant :

Lecteur, à ce trait si frappant ;

Tu ne dois plus me méconnoître.

Prononce... qui l'arrête?... ah ! j'entens... de
 mon être,

Tu voudrois voir tous les replis secrets.

Sur cinq pieds je suis soutenue ;

Supprime mon milieu, je présente à ta vue

La boussole de ceux qui suivent le palais ;

En moi l'on trouve encore un instrument de chasse ;

L'écueil de la sagesse, & celui d'un vaisseau ;

Le genre dans lequel se distingua *Roussseau*,

En marchant sur les pas d'*Horace*.

J'aime les *Cordeliers* ; l'on me trouve chez eux.

Tu ris... eh ! de mon sexe il en est beaucoup
 d'autres,

Qui, comme moi, les trouvent bons apôtres.

Je t'ai tout dit, lecteur, devines, si tu peux.

Par M. CLOZ, d'Estampes.

C ii j

A U T R E.

VERS dans le vieux françois , dervis dans le
nouveau ,

Souvent on me divise en deux parts inégales :

L'une , des beaux-espirts long-temps sur le bureau ,

A la fin appella des sentences fatales :

L'autre , simple pronom , par un heureux destin ,

Passa dans le françois sous son habit latin.

Si ce n'est pas assez , lecteur , pour me connoître ,

Voici d'autres façons d'analyser mon être.

Quand on m'ôte le chef , je deviens l'instrument

Dont se sert la prudence ainsi que la furie :

Quand on m'ôte le cœur , le chef également ,

Je conserve toujours le principe de vie.

Le P. BRUN G. C. à Arles.





lan



s



uit,



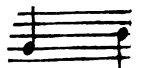
ses



Par

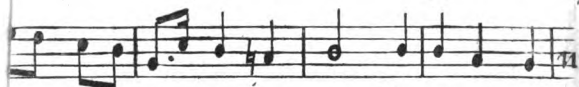


e Lé

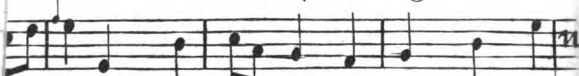


as, Nor

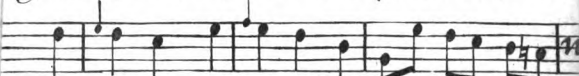
f



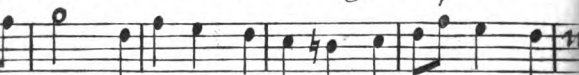
re, Mais tu n'aimes pas, Bergère Le'



'enflame, Mais tu n'aimes pas, Non, non,



Mais vaine Hautaine, Tu fuis qui te



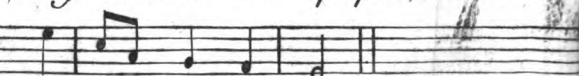
loix, Paroles Fri-voles Tu n'aimes que



oles Fri-voles, Paroles Fri-voles Tu



gère je crains tes ap-pas; Ton



r, non tu n'aimes pas.

C H A N S O N

*Nouvellement remise en musique par M.
ALBANESE.*

BERGÈRE,

Légère ,
Je crains tes appas.
Ton âme ,
S'enflâme ,
Mais tu n'aimes pas.

Ta mine ,
Mutine ,
Prévient , & séduit.
Mais vaine ,
Hautaine ,
Tu fais qui te suit.
Bergère , &c.

Tu vantes ,
Tu chantes
L'amour & sa loi. . . .
Paroles ,
Frivoles ;
Tu n'aimes que toi.
Bergère , &c.

Les paroles sont de M. D. L. P.

C IV

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

OPUSCULES Mathématiques, ou Mémoires sur différens sujets de géométrie, de Méchanique, d'Optique, d'Astronomie, &c ; par M. D'ALEMBERT, de l'Académie Françoisé, des Académies Royales des Sciences de France, de Prusse, d'Angleterre & de Russie, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Suède, de l'Institut de Bologne, & de la Société Royale des Sciences de Turin ; tome quatrième ; chez BRIASSON, Libraire, rue Saint-Jacques, à la science.

Nous ne pouvons donner une idée plus exacte de cet ouvrage qu'en transcrivant ici la plus grande partie de l'avertissement qu'on lit à la tête.

Ce quatrième volume d'*Opuscules* & le cinquième qui doit le suivre immédiate-

ment, & qui est déjà sous presse, sont destinés à remplir l'engagement que j'ai contracté avec le public dans l'avertissement qui est à la tête du troisième volume. J'ai annoncé, dans cet avertissement, plusieurs mémoires sur différens sujets, qui, dès-lors, étoient pour la plupart en état de paroître. Ce sont ces mémoires qui composeront la plus grande partie de ces deux nouveaux volumes.

Dans le second mémoire du tome premier de mes *Opuscules*, qui a paru en 1761, j'avois donné les formules nécessaires pour déterminer les axes naturels de rotation d'un corps de figure quelconque, c'est-à-dire, les axes autour desquels il peut tourner en conservant un mouvement uniforme. Le premier mémoire de ce volume-ci, composé en grande partie dès l'année 1762, est destiné à faire voir en détail comment on déduit de ces formules, par un calcul très-facile, la position des axes; d'où il est aisé de voir que ma solution de ce problème est absolument indépendante de celles qui l'ont précédé, puisqu'elle n'est qu'un développement très-simple de formules publiées il y a plus de six ans. On trouvera d'ailleurs, dans ce premier mémoire, plusieurs remarques relatives aux axes de rotation,

58 MERCURE DE FRANCE.

& qui, ce me semble, n'avoient point encore été faites. . . . J'ai vu depuis peu, par la préface de l'ouvrage de M. Euler le père, qui a pour titre : *Theoria motûs corporum*, &c. imprimé à Rostoch en 1765, que la première solution de ce problème est dûe à M. le Professeur Segner. Quoi qu'il en soit, on convient, dans la préface de ce savant Traité, que dans mes *Recherches sur la précession des équinoxes*, imprimées en 1749, on trouve tous les principes nécessaires pour déterminer en général les loix du mouvement d'un corps de figure quelconque ; & je crois qu'en conséquence de cet aveu, on auroit pu me rendre, sur ce dernier problème, la même justice qu'on veut bien me rendre dans cette préface sur le problème de la précession des équinoxes, dont on avoue que je ne partage la solution avec personne.

Il en de même, pour le dire en passant, de mon principe de dynamique, donné à l'Académie dès 1742 ; principe dont un grand nombre de Mathématiciens ont depuis fait tant d'usage, & que d'autres ont tâché, mais en vain, de s'approprier en le défigurant. On peut voir sur ce sujet une lettre imprimée dans le *Mercur* de Mai 1765, & dans le *Journal*

Encyclopédique du 15 mai de la même année, & qui est demeurée sans réplique.

Dans le second mémoire de ce volume, mémoire qui est de la même date que le premier, je fais voir comment on peut parvenir, par le moyen des formules du tome premier des opuscules, à déterminer les loix générales de la rotation d'un corps animé par des forces quelconques. J'en déduis aisément les loix que ces forces doivent avoir, & la figure dont le corps doit être, pour que les équations soient intégrales ; & je donne entr'autres une méthode facile pour trouver le mouvement d'un corps de figure quelconque, qui n'est animé par aucune force accélératrice ; problème que le célèbre M. *Euler* n'a résolu que par une analyse très-compiquée. Ma méthode est fondée sur une idée très-simple, dont j'ai fait part, avant l'impression, à quelques habiles Mathématiciens.

Le troisième mémoire contient des extraits de lettres sur différens sujets. On verra dans ces lettres quelques paradoxes géométriques dignes de l'attention des Mathématiciens ; des doutes que je crois assez bien fondés sur la démonstration donnée par M. *Newton*, de l'impossibilité de la quadrature indéfinie du cercle ; & sur-tout de nouvelles réflexions sur la

théorie des probabilités, tendantes à confirmer celles que j'ai déjà proposées dans mon dixième mémoire (tome II des Opuscules) & dans le cinquième volume de mes *Mélanges de Philosophie*. Ces réflexions sont suivie d'un examen des calculs de M. *Daniel Bernoulli* relatifs à l'inoculation ; je fais voir, dans les résultats de ces calculs, des contradictions dont ce grand Géomètre fera peut-être étonné lui-même ; car, dans la réponse qu'il a essayé de faire à quelques-unes de mes premières objections (Mém. de l'Acad. de 1760), il m'exhorte, avec une grande supériorité, à me mettre au fait des matières que je traite ; peut-être mes nouvelles remarques lui prouveront-elles que j'ai profité de ses avis. Je ne suis point surpris que ceux qui ont essayé de calculer les avantages de l'inoculation, peu exercés à l'analyse, se soient mépris sur le véritable point de vue de la question ; mais je le suis, qu'un homme, tel que M. *Daniel Bernoulli*, soit tombé dans la même méprise, & encore plus qu'il y persiste.

Le quatrième mémoire est un supplément au troisième volume des Opuscules, qui avoit pour objet la construction des lunettes achromatiques. Ce mémoire est l'extrait de mes nouvelles recherches sur

ce sujet , imprimées dans les Mémoires de l'Académie de 1764 & 1765. On y trouvera les dimensions de quelques excellentes lentilles , & plusieurs autres remarques curieuses pour la perfection de cette branche importante de l'optique.

Dans le cinquième mémoire & ses supplémens , composés en partie dès 1762 , en partie depuis , on trouvera de nouvelles réflexions sur la théorie des cordes vibrantes ; j'ai tâché d'y prouver , contre de très-grands Géomètres , que la solution que j'ai donnée de ce problème , ne s'étend qu'aux cas que j'ai indiqués , mais qu'elle s'étend absolument à tous ces cas. Il me semble que *M. Euler* l'a trop étendue , & que *M. Bernoulli* l'a trop restreinte. L'illustre *M. de la Grange* , qui a traité ce problème par une très-savante analyse , & qui pensoit d'abord comme *M. Euler* , paroît ensuite être revenu au sentiment de *M. Bernoulli* ; je desirerois fort que ce profond Mathématicien , qui ne m'a jamais combattu qu'avec les plus grands égards , & qui joint à des talens supérieurs une modestie égale à son mérite , pût approuver les raisons nouvelles qui m'ont déterminé à persister dans mon premier avis.

Ce sixième mémoire renferme plusieurs recherches intéressantes de calcul intégral ;

62 MERCURE DE FRANCE.

entr'autres la manière de trouver l'intégral de certaines fonctions par des conditions données de leurs différentielles, la manière de trouver, dans les cas possibles, le facteur qui doit multiplier une équation différentielle pour la rendre intégrale, & la démonstration qu'il existe toujours un tel facteur; démonstration que personne, ce me semble, n'avoit encore donnée; enfin la généralisation de plusieurs problèmes résolus par M. *Euler* dans les Mémoires de Pétersbourg; l'intégration de quelques équations différentielles du second ordre & des ordres plus élevés, & la réduction de quelques différentielles aux arcs de sections coniques.

Le septième mémoire est encore destiné à de nouvelles réflexions sur le calcul des probabilités occasionnées par les lettres que quelques savans Mathématiciens m'ont écrites sur ce sujet. J'ose me flatter que les Géomètres ne trouveront pas ces nouvelles idées indignes de leur attention. Elles sont suivies d'un nouvel examen des calculs de M. *Bernoulli* sur l'inoculation; examen qui contient, ce me semble, des recherches analytiques assez intéressantes.

Dans le huitième mémoire, qui renferme plusieurs écrits sur différens sujets, on pourra remarquer principalement une

démonstration analytique singulière du principe de la force d'inertie, & un examen de la méthode dont quelques Astronomes se sont servis pour trouver la hauteur méridienne & le moment des solstices.

Enfin , le dernier mémoire a pour objet des réflexions importantes sur le problème des trois corps , principalement sur la théorie de la lune, & sur les degrés de perfection qui manquent à cette théorie. J'ai tâché d'y indiquer ce qui reste encore à faire sur ce sujet, de proposer quelques vues pour y parvenir, & de faire appercevoir les méprises où il me semble que d'habiles Géomètres sont tombés en résolvant ce problème. Ces différens objets, que je ne fais ici qu'effleurer, seront traités plus à fond dans le cinquième volume, qui suivra de près celui-ci.



DICIONNAIRE portatif de l'Ingénieur & de l'Artilleur, contenant l'explication des termes de mathématique, d'arithmétique, d'algèbre, d'analyse, des nouveaux calculs, de géométrie, de mécanique, d'hydraulique, de physique, de cosmographie, de navigation, d'architecture navale, d'architecture civile, de coupe de pierres, de maçonnerie, de charpenterie, de menuiserie, de jardinage, d'architecture hydraulique, d'architecture militaire ou fortification, de la guerre des sièges, d'artillerie, des mines, de tactique ou art militaire, &c. On y a joint une analyse exacte de ces sciences & arts, un précis historique des principales découvertes qui y ont été faites, & une exposition abrégée des meilleurs ouvrages qui ont paru sur chacune de ces matières ; par CHARLES-ANTOINE JOMBERT : volume in⁸°, grand format, de 740 pages, petit caractère. A Paris, chez l'Auteur, Libraire du génie & de l'artillerie, rue Dauphine, à l'image Notre-Dame ; 1768 : prix relié 9 livres.

PREMIER EXTRAIT.

ON peut juger de l'utilité de ce Dictionnaire, & du grand nombre de per-

sonnes auxquelles il convient, par la multiplicité des matières énoncées dans le titre. Les fonctions d'un Ingénieur sont si étendues & si variées qu'elles exigent des connoissances sans nombre, & qu'un Dictionnaire tel que celui-ci, qui les renferme toutes, peut en quelque sorte prendre le titre de *Dictionnaire universel*. Il sera facile de s'en convaincre par la lecture de l'article *ingénieur*, extrait de cet ouvrage, qu'on va rapporter dans cette annonce. Outre les Ingénieurs, les Officiers d'artillerie, & les autres militaires pour lesquels ce Dictionnaire est particulièrement composé, il n'est pas moins nécessaire aux Architectes, Maçons, Entrepreneurs de bâtimens, Géomètres, Arpenteurs, Machinistes, &c, en un mot, à tous ceux dont la profession exige du moins une notion générale des sciences & des arts expliqués dans ce livre; connoissances dont la plupart doivent entrer dans l'éducation d'une personne bien née, sur-tout dans un siècle aussi philosophe & aussi éclairé que celui où nous vivons.

L'abondance des ouvrages de littérature dont nous avons à rendre compte dans ce volume nous obligeant de diviser en plusieurs extraits l'annonce de ce *Dictionnaire de l'Ingénieur*, nous donnerons dans ce-

lui-ci les articles **INGÉNIEUR & ARCHITECTE**, tirés de ce même Dictionnaire.

INGÉNIEUR. C'est, dans l'état militaire, un officier chargé de la fortification, de l'attaque & de la défense des places, de la construction des ouvrages qui se font dans une ville de guerre, des différens travaux nécessaires pour fortifier les camps & les postes dans la guerre de campagne, &c. L'emploi d'Ingénieur renferme tant d'objets & suppose tant de connoissances diverses, qu'il est presque impossible qu'un seul homme les possède toutes dans un degré éminent. Il n'y a pas de profession qui exige tant d'études, tant de talens, de capacité & de génie. *M. de Clairac* divise les sciences fondamentales d'un Ingénieur en connoissances spéculatives & en connoissances pratiques. Les sciences spéculatives, ou de théorie, qui constituent l'Ingénieur sont l'arithmétique, la géométrie élémentaire, l'algèbre, la géométrie pratique, les méchaniques & l'hydraulique. C'est sur ces connoissances de théorie que l'on examine les jeunes gens qui se présentent pour entrer dans le corps royal du *Génie*. Les connoissances de pratique sont la fortification, la construction des travaux, l'attaque des places, la défense des places & la guerre de campagne. *M.*

Le Blond pense avec raison qu'un Ingénieur doit avoir quelque pratique du dessin, que la physique lui est nécessaire en bien des occasions, & qu'il lui seroit très-utile d'avoir des connoissances générales & particulières de l'architecture civile. M. Frézier est du même sentiment, & voudroit de plus qu'il fût instruit de la coupe des pierres. Enfin M. Maigret desireroit encore dans un Ingénieur la connoissance de l'histoire, de la grammaire, de la rhétorique, & principalement celle des différentes manœuvres des troupes. Cette multiplicité de connoissances nécessaires pour former un bon Ingénieur nous oblige de les diviser en plusieurs classes, relativement à la variété de leurs emplois, savoir : l'Ingénieur de place, l'Ingénieur de place maritime, l'Ingénieur de la marine, l'Ingénieur de campagne, l'Ingénieur géographe, l'Ingénieur des ponts & chaussées, l'Ingénieur machiniste, l'Ingénieur pour les instrumens de mathématique, &c. dont on peut voir le détail à la suite de ce même article, dans le *Dictionnaire de l'Ingénieur*.

ARCHITECTE. On ne devoit donner ce nom qu'à un homme dont la capacité, l'expérience & la probité méritent la confiance des personnes qui veulent faire bâtir. Un bon Architecte doit posséder le

68 MERCURE DE FRANCE.

dessein, les mathématiques, la coupe des pierres, les belles-lettres & l'histoire. Il doit joindre à ces connoissances des dispositions naturelles, de l'intelligence, du goût, du feu & de l'invention. *Vitruve* exige encore dans un Architecte beaucoup de *désintéressement & de modestie* : il ajoute que « de son temps on se fioit davantage » à celui dans lequel on reconnoissoit de » la modestie qu'à ceux qui vouloient paroître fort capables ». *Vitruve de Perault*, livre VI, page 200. Le mot Architecte veut dire principal ouvrier.

Au reste, on ne doit pas confondre cet ouvrage avec la plupart des compilations dont on inonde le public depuis quelques années sous le titre de *Dictionnaires* ; c'est un ouvrage neuf, & le plus complet de tous ceux qui ont paru dans ce genre. Les principaux articles de ce Dictionnaire sont travaillés avec autant de soin que d'intelligence, en sorte qu'on y trouve non-seulement des définitions précises des termes qu'il s'agit d'expliquer, mais aussi une analyse raisonnée de chacune de ces sciences & arts, des recherches intéressantes sur leur origine ou sur les découvertes qui y ont été faites, des réflexions critiques sur leur orthographe & leur étymologie, quand on les a jugé nécessaire, &c.

Tant de connoissances différentes rassemblées dans les bornes étroites des articles de ce petit Dictionnaire , auroient lieu d'étonner dans le *Libraire-Artiste* qui en est l'Auteur , s'il ne s'étoit pas d'ailleurs rendu célèbre dans le monde littéraire par plusieurs autres ouvrages qu'il a déjà donné au public & qui sont autant de preuves de son assiduité au travail du cabinet , de sa grande capacité & de l'étendue de ses lumières dans les arts. On peut citer entr'autres l'*Architecture moderne* ou l'*Art de bien bâtir pour toutes sortes de personnes* , imprimé en 1764 , en deux volumes in-4^o : la *Bibliothèque portative d'Architecture élémentaire* , en quatre volumes in-8^o , grand papier : la *Méthode pour apprendre le dessin* , nouvelle édition (bien supérieure à l'ancienne) in-4^o , 1756 : les *Elemens de la Peinture pratique* , composés originai-
rement par M. de Piles , nouvelle édition augmentée du quadruple : les *Délices de Versailles* , in-folio : le *Répertoire des Artistes* , en deux volumes in-folio , &c.



*HISTOIRE de LOUIS DE BOURBON ,
second du nom , Prince DE CONDÉ ,
premier Prince du Sang , surnommé
LE GRAND ; ornée de plans de sièges &
de batailles : par M. DÉSORMEAUX ;
tomes troisième & quatrième. A Paris ,
chez DESAINT , rue du Foin Saint-
Jacques : in-12.*

ON se rappelle les événemens singuliers & intéressans qui terminent le second volume de cette histoire. On n'a point sans doute oublié que *Mazarin*, en horreur à la nation, est forcé de se sauver de la capitale ; qu'*Anne d'Autriche* est obligée de consentir à la liberté des Princes renfermés au Havre-de-Grace ; que *Mazarin* lui-même va leur ouvrir les portes de la prison ; que la fuite de ce Ministre dans les pays étrangers est la seule ressource qui lui reste ; qu'enfin *Condé* rentre triomphant dans Paris au milieu des transports & des acclamations de ce même peuple, qui, peu de temps auparavant, avoit applaudi à sa disgrâce.

Condé ne pouvoit trouver une occasion

plus favorable pour se venger de ses ennemis, & se tracer la route de la plus brillante fortune. Appuyé de tous les Ordres de l'Etat, il ne tenoit qu'à lui d'immoler à son ressentiment le vieux *Guitaut*, qui l'avoit arrêté, d'arracher le Roi d'entre les bras de la Reine, de confiner cette Princesse dans un couvent, de reculer les bornes de la minorité, & d'envahir la régence à laquelle il auroit associé le Duc d'Orléans. Ces révolutions auroient d'autant moins surpris, qu'on y étoit déjà préparé.

« Mais soit qu'ébloui du changement
» de sa fortune, *Condé* en voulût goûter
» les charmes, avant que de s'embarquer
» sur une mer célèbre par de grands nau-
» frages, ou plutôt que son âme, natu-
» rellement généreuse & magnanime, eût
» honte d'opprimer une femme, une Reine,
» la mère de son Roi, il n'osa ou dédai-
» gna tout ce qu'il pouvoit ». C'est donc injustement qu'on a peint *Condé* sortant de la prison, comme un lion furieux qui ne respiroit que la vengeance.

Bien loin d'être animé de pareils sentimens, il étoit dans le plus grand étonnement de se trouver à la tête de la *Fronde*, qu'il avoit toujours haïe, persécutée, combattue, & dont les véritables chefs

étoient le Coadjuteur & le Garde des Sceaux
Châteauneuf.

On a vu le portrait ressemblant que
M. Déformeaux a fait de *Gondi* ; on ne
fera pas fâché de voir celui de son collè-
gue : il n'est pas moins bien frappé que
le premier. « Une âme forte, vigoureuse,
» élevée, active, artificieuse, pleine de
» ressources ; une expérience consommée
» des affaires, des intérêts des Princes,
» de la législation & de la constitution
» du Royaume ; une ambition démesurée
» qui ne connoissoit ni frein ni remords ;
» un penchant incroyable pour l'intrigue
» & pour la faction ; un goût éternel pour
» les femmes, dont il fut tour à tour
» l'idole, la victime & le jouet. Tels
» étoient les talens, les vertus, les défauts
» & les vices de *Charles de l'Aubespine*,
» Marquis de Châteauneuf, en même
» temps Ecclésiastique, Ministre, Magis-
» trat & Gouverneur de province ».

Ennemi juré de *Mazarin*, qui l'avoit
supplanté dans le ministère, il cherchoit
à son tour, tous les moyens de le perdre,
& de s'élever à sa place ; pour y mieux
réussir il voulut entraîner *Condé* dans ses
intérêts ; il n'y eut rien alors qu'il ne lui
offrît pour obtenir son appui. *Gondi*, dont
les vues étoient les mêmes que celles du
Garde

Garde des Sceaux ; *Mazarin*, qui du lieu de son exil, ne laissoit pas encore de dominer ; la Reine enfin ne le recherchoit pas avec moins d'empressement & même de soumission. Celle-ci envoya au Parlement une déclaration d'innocence en sa faveur, contenue dans les termes les plus glorieux, & qui y fut reçue & enregistrée avec beaucoup d'applaudissement.

« Tout concourut alors à la grandeur
 » du Prince ; c'étoit à qui de la Cour, du
 » Parlement, de la Fronde, de la noblesse
 » & du peuple lui donnoit plus de mar-
 » ques d'attachement, d'estime & de
 » vénération. Mais cet instant de gloire
 » & de prospérité s'évanouit bientôt ».

Celui dont chaque parti venoit d'implorer le secours, ne fut pas long-temps sans éprouver des trahisons, & sans craindre pour sa liberté. L'indignation des frondeurs, dont il s'étoit moqué ; celle de la Reine, qu'il avoit irritée en poursuivant *Mazarin* & ses créatures au Parlement, & qui, pour se venger, s'abaissoit à solliciter le secours de la Fronde ; l'inimitié de *Gondi*, dont il avoit méprisé les conseils, tout enfin lui faisoit envisager des dangers. Cependant il ne prenoit aucunes précautions pour s'en garantir ; au milieu de tant d'écueils, il se conduisit avec une fière

D

« assurance jusqu'à la nuit du 5 ou 6 juillet
 » 1651, qu'étant prêt de se mettre au lit,
 » il voit entrer dans sa chambre un Gentil-
 » homme, appelé *Ricouffe*, qui lui erie : *ah!*
 » *Monseigneur, sauvez vous ; votre hôtel est*
 » *investi*. En même temps entre un autre
 » Gentilhomme nommé *Vineuil*, qui lui
 » apprend que deux compagnies du régi-
 » ment des Gardes s'avançoient par la rue
 » des Boucheries, tandis que trois cents
 » hommes du même corps se saisissent des
 » avenues de l'hôtel. *Condé* s'habille,
 » monte à cheval à la hâte, & sort de
 » Paris par la porte Saint-Michel, accom-
 » pagné de deux Gentilshommes ». Le
 lendemain il se transporte à Saint-Maur,
 où il eut bientôt une cour aussi brillante
 que celle du Roi.

Ce fut pendant son séjour dans cette
 retraite, que la Cour donna contre *Condé*
 la déclaration la plus sanglante, en présence
 de tous les Ordres de l'Etat. Cette pièce,
 qui précipita la guerre civile, étoit en
 partie l'ouvrage de *Gondi* & de *Molé*.
 Dès le lendemain *Condé*, qui de Saint-
 Maur venoit tous les jours à Paris, de-
 manda au Parlement justice & réparation
 de tous les outrages qu'elle contenoit. Muni
 d'une déclaration de *Gaston*, qui le justi-
 fioit de toutes les accusations de la Cour,

& d'une autre plus forte encore , que lui-même avoit dressée , il se rendit au Palais , où il parla avec toute la fermeté & la confiance qu'inspire l'innocence ; se disculpa de toutes les imputations odieuses de ses ennemis , & attaqua *Gondi* sans le moindre ménagement. Celui-ci se défendit de même.

Cette séance du Parlement ne tarda pas à être suivie d'une autre , qui pensa être bien funeste. Peu s'en fallut que ce temple de la Justice , rempli de tous côtés de citoyens armés , en faveur de *Condé* ou de *Gondi* , ne devînt le théâtre du combat le plus sanglant.

Le tableau rapide de ces différentes scènes donne lieu à M. *Déformeaux* de s'arrêter un moment sur ce qui se passoit alors à Paris. « Pour avoir , dit cet Histo-
rien , quelque idée de l'horreur & de
l'épouvante qui régnoient dans la capi-
tale , il faut se rappeler que les Magis-
trats étoient armés sous leur robe , les
uns de pistolets , les autres de poignards ,
& presque tous d'une cuirasse. Les arti-
sans travailloient , dans leur boutique ,
un mousquet à côté d'eux. Les prêtres ,
les femmes , les enfans , les vieillards
remplissoient les églises de cris & de

D ij

» gémissemens : la frayeur , le désespoir
 » étoient peints sur tous les visages.

» La journée s'étoit écoulée à la vérité,
 » sans qu'il y eût de sang répandu ; mais
 » à chaque instant on appréhendoit d'en
 » voir couler. L'animosité étoit extrême
 » de part & d'autre ; & la Reine attisoit
 » le feu de la discorde.

» Dans ces circonstances, tout ce qu'il
 » y avoit de gens sages à Paris, vola au
 » Luxembourg pour implorer la médiation
 » du Duc d'Orléans. *Gaston* alla trouver la
 » Reine, & lui fit voir l'incendie prêt à s'é-
 » tendre du centre de la Cité sur tous les
 » quartiers de la ville, & peut-être même
 » sur le Palais Royal. *Anne d'Autriche* se
 » moqua de la frayeur de *Gaston* ; elle ne
 » fut pas plus émue des pleurs de toutes les
 » Dames de la Cour, dont les pères, les
 » maris, les enfans, les frères & les
 » amans étoient sur le point de s'égorger
 » les uns pour *Condé*, les autres pour
 » *Gondi*. Elles les vit à ses pieds sans être
 » touchée de leur douleur ».

On parvint cependant à arracher d'elle
 un ordre, qui faisoit défenses aux deux
 Chefs de paroître davantage au Palais,
 mais qui n'eut d'exécution que pour le
 Coadjuteur. Quelque temps après, pour

se conformer à un arrêté du Parlement, qui supprimoit la déclaration du Roi & celle de *Gaston*, & qui enjoignoit à la Reine de justifier *Condé* des imputations publiées contre lui ; elle donna en sa faveur une déclaration qu'elle ne fit enregistrer & publier que le jour de la majorité du Roi.

Le même jour *Condé*, qui se méfioit de la Régente, & craignoit qu'elle ne profitât de la cérémonie de la majorité pour le faire arrêter, quitta Paris pour se rendre à Prie, chez le Duc de *Longueville*. De-là il se retira à Chantilly. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il se livra plus que jamais à de tristes & pénibles combats entre la vertu & l'ambition, le devoir & la vengeance, l'espérance & la crainte. Pendant qu'il flottoit entre ces différens sentimens, un parti puissant l'appelloit à Naples, & lui offroit une couronne : il la refusa. Il aima mieux faire de nouveaux efforts pour se raccommoder avec la Cour ; mais ces efforts furent inutiles : il se vit obligé, malgré lui, de s'embarquer dans une guerre civile.

De Chantilly *Condé* se rendit à Bourges ; de Bourges il vola vers Bordeaux suivi du seul Duc de *la Rochefoucault*. Les habitans l'y reçurent avec toutes les marques

78 MERCURE DE FRANCE.

de la joie & de l'enthousiasme, & célébrèrent son arrivée par des fêtes ; mais tout cela n'étoit pas capable de le dédommager des peines qu'il avoit à former & à établir son parti. Nous regrettons dans ce moment d'être resserrés dans les bornes d'un extrait. Nous serions charmés de mettre ici, sous les yeux du lecteur, une infinité de détails curieux & accompagnés de réflexions très-vraies & très-philosophiques, sur les embarras & les inquiétudes que *Condé* eut à essuyer dans son entreprise.

En effet s'il eut le bonheur, à force d'activité, de se rendre maître, en quinze jours, de la Guienne, du Périgord, de l'Angoumois, de la Saintonge, & de tout le cours de la Charente, excepté de Cognac, dont un événement imprévu l'obligea de lever le siège ; avec quelle amertume ne dut-il pas se voir mal secondé par les siens, sans argent, sans artillerie, sans magasins, pressé par toutes les forces de la France, abandonné de *Bouillon* & de *Turenne*, sur lesquels il comptoit d'avantage ! quelle douleur ne dut pas lui causer la nouvelle du retour de *Maxarin* en France, la prise de la Rochelle, qu'il avoit toujours regardée comme le rempart le plus assuré de son parti, & la perte de

quelqu'un des provinces qu'il venoit de subjuguér ! à quels périls enfin ne se trouva-t-il pas exposé lorsque, pour arrêter les progrès & les ravages que l'armée royale faisoit sur les bords de la Loire, il ne fit aucune difficulté de quitter la Guienne, de traverser une grande partie de la France au milieu de ses ennemis, & de venir, déguisé en courrier, trouver l'armée des Princes, qui étoit campée vers Loris, à l'entrée de la forêt d'Orléans !

Condé n'eut pas plutôt joint cette armée, composée de quinze mille hommes, & non moins formidable que l'armée royale, qui montoit à douze ou treize mille, & dont *Turenne* avoit le commandement, qu'il se signala par différens exploits. Bientôt *Montargis* & *Châteaurenard* furent soumis à ses armes : peu s'en fallut qu'un avantage considérable, remporté près de *Bléneau*, sur le *Maréchal d'Hocquincourt*, ne le rendît tout-à-fait maître du Roi, de la Reine, de *Mazarin*, enfin de toute la Cour. Il jouissoit d'une victoire complète, si *Turenne* ne se fût hâté de voler au secours du *Maréchal*.

Ce fut sur ces entrefaites que, sollicité de venir à Paris, *Condé* prit le parti de s'y rendre. Il y arriva le 11 avril 1652, & fut reçu de la multitude avec joie. Le

D iv

10. MERCURE DE FRANCE.

lendemain de son entrée, il alla prendre séance au Parlement, où il parla avec force contre *Mazarin*, & reçut beaucoup d'applaudissemens.

Quelque généraux que furent alors les suffrages que *Condé* recueillit, ils ne le mirent point à couvert de contradictions & de désagréemens de toute espèce; mais l'amour de la paix, qu'il desiroit d'autant plus, qu'il n'avoit pris les armes que malgré lui, lui firent effuyer, avec une patience extraordinaire, les intrigues du Cardinal de *Retz*, les fourberies de *Mazarin*, la foi chancelante du Duc d'*Orléans*, & l'incertitude du Parlement. Le trait suivant sert bien à caractériser sa modération. Depuis quelque temps on publioit contre lui les brochures les plus satyriques. « Un
» jour qu'il étoit profondément occupé
» d'une de ces brochures, *Marigni* entra
» dans son cabinet sans qu'il s'en apperçût...
» Ce Gentilhomme prit la liberté d'inter-
» rompre le Prince : *il faut, Monseigneur,*
» lui dit-il, *que le livre que V. A. tient*
» *entre ses mains soit bien intéressant, puis-*
» *qu'il l'attache si fort. Oui, répondit*
» *Condé, il m'intéresse vivement; il me*
» *fait connoître mes fautes & mes défauts;*
» *dont mes amis n'osent me parler ».*

La suite dans le Mercure prochain.

*LES trois Nations , contes nationaux ;
avec cette épigraphe :*

Une morale nue apporte de l'ennui ;

Le conte fait passer le précepte avec lui.

*A Londres , & se trouvent à Paris ,
chez la veuve DUCHESNE , Libraire ,
rue Saint-Jacques , au temple du goût ;
2 vol. in-12.*

TROIS contes forment les deux parties de cet ouvrage , & peignent les mœurs de trois nations différentes , avec une exactitude prouvée par le témoignage des voyageurs , ainsi que l'auteur l'annonce dans sa préface.

Le premier de ces contes est intitulé *Théménide & Paléno*. Le fils d'un Sylphe est amoureux de la fille d'une Sylphide. Selon la mythologie des Indiens , ils ont tous deux une épreuve à subir par l'ordre de *Brama* , avant d'être réunis au nombre des esprits élémentaires. Celle de *Paléno* est de se faire aimer d'une jeune fille sans lui parler & sans en être vu.

L'auteur attribue aux âmes des enfans des Sylphes , la faculté de quitter leurs corps ,

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

la nuit seulement , à condition qu'elles le reprendront au jour naissant ; ce qu'elles ne peuvent toutes fois , si le corps se trouve endommagé par quelque blessure. « Si cela » arrivoit , elle seroit obligée de recommencer une carrière nouvelle , jusqu'à » ce que l'ordre de *Brama* soit accompli. » Il est inflexible sur cet article ; mais il » n'est point injuste : ce n'est que quand » l'âme est criminelle , que le corps peut » être blessé ».

Instruit de ce privilège , *Paléno* quitte son corps , parcourt l'univers , voit *Théménide*, en devient amoureux, & tente plusieurs moyens de s'en faire aimer sans contrevenir aux loix de son épreuve. Il sait que sa maîtresse aime la musique , il apporte un luth , & toujours invisible, il se plaît à accompagner sa voix. Il fait ensuite un tableau qui le représente jouant du luth ; il jouit du plaisir de voir adorer son image par sa maîtresse. Tout cela n'est que de l'amusement ; il veut de l'intérêt. Un autre tableau qui le représente encore , mais avec sa maîtresse & dans une situation tout-à-fait voluptueuse , le convainc de l'impression qu'il a faite sur son cœur.

Résolu de s'en assurer encore plus , & sur-tout d'en profiter , il trouve le moyen

de pénétrer dans l'appartement de *Théménide*, dans le dessein de s'en faire connoître au mépris des ordres de *Brama*; mais elle a comme lui une destinée à remplir.

Elle est fille d'une Sylphide & d'*Alménor*, roi cruel & jaloux. Il a enfermé sa fille dans une tour forte & gardée, en lui cachant jusqu'au nom d'un homme. Sa destinée est de percer le cœur de son amant aimé.

Paléno défobéissant à *Brama*, & qui ignore cette épreuve, se fait voir à *Théménide* dans l'instant qu'elle rentre dans son appartement. « Il fait un mouvement pour » voler à elle : il reste immobile, à peine » appuyé sur son lit, le regard fixe, en- » chaîné par la surprise & la crainte; ses » genoux chancelans touchent à peine à » terre; & sa main à demi posée est son » seul appui. Sa bouche s'ouvre pour parler; mais sa voix ne franchit pas ses » lèvres, & ne forme qu'un son étouffé » qui se perd. *Théménide* l'entend... & à » la clarté d'une foible lumière, elle n'ap- » perçoit qu'un objet inconnu, qui s'avance » vers elle; elle jette un cri d'effroi, veut » fuir, ne le peut, change de dessein, tire » son poignard, le plonge dans le sein de » *Paléno* qui veut la rassurer, se jette à

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

» ses pieds, tombe avec lui. Ses femmes
 » accourent, & vont avec de grands cris
 » avertir *Alménor* de ce qui s'est passé ».

L'âme de *Paléno* échappée de son corps, voit son amante évanouie; elle veut passer dans le corps de *Théménide* pour la ranimer; un soupir que pousse la belle, chasse avec violence les deux âmes de ce même corps.

L'âme de l'amant instruit celle de son amante de tout ce qu'elle ignoroit: « Non
 » ainsi que les mortels qui ne peuvent se
 » communiquer que l'un après l'autre & en
 » beaucoup de temps les idées qu'ils con-
 » çoivent ensemble & rapidement. L'in-
 » telligence des âmes entr'elles est plus in-
 » time & plus prompte. Les idées sont sen-
 » ties de l'une à l'autre, comme un miroir
 » qui reçoit & rend soudain l'objet dont
 » il est frappé ».

Il s'agit pour *Paléno* de rejoindre son corps. Sa blessure met obstacle à cette réunion. On conçoit leurs regrets, leurs gémissemens. Ils se font les adieux les plus tendres au milieu des sanglots & des larmes. Puis tout-à-coup le corps de *Théménide* tombe sans mouvement. L'âme de *Paléno* s'éloigne. Elle est bientôt rappelée par les cris de la Princesse. Elle la voit prodiguer à son corps des caresses dont elle

est jalouse. Elle veut encore y passer, seulement pour se trouver plus près de la bouche de *Théménide*. *Paléno* est surpris de sentir son corps ranimé & de se trouver dans les bras de son amante.

C'est l'effet d'une herbe qui guérit les plaies dont *Théménide* s'étoit rappelé la vertu, & qu'elle étoit allée chercher sans se donner le temps d'en avertir son *Paléno*.

Le Roi arrive & surprend les deux amans heureux, spectacle bien différent de celui qu'il attendoit. Rien n'égale sa fureur. Il fait dresser un bucher pour sa fille & son gendre; il y met le feu lui-même; leurs liens se consument & leurs corps s'épurent sans être brûlés. *Théménide* & *Paléno* s'embrassent. Le Roi furieux veut les séparer; il périt dans les flammes; & les deux amans ayant rempli leur épreuve, sont réunis au nombre des Salamandres.

On trouve dans ce conte autant d'intérêt que le peu de personnages & la nature du sujet en comportent. De la fraîcheur & des graces dans le style. Des comparaisons heureuses, comme celle-ci.

Paléno instruit du pouvoit qu'a son âme de quitter son corps, n'attend que la nuit pour en faire l'essai. « Déjà sur un simple » desir, son âme quitte son corps, sans que » ses propres forces diminuent; effrayée de

36 MERCURE DE FRANCE.

» l'étendue de son être, elle rentre avec
 » précipitation dans son enveloppe & s'y
 » trouve déjà plus resserrée. Telle que le
 » papillon qui ronge la prison qu'il s'est
 » lui-même bâtie, dès qu'il sent le besoin
 » d'en sortir. Étonné de sa force nouvelle,
 » à peine ose-t-il voltiger près de la terre
 » sur deux ailes qu'il ne connoissoit pas ;
 » d'un élan timide, il s'élève jusqu'à la
 » hauteur des fleurs qu'il caresse ; mais
 » bientôt il ose prendre un plus grand
 » essor, & d'un vol léger, il parcourt au
 » milieu de l'air, toute l'étendue de la
 » pleine. Telle l'âme de *Paléno* enhardie
 » par sa première tentative, voltige d'abord
 » près de son corps ; insensiblement elle
 » s'en éloigne, s'élève avec rapidité jus-
 » qu'au plus haut des airs, apperçoit au-
 » dessous d'elle la terre où elle rampoit,
 » & frémit de son éloignement ».

Paléno nageant ainsi dans le fluide, res-
 sembloit au nuage léger que le Zéphir y
 promène, qu'il dilate & resserre à son gré,
 sans que ses parties se séparent &c.

On voit dans cet ouvrage des descrip-
 tions agréables & brillantes, souvent or-
 nées des richesses de la poésie, de la sim-
 plicité dans l'action, & quelquefois de la
 naïveté dans les caractères.

La suite au Mercure prochain.

NOUVELLE traduction du poëme de **LU-
CRÈCE** , qui se vend chez **J. C. PANCK-
KOUCKE** , rue & à côté de la Comédie
Françoise ; deux vol. in-12.

Nous avons promis de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques morceaux de cette élégante traduction , faite par **M. Panckoucke** , Libraire. L'abondance des matières ne nous a pas permis de satisfaire plutôt à cet engagement. Nous commençons aujourd'hui par le premier volume.

« Aimable fille de *Jupiter* , digne objet
» de l'amour des hommes & des dieux ,
» ô *Vénus* ! c'est vous qui répandez le
» mouvement & la vie sur ce globe qu'é-
» clairent les astres brillans & mobiles du
» ciel ; c'est par vous que l'univers se
» peuple d'animaux de toute espèce. Sans
» vous la terre ne seroit qu'un triste désert ,
» une horrible solitude. Votre présence
» calme les vents , dissipe les orages , pro-
» duit les fleurs & la verdure. C'est vous
» qui ramenez les beaux jours , & qui ,
» par la douceur de vos regards , rendez
» le calme aux flots agités de la mer. A

88 MERCURE DE FRANCE.

» votre aspect la nature sourit & annonce
» le retour du printemps. L'aquilon furieux
» fait place à la douce haleine du zéphir.
» Les oiseaux amoureux célèbrent , au
» milieu des feuillages , votre retour par
» leurs tendres concerts ; les animaux
» quittent leurs retraites & se rendent ,
» en bondissant , dans de rians pâturages ;
» ils passent à la nage les fleuves rapides :
» enfin on ne voit sur la terre aucun
» animal qui ne se livre au doux penchant
» que l'amour lui inspire. C'est par votre
» puissance , que le monde se conserve , se
» renouvelle ; & c'est parce qu'il n'est rien
» sur la terre , dans les mers & dans le
» ciel qui ne brûle des feux de votre amour.
» Mais puisque seule vous animez la nature
» entière , puisque vous gouvernez l'uni-
» vers en souveraine , que rien ne s'em-
» bellit sans vous : daignez , puissante
» Déesse , présider à mes chants ; daignez
» favoriser cet ouvrage , dans lequel j'essaie
» d'exposer au célèbre *Memnius* les opé-
» rations les plus cachées de la nature ,
» & ses mystères les plus profonds. Dai-
» gnez répandre sur mes écrits , vos graces
» bienfaisantes , & que le dieu *Mars* ,
» captif sous vos loix , ne se fasse plus
» entendre , ni sur la terre ni sur la mer.
» On a vu souvent ce dieu terrible , blessé

» des traits de l'amour, déposer sa fierté
» dans vos bras ; c'est dans ces momens
» où ses regards avides ne peuvent assez
» contempler votre beauté, où son âme
» est entièrement confondue dans la vôtre ;
» c'est dans ces momens, dis-je, que vous
» pouvez l'engager, par la douceur de vos
» caresses, à rendre aux nations la paix
» qu'elles desiront avec tant d'ardeur. Ce
» n'est que dans la solitude ou dans une
» société tranquille, qu'on peut se livrer
» avec ardeur à l'étude de la philosophie.
» Et vous, mon cher *Memnius*, si la patrie
» n'a plus besoin du secours de votre bras,
» prêtez une oreille attentive à mes dis-
» cours ; & ne refusez pas le présent que
» je vous offre avant de le connoître. Mon
» dessein est de vous entretenir du mou-
» vement éternel de la matière, de la
» nature des dieux, des premiers principes
» de toutes les choses, & de vous expli-
» quer l'origine, la production, le déve-
» loppement & la dissolution de tous les
» êtres.

» Je donnerai indistinctement le nom
» d'éléments, de matière première, de mo-
» lécules, aux petites parties de la matière,
» dont la substance de chaque corps est
» composée ; &, pour rendre raison des
» phénomènes de la nature, je n'emprun-

90 MERCURE DE FRANCE.

» terai point l'entremise des dieux. Par
» leur essence ils doivent nécessairement
» vivre dans une paix éternelle & pro-
» fonde ; exempts de douleur , de soucis
» & de peines , ils sont heureux de leur
» propre existence : n'ayant nul besoin ,
» ils ne daignent pas s'occuper du soin de
» ce monde ; & nos vertus , ainsi que nos
» vices , ne sauroient ni les flatter , ni les
» irriter.

» Depuis long-temps la nature humaine
» gémissoit sous le joug d'une religion
» dure & sévère , qui ne présentait les
» dieux aux mortels , que sous un aspect
» menaçant. Un homme d'Athènes osa
» le premier s'élever contre elle & s'op-
» poser à sa puissance. La crainte des dieux
» & de leur foudre menaçante n'abattit
» point son courage ; excité par la diffi-
» culté du projet , il n'en fut que plus
» ardent à le suivre. Son esprit élevé em-
» brassa la nature entière ; & pénétrant
» jusqu'aux limites de l'univers , il par-
» vint de cette manière à connoître l'ori-
» gine , la puissance , l'action & la fin de
» toutes les choses ; & il acquit , en dé-
» truisant la superstition , une gloire im-
» mortelle.

» Ne croyez pas que les choses dont
» je traite , soient impies & criminelles ;

» au contraire, on vit souvent, dans les
» temps de superstition, la religion com-
» mander le crime & le favoriser. N'est-ce
» pas elle qui autrefois, au camp des
» Grecs, porta les chefs de l'armée à
» répandre le sang d'une jeune princesse
» sur l'autel de *Diane*? Ne vit-on pas la
» fille du plus grand des rois, parée de
» bandelettes sacrées, accompagnée de son
» père, qui craignoit de lever ses regards
» sur elle, entourée de prêtres inhumains,
» qui cachoient le couteau du sacrifice,
» & de toute l'armée qui fendoit en lar-
» mes; ne vit-on pas, dis-je, cette jeune
» princesse implorer inutilement la pitié
» de l'auteur de ses jours? Sa jeunesse, sa
» beauté, ses larmes, le nom qu'elle por-
» toit, ne purent lui faire trouver grace.
» Arrachée inhumainement des mains de
» ses femmes, elle fut conduite toute
» tremblante à l'autel, non pour jouir,
» après le sacrifice, des douceurs de l'hy-
» menée, mais pour y être offerte en vic-
» time, & pour obtenir des dieux, au prix
» de tout son sang, des vents favorables
» pour le départ de l'armée: tant la reli-
» gion a de puissance sur le cœur des mor-
» tels, même pour faire le mal »!

*Nous donnerons dans les Mercures sui-
vans, d'autres morceaux de cette élégante
traduction.*

SUITE de Tout un Peu, ou les Amusemens de la campagne : tome second ; par l'Auteur des Mémoires du Marquis DE SALANGES. Chez LEJAY, Libraire, quai de Gèvres, au grand Corneille.

LE succès de cet ouvrage que nous avons annoncé dans le Mercure dernier, répond à l'opinion que nous en avions conçue ; & la seconde édition du premier volume qui vient de paroître, constate assez l'accueil favorable qu'il reçoit du public.

MONDOR ou LE BONHEUR.

Possédant une fortune immense, *Mondor* n'étoit point heureux ; parce que les richesses ne font rien au bonheur. « son » âme étoit assoupie dans une létargique » opulence, qui tenoit ses sens engourdis ; » & son cœur enveloppé de ses richesses, » n'avoit jamais senti, ni la pointe du » desir, ni l'élan de la joie, ni la douceur » du sentiment ; il n'avoit jamais palpité » à l'approche du plaisir ; jamais la volupté ne l'avoit absorbé dans une yvresse

» délicateuse ; jamais l'attendrissement n'a-
» voit humecté ses paupières ; jamais le
» sourire n'avoit erré sur ses lèvres ; ja-
» mais ses joues ne s'étoient colorées des
» rayons animés du desir. Semblable à
» ces statues placées sur des autels , il étoit
» environné de richesses sans en faire usar-
» ge ; ce n'étoit pas qu'il les enfouît , il
» en auroit au moins connu la valeur en
» les entassant ; au contraire , il les répan-
» doit avec profusion ; mais il dépensoit
» sans goût , donnoit sans choix , & pro-
» diguoit sans plaisir ».

Il crut trouver dans la retraite , dans la paisible jouissance de soi-même , le bonheur qui l'avoit fui dans le monde ; mais il n'éprouva que le dégoût & l'ennui. Ses terres , qu'il cultiva , ne produisoient rien , parce qu'il n'employa que les moyens ridicules que l'on trouve dans les livres , & qu'il rejeta les conseils des laboureurs. La lecture fut aussi stérile pour son esprit ; la chasse fatigua son corps énérvé par la mollesse ; & le goût des bâtimens commença ce que le jeu , les danseuses , les amis & les créanciers achevèrent ; c'est-à-dire , à le réduire à la mendicité , sans les bontés d'une femme estimable & généreuse , qu'il avoit paru dédaigner dans son opulence , & qui l'accueillit dans sa misère. Le don

94 MERCURE DE FRANCE.

de sa main & sa fortune , quoique médiocre, firent éprouver à *Mondor*, épuré dans le creuset du malheur , que la félicité se trouve moins dans le faste & les richesses, que dans la jouissance d'une vie douce & paisible, & la possession d'une femme tendre & vertueuse.

JOSEPH OU LA PROBITÉ.

Ce conte n'offre pas une morale moins utile que le précédent ; mais il la présente avec plus de gaieté.

L'honnête *Joseph* ne peut donner de grandes lumières sur sa naissance , dont il n'a jamais su autre chose, sinon qu'il étoit le neveu d'un frère d'un bon Curé qui avoit pris soin de sa jeunesse, & plus songé à former son cœur à la vertu que son esprit aux sciences.

« J'ai toujours pensé , lui dit-il , que
» les sciences donnent aux hommes plus
» d'orgueil que de vertus ; elles remplissent
» la tête de fumée & vident le cœur de
» sentimens : c'est pourquoi je me suis
» toujours plus attaché à bien vivre , qu'à
» beaucoup apprendre ; j'ai mis mon ambition dans mes devoirs , mon honneur dans ma probité , & mon bonheur dans
» ma conscience ; j'ai trouvé que ce té-

» meignage intérieur valoit bien l'opinion
» publique. Je tâcherai donc, jusqu'à la fin
» de mes jours , de glisser inconnu entre
» la louange & le reproche.

» Sur-tout , mon enfant , ajoutoit-il
» avec plus d'importance , sur-tout , que
» la fraude n'entre point dans ton cœur ,
» & que le mensonge ne sorte jamais de
» ta bouche ; vérité & probité , c'est la
» devise d'un honnête homme : avec ces
» deux vertus , on ne sauroit manquer ».

C'étoit communément le soir , & en buvant le vin de la dixme , que le bon Curé moralisoit le jeune *Joseph*. Un jour qu'ils avoient bien moralisé & bien bu , le bon Curé ne pouvoit aller trouver son lit ; car , observe , l'ingénu *Joseph* , plus il moralisoit & plus il étoit pésant ; il étoit donc si lourd , qu'il fut contraint de le laisser sur le plancher d'où il ne se releva jamais , à son grand chagrin & à celui de la Dame *Nicolle* , qui servoit de gouvernante au Curé , & qui avoit toujours servi de mère à *Joseph*. Elle lui fait une petite pacotille & l'envoie à Paris tenter fortune. La relation du voyage est très-plaisante. Le premier emploi de *Joseph* fut d'être Secrétaire des réflexions d'une femme érudite , qui tenoit table ouverte pour les beaux esprits , & laissoit mourir de faim

96 MERCURE DE FRANCE.

ses parens malheureux. *Joseph*, à qui le bon Curé avoit toujours recommandé de dire la vérité, hasarda de la présenter à sa maîtresse, qui lui donna son congé pour prix de ses remontrances. Un bel esprit, commensal de cette Dame, prit *Joseph* à son service, & lui donna la commission qu'avoit *Gilblas* chez l'Archevêque de Toledé. Celui-ci l'exerça de même, & reçut pareille récompense ; après avoir dit son sentiment sur une tragédie, dont l'auteur donne une scène qui mérite d'être rapportée ; les acteurs sont ;

TAMPON, *Roi des Tapoins,*
BEDAINE, *Général des Armées.*
BARBUE, *Princesse du sang royal,*
LAMENTINE, *amante de BEDAINE.*
PLAT-MINE, *confident.*

Les personnages muets sont cinquante pièces de canon, deux cents gardes à pied, cent gardes à cheval, & douze vaisseaux de guerre. Le théâtre représente un désert.

La scène est en Afrique ; &, pour la régularité du costume, tous les acteurs doivent être habillés de noir.

SCENE PREMIERE.

PLAT-MINE.

EN ce jour glorieux quelle douleur soudaine
 Couvre l'auguste-front de l'illustre *Bedaïne* !
 Qui

Qui peut ternir l'éclat de vos brillans exploits ?
 Les Margageats soumis fléchissent sous vos loix ;
 Et les Topinamboux , par leur propre retraite ,
 Dans le fond des forêts vont cacher leur défaite ;
 En vous le Gingiro reconnoît un vainqueur ;
 Et le Roi des Tapons vous accorde sa sœur.

B E D A I N E.

Que me dis-tu ?

P L A T - M I N E.

Seigneur , la Princesse *Barbue* ;
 Elle est borgne , boiteuse & même un peu bossue ;
 Mais les brillans honneurs d'un hymen glorieux ,
 Sur ces légers défauts , doivent fermer vos yeux.

B E D A I N E.

Je fais que mes pareils , victimes des usages ;
 Pour de grands intérêts font de sots mariages ;
 Mais quand le cœur s'est pris de belle passion ,
 Il est sourd aux conseils de toute ambition.

P L A T - M I N E.

Quoi ! le vôtre insensible est-il devenu tendre ?

B E D A I N E.

Ce que tu ne fais pas je m'en vais te l'apprendre ;
 Le temps passé n'est plus ; donc il faut l'oublier

E

98 MERCURE DE FRANCE,

Par des récits pompeux , pour ne pas t'ennuyer
 Comme font les héros , je passerai l'histoire ,
 Du siège de Grenade , où j'acquis quelque gloire ;
 J'y fus esclave , ami , lorsque j'y fus vainqueur ;
 J'y gagnai des lauriers, mais j'y perdis mon cœur ;
 Une beauté s'offrit à panser mes blessures ;
 Car j'avois aux talons gagné les engelures.
 Ses soins plus empressés , plus tendres chaque jour,
 Dans mon cœur attendri firent naître l'amour ;
 Je lui rendis bientôt tendresse pour tendresse :
 Elle étoit mon esclave ; elle fut ma maîtresse.
 Couronné par la gloire ainsi que par l'amour ,
 Vers ces paisibles lieux je hâtai mon retour.
 Nous mîmes à la voile ; & le vent favorable
 Sembloit nous annoncer un trajet agréable ;
 Mais la tempête , ami , nous attendoit au port,
 Pour la première fois j'appréhendai la mort.
 Eh ! qui ne l'auroit crain , en voyant ses alarmes,
 Ses craintes , ses soupirs , son désespoir , ses larmes !
 Quand je tremblois pour elle , elle tremblait pour
 moi ;

Et tous les deux tremblans nous tremblions
 d'effroi :

Quel terrible moment ! *Plat-mine*, que t'en semble ?

P L A T - M I N E.

Moi , Seigneur ? peu s'en faut qu'à mon tour je
 ne tremble.

B E D A I N E,

Ah , si je te peignois ! , , ,

P L A T - M I N E.

Il vaut mieux achever.

B E D A I N E.

Nous arrivons enfin ; car il faut arriver.
On m'apprend que *Tampon*, ô disgrâce imprévue !
Pour prix de mes exploits, me destine *Barbue* :
Dans ce danger pressant, ami, que devenir ?

P L A T - M I N E.

De l'une être l'époux ; l'autre, l'entretenir,

B E D A I N E.

Je te rends grace, ami, ta prudence m'éclaire ;
Je vais suivre à l'instant ce conseil salutaire.
On vient : c'est *Lamentine*.

S C E N E II.

L A M E N T I N E.

O Ciel ! tout est perdu ;
Le Roi veut que sa sœur, . . .

B E D A I N E.

Nous avons tout prévu ;
Et tu n'y perdras rien, va, ne sois point jalouse ;
Le cœur sera pour toi.

L A M E N T I N E.

Oui, mais *Tampon* m'épouse.

E ij

B E D A I N E.

● Ciel !

L A M E N T I N E.

O Ciel !

P L A T - M I N E.

O Ciel !

B E D A I N E *furieux.*

Que la foudre en carreaux ;
Que le Ciel , que l'enfer , que la terre , & les eaux ,
Que le courroux des dieux , qu'une guerre funeste ,
Que la flamme & le feu , que la mort , que la peste...
Mais tu n'y consens point !

L A M E N T I N E.

Cher Prince , y consentir !
Tampon ! à ce nom seul vous me voyez frémir ;
Tous mes sens sont glacés ; & tout mon cœur frissonne ;
Pourrai-je consentir à devenir *Tamponne* ?

Joseph s'adresse au Seigneur de son village ; portrait plaisant de ce Président , qui vit plus en Mousquetaire qu'en Magistrat , & qui le place chez son beau-père , financier , qui ressembloit à tous les portraits qu'on a faits des traitans : petit , gros ,

le ventre rond, la figure plate, le ton haut, l'expression basse, le geste ignoble, & le maintien impertinent.

Joseph est encore chassé par son nouveau maître, pour avoir voulu présenter, avec sa franchise ordinaire, un parent malheureux, qui réclamoit sa protection ; il passa par beaucoup de situations, tour à tour malheureuses, plaisantes, intéressantes, & toujours présentées avec la même simplicité : chose rare parmi ceux qui écrivent ces sortes de contes, où le pédantisme de la rhétorique est presque toujours joint à la morgue philosophique. Un trait de probité, plus rare encore, fait éprouver à *Joseph* la bienveillance d'un Ministre d'Etat, auquel il ne parle pas avec moins de vérité qu'au financier, à l'homme de lettre, & à la femme philosophe ; mais il en recueille un autre fruit ; sa franchise lui procure une grande fortune, qui, à son tour, manque de corrompre ses mœurs ; mais son bon naturel reprend le dessus. Il retourne dans son village, y achete de bonnes terres, & y trouve une bonne femme.

La suite au Mercure prochain.



E iij

ŒUVRES de M. DE VOLTAIRE, in-4°, grand papier, ornées d'estampes dessinées par M. GRAVELOT, & gravées par les meilleurs Maîtres : proposées par souscription.

Les sept premiers vol. sont actuellement en vente.

ON desiroit depuis long-temps une édition in-4° des ouvrages du plus beau génie qu'ait eu la France ; génie si fécond, qu'aucun homme, chez aucune nation, ni dans aucun siècle, ne peut lui être comparé, ni pour l'esprit ni pour le talent. En effet, si la beauté d'une édition peut contribuer à la gloire littéraire d'un auteur, qui en fut jamais plus digne, que celui qui embrasse, dans ses nombreux écrits, tous les genres de science & de littérature ? Mais la riche fécondité de cet écrivain, les corrections & les augmentations dont il a embelli tous ses ouvrages, ont été, jusqu'à présent, un obstacle à une entreprise aussi honorable aux Lettres, qu'à la Librairie. M. de Voltaire lui-même, par égard pour le public, s'y est toujours fortement opposé ; & il ne s'y détermine au-

jourd'hui , que parce qu'il a mis la dernière main , & apposé , pour ainsi dire , le dernier sceau à chacun de ses principaux ouvrages. Un Libraire de Genève , très-connu , s'est chargé de cette belle entreprise sous les yeux même de l'auteur ; toute l'édition est en très-beau papier , & imprimée avec des caractères neufs du célèbre M. *Fournier* le jeune. On ose se flatter qu'elle sera reçue d'autant plus favorablement , que non-seulement M. *de Voltaire* a communiqué toutes ses œuvres , mais qu'il a encore eu le soin & pris la peine de les revoir avec la plus grande exactitude , & d'y faire des additions très-considérables , sur-tout dans l'Histoire générale.

On trouvera de même quelques morceaux nouveaux dans la *Henriade*, ouvrage qui devient de jour en jour plus cher à la France.

Les pièces de théâtre ont été souvent imprimées avec des leçons différentes ; parce que l'auteur n'étant jamais content de lui-même , y changeoit toujours quelque chose à chaque édition. On a rassemblé toutes les différentes manières ; & on les a mises à la suite de chaque pièce.

Cette édition est d'une noble & élégante simplicité. Pour ne pas trop la ren-

chérir , & la mettre à portée d'un plus grand nombre d'amateurs , on ne l'a point chargée de fleurons , de culs-de-lampes , & d'autres ornemens de ce genre. Le plus grand prix des ouvrages d'un homme célèbre , est dans la composition de ces mêmes ouvrages ; ce n'est donc pas pour relever ceux de M. de *Voltaire* , qu'on s'est déterminé à les enrichir aujourd'hui de belles gravures ; c'est pour rendre hommage à son mérite , & satisfaire en même temps les connoisseurs qui aiment à voir rendre par le burin , les actions principales , les situations intéressantes d'une histoire ou d'un poëme. Ces gravures sont de la composition la plus riche , & de la plus belle exécution. Le dessinateur , M. *Gravelot* , & les graveurs , semblent s'être enflammés au génie de M. de *Voltaire* ; en se disputant la gloire de leurs talens , ils en ont acquis la perfection ; & ils doivent être assurés que ces gravures subsisteront autant que l'ouvrage même , & seront éternelles comme lui.

Distribution des volumes qui doivent composer toute l'édition.

La collection entière en contiendra dix-huit ou vingt , dont il y aura trois livraisons.

La première, qui se fait actuellement, comprend la *Henriade*, le poëme sur *Lisbonne*, le poëme de *Fontenoy*, les discours sur l'homme, &c. qui composent le premier volume.

Le théâtre complet renferme trente-une pièces, & forme les tomes II, III, IV, V, & VI de la collection des œuvres.

L'histoire du Czar & de Charles XII, fait le septième volume.

Ces sept volumes sont précédés, accompagnés, suivis de préfaces, d'avant-propos, de notes, de variantes, & d'une foule de morceaux historiques & littéraires, relatifs à ces divers ouvrages.

La seconde livraison comprendra l'histoire universelle & le siècle de *Louis XIV*, augmenté très-considérablement.

La troisième livraison contiendra les mélanges de prose & de vers, d'histoire, de philosophie, de littérature, &c. Tous les articles seront rangés par ordre, & mis chacun à leur place.

Chaque livraison formera un tout séparé & complet, qui sera signé tom. I, II, III, &c. & ne sera liée à toute la collection, que par le titre général; ainsi le théâtre est signé tom. I, II, III, IV, V, du théâtre.

E v

Conditions de la souscription.

Chaque volume se vendra 11 liv. aux souscripteurs ; les estampes de la Henriade, qui se distribuent aussi actuellement, se paieront séparément quinze sols pièce.

On fera le maître d'acheter ou de ne pas acheter les figures avec l'ouvrage. On se fera inscrire pour celles du théâtre & des autres volumes ; presque tous les desseins en sont faits : on peut les voir chez M. Gravelot. Chacune d'elles coûtera 19 sols à ceux qui se feront faire inscrire. On a cru devoir donner cette facilité aux amateurs des beaux livres ; qui ne veulent pas faire une forte dépense ; & on espère que le public approuvera cet arrangement ; comme il l'a fait pour la dernière édition de l'histoire de France de M. le Président Hénault, & pour d'autres ouvrages.

On ne sera admis à souscrire, que jusqu'au premier novembre prochain ; passé ce terme, chaque volume coûtera 15 liv. & chaque figure 30 sols.

Les noms de MM. les souscripteurs seront imprimés à la tête du premier volume de l'histoire universelle ; & l'on ne doute pas que cette liste, honorable pour la littérature, ne soit la plus belle & la plus nombreuse qu'il y ait jamais eu.

Il est impossible de fixer une époque à la seconde livraison , moins encore à la troisième : on travaille sans cesse, mais sans précipitation. Le public peut être assuré que cette édition ne renfermera que des pièces complètes , achevées , & qui n'éprouveront plus de changement.

Tous les volumes seront délivrés en feuilles , ou brochés en carton en forme de reliure , avec deux étiquettes imprimées sur le dos , qui indiqueront l'ordre & la distribution des volumes. Il n'est pas possible de les faire relier présentement , par la crainte que l'impression & les planches étant fraîches , ne maculent. D'ailleurs dans un ouvrage de cette nature , on doit desirer une reliure uniforme , belle & égale ; & l'on ne pourra guère se la procurer qu'à la fin de toute l'édition.

On souscrit à Genève , chez *Cramer*. A Amsterdam , . . . à Paris , chez *Panckoucke* , Libraire , rue & à coté de la Comédie françoise.



ANNONCES DE LIVRES.

LE Nécrologe des hommes célèbres de France, par une société de gens de lettres. A Paris, de l'Imprimerie de G. Desprez, Imprimeur du Roi ; 1768 : avec privilège du Roi ; brochure in-12 faisant suite des volumes qui ont paru les années précédentes.

Les éloges contenus dans le volume que nous annonçons, sont ceux de MM. le Beau, Nattier, Geulette, Marfy, Gougenot, Mlle Gaussem, MM. Massé, Goujet, Clément, Drouais, & de la Garde. Nous avons promis de rappeler à cette occasion, les principaux traits de la vie littéraire de notre ancien collègue M. de la Garde. Les bornes de ce Mercure ne nous permettent pas de placer ici son éloge ; nous le réservons pour le volume prochain. En attendant, nous ne saurions trop louer le zèle de MM. les auteurs du Nécrologe à rechercher tout ce qui peut illustrer les gens de lettres, & s'illustrer eux-mêmes, par le mérite même de ces éloges.

RÉPONSE à la critique de l'auteur du *Journal des savans* ; qui se trouve dans la

feuille du mois de janvier 1767, & roule sur un livre qui a pour titre, *Dissertation historique & critique touchant l'état de l'immunité ecclésiastique sous les Empereurs Romains*. A Soissons, chez les freres *Varoquier* ; avec approbation & privilège du Roi, se vend à Paris, chez *Desprez*, Imprimeur du Roi & du Clergé : brochure in-12 de 72 pages.

TRAITÉ des arbres résineux cornifères, extrait & traduit de l'anglois de *Miller*, avec des notes, observations & expériences. Par M. le Baron de *Tschudi*, Citoyen de Glaris, Bailly de Metz, Capitaine au régiment suisse de *Jeuner*, de l'Académie royale des sciences & des arts de Metz, de la société de physique de Zurich, & des sociétés économiques de Berne & de Soleure. A Metz, chez *Joseph Collignon*, Imprimeur ordinaire du Roi, à la Bible d'or ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi, brochure in-8°. de 240 pages.

TRAITÉ historique des plantes qui croissent dans la Lorraine & les trois Évêchés, contenant leur description, leur figure, leur nom, l'endroit où elles croissent, leur culture, leur analyse & leurs

110 MERCURE DE FRANCE.

propriétés, tant pour la médecine que pour les arts & métiers ; par M. P. J. *Buchoz*, Docteur agrégé, Médecin consultant & Démonstrateur en Botanique au Collège royal des Médecins de Nancy, Membre des Académies de Metz, de Mayence, de Rouen, de Châlons, d'Angers, de Dijon, de Béziers, de Toulouse & de Caen. A Paris, chez *Durand*, neveu, rue Saint-Jacques ; *Didot*, le jeune, quai des Augustins ; *Cavélier*, rue Saint-Jacques ; avec approbation & privilège : 1767. Brochure in-12.

TRADUCTION du mémoire de la Cour de Parme, touchant les lettres en forme de bref, publiées & affichées à Rome, le premier février 1768. A Paris, de l'Imprimerie de la gazette de France, aux galeries du Louvre ; brochure in-8°. de 18 pages.

Cet écrit intéresse par l'importance de la matière, & instruit le lecteur sur plusieurs objets que les circonstances présentes ne permettent pas d'ignorer.

THÉORIE de la vis d'*Archimède*, de laquelle on déduit celle des moulins conçus d'une nouvelle manière. On y joint la construction d'un nouveau lock on fillo-

mètre, & celle d'une sorte de rames très-commodés, &c. de plus une dissertation sur la résistance des bois, mais les tables nécessaires, dressées d'après les expériences de MM. de l'Académie des sciences; par M. *Paneton*. A Paris, chez *J. H. Butard*, Imprimeur - Libraire, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la vérité; 1768: avec approbation & privilège du Roi, volume in-12.

Nous ne tarderons pas à donner l'extrait de cet ouvrage.

ÉLÉMENTS d'algèbre, ou du calcul littéral; avec un précis de la méthode analytique appliquée à la résolution des équations du premier & du second degré: par M. *le Blond*, Maître de Mathématiques de Monseigneur *le Dauphin* & des Enfans de France, Professeur, en la même science, des Pages de la grande Ecurie du Roi, Censeur Royal, &c. A Paris, chez *Ch. Antoine Jombert*, Libraire du Roi pour l'artillerie & le génie, rue Dauphine, à l'image Notre-Dame; 1768: avec approbation & privilège du Roi: vol. in-8^o.

Nous reviendrons incessamment sur cet ouvrage utile, & qui mérite d'être connu plus particulièrement.

HISTOIRE des négociations pour la paix

212 MERCURE DE FRANCE:

conclue à Belgrade le 18 septembre 1739, entre l'Empereur, la Russie & la Porte Ottomane, par la médiation & sous la garantie de la France ; par M. l'Abbé *Laugier*. A Paris, chez la veuve *Duchefne*, rue Saint-Jacques, au temple du goût ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi ; 2 vol. in-12.

MÉTHODE pour étudier la théologie, avec une table des principales questions à examiner & à discuter dans les études théologiques, & les principaux ouvrages qu'il faut consulter sur chaque question ; ouvrage de feu M. *Dupin* : revu & considérablement augmenté par M. l'Abbé *Dinouart*, Chanoine de l'église collégiale de Saint Benoît. A Paris, de l'imprimerie de G. *Desprez*, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue Saint-Jacques ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi ; prix 3 liv. relié.

LES livres de *Cicéron*, de la vieillesse, de l'amitié, des paradoxes, le songe de *Scipion* : traduction nouvelle avec le latin revu sur les textes les plus corrects ; par M. *Debarrett*, Inspecteur des études de l'Ecole Royale Militaire. A Paris, chez *Barbou*, Imprimeur-Libraire, rue & vis-

-vis la grille des Mathurins ; 1768 : vol. n-12.

DIVOTI affetti d'un' anima verso Dio ; con fruttuosi e santi pensieri per tutti i giorni dell' anno , in prosa , ed in versi , ultima impressione più accurata , ad accresciuta ne' testi giusta la vera lezione della volgata. In Torino è in Parigi , appresso JOFETO BARBOU , nella strada di Maturini ; 1768 : in-12.

LA nature , opprimée par la médecine moderne , ou la nécessité de recourir à la méthode ancienne & Hippocratique dans le traitement des maladies ; par M. *Toussaint Guindant* , Docteur en l'Université de Médecine de Montpellier , Médecin de l'hôtel-dieu d'Orléans , agrégé au Collège des Médecins , & de la Société Royale d'Agriculture de la même ville. A Paris , chez *Debure* , l'aîné , quai des Augustins , à l'image Saint Paul ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi ; vol. in-12.

LETTRE sur la lithotomie , pour prouver la supériorité du lithotome caché pour l'opération de la taille , sur tous les autres instrumens qui ont été proposés jusqu'à ce jour ; lesquelles contiennent plusieurs

414 MERCURE DE FRANCE.

observations très-essentielles à la chirurgie , & en particulier à l'opération de la taille ; par M. *Chastanet*, ancien Chirurgien Aide-Major des Camps & Armées du Roi, Correspondant de l'Académie Royale de Chirurgie, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, Chirurgien Aide-Major des hôpitaux militaires, & Maître en Chirurgie à Lille en Flandre. A Londres, & se trouve à Paris, chez *d'Houry*, Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc d'Orléans, rue Vieille-Bouclerie ; 1768 : brochure in-8° de 100 pages.

ELOGE de *Jean-Baptiste Colbert*, Marquis de Seignelai, Ministre & Secrétaire d'Etat ; par M. *d'Autrepe*. A Genève, & se trouve à Paris, chez *Valade*, Libraire, rue de la Parcheminerie, maison de M. *Grangé*, *Delalain*, Libraire, rue Saint-Jacques ; 1768 : brochure in-8°.

Cet ouvrage ne peut que faire honneur à M. *d'Autrepe*.

TRAITÉ du Contrat de Mariage ; par l'Auteur du Traité des Obligations. A Paris, chez *Debure*, l'ainé, quai des Augustins, à l'image Saint Paul ; à Orléans, chez la veuve *Rouzeau Montaut*, Imprimeur du Roi, de la Ville, & de l'Université ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi ; deux volumes in-12.

INSTRUCTIONS pour la première Communion, distribuées pour chaque jour de la semaine, depuis le dimanche de la septuagésime, jusqu'au troisième dimanche après Pâques inclusivement : à l'usage des enfans qui se préparent à faire cette sainte action ; par M. l'Abbé *Regnault*, Prêtre du Diocèse de Paris. A Paris, chez *J. B. Despillly*, Libraire, rue Saint-Jacques, à la croix d'or ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi ; vol. in-16. Se vend 1 liv. 5 sols relié.

ABRÉGÉ historique & chronologique des figures de la bible, mis en vers françois par M***. A Paris, chez la veuve *Baltard*, Imprimeur-Libraire, & *Ballard*, Fils, Libraire, seul Imprimeur du Roi pour la musique & menus-plaisirs ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi ; brochure in-12 de 140 pages.

Cet ouvrage ne peut être que très-utile aux jeunes personnes.

INSTRUCTIONS sur le Jardinage, qui renferment en abrégé ce qui a rapport à la culture des fleurs, des fruits & des légumes ; la manière de planter & de tailler les arbres fruitiers, suivant la différence des climats & des saisons, & la conduite, que l'on doit observer pendant les douze,

mois de l'année pour les amener à leur perfection ; par M. *Jean George Venckeler*, dit *Equer*. A Paris, chez *P. G. le Mercier*, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Jacques, au livre d'or ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi ; brochure in-8° de 100 pages.

HISTOIRE de Mlle de *Terville* ; par Mde de *Puiseux*. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez la veuve *Duchefne*, Libraire, rue Saint-Jacques, au temple du goût ; 1768 : six parties in-12.

NITOPHAR, anecdote Babilonienne ; pour servir à l'histoire des Plaisirs ; avec cette épigraphe :

Le bonheur est un bien que nous vend la nature.
Voltaire.

A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Delalain*, Libraire, rue Saint-Jacques ; & à Dijon, chez la veuve *Coignard*, & *Louis Fantin*, Libraires ; 1768.

Cette brochure est de l'auteur de l'*Histoire de Mde d'Erneville*, écrite par elle-même ; 2 vol. in-12, qui se trouve chez le même Libraire. Le succès mérité qu'a eu ce premier roman, nous fait augurer que celui-ci, lequel nous a paru très-bien écrit, sera aussi favorablement accueilli du public.

A R T I C L E III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

A C A D É M I E S.

EXTRAIT de la séance publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, tenue en la salle de l'Université le 13 décembre 1767.

M. *Maret*, Docteur en Médecine ; Secrétaire perpétuel, a ouvert la séance par l'annonce du sujet du prix que l'Académie propose pour l'année 1769.

Ce prix est fondé, depuis 1766, par M. le Marquis du Terrail. M. *Maret* a commencé par rappeler l'époque de cette fondation. Il a dit ensuite :

« On doit présumer que tous les gens
» de lettres & tous les bons citoyens par-
» tagent avec nous les sentimens que nous
» a inspiré ce bienfait. On doit donc être
» assuré que les uns & les autres saisiront
» avec empressement l'occasion de témoi-

» gner leur reconnoissance à notre bien-
» faiteur.

» L'Académie en est persuadée ; & ;
» comme elle fait que M. le Marquis du
» Terrail est issu d'une branche de la
» Maison du Chevalier Bayard , elle avoit
» projeté , dès le moment de la fondation
» du prix , de proposer l'éloge de ce grand
» homme. La Compagnie auroit voulu
» que la première couronne que M. du
» Terrail l'avoit mise dans le cas de décer-
» ner , ceignît le front de l'auteur qui auroit
» célébré un héros dont la gloire rejaillit
» sur cet illustre Académicien. Mais les
» engagements qu'elle avoit pris avec le
» public pour les années 1767 & 1768 se
» font opposés jusqu'à présent à l'exécu-
» tion de ce projet. J'eus ordre d'exprimer
» les regrets de la Compagnie dans la
» séance publique du mois de juillet 1766,
» & j'annonçai alors que le sujet du prix
» pour l'année 1769 seroit :

*L'éloge de Pierre du Terrail, connu sous
le nom du Chevalier Bayard.*

» Je réitère cette annonce aujourd'hui,
» & j'ai ajouté que l'auteur qui méritera la
» palme proposée , aura l'honneur de la
» recevoir des mains de S. A. S. Mgr le
» Prince de Condé ».

M. *Maret* a fini par exposer les conditions auxquelles l'Académie ouvre le concours, & qu'il a insérées dans le programme envoyé aux auteurs des différens ouvrages périodiques ; & il est passé à la lecture de l'histoire littéraire de l'Académie pour l'année 1767.

Une courte notice des ouvrages lus pendant le cours de l'année compose cette histoire ; mais l'exposition des événemens intéressans arrivés à l'Académie, dans le même espace de temps, doit aussi y trouver place ; & M. *Maret* y a consigné l'approbation donnée à de nouveaux réglemens par le comité, auquel les lettres-patentes de l'établissement de cette société accordent le pouvoir d'en former : approbation qui étoit depuis long-temps le vœu de la Compagnie, dont elle est redevable au zèle éclairé de MM. les Directeurs en place, & qui étoit pour elle de la plus grande importance.

A cette occasion M. *Maret* a fait sentir l'influence des réglemens sur les progrès & la gloire des sociétés littéraires, & se renfermant dans l'exposition des bons effets qu'ils doivent continuer à produire dans celle dont il écrit l'histoire, il a dit ;

« Assurés désormais d'être aidés dans leurs recherches , éclairés dans leurs

120 MERCURE DE FRANCE.

„ démarches, encouragés dans leurs entre-
 „ prises, l'artiste, le médecin, le physi-
 „ cien, le naturaliste, l'historien, l'ora-
 „ teur & le poète se livreront avec con-
 „ fiance à l'ardeur de leur patriotisme, au
 „ feu de leur génie. Ils auront moins à
 „ craindre à présent les écarts dans lesquels
 „ l'amour propre pourroit les faire don-
 „ ner ; ils n'auront plus à redouter l'arbi-
 „ traire des résolutions & le dégoût qui
 „ en est l'ordinaire effet. L'inégalité, si
 „ nuisible aux progrès des Sociétés litté-
 „ raires, disparoît sans retour. Tous les
 „ Académiciens peuvent espérer cette cri-
 „ tique amicale qui perfectionne ; tous
 „ doivent s'attendre à une estime propor-
 „ tionnée à leurs efforts. L'émulation exci-
 „ tée par les motifs les plus pressans va les
 „ porter de plus en plus à rendre leurs
 „ veilles utiles au public en général, & en
 „ particulier à notre patrie ; & l'histoire
 „ littéraire de cette Académie prouvera
 „ de plus en plus, comme le va faire celle
 „ de cette année, que tous ceux qui com-
 „ posent cette Compagnie s'attachent à
 „ faire briller des vérités utiles, à affoi-
 „ blir les ombres du préjugé, à étendre
 „ le champ des connoissances de l'histoire,
 „ du naturaliste & du philosophe, & à
 „ répandu à propos les fleurs de l'éloquencè
 „ &c

» & de la poésie sur la route des sciences
» abstraites ».

On reconnoîtroit la vérité de cette assertion, s'il étoit possible de donner ici un extrait de l'histoire littéraire qu'a lu M. *Maret*, & qui n'est elle-même qu'un extrait.

M. le Président *de Ruffey* a fait lecture d'un discours sur la nécessité du courage d'esprit dans tous les états de la vie. Il s'est d'abord arrêté à considérer l'homme livré aux ressources que lui offre sa force corporelle, & a fait observer qu'il seroit souvent bien malheureux sans les forces de son esprit, sur-tout sans le courage d'esprit.

« Il consiste, a dit M. *de Ruffey*, dans
» un jugement sain & solide, dans une
» justesse de discernement qui, nous fai-
» sant appercevoir le danger ou les diffi-
» cultés, nous indique en même temps
» les moyens d'éviter l'un, & des ressources
» pour surmonter les autres, même pour
» les tourner à notre avantage.
» L'esprit courageux, ainsi que l'a remar-
» qué *Horace*, doit joindre à la fermeté
» & à la constance la probité la plus exacte,
» son innocence lui inspire une noble in-
» trépidité; muni de telles armes, la chute
» de l'univers ne pourra le faire trembler. »

F

„ Quoique le courage d'esprit soit un
 „ don de la nature , ajoute *M. de Ruffey* ,
 „ il peut cependant s'acquérir & se forti-
 „ fier par l'âge , l'habitude & la réflexion ».

Après avoir ainsi défini le courage d'esprit , *M. de Ruffey* , pour faire sentir jusqu'à quel point il est nécessaire , dans les différens états de la vie , les a fait passer successivement en revue. Et , rassemblant dans différens tableaux les circonstances où les hommes de tous les ordres ont besoin de courage d'esprit , il en a prouvé presque toujours l'importance en mettant le sage aux prises avec l'adversité , ce qui donne à ses tableaux la plus grande force.

„ *Stanislas* , élevé par le choix d'une
 „ nation libre , au plus haut rang où le
 „ mérite & la vertu puissent parvenir , est
 „ précipité du faite des grandeurs par une
 „ suite de revers imprévus. Vingt années
 „ de périls & de malheurs ne peuvent
 „ l'abatte. Son âme s'affermir par leur
 „ durée. Plus grand dans l'obscurité d'une
 „ vie errante que sur le trône de Pologne , il
 „ refuse constamment de renoncer au titre
 „ de Roi. Les promesses les plus flatteuses ,
 „ l'assurance du sort le plus heureux , la perte
 „ de ses biens , l'abandon de ses amis ,
 „ rien ne peut l'ébranler. Mais , dans le
 „ moment où la mort du Roi de Suède

„ sembloit lui ôter toute ressource & toute
 „ espérance , le Ciel récompense sa conf-
 „ rance & sa vertu. Le choix qu'un grand
 „ Roi fait de la Princesse sa fille , pour la
 „ placer sur le trône de la France , lui
 „ donne une nouvelle couronne & des
 „ sujets plus fideles qu'il se plut à rendre
 „ heureux „.

Je me contenterai d'ajouter à cette espèce
 de tableau celui où l'orateur a fait voir
 combien le courage d'esprit est nécessaire
 aux Ministres de la religion,

„ Destinés à éclairer les esprits & à
 „ purifier les cœurs , le bon exemple doit
 „ être leur première leçon. Désiraires
 „ de la loi , organes de la vérité & des
 „ volontés du Très-Haut , nulle crainte ,
 „ nul respect humain ne doit les empê-
 „ cher de les annoncer , & de lancer con-
 „ tre le vice les foudres de l'éloquence
 „ sacrée. Le prophète *Nathan* ne craignit
 „ pas d'humilier *David* en lui reprochant
 „ son crime. *Bourdaloue* , à l'aspect d'une
 „ Cour étonnée, osa reprocher à *Louis XIV*
 „ les égaremens de son cœur. Cette sainte
 „ hardiesse ne fit que redoubler pour lui
 „ l'estime & la confiance de ce grand
 „ Prince „.

M. Picardet , Conseiller à la Table de
 Marbre , a tu ensuite un discours où il a

apprécié les avantages que l'on doit se promettre de l'Ecole gratuite de Dessin nouvellement établie en cette ville.

Jusqu'à quel point peut être utile cette Ecole, dont l'établissement est dûe aux grandes vues d'administration qui guident MM. les Elus de cette province, & qui est immédiatement sous la protection de Mgr le Prince de Condé ? C'est ce que tout citoyen s'est peut-être demandé à soi-même, c'est ce que M. *Picardet* s'est proposé de montrer dans ce discours. Les avantages produits en France, par l'établissement de l'Académie royale de Peinture, ont paru à M. *Picardet* faire un préjugé bien fort en faveur de l'Ecole, dont il a entrepris de faire sentir l'utilité. Mais, négligeant cette preuve analogique, il s'est attaché à présenter successivement tous les points de vue sous lesquels se montre l'utilité du dessin. Il est remonté d'abord à l'origine de cet art, & a fait voir que l'amour du beau n'est pas moins naturel à l'homme que celui du bien.

« Lui suffit-il, a dit cet Académicien, » d'entasser des pierres pour en former » une enceinte qui le mette à l'abri des » feux brûlans du midi ou des frimats du » nord ? Lui suffit-il de filer la laine ou » la soie pour en faire un tissu propre à le

» revêtir ? Ses armes ne sont-elles que du
» fer ? Les vases , les meubles dont il
» se sert ne sont-ils que du bois , de l'ar-
» gile ou du métal ? Non , il veut encore
» ajouter à la matière , à la forme la plus
» commode , les richesses de l'ornement.
» De-là cette passion de l'homme pour tout
» ce qui a reçu de la valeur dans les mains
» de l'artiste. Mais qui est-ce qui lui donne
» le pouvoir de satisfaire ainsi son goût ?
» c'est l'art du dessein. C'est par lui que
» la matière acquiert un prix qui la rend
» supérieure à elle-même ». Dès-lors rien
de plus sensible que l'utilité de cet art
créateur , & des écoles où il est enseigné
aux ouvriers de tous les genres. Rien de
plus évident que la nécessité de multiplier
ces écoles , nécessité que M. *Picardet* a
établie par des détails qui présentent , dans
le jour le plus favorable , l'utilité de celle
que l'on vient d'ouvrir en cette ville.

Il a fait observer que « si la plupart des
» ouvriers , qui n'ont pu s'instruire , mais
» qui sont excités par le desir de donner
» à leur ouvrage une perfection dont ils
» ont l'idée , s'effaient à tracer quelques
» feuillages ; leurs doigts , à qui rien ne
» passe que les foibles mouvemens d'un
» instinct aveugle , opèrent difficilement
» & avec confusion. . . . Aussi , continue

126 MERCURE DE FRANCE.

» M. *Picardet*, tout ne présente que de
 » grossiers linéamens, de plattes combi-
 » naisons de traits, des formes anguleuses
 » & qui se heurtent ; tout y est pénible,
 » aigre, dur, tout y a un je ne fais quoi
 » de gauche contre lequel on se sent sou-
 » lever ».

Le contraste sera frappant lorsque, sous
 un maître habile, « mon ouvrier aura
 » acquis l'habitude d'un trait pur, exact
 » & arrêté, aura appris, par la science de
 » la pondération des corps, à bien poser,
 » à bien asseoir ses figures. . . sera parvenu
 » à déterminer avec précision les plans &
 » l'étendue que chaque objet est sensé
 » avoir dans un champ donné, & saura
 » juger des distances des objets & des dé-
 » gradations des couleurs. . . . Aura senti
 » que chaque chose a son caractère parti-
 » culier ; qu'il ne faut rien outrer, & que,
 » par une heureuse distribution des ob-
 » jets, on doit les subordonner les uns aux
 » autres. . . .

Alors, « si un ouvrier s'est proposé de
 » faire courir le long d'une moulure un
 » rinceau, une guirlande ; comme il fait
 » que la légèreté est un attribut de la feuille,
 » qu'elle affecte des contours ondoyans,
 » qu'elle s'élance de la tige d'une manière
 » hardie, ou se déploie avec grâce ; qu'ap-
 » puyant inégalement sur ce qui la sou-

» tient, elle y laisse des ombres inégales
» & variées ; il lui conservera cette liberté
» qui la caractérise , & sa main savante
» y mettra , pour ainsi dire, le sentiment ,
» l'esprit & la vie ».

M. *Picardet* s'est objecté que « la plu-
» part des ouvriers n'attendant pas du des-
» sein le succès ni la beauté de leurs ou-
» vrages. . . il semble que l'utilité de l'E-
» cole, dont il fait l'apologie, sera bien
» bornée ». Mais il y a répondu par une
énumération de tous ceux à qui la con-
noissance des règles du dessein est néces-
saire , tantôt pour transmettre nettement
leurs idées, tantôt pour saisir celles que
leur offre le dessein d'une machine qu'ils
doivent exécuter , tantôt pour seconder
avec intelligence nos goûts & donner à
nos corps & à nos vêtemens la grâce que
le desir naturel de plaire rend si précieux.
Il résulte des détails dans lesquels l'orateur
est entré , qu'il est peu d'ouvriers qui ne
puissent au moins s'aider de quelques par-
ties du dessein.

Les connoissances en ce genre ne doi-
vent d'ailleurs pas être concentrées parmi
les artistes & les ouvriers ; elles sont né-
cessaires à ceux qui doivent les employer,
à ceux qui veulent entretenir , pour ainsi
dire, des relations avec tous les êtres qui

peuplent l'univers. M. *Picardet* l'a prouvé victorieusement, & , prenant enfin le dessein du côté moral, il l'a fait voir formant le jugement, parce qu'il donne beaucoup d'idées exactes, & éloignant l'oïveté, « par un je ne fais quel charme qui attire, » qui attache, qui rend le travail agréable, » & fait souvent préférer à tout autre amusement celui qu'il présente sans cesse ».

Concluons donc, a dit M. *Picardet*, « que l'art du dessein est un art classique » de la plus grande nécessité, qu'il est important d'en multiplier les écoles, & » que celle qui vient d'être établie ici sera » d'autant plus utile, que les talens distingués de M. *Devosges*, mis par MM. » les Elus à la tête de cette école, sont » garans des progrès que feront les élèves ».

La séance a été terminée par M. *Maret*, Secrétaire, qui a fait l'éloge de M. *Pé-lissier de Feligonde*, Secrétaire perpétuel de la Société Littéraire de Clermont-Ferrand, & de celle d'Agriculture de la même ville, un des Honoraires étrangers de cette Académie.

« Né de parens vertueux, allié à une » famille à laquelle la science étoit déjà » unie par ce lien invisible, par cette » sympathie qui règne entre les gens ver-

» tueux (1) ». M. de Feligonde fut lui-même un exemple de vertus , & pendant toute sa vie il dirigea sa conduite d'après les principes qui font le vrai sage & l'excellent citoyen.

C'est sous ces points de vue que M. Maret a présenté M. de Feligonde. Suivant pas à pas depuis son enfance jusqu'à sa mort, il l'a montré toujours attaché à ses devoirs, toujours occupé à être utile. Il a fait voir que s'il défusa d'être associé à la Société Littéraire de Valenciennes, s'il accepta les places de Secrétaire de la Société, & de celle d'Agriculture, c'est que, « placé dans un rang où la promotion des arts ne doit être qu'un délassement, » il sentit que la Société, qui se chargeoit pour lui de tant de soins & de tant de peines, attendoit de lui des services d'un ordre supérieur. . . . La passion dominante de M. de Feligonde étoit d'être utile ; ce fut toujours l'intérêt de l'hu-

(1) M. de Feligonde épousa, en secondes nocès, Mlle Dufour de Villeneuve, fille de M. le Lieutenant Civil au Châtelet de Paris ; ce Magistrat, que le meilleur des Rois a appelé pour le bonheur de son peuple à des fonctions politiques de la plus grande importance, & dont Paris admire également la piété, les lumières & l'intégrité.

F v . . .

» manité qui dirigea ses démarches, qui
 » conduisit sa plume. Pour nous en con-
 » vaincre, a ajouté *M. Maret*, ouvrons
 » les fastes de l'Académie de Clermont,
 » ouvrons les nôtres même, puisqu'il nous
 » a rendu la justice de désirer d'être admis
 » parmi nous, & que nous nous sommes
 » fait un plaisir de l'associer à nos travaux :
 » nous y verrons que tous ses discours,
 » toutes ses dissertations avoient un objet
 » d'utilité sensible ».

Une notice des différens ouvrages de
M. Feligonde a servi de preuve à cette
 assertion, & a fait voir que ce savant étoit
 tout à la fois physicien, naturaliste, méta-
 physicien, antiquaire & historien. Passant
 ensuite au détail des actes de bienfaisance
 qui ont signalé ce vertueux Académicien,
M. Maret a cité les encouragemens, les
 récompenses, les exemples même qu'il a
 donnés aux cultivateurs ; & , après avoir
 tracé le portrait de l'excellent citoyen, il
 n'a fait, pour ainsi dire, qu'indiquer la
 plupart des traits de la vie de *M. de Feli-
 gonde*. « Contentons-nous de jeter un
 » coup-d'œil sur l'événement qui précéda
 » la mort de ce véritable philosophe.

» Un peuple innombrable, livré aux
 » horreurs de la famine par les effets d'un
 » hiver dont la rigueur n'a que peu d'e-

» **xemples**, abandonne ses foyers, descend
» des montagnes & vient étaler, dans
» Clermont, le spectacle attendrissant de
» sa misère. La nature, en lui refusant
» les secours les plus nécessaires, sembloit
» déjà l'avoir proscrit. Les maladies alloient
» consommer sa ruine. A cet aspect *M. de*
» *Feligonde* est ému, sa charité s'enflamme,
» & bientôt, secondé par la générosité de
» ses concitoyens, sur-tout de ceux qui,
» placés au plus haut rang, s'empresserent
» de donner l'exemple, il ouvre un asyle
» à ces malheureux. Les uns, dont la
» force du tempérament avoit lutté avec
» le plus d'avantage contre les horreurs de
» la faim & les rigueurs du froid, sont
» employés dans les travaux publics. On
» rassemble les autres dans les salles pré-
» parées à la hâte. *M. de Feligonde*, accom-
» pagné d'un de ses frères, Chanoine à
» Clermont, s'enferme, pour ainsi dire,
» avec eux & leur prodigue tout les soins
» qu'exigeoit l'état de ces infortunés. Sa
» bouche les excite à la patience, les con-
» sole dans leurs maux. Sa main leur rend
» les services en apparence les plus vils.

» Mais, malgré les précautions les plus
» sages, les malades se multiplient, l'air
» des salles qu'ils occupent se corrompt,
» une maladie contagieuse se déclare, &

» les événemens les plus funestes annon-
 » cent le danger que l'on court en restant
 » dans l'atmosphère infectée de cet hôpital.

» La famille & les amis de M. de *Féligonde* en sont alarmés, ils s'unissent
 » pour détourner le malheur qu'ils pré-
 » voyent & qu'ils redoutent. Les raisen-
 » nemens les plus pressans, les prières, les
 » larmes, tout est mis en usage pour l'en-
 » gager à modérer son zèle. On va même
 » jusqu'à lui faire entendre que son dévoue-
 » ment est regardé comme un effet de sa
 » vanité. Le sage, lui dit un de ses amis,
 » ne brave point le danger qu'il peut éviter.
 » Oui, répond M. de *Féligonde*, mais il
 » ne craint pas celui auquel son devoir
 » l'expose. Je suis administrateur de cette
 » maison, j'ai promis mes services aux
 » pauvres ; on compte sur moi, je dois
 » donner l'exemple. Je ne fuirai point :
 » je ne fermerai pas l'oreille aux cris des
 » malheureux qui m'appellent ; ils me
 » tendent les bras, je ne les repousserai
 » pas. Je ne m'éloignerai point d'eux.

» Il ne s'en éloigna pas, il resta enve-
 » loppé d'un air infect. Mais tandis qu'il
 » s'occupe uniquement à repousser les traits
 » prêts à accabler les infortunés qui l'en-
 » vironnent, il est frappé lui-même du
 » coup mortel. Victime de son humanité,

» de sa piété , de son patriotisme , il
 » tombe avec son frère , digne émule de
 » ses vertus , il tombe aux pieds des mal-
 » heureux auxquels il venoit de rendre la
 » vie (2). Quelle mort ! quel héroïsme !
 » M. de Feligonde étoit-il un excellent
 » citoyen ?

*SÉANCES publiques de l'Académie Royale
 des Sciences & des Arts de la Ville de
 METZ , de l'année 1767.*

LA Société Royale s'assembla , pour la
 clôture de l'année académique , le lundi
 25 août dernier , jour de Saint Louis ,
 dans la grande salle du château du Gou-
 vernement , à l'issue de la messe solem-
 nelle qu'elle fit célébrer dans l'église de
 l'Abbaye Royale de Saint Arnould.

M. le Baron de Tschudi , Bailli de Metz ,
 ouvrit la séance par un discours dans
 lequel il essaya de prouver le danger ou
 l'inutilité des voyages , quand ils sont mal
 faits , & leur utilité relativement au voya-

(2) Il mourut d'une fausse pleurésie putride
 le 10 avril 1767 , & étoit né le 8 février 1729.

144 MERCURE DE FRANCE.

geur & au public dans la supposition opposée.

Les voyages ont été considérés par rapport aux mœurs, aux manières, aux sciences, aux arts utiles & agréables, & à leur influence politique ; enfin par rapport à l'âge, à la profession, aux talens des voyageurs.

De ces considérations est sortie cette conséquence, que la plupart des hommes ne doivent pas voyager, & que ceux qui, par le concours de certaines circonstances, se trouvent être dans le cas contraire, doivent, avant que de faire des voyages, avoir atteint un âge mûr & acquis des idées nettes, des principes clairs & généraux ; lumières d'un voyageur, sans lesquelles il ne voit rien, ou voit mal : enfin, que nous devons choisir, pour objet de nos voyages, les pays dont on ne peut considérer les mœurs & le gouvernement sans y puiser des préceptes utilement relatifs au gouvernement sous lequel nous sommes appelés à vivre, au rang que nous devons y tenir, & aux fonctions que nous devons y remplir ; attendu que nous ne devons nous proposer, en voyageant, que le but d'échauffer notre amour pour la patrie, & de nous mettre en état de la servir plus fructueusement.

Conséquemment à ce résultat, on a essayé d'indiquer les principaux moyens de tirer des voyages la plus grande utilité.

Ce discours, dans lequel il étoit d'abord question de la prééminence des arts utiles à tous les hommes, sur ceux dont l'objet n'est que de procurer des commodités & des agrémens au plus petit nombre, & où, en conséquence de cette vérité, on a cru pouvoir préférer le siècle présent au précédent, & le génie des *Messeins*, pour l'utile, aux talens pour le frivole, va finir par le canevas d'un projet de voyage dans tous les lieux du pays *Messein*, devant être fait dans la vue d'en connoître parfaitement la topographie, le climat, le sol, les productions, les ressources pour le commerce, l'état de son agriculture, & même le caractère moral de ses habitans ; afin qu'il sortît de ces connoissances combinées une lumière qui pût éclairer tous les projets d'amélioration & en assurer la réussite, en faisant abandonner les hypothèses pour ne bâtir que sur des faits : *bâse sans laquelle, dit l'auteur, les systèmes d'agriculture ressemblent assez à des châteaux de glace qui perdent leur consistance dès qu'on les expose au soleil.*

On a proposé, dans la dernière partie de ce discours, que ce voyage fut fait par

six personnes qui s'en partageassent les branches , relativement à leurs talens particuliers , & dont une se chargeât de résumer le tout , en disposant les faits sous le jour le plus lumineux , & le plus propre à en faire naître des conséquences utiles.

Le tout fut terminé par cette réflexion : qu'en connoissant , par le moyen de ce voyage , les parties du pays Messin , qui , toutes choses égales d'ailleurs , sont les mieux cultivées , on pourroit proposer ce modèle au reste de la province , avec d'autant plus de fruit , qu'on ne pourroit pas nier qu'il fût possible de s'y conformer , tandis que les grands systêmes ne peuvent , le plus souvent , s'exécuter ; ou parce que , paroissant trop éloignés de l'état actuel de notre agriculture , ils étonnent l'esprit timide du cultivateur ; ou parce qu'ils supposent en effet des facilités , des agens , des moyens qui nous manquent.

Ce premier discours fut suivi d'un second prononcé par M. *Dumont* , Bibliothécaire , dans lequel il rendit compte au public des motifs qui avoient engagé l'Académie à remettre de nouveau au concours la question qu'elle avoit proposée pour le prix de l'année 1767.

M. *Dumont* commença par faire observer « qu'à ne consulter que les vues qui

» sembloient , comme de concert , diriger
 » aujourd'hui les travaux de toutes les
 » Académies , tant anciennes que moder-
 » nes , on ne pouvoit , sans injustice , leur
 » refuser la gloire de contribuer infini-
 » ment à la propagation de cet *esprit phi-*
 » *losophique* dont notre siècle s'honore ;
 » esprit qui le caractérise singulièrement ,
 » & qui lui assure , dans la postérité , une
 » distinction d'autant plus remarquable ,
 » qu'il ne la partagera avec aucun de ceux
 » qui l'ont précédé.

» Mais quand je parle de l'esprit phi-
 » losophique , (ajouta M. *Dumont*) c'est
 » de celui dont le dépôt semble être confié
 » aux Compagnies littéraires sur-tout ; &
 » je n'ai garde de le confondre avec cet
 » audacieux fantôme qui ose en usurper
 » le nom , & qui croit le mériter par sa
 » coupable hardiesse à franchir les barrières
 » les plus respectables.

» Qu'est-ce en effet que cette prétendue
 » philosophie , qui , sous prétexte de rec-
 » tifier nos idées par les seules lumières
 » de la raison , ne nous offre qu'un vain
 » amas d'affertions nouvelles , dont l'au-
 » torité n'est garantie que par l'imagina-
 » tion trop exaltée de celui qui les hasarde ?
 » Quoi donc ! on élèvera des doutes sur
 » des objets sacrés ? on tentera , par de

138 MERCURE DE FRANCE.

« vains sophismes, d'atténuer des vérités
 « d'autant plus sublimes, d'autant plus
 « touchantes, qu'indépendamment du
 « sceau de la divinité dont elles sont em-
 « preintes, elles seules sont capables de
 « consoler & de soulager l'humanité souf-
 « frante ? Ou bien, sans respect pour l'au-
 « torité qui maintient dans la société la
 « sûreté & le bon ordre, & qui assure à
 « ceux qui la composent le droit de liberté
 « & de protection, on tâchera de leur
 « inspirer un esprit de révolte ou d'indif-
 « férence, qui les plongeroit bientôt dans
 « les plus grands malheurs ; & l'on appel-
 « lera cela être *philosophe* ?

» Non, Messieurs, (continue M. Du-
 » mont) ce n'est point à ces traits odieux
 » que la saine & vraie philosophie se fait
 » connoître. Jamais peut-être elle n'a été
 » si bien appréciée, ni mieux vengée,
 » soit de l'audace des téméraires qui la
 » défigurent, soit du mépris des ignorans
 » à qui le nom de *philosophe* semble être
 » un ridicule, que par cette belle défini-
 » tion qu'en donne l'auteur de l'*Essai sur*
 » *le beau* : la philosophie, dit-il, n'est
 » autre chose que la raison consultée avec
 » un esprit juste & un cœur droit ».

M. Dumont partit de cette définition,
 dont on ne peut contredire la justesse,

pour établir & prouver qu'il n'est dans la société aucune classe, aucun état, aucune profession, &c. que la philosophie morale, proprement dite, ne puisse vivifier, améliorer, embellir, &c. Il entra ensuite dans le détail des avantages qu'on commençoit à ressentir de l'établissement des sociétés d'études, dont on avoit d'abord tant critiqué la multiplication. « Et » pour caractériser, (dit M. Dumont) » par un seul & dernier trait, cet esprit » philosophique qui dirige nos sociétés » d'études, qu'il me soit permis d'en » citer un exemple, d'autant plus frappant, » qu'il est sur-tout récent encore, & pris, » pour ainsi dire, au milieu de nos propres foyers :

» Le droit de parcours, ce droit si » antique, si fortement appuyé par les » loix coutumières, étoit réputé autant » nécessaire à l'économie rurale, qu'impossible, ou même dangereux à supprimer : on ne vouloit pas voir les abus destructeurs qui en résultoient ; & le » colon, accoutumé à ne posséder que » précairement son héritage, ne songeoit » pas que, dès qu'il n'osoit en changer » en tout temps la surface à son gré, il » se trouvoit par là privé des moyens de » le fertiliser, & d'augmenter le nombre,

» la qualité , & la diversité de ses récoltes.

» Mais le zèle philosophique , ou patriotique , (car ces termes , Messieurs , devoient être synonymes) le zèle enfin des sociétés d'études , leurs écrits , leurs représentations , ont dissipé les ténèbres qui offusquoient les yeux du cultivateur ; il a connu ses véritables besoins , & la sagesse du gouvernement a accueilli ses vœux. Une loi supérieure vient d'accorder à nos plus proches voisins la liberté de clore leurs terres , & de les destiner aux productions qu'ils jugeront leur être les plus convenables. Nous avons tout lieu d'espérer que nous participerons bientôt au même avantage. Le Tribunal suprême qui nous régit avec autant de justice que de dignité , daigne s'y intéresser fortement ; déjà même , & dans son ressort , il a soutenu , de son autorité , ceux qui ont voulu tenter des expériences. Puisse-t-il , par une suite de cette bienfaisance qui l'anime sans cesse , jeter également un coup-d'œil sur ces baux à courtes années , sur ces héritages morcelés , séparés & divisés à l'infini , causes occasionnelles de cette langueur que l'étranger ne cesse de remarquer dans notre agriculture ! Puisse-t-il encore approfondir l'obscur &

» secrete origine de ce contrat singulier
 » dont la vigne est l'objet ; contrat dont
 » (notre province exceptée) la France ,
 » ni aucun Etat policé , ne fournissent
 » point d'exemple ; contrat non moins
 » usuraire que pernicieux ; obstacle moral
 » à la bonne culture du fruit qui fait notre
 » principale richesse , & plus nuisible peut-
 » être que les obstacles physiques , déjà
 » assez difficiles à vaincre , comme vous
 » l'allez voir , Messieurs , dans un instant !

„ C'est alors que la philosophie-prati-
 „ que , encouragée par les regards & la
 „ faveur des pères du peuple , jettera
 „ parmi nous de plus profondes racines ,
 „ & forcera bientôt au silence ses destruc-
 „ teurs , c'est-à-dire , ceux qui , n'ayant
 „ jamais pris la peine de remonter des
 „ effets aux causes , n'apperçoivent les
 „ objets qu'on leur présente qu'à travers
 „ le prisme de leur ignorance , ou de leurs
 „ préjugés „. La suite du discours de M.
Dumont n'étant pas susceptible d'extrait ,
 on va en donner la continuation.

A notre égard , Messieurs , nous sommes
 très-convaincus qu'il ne nous est pas encore
 permis d'être comptés dans la classe de ces
 sociétés savantes , dont je faisois mention
 il n'y a qu'un moment. Il est peu ou point
 de carrière dont les commencemens ne

soient épineux ; & , dès l'entrée de la nôtre , outre notre propre insuffisance que nous avons à défricher , notre existence toujours attaquée , toujours chancelante , nous a encore engagés dans des combats (1) , dans des discussions , d'un genre bien différent des études auxquelles nous étions appelés.

Nous nous faisons un devoir , Messieurs , de publier hautement , que par l'entremise de notre illustre protecteur , de ce héros citoyen , non moins grand dans l'art de la guerre que sublime dans la science du gouvernement , nos Magistrats municipaux , dignes coopérateurs du bien public , viennent de nous rendre le repos , & sur-tout la stabilité qu'on s'efforçoit de nous ravir.

Et dans cet endroit , une blâmable & fausse modestie ne doit point m'empêcher de pénétrer leurs louables motifs ; manquerois je une occasion aussi heureuse , de faire tourner la bienfaisance au profit de l'émulation ?

Disons donc , qu'à travers nos premiers & foibles essais , que dans ces mémoires

(1) Procès que l'Académie a eu à soutenir , & dont les suites fâcheuses ont été réparées par les avances pécuniaires auxquelles l'Hôtel de ville s'est prêtée,

lus au commencement de chacune de nos années académiques , que dans ces questions proposées pour le concours qui les termine , nos bienfaiteurs ont cru entrevoir le germe naissant de quelques talens utiles qu'il falloit encourager ; & ils ont espéré que , fidèles aux loix de notre institution , le bien général de la province , l'avantage particulier de nos concitoyens , seroient toujours le but unique auquel on nous verroit aspirer.

Nous tâcherons , Messieurs , de ne point tromper leur attente ; nous ne négligerons aucun des moyens capables d'entretenir dans cette province la culture des sciences & des arts utiles ; toujours prêts à nous joindre à ceux de nos concitoyens qui voudront s'y appliquer , nous ferons gloire d'entretenir entr'eux & nous une correspondance mutuelle d'expériences & de tentatives. Puissent-ils accepter favorablement , & comme des prémices de notre zèle , cette machine (2) aussi simple que peu dispendieuse , que nous offrons à vos regards ; machine , que celui d'entre nous qui l'a exécutée , a cru , ainsi que ses confrères , propre à accélérer le progrès

(2) Machine exposée dans la salle , propre à servir à toutes les opérations du tord de la soie , inventée par M. le Payer.

d'une branche de commerce, qu'il ne tient qu'à nous de partager avec nos provinces méridionales ! Quelques citoyens recommandables s'en occupent sérieusement ; & il est bien glorieux pour eux de s'être affranchis de l'ancien & vulgaire préjugé qui refusoit nettement à notre sol, à notre climat, l'aptitude nécessaire pour l'y faire fructifier.

Nous espérons encore, Messieurs, que vous ne refuserez pas vos suffrages aux efforts qu'un autre de nos membres (3) vient de faire pour répandre parmi nous une connoissance importante, que nos cultivateurs ont trop négligée jusqu'à présent ; c'est celle des arbres *résineux cornifères*, dont l'espèce peut être comptée parmi nos premiers besoins, & que nous ne nous procurons cependant que de très-loin, & à grands frais.

Miller, excellent auteur anglois, a fourni le fonds de cet ouvrage qui va paroître incessamment ; mais il falloit le ramener à nos usages, à nos moyens, & consulter sur-tout la température de notre ciel, pour y adapter les semis, & la culture de ces utiles végétaux. C'est ce que le traducteur a tâché de faire dans un commentaire en forme de notes, où il n'a rien

(3) M. de *Tschudi*.

prononcé

prononcé qu'après des expériences faites par lui-même , & dont , par conséquent , il peut garantir l'exactitude & la justesse.

Après vous avoir rendu compte , Messieurs , de l'état & des dispositions actuelles d'une société dont nous osons croire que le sort vous intéresse , puisqu'elle est née dans votre sein , puisque ce n'est que parmi vous , & dans vos propres lumières , qu'elle doit puiser les moyens de se régénérer , & d'acquérir quelque célébrité dans la suite des temps ; enfin après vous avoir observé que, voisine de son berceau , ses premiers pas encore tremblans , ont besoin de toute votre indulgence , il ne nous resteroit plus , suivant l'usage , qu'à vous donner lecture du discours auquel elle a coutume , en ce jour solennel , de déferer la palme confiée à ses mains. Plus d'un auteur s'est empressé de la cueillir ; & cependant nous nous voyons obligés de différer jusqu'à un autre concours ce moment si flatteur pour nous , où la gloire veut bien emprunter notre main pour couronner l'application & les recherches utiles : il est juste , Messieurs , de soumettre à votre jugement les raisons de notre conduite.

Dans l'examen que nous nous sommes proposé de faire successivement des ob-

G

jets relatifs au commerce de cette province, nous avons été frappés du peu de considération que le vin que nous recueillons obtient dans ce même commerce ; & nous nous sommes occupés des voies qu'on pourroit tenter pour lui rendre un crédit dont il jouissoit il n'y a pas encore un demi-siècle.

La façon de cultiver la vigne ne nous a point affectés ; cette matière est épuisée depuis long-tems. Si la multiplicité des ceps, si la mauvaise qualité des engrais, si le choix mal entendu des terrains trompe encore le cultivateur, il ne peut s'en prendre qu'à sa nonchalance à s'instruire, ou à son obstination dans des méthodes reconnues & prouvées défectueuses.

Mais par quelle fatalité, Messieurs, une vigne bien située, bien cultivée, & qui a produit des fruits excellens, donne-t-elle néanmoins une liqueur, tantôt peu flatteuse pour le goût, tantôt sujette à s'altérer dans peu de temps, sur-tout si l'on en veut faire un objet d'exportation ? Pourquoi dans un même sol, sous un même climat, le vin de Metz ne peut-il aujourd'hui soutenir la concurrence des vins de Moselle, de Bar ; & d'Alsace ?

Voilà, Messieurs, ce que nous avons cru assez important pour mériter l'atten-

tion de nos concitoyens ; & nous en avons fait la matière du programme publié dans notre séance publique de l'année dernière.

Quelle est la meilleure méthode (avons-nous demandé) de faire & de gouverner les vins du pays Messin ? Et afin qu'on ne se méprît point au genre de la question, afin sur-tout qu'on n'oubliât pas les détails accessoires & locaux qui en étoient inséparables, nous avons eu soin d'ajouter qu'il étoit nécessaire de traiter *de la maturité du raisin, de la fermentation vineuse, des accidens auxquels les vins sont sujets, & des moyens de les prévenir.*

La chaîne indissoluble qui, dans la théorie comme dans la pratique, lie tous ces articles, de façon que les uns ne peuvent être expliqués que par les autres ; cette chaîne, interceptée dans un seul point, rendoit imparfaites les réponses qu'on devoit faire à notre question, quelque mérite qu'elles pussent avoir par tout autre endroit ; & c'est néanmoins à ce point capital qu'on est contrevenu dans la plupart des mémoires ou discours qui nous ont été adressés. Aucun ne présente cet ensemble essentiel & suivi, (si je puis m'exprimer de la sorte), d'où nous avions espéré qu'on feroit sortir des traits

148 MERCURE DE FRANCE.

de lumière , capables d'éclaircir nos doutes & de corriger nos erreurs.

D'ailleurs , Messieurs , nous aurions souhaité qu'au lieu des remarques qu'on a faites sur la nature du sol , ou sur la culture de la vigne , (objets qui n'avoient pas été proposés) qu'au lieu de l'examen auquel on s'est livré , des proportions nécessaires entre les chaleurs & les pluies pour la bonté du raisin , (examen qui ne peut nous procurer un seul degré de plus , de chaud ou d'humidité) qu'à la place de quelques dissertations chymiques où l'on fait l'énumération des qualités élémentaires du vin , des acides & des alkalis qui entrent dans sa composition , qu'à cet esprit enfin purement systématique qui regne dans la plupart de ces ouvrages , on eût substitué des expériences domestiques , des observations de fait ; voie ordinairement la plus certaine pour diminuer l'épaisseur du voile que la nature se plaît à mettre entre les causes & les effets. Les vrais signes de la maturité du fruit bien indiqués ; le moment de la fermentation vineuse exactement reconnue ; comment on peut prévenir les dangers de la fermentation acéteuse ; quels sont les défauts des méthodes usitées dans le pays ; quelles sont les meilleures qu'on pourroit y subst,

tituer ? Tels sont à peu près les détails qu'on a oubliés, ou qu'on n'a fait qu'effleurer, & que nous avons cependant présentés à approfondir.

Nous ne pouvions donc, Messieurs, sans blesser nos réglemens, & sans nous exposer, peut-être, à votre juste censure, nous ne pouvions nous acquitter dès à-présent du tribut qui nous est imposé ; mais nous nous en consolons, parce que nous serons bientôt dans le cas de le payer au zèle patriotique, à qui une noble émulation va inspirer des clartés nouvelles & plus vives : oui, Messieurs, nous en avons l'espoir, & un espoir bien fondé.

Dans le nombre des discours que nous avons reçus, il en est qui décèlent une juste & profonde étendue de connoissances, tant dans la physique générale, que dans la physique expérimentale & particulière. Ceux, sur-tout, qui ont pour épigraphes, l'un, ces mots de Virgile, *Celestia dona exequar* ; l'autre ce vers d'Horace, *Generosum & leve requiro* ; & le troisième, cette sentence, *mentes dominantur prejudicia*. Ceux-là, sur-tout, ne se sont guère éloignés du but, & l'on est bien près d'y atteindre avec les savantes ressources que nous leur connoissons.

Nous dirons donc à leur louange, que

le temps, bien plus que les forces, paroît leur avoir manqué ; nous dirons qu'il n'étoit pas tout-à-fait, peut-être, en leur pouvoir de travailler, & de se déterminer sans recourir à des expériences & à des observations qui doivent être analogues à la diversité des saisons, à leur retour périodique, & à celui des états différens auxquels sont assujettis le fruit & la liqueur qu'on en exprime, & que tout cela exigeoit de plus longs délais.

Ajoutons donc que nous les invitons de rentrer dans une lice que nous leur r'ouvrons d'autant plus volontiers, que notre propre intérêt nous en fait une loi bien douce.

Nous brûlons, Messieurs, de la soif de nous instruire, & nous ne rougissons point d'avouer que leurs écrits nous en fournissent les moyens ; aussi ne prenons-nous, *par état*, la qualité de leurs juges ; qu'après avoir été par besoin, autant que par inclination, leurs vrais disciples.

M. *Dumont* termina son discours par annoncer que pour donner aux auteurs la facilité de faire des recherches & des expériences capables d'éclaircir d'une manière satisfaisante l'importante question que l'Académie avoit proposée, elle la remettroit (& dans les mêmes termes) au

concours du 25 août de l'année 1769.

Et comme elle est (ajouta M. Dumont) dans l'usage de mêler alternativement les vérités historiques à celles qui peuvent intéresser le commerce ou l'agriculture, elle annonce pour le concours de l'année prochaine 1768, la question de savoir :

Comment la ville de Metz est passée sous la puissance des Empereurs d'Allemagne ? En quel temps précisément obtint-elle le titre de ville libre impériale ? & quel changement ces révolutions ont opéré dans l'administration de la justice ?

Les mémoires seront, à l'ordinaire, adressés, francs de port, avant le mois de juillet, à M. Dupré de Geneste, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences & des arts de Metz, rue Nexirue. Les auteurs sont invités de ne pas oublier de cacher soigneusement leurs noms dans un billet cacheté, & de se contenter de mettre à la tête ou à la fin de leurs discours, une épigraphe qui les fasse reconnoître.

L'Académie fit sa rentrée d'après les vacances, par une assemblée publique, qu'elle tint le mercredi 18 novembre dernier dans la salle ordinaire de ses séances.

M. le Docteur Mangin, qui, en qua-

lité de Titulaire ancien , y présida , ayant ouvert la séance ,

Dom Casbois lut son mémoire *sur la manière de régler les hidromètres.*

M. Dumont , Bibliothécaire , lut un mémoire de M. le Bailli de Tschudi , *sur le temps de la transplantation des arbres.*

Dom François lut un mémoire *sur l'état des études à Metz , au neuvième siècle.*

M. Dupré de Geneste , Secrétaire perpétuel , lut un mémoire *sur l'espèce de monnoye Messine , du temps de la république , appelée Teston.*

Dom Tabouillot lut un paragraphe de ses recherches & mémoires pour servir à l'histoire ancienne & civile de Metz : *article du temps auquel la ville de Metz passa sous la puissance des Romains , & des changemens que cette révolution y opérera dans les mœurs & dans le gouvernement.*

Dom Maugérard termina la séance par un mémoire historique *sur la vie & les écrits de M. Jacob le Duchat , citoyen de Metz , Conseiller à la chambre de la Justice supérieure françoise , à Berlin.*



P O M P E S U T I L E S.

*LETTRE du sieur THILLAYE, Pompier
privilegié du Roi, demeurant à Rouen ,
à M. DE LA PLACE , auteur du Mercure.*

L'EXTRAIT que vous avez donné ,
Monsieur, en différens temps au public des
jugemens de préférence que l'Académie
des Sciences a accordée à mes pompes après
l'examen qu'elle en a fait en 1746 , 1749 ,
& 1752 , & les expériences comparatives
de 1756 & 1762 , à la requisition des
Ministres , n'a point été sans fruit. La con-
fiance du public en a été la récompense ,
& cette récompense a soutenu mon zèle ,
mon ardeur & mon émulation dans le tra-
vail pour enfanter de nouvelles décou-
vertes.

J'ai l'avantage d'avoir exécuté une
pompe d'une nouvelle espèce , dont le
produit résultant des principes de l'Aca-
démie , est près du double d'une pompe
ordinaire. Sa construction réduite à la
simplicité de l'exécution me semble mé-
riter l'attention de M M. de l'Académie ,
le bon accueil du public & l'estime des
personnes éclairées dans cette partie.

G v

J'ai aussi procuré aux pompes ordinaires l'avantage d'aller chercher l'eau au loin , de sorte néanmoins qu'on peut s'en servir aussi suivant l'ordinaire.

Je compte , Dieu aidant , me rendre à Paris vers la fin d'avril ou au commencement de mai prochain , j'y ferai voir l'effet de mes pompes ordinaires , & des susdites pompes , mes nouvelles machines pneumatiques , marmite de Papin , casseroles & cafetières à bain-marie de ma nouvelle invention. Ces expériences seront faites , sous le bon plaisir des RR. PP. Feuillans de la rue Saint-Honoré , dans leur jardin.

J'invite les curieux & mes concurrens à s'y trouver , principalement M. *Darles de Linière* qui assure , page 7 d'un de ses avis publics , imprimé en 1766 , que *l'abondance du produit de ses pompes à incendie est infiniment supérieure à tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour , sans jamais avoir à craindre que leur action soit interrompue dans le travail . . . que les pompes dont on se sert actuellement ne donnent qu'un filet d'eau , plus propre à irriter qu'à éteindre.*

S'il ne s'agissoit que de mon intérêt particulier , je laisserois M. *de Linière* jouir de la fausse gloire qu'il s'est voulu

procuter , mais l'intérêt public s'y oppose.

M. *Barré de S. Venant* , du Cap , a été le premier à détruire ses assertions , par des observations aussi justes que bien réfléchies , insérées dans les feuilles américaines des 25 février & 4 mars de l'année précédente. Il ne s'est pas contenté de cela , il a donné la preuve de ses observations & combinaisons , par l'expérience qu'il fit faire le 18 avril suivant d'une pompe de mondit sieur de *Linière* , que M. *Fontaine* , du Port de paix , avoit fait venir de sa manufacture ; & par le certificat de ladite expérience , signé de MM. le Comte de *Villeneuve* , *Touret* , *Gracet* , & *Fontaine* , il demeure constant que les produits de ladite pompe ont rendu moitié moins que les produits énoncés ; lesdits certificats bien détaillés , circonstanciés , se trouvent dans la feuille américaine du 13 mai dernier. M. *Barré de S. Venant* ajoute : qu'il est malheureux pour M. de *Linière* qu'on ait publié des mémoires aussi faux , aussi remplis d'absurdités , & des produits si exagérés.

Ces assertions ont été pareillement détruites par les expériences que M. M. les Officiers municipaux de la ville d'Amiens , ont fait faire publiquement le 19 du mois d'août dernier , d'une pompe de M. de

G vj

Linier, & en sa présence, en concurrence d'une des miennes de pareil diamètre environ. Ma pompe manœuvrée par huit hommes comme la sienne, & qui étoient les mêmes, ayant porté l'eau de 80 à 100 pieds de haut avec un ajutage au moins de 6 lignes, & la sienne au contraire, n'ayant pu la porter que de 60 à 65 pieds avec un ajutage au plus de 5 lignes, détermina MM. les Officiers municipaux de conclure à l'instant le marché de deux de mes pompes, en conséquence de l'effet supérieur de la mienne estimé à près d'un tiers, & de l'examen public qui fut aussi fait de toutes les parties qui la composent. L'extrait ci-après en fait preuve.

Nous, soussignés, Commissaires pour les incendies, par délibération dans une assemblée des notables de cette ville, nommément par celle tenue le 19 du présent mois, autorisés de M. *Dupleix*, Intendant de la Généralité de Picardie, nous avons acheté au sieur *Nicolas Thil-laye*, de Rouen, une pompe avec ses agrets désignés dans ces affiches sous le n° 7, dont l'imprimé ci-joint, au prix de 2300 livres; laquelle pompe, après expériences faites, présens MM. les Officiers municipaux, a été préférée à celle de M. *Darles*

de Linière, laquelle préférence les a déterminés à en commander une seconde audit sieur *Thillaye* du prix de 1500 livres avec ses agrets, dénommés sous le n^o 6, qui nous parviendra au plus tard dans le courant du mois prochain & qui ne sera agréée qu'après l'avoir vérifiée, &c. Fait double à Amiens le 21 août 1767, signé *N. Daye-lui l'aîné, Charles Miné & Thillaye.*

Vû le marché ci-dessus, la délibération y jointe du 19 août dernier, ensemble l'arrêt du Conseil d'État du Roi du 7 février aussi dernier, & tout considéré :

Nous, Intendant de Picardie, approuvons ledit marché & délibération, pour être exécutés suivant leur forme & teneur, & être le prix des pompes dont il s'agit payé en vertu des ordonnances particulières que nous ferons expédier sur le receveur de l'octroi de vingt sols par velte sur les eaux de vie. Fait le 4 novembre 1767, signé *Dupleix.*

MM. les Trésoriers de France de la même ville, zélateurs du bien public ainsi que MM. les Officiers municipaux, témoins des susdites expériences & examen, déterminèrent unanimement de faire aussi l'acquisition d'une pompe & de choisir aussi la mienne par préférence. Leur certificat en fait foi.

158 MERCURE DE FRANCE.

Nous, Présidents Trésoriers de France Généraux des finances, Grands Voyers, Juges & Directeurs du domaine en la province de Picardie, Boulonnois & pays reconquis, Conseillers du Roi, certifions à tous qu'il appartiendra qu'après avoir vu plusieurs expériences, faites en cette ville, d'une pompe à incendie de 4 pouces un quart de diamètre, de la manufacture du sieur *Darles de Linière*, de Paris, en concurrence d'une de pareil diamètre environ, de la fabrique du sieur *Thillaye*, de Rouen; nous avons cru devoir donner la préférence à une pompe de la construction dudit sieur *Thillaye*: ayant remarqué lors desdites expériences, que la manœuvre de la pompe dudit *de Linière* étoit plus dure que celle de la pompe dudit sieur *Thillaye*, puisque dix hommes robustes ne pouvoient faire faire aux pistons leur course entière & ne faisoient monter l'eau qu'à 60 pieds environ, & qu'au contraire, celle dudit sieur *Thillaye* étoit manœuvrée par huit hommes seulement avec beaucoup plus d'aisance & portoit l'eau à une élévation de plus de 80 pieds sans l'aide d'aucuns boyaux de cuir; nous certifions en outre que la pompe qui nous a été fournie en conséquence par ledit sieur *Thillaye*, s'est

trouvée bien faite & bien conditionnée ,
& que nous avons eu lieu de nous applaudir de notre choix dans le succès des épreuves qui ont été faites en notre présence.
Donné à Amiens au bureau des finances & domaines , le 18 février 1768.

Signé *Duval , Derfampty , Boistel , Druelle , Brunez , Dellier , Dubois , Vrayet , de Morainvillier , Gosin de Froment , Guérard , Corquerel , Dumoulin , Thouville , Procureur du Roi , Bosquillon , Vrayet de Franslieu , Duliège.*

Je suis si certain , Monsieur , des preuves que j'ai l'honneur de vous adresser , que je ne crois pas que personne puisse la contester ; & je ne vous l'ai adressée que parce que je suis persuadé que le public en sera satisfait.

J'ai l'honneur , &c.



ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.

NOMBRE de chevaux, de poulains & de bêtes à corne ayant été atteints, dans la généralité d'Auch, d'une gale épidémique dont les progrès devenoient de plus en plus redoutables ; M. l'Intendant de cette province a fait demander à l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris quels seroient les moyens d'en arrêter le cours. Nous ne croyons pas inutile de publier la consultation qui lui a été donnée à ce sujet, & qu'il a fait imprimer dans la ville d'Auch pour l'instruction des propriétaires des animaux malades.

CONSULTATION de l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris, sur une gale épidémique.

LA gale est une maladie constamment contagieuse, mais elle n'est pas toujours épidémique. Ses causes, dans l'individu particulier, peuvent être externes ou internes. Les premières sont le plus souvent l'effet de la communication, une suite de la difficulté & même de la cessation de

l'insensible transpiration , à raison de la crasse & de la mal-propreté qui obstruant les pores & ne permettant aucune issue à l'humeur perspirable , en occasionne le séjour à la superficie , & de-là l'âcreté de cette même humeur , & les degrés de corrosion qu'elle acquiert & qui se manifestent sur le cuir : les secondes seront tirées de la nature des alimens , du plus ou moins de dépravation de la masse par le défaut d'une gourme dont l'animal n'a pu se débarrasser , & enfin d'une disposition particulière dans ses liqueurs , disposition qui peut être aussi héréditaire.

Quant aux causes que l'on peut accuser dans une gale épidémique , comme elles ne peuvent être que générales , elles existent ou dans la qualité & la température de l'air , ou dans le vice des alimens , ou dans celui des eaux dont le cheval est abreuvé. Des temps humides , des pluies froides resserrent & crispent les pores ; il en est de même des temps rigoureux , tels que ceux que l'on a éprouvés cet hiver : & si l'on observe qu'il y a eu de fréquens changemens dans l'atmosphère , & que souvent un air chaud a succédé à un air trop vif & n'est devenu insupportable , & un air très-vif à un temps chaud , on ne sera point étonné de tout ce que ces mutations

continuelles ont dû opérer, je ne dis pas sur le cuir, mais même dans l'intérieur des animaux; & la gale est peut-être de toutes les maladies occasionnées par l'arrêt de l'insensible transpiration, celle qui est la moins à redouter, pourvu qu'elle soit combattue par un traitement méthodique.

De mauvais fourrages; des foin mal fanés, qui ont été mouillés, qui sont poudreux, qui ont été vasés & fermés sans avoir acquis un certain degré de siccité; des grains corrompus, des eaux croupissantes porteront dans les liqueurs une véritable perversion, & donneront lieu à une infinité de maux dont le plus à craindre ne sera pas celui qui naîtra de l'obstacle que pourront rencontrer les particules hétérogènes trop épaisses qui ne pourront enfilier les pores cutanés, &c.

La disette des alimens laissant la machine toujours en perte & privée de toutes réparations, le sang est dépouillé & dénué de ses parties balsamiques, il est surchargé de molécules terrestres & grossières, il s'épaissit de plus en plus, il ne peut en même temps que contracter une grande acrimonie, & telle est l'origine très-fréquente des maladies les plus rebelles de la peau.

Les signes diagnostiques de la gale

étant les mêmes dans l'épidémie que dans l'individu particulier , sont une grande démangeaison , la chute du poil & de l'épiderme à l'endroit où l'animal se frotte , la rudesse & l'inégalité de la peau , des pustules plus ou moins grosses & plus ou moins multipliées. Cette maladie se montre indifféremment sur toutes les parties du corps , sur la tête , le garot , sur l'épine , sur les jambes , sur la queue ; elle est assez communément dans la crinière , où elle est appelée *roux vieux*. Les parties qui y sont les moins exposées sont celles qui sont les plus charnues.

En ce qui concerne le pronostic , dans la circonstance présente , j'imagine que cette maladie en général ne doit avoir aucun caractère de malignité d'après l'idée que j'ai conçue de sa cause , que j'attribue aux variations des temps qui ont régné tout l'hyver.

Ainsi , le traitement simple & peu dispendieux que je vais décrire suffira pour triompher du fléau.

La première attention est de séparer les animaux sains des malades ; le seul & le meilleur moyen d'éviter la contagion est de la fuir. Les animaux doivent être au son & à l'eau blanche.

Ouvrez la jugulaire de chaque malade

& tirez deux livres de sang ; on ne répétera point cette opération , à moins que quelques autres accidens survenus ne l'exigent. Faites prendre tous les jours , en trois fois à chaque sujet , le breuvage suivant : prenez feuilles d'oseilles , de laitue , d'alleluya , d'endive , de chacune de ces feuilles une poignée ; faites bouillir , pendant un quart d'heure , dans eau commune , quatre livres , coulez , donnez en trois doses à l'animal.

Outre ces breuvages , donnez trois lavemens émolliens par jour à chaque malade. Prenez feuilles de mauve & de guimauve , de chacune une poignée , faites bouillir , pendant une demi-heure , dans eau commune , trois livres , coulez. ajoutez à la colature une once de miel commun , donnez pour un lavement. Ces lavemens & les breuvages seront continués quatre jours de suite. Le cinquième on mettra les animaux à l'usage du bol suivant : prenez gomme de gayac , aquila alba , de chacun deux gros , fleurs de soufre quatre gros , syrop de fumeterre ou miel commun suffisante quantité pour former un ou deux bols que vous ferez prendre tous les matins à jeun avec une livre de décoction de racine de patience ; continuez ainsi quatre jours de suite , remettez les malades à l'usage

des délayans trois jours ; ce temps expiré, vous les mettrez de nouveaux aux bols ci-dessus prescrits, & vous les continuerez six jours, ce qui terminera le traitement interne.

Venons aux topiques ou aux médicamens locaux, que l'on doit également mettre en usage, en donnant ces remèdes intérieurs.

On bouchonnera & brossera très-exactement tous les malades deux fois par jour. On les lavera, dans les endroits galeux, avec du lait chaud, ce qui assouplira les tégumens & les fera plus facilement prêter à l'évacuation de l'humeur psorique ; une partie de ce lait qui entre & pénètre dans les vaisseaux cutanés enveloppera les sels & en amortira l'activité.

Tous les malades doivent être tenus dans un lieu chaud ; on ne les exposera point à l'air froid qui crisperoit & resserroir les vaisseaux cutanés, répercuteroit l'humeur dans l'intérieur des sujets, ce qui feroit périr les malades indubitablement : c'est cette rentrée d'humeur que nous appellons *métastase*. Ces lotions de lait seront continuées les six premiers jours. On fera ensuite des frictions avec l'onguent mercuriel sur tous les endroits ga-

leux ; mais , supposant qu'il y eût beaucoup de ces endroits galeux , on doit être très-réservé sur l'emploi de cet onguent , qui produit les mêmes inconvéniens dans l'animal que dans l'homme , & qui porte également ses effets sur les glandes salivaires. La dose , pour chaque friction , est de *deux gros de cet onguent*. Je suppose qu'un de ces animaux ait de la gale partout le corps ; vous ferez les premières frictions sur la tête , ensuite à l'encoulure , sur le dos , & ainsi successivement jusqu'aux extrémités ; mais n'oubliez point les endroits galeux. Un des signes non équivoques que la gale se guérit , est la souplesse de la peau , la reproduction des poils à la place de ceux qui sont tombés : enfin l'animal ne témoigne aucunes démangeaisons.

On continuera les frictions mercurielles jusques à parfaite guérison : on peut en diminuer la dose & l'augmenter selon les tempéramens des sujets. Il est bon de dire que si , malgré toutes les précautions , le mercure se portoit sur la bouche des animaux , il faut suspendre sur le champ les frictions , laver tous les endroits frictionnés avec de l'eau de son chaude , pour en ôter le mercure , donner trois lavemens

émolliens , le lendemain un breuvage purgatif, & injecter souvent dans la bouche la décoction de racine d'*althæa*.

Délibéré à l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris, à Alfort, ce 20 mars 1768.

Signé, *CHABERT*, Chef des
Hôpitaux & Démonstrateur.

Vu bon par nous, en observant qu'on ne peut se dispenser, ainsi qu'il a été prescrit, d'employer les délayans avant d'en venir aux antispasmodiques, & que les derniers de ces médicamens peuvent être simplifiés encore en se contentant d'administrer intérieurement l'æthiops minéral seul à la dose de quatre-vingt grains pour les chevaux faits, & trente, quarante & soixante pour les poulains, ou bien de leur donner du crocus metallorum à la dose de demi-once pour les premiers, & d'un quart d'once pour les seconds, mêlée avec une once ou une demi-once de fleur de soufre. Quant aux lotions, si on veut épargner le lait, on peut y substituer des décoctions émollientes, telles que celles qui sont ordonnées pour les lavemens.

Signé, *BOURGELAT*, Commissaire général
des Haras, Directeur général des Ecoles
Vétérinaires de France.

MATHÉMATIQUE.

Problème proposé pour en avoir la solution.

ON demande un triangle équilatéral, duquel le quarré de la superficie soit égal au quarré d'un de ses côtés ?

GÉOGRAPHIE.

MONSIEUR,

LE sieur *Buy de Mornas*, Géographe du Roi & des Enfans de France, auteur de l'Atlas méthodique & élémentaire d'histoire & de géographie dédié à M. le Président *Hénault*, ayant fait dissoudre, par arrêts du Parlement, des 25 octobre 1766, & 2 septembre 1767, la société qu'il avoit contractée avec le sieur *Desnos*, Libraire & Géographe, continue seul cet ouvrage. Il a fait faire quarante cartes qui finissent le troisième volume à la mort d'*Alexandre le Grand*, & quarante autres cartes qui commencent le quatrième volume, & conduisent l'histoire ancienne jusqu'à la destruction

destruction de Carthage. Il compose actuellement les quarante cartes qui doivent finir le quatrième volume & l'histoire ancienne, au moyen de quoi les deux premières parties de son ouvrage seront achevées. Il travaillera ensuite à la troisième & dernière partie qui doit contenir l'histoire moderne, ainsi qu'il l'a annoncé au public dans son *prospectus*.

Le sieur *Desnos* n'a de cet ouvrage que les deux premiers volumes, & les vingt premières cartes du troisième volume, qui ne vont que jusqu'à *Cyrus*; en sorte qu'il s'en faut de plus de cinq cens ans qu'il n'ait l'histoire ancienne complète.

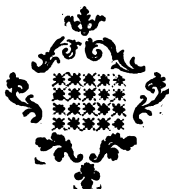
L'ouvrage présenté au public par le sieur *Desnos*, sous le titre d'*Atlas général, méthodique & élémentaire d'histoire moderne*, ne peut donc pas compléter l'ouvrage du sieur de *Mornas*, comme le sieur *Desnos* l'a annoncé dans un *prospectus*, & ne peut être comparé dans aucune de ses parties à celui du sieur de *Mornas*. Aussi M. le Lieutenant Général de Police a-t-il fait arrêter & supprimer le *prospectus* du sieur *Desnos*, qui contenoit cette assertion, & autorisé le sieur de *Mornas* à publier cette annonce aux frais du sieur *Desnos*.

Le sieur de *Mornas* se contente d'inviter

H

170 MERCURE DE FRANCE.

ceux qui ont pris chez ce Marchand Libraire ce troisième volume comme une suite du sien , & comme le complétant , à se procurer chez lui , rue Saint-Jacques , à côté de Saint Yves , l'histoire du sixième âge du monde , le plus fertile en événemens , qui manque à la collection que présente le sieur *Desnos* ; sans quoi ils n'auroient qu'une collection informe , puisque son troisième volume ne commence qu'à l'histoire moderne , & que le deuxième finit à *Cyrus* ; de sorte que depuis l'avénement de ce Prince jusqu'à l'ère chrétienne , il y a un vuide de cinq cents trente-deux ans.



A R C H I T E C T U R E.

TRAITÉ des ordres d'Architecture ; par M. POTAIN , Architecte du Roi : première partie , qui traite de la proportion des cinq Ordres en général. A Paris , chez JOMBERT , Libraire du Roi , rue Dauphine ; 1768 : un vol. in-4° , grand papier , avec 59 planches très-bien gravées. Le prix est de 16 liv. relié , & de 14 liv. broché.

LE grand nombre des traités qui ont déjà paru sur les cinq Ordres d'architecture semble avoir tellement épuisé cette matière , qu'on seroit tenté de regarder un nouveau livre sur cette partie de l'architecture comme un travail inutile & infructueux. Cependant si l'on considère que les proportions des Ordres sont une source inépuisable de beautés & le principe qui produit les plus grandes compositions , on ne sera plus étonné de ce que les architectes , qui en ont senti les avantages , s'en occupent toute leur vie , & regardent les découvertes qu'ils peuvent y

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

faire, comme très importantes pour la perfection de l'architecture. En effet, les *François Blondel* & les *Perrault*, loin de se sentir découragés par les ouvrages des *Vignole*, des *Palladio*, & des *Scamozzi*, sur les Ordres d'architecture, se sont efforcés de les imiter, en faisant part à leurs contemporains de nouvelles vues qui leur étoient survenues pour en régler les proportions. M. *Potain*, qui depuis longtemps a fait une étude particulière de toutes les parties de l'architecture, ayant retrouvé dans les restes magnifiques de l'architecture antique recueillis depuis quelques années de divers endroits de l'ancienne Grèce, le même goût de la bonne architecture qu'il avoit déjà puisé dans les monumens de Rome, & qu'il a perfectionné par un travail opiniâtre & assidu depuis son retour d'Italie, n'a pas cru devoir différer davantage d'offrir au public le fruit de ses travaux. En effet, plus les superbes monumens qui s'élèvent de nos jours, & les livres élémentaires sur l'architecture se multiplieront, plus on sentira l'utilité de celui-ci, puisqu'il est particulièrement destiné à l'instruction des jeunes gens qui commencent à s'y appliquer, & qui doivent flotter dans une incertitude rebutante à la vue des contra-

tiétés perpétuelles & des différences presque infinies qui se trouvent non-seulement entre les auteurs qui ont écrit sur les Ordres d'architecture, mais même dans les plus beaux morceaux qui nous restent de l'antiquité.

M. Potain divise cet important ouvrage sur les Ordres d'architecture en quatre parties, dont il présente actuellement la première, dans laquelle il a tenté de rapprocher les cinq Ordres de leur origine, en les établissant sur un principe commun : les trois autres parties suivront de près celle-ci, autant que le temps nécessaire pour la gravure des planches, qui sont en très-grand nombre, & d'une très-difficile exécution, pourra le permettre.

Cette première partie a pour objet les Ordres considérés en eux-mêmes : on y détermine la proportion qu'il faut donner à chacune des espèces de colonnes qui les distinguent, à leurs chapiteaux, à leurs bases, à leurs piédestaux, à leurs entablemens, & même aux plus petites parties contenues dans ces divisions principales. Enfin, pour ne rien laisser à désirer dans un ouvrage de cette nature, les profils des ordres & les détails où l'on est entré pour leurs moulures & leurs ornemens sont dessinés avec un goût & une pureté inimita-

bles ; & les gravures (qui sont toutes de la main de M. Choffard) paroissent autant de desseins à la plume , faits avec un art & une propreté qui surpasse tout ce qu'on a pu voir de mieux en ce genre.

Cet ouvrage ayant été soumis à l'examen de l'Académie Royale d'Architecture , le rapport avantageux qu'en ont fait les Commissaires nommés , parmi lesquels on peut citer M. Soufflot (Architecte de la nouvelle église de Sainte Genevieve) , ne doit laisser aucun doute sur son excellence & son utilité.

A G R I C U L T U R E.

Machine pour dessécher les marais.

LE desséchement des marais , dont le nombre est si considérable en France , a donné lieu à bien des projets & entreprises qui sont restés infructueux jusqu'ici. Le terrain immense que ces marais occupent dans toutes les parties du Royaume , & qui devient en pure perte pour l'Etat & pour le particulier , mérite certainement la plus grande attention & les recherches les plus ardentes pour trouver les moyens de le dessécher & de pouvoir le mettre en valeur.

Le sieur *Macary*, Mécanicien privilégié du Roi & des Etats de Hollande; se flatte d'être parvenu à cette découverte importante.

Cet objet si intéressant est depuis longtemps le principal sujet de ses méditations. Dans le séjour qu'il a fait en Hollande, où les établissemens pour les dessèchemens des prairies sont considérables, il s'est fait une occupation essentielle d'étudier & de combattre les moyens & les difficultés dont ces opérations peuvent être susceptibles; & ce n'est qu'avec la certitude du succès le plus complet qu'il annonce aujourd'hui au public, aux seigneurs, communautés & propriétaires de marais en France, & aux compagnies qui pourroient se former pour de pareils dessèchemens, qu'il est en état de dessécher toutes sortes de marais, quelque inondés qu'ils puissent être, quand bien même il ne s'y trouveroit point de suite pour la pente des eaux; qu'il emploiera à cet effet, dans les endroits où il pourra en être question, des machines de son invention, qui enleveront les eaux jusqu'à deux ou trois pieds au-dessous de la surface du terrain inondé, sans l'aide du vent, ni de chevaux; chacune desquelles machines enlèvera par heure de 25 à 30 toises cubes d'eau à six pieds de

hauteur, lesquelles on multipliera relativement à l'étendue du terrain à dessécher, & de façon que l'on pourra s'assurer du dessèchement total de la partie entreprise dans le courant d'une campagne. L'on ne pourra cependant point mettre ce terrain en valeur la même année du dessèchement, mais bien l'année suivante pour la majeure partie, par le moyen d'autres machines qu'il établira pour faire aller chacune quatre charrue à la fois dans les endroits où les bœufs ni les chevaux ne pourront point travailler au labourage. Ces dernières machines opéreront par le secours de douze hommes, & laboureront chacune au moins trois arpens de terrain par jour. Voilà, sans doute, des moyens propres & assurés pour mettre en valeur des parties immenses de terrain qui se trouvent en France, & qui actuellement ne sont d'aucune utilité à l'état ni au particulier.

S'il est quelque seigneur, communauté, particulier, ou compagnie formée ou à former, qui veuille conférer ou traiter avec le sieur *Macary* sur de semblables objets, on pourra lui écrire, franc de port, à son adresse, à Paris, rue de Poitou, au Marais, à l'hôtel de Poitou. On le trouvera tous les jours jusqu'à huit heures du matin, ou depuis deux heures après midi jusqu'à trois.

A R T I C L E I V.

B E A U X - A R T S.

A R T S A G R É A B L E S.

M U S I Q U E.

PLUSIEURS personnes de distinction ayant un grand desir d'entendre le clavecin de M. *Devirbès*, & le lui ayant fait dire plusieurs fois, quelques-unes même s'étant donné la peine de passer chez lui à ce sujet; il croit devoir les prévenir que cédant à un desir si flatteur pour lui, il se fera un plaisir de leur faire entendre cet instrument qu'il ose dire unique. Mais comme ses affaires l'occupent une grande partie de la journée, étant obligé par état de donner des leçons de clavecin, & qu'il faut d'ailleurs une heure & demie de temps pour faire jouer tous les morceaux qui servent à mieux faire connoître cet instrument, il souhaite seulement que les personnes qui désireront lui faire l'honneur de l'entendre, le fassent prévenir la veille.

H v

Ce clavecin qui a mérité l'éloge de l'Académie royale des sciences , forme exactement un concert , en imitant , d'une manière à s'y méprendre , le son de quinze fortes d'instrumens différens. Dans ce concert , d'un genre si nouveau , les connoisseurs en musique comme en mécanique sont également étonnés de voir comment on exécute sur cet instrument les pianoforte , crescendo , & généralement toutes les gradations qu'on peut désirer , & que le goût de la bonne exécution exige. Tous ces effets & changemens d'instrumens se font , si l'on veut , en jouant la même pièce de musique sans bouger la main du clavier. Il exécute des ariettes avec la voix humaine à l'italienne , accompagnée du basson ou du haut-bois alternativement. Toutes ces productions se font simplement avec le même nombre de cordes des clavecins ordinaires.

L'auteur de cette nouvelle mécanique mathématique demeure rue du Four Saint-Honoré , la troisième porte cochère à gauche , en face de l'Hôtel du Pavillon royal , au premier , au fond de la cour.

MÉTHODE pour apprendre à jouer de la *mandoline* , sans maître ; avec six caprices : dédiée à M. le Comte d'Hérouville , Ma-

rèchal des camps & armées du Roi. Par M. *Pietro Denis*. A Paris, chez l'auteur, rue Poissonnière, à la porte cochère en face de la croix de fer, & aux adresses ordinaires de musique. Prix 9 liv.

Six *Sonates* à violon seul avec la basse, dédiées à M. de Saint George; par M. J. *Avolio*, œuv. IV, prix 7 liv. 4 sols. Aux adresses ordinaires de Musique. A Paris.

Cet ouvrage, gravé par Mde *Delusse* (rue du Four Saint-Honoré, aux bâtimens neufs, n° 86) est du nombre de ceux qui se distinguent par les soins qu'elle apporte ordinairement à ce qu'elle entreprend en ce genre de gravure, tels que sont le *Traité général des élémens du chant*, par M. l'Abbé de la Cassaigne; les *Sonates pour le clavecin*, par M. *Virbès*, les planches du *Dictionnaire de Musique*, de M. *Rousseau*, & tant d'autres dont l'énumération seroit ici superflue.

Quant au mérite principal de l'ouvrage que nous annonçons ici, nous ne pouvons porter aucun jugement, que le public n'ait prononcé; nous présumons cependant qu'il ne peut que gagner à être connu, vu qu'il est d'un genre que les vrais connoisseurs ont toujours accueilli.

ARTICLE V.

SPECTACLES.

OPÉRA.

Le mercredi, 14 avril, on a repris le *Carnaval du Parnasse*. Mlle *Beaumesnil* a très-bien chanté le rôle de *Clarice* dans le prologue, & celui de *Licoris* dans l'opéra. M. *Durand* a été fort applaudi, & méritoit de l'être dans celui de *Momus*. M. *Muguet* a fort bien rendu celui d'*Apolon*. M. *Tirot* a marqué moins de timidité en chantant le Berger du prologue, par conséquent a fait encore plus de plaisir que ci-devant.

Mlle *Rosalie* a chanté deux fois le principal rôle dans l'opéra de *Silvie*, avec beaucoup de succès ; & le public paroît vraiment s'intéresser aux progrès de cette jeune actrice, dont les dispositions & les talens annoncent les plus grandes espérances.

On continue de répéter *la Vénitienne*, dont la première représentation avoit été fixée au mardi 3, mais qui a été remise au vendredi 6.

Le jeudi, 14 avril, Mde *Reich* a débuté, pour son premier rôle, par celui de *Licoris*

dans le *Carnaval du Parnasse*, & a joint beaucoup d'intelligence au bel organe qui a été remarqué en elle dans les airs détachés qu'elle a chantés précédemment.

Le jeudi suivant Mlle *Dupuis*, qui n'avoit jamais chanté en public, a débuté par le rôle de *Thalie* dans le même opéra. Sa taille, son maintien, le talent de la musique auquel elle s'est appliquée de bonne heure, l'ont servie de manière que l'on s'est peu apperçu de la timidité qui ordinairement se manifeste en pareils cas. On a lieu d'espérer, lorsqu'elle se fera plus exercée dans le goût du chant propre à l'opéra, que sa voix se développera de plus en plus, & qu'elle pourra devenir d'autant plus utile à ce spectacle.

Le vendredi 29 Mlle *Affolin* a débuté dans une chaconne ajoutée à l'opéra de *Silvie*. Le genre de sa danse, qui réunit la force & l'agilité avec la noblesse & les grâces dont ce talent peut être susceptible, a été aussi vivement senti que généralement applaudi.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LA rentrée de M. le *Kain*, qui a joué le rôle de *Néron* dans *Britannicus*, & de *Gustave* dans la tragédie de ce nom, a

182 MERCURE DE FRANCE,

produit tout l'effet que le retour d'un acteur si justement chéri du public , avoit droit de produire ; & fait d'autant plus desirer que sa santé, absolument raffermie , nous fasse jouir cet hiver de tous les plaisirs que nous promettent ses talens.

Mde *Tessier* a débuté le jeudi , 28 avril, par le rôle de Mde de *Croupillac* dans *l'Enfant Prodigué* , & par celui de la mère dans *l'Impromptu de Campagne*. Sa figure est avantageuse ; l'actrice a fait plaisir , a été applaudie , l'on en espère beaucoup , & elle continue son début , dont nous rendrons compte dans le *Mercur* prochain.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON n'a vu ni débuts ni pièces nouvelles sur ce théâtre. Les 28 & 30 avril on y a joué *les Moissonneurs* ; & l'affluence des spectateurs a confirmé le jugement que le public avoit porté de cet estimable ouvrage pendant tout le cours des représentations qui en avoient été données avant la clôture.



ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Versailles , le 23 décembre 1767.

LE Roi a accordé les entrées de sa Chambre au Duc de Charost , Pair de France , Brigadier de ses Armées , & Mestre de Camp de son Régiment de Cavalerie , ainsi qu'au Marquis de Polignac , & au sieur de Beaumont , Conseiller d'Etat & Intendant des Finances. Sa Majesté a accordé les honneurs du Louvre à la Comtesse de Chabot , qui , en conséquence , a pris le tabouret chez la Reine le 20 de ce mois.

Du 26.

La grande députation du Parlement de Paris s'étant rendue ici , le 22 de ce mois , en conséquence des ordres du Roi , Sa Majesté a dit aux Députés :

« Je vois , par l'extrait du registre que vous
» m'avez remis , que mon Parlement , sur l'ex-
» posé qui lui a été fait au sujet d'une affaire
» relative à une de mes Colonies , a invité le
» sieur Chardon , par deux arrêtés , à venir prendre
» sa place à l'assemblée des Chambres , à l'effet
» de s'expliquer sur aucuns faits concernans sa
» conduite & intéressans sa réputation.

184 MERCURE DE FRANCE.

» Mon Parlement ne doit point prendre con-
 » noissance d'un objet absolument étranger à
 » son ressort , dont je me suis fait rendre
 » compte , & sur lequel j'ai fait connoître mes
 » intentions , en la forme ordinaire , à mon
 » Conseil Supérieur de Cayenne , déjà saisi de
 » l'affaire & seul compétent pour y délibérer.

» Je ne peux que désapprouver deux arrêtés ,
 » par lesquels on auroit essayé de mettre en
 » compromis la réputation d'un Magistrat qui
 » a rendu à ma personne même , après un
 » examen préalable d'autres Magistrats que j'avois
 » nommés à cet effet , le compte le plus fidèle
 » & le plus exact , d'une affaire dont il étoit chargé
 » par mes ordres.

» Je défends donc à mon Parlement , de
 » donner aucune suite à ces deux arrêtés , que
 » je déclare nuls , & veux être réputés comme
 » non-avenus ; & j'ai refusé au sieur Chardon ,
 » malgré ses instances , la permission de se
 » rendre aux invitations qui lui ont été faites.

» Lorsque mon Parlement croit avoir quel-
 » que chose d'intéressant à me représenter pour
 » le bien de mon service , je ne refuse pas de
 » l'entendre ; mais je ne dois pas souffrir que ,
 » sous prétexte du droit de police & discipline
 » sur ses membres , mes sujets soient exposés à
 » voir , sur des bruits publics , sans commen-
 » cement de preuves , sans accusateur , sans
 » accusation , leur honneur attaqué par des voies
 » nouvelles & peu réfléchies. Je dois encore
 » moins souffrir que mon Parlement entreprenne ,
 » par quelque voie que ce puisse être , de se faire
 » rendre compte de ce qui se passe dans l'in-
 » térieur de mon Conseil , & de mon admi-
 » nistration la plus intime ».

Du 30.

Le Roi vient d'accorder les entrées de la Chambre au Marquis de Brancas , Grand d'Espagne , Lieutenant-Général de ses Armées , & Chevalier de ses Ordres.

Ces jours derniers le sieur Gayot , Conseiller d'Etat , ancien Intendant des Armées du Roi , & qui , en cette qualité , vient d'être chargé , sous les ordres du Duc de Choiseul , des différens détails du département de la guerre , a eu l'honneur de faire la révérence à Sa Majesté , à qui il a été présenté par ce Ministre.

Du premier janvier 1768.

Le premier de ce mois , les Princes & les Princesses , ainsi que les Seigneurs & les Dames de la Cour , rendirent leurs respects au Roi , à l'occasion de la nouvelle année. Le Corps de ville de Paris eut le même honneur. Les Hautbois de la Chambre exécutèrent différens morceaux de musique pendant le lever de Sa Majesté.

Le même jour , les Chevaliers Commandeurs & Officiers de l'Ordre du S. Esprit s'étant rassemblés dans le cabinet du Roi , vers les onze heures du matin , Sa Majesté sortit de son appartement pour aller à la Chapelle. Elle étoit accompagnée de Monseigneur le Dauphin , de Monseigneur le Comte de Provence & de Monseigneur le Comte d'Artois , ainsi que du Duc de Chartres , du Prince de Condé , du Prince de Conty , du Comte de la Marche , du Comte

186 MERCURE DE FRANCE.

d'Eu , du Duc de Penthièvre & des Chevaliers - Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Sa Majesté , devant qui les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs masses , étoit en manteau , le collier de l'Ordre par dessus , ainsi que celui de la Toison d'or. L'Archevêque de Reims , Commandeur de l'Ordre , officia , & , après la grand'messe chantée par la musique du Roi , Sa Majesté fut reconduite à son appartement en la manière accoutumée. Monseigneur le Comte d'Artois , Madame , & Madame Elisabeth , sa sœur , ainsi que Madame Adélaïde & Mesdames Victoire , Sophie & Louise , entendirent l'office dans la tribune. La Duchesse de Sully fit la quête. Le Roi soupa , le même jour , à son grand couvert. Pendant le souper , la musique de Sa Majesté exécuta plusieurs morceaux de symphonie , sous la conduite du sieur de Bury , Surintendant de la Musique.

Le même jour , le Roi a élevé à la dignité de Maréchal de France , le Duc de Randan , le Marquis d'Armentières & le Duc de Brissac.

Aujourd'hui , les Chevaliers - Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit ont assisté au service anniversaire pour les Chevaliers défunts , auquel l'Evêque d'Orléans , Commandeur de l'Ordre , a officié.

Le Maréchal Duc de Biron a présenté au Roi un nouvel uniforme pour les Officiers du régiment des Gardes Françaises , & cet uniforme a été agréé par Sa Majesté.

Du 16.

Le Roi a accordé le grade de Lieutenant

Général au sieur Ptiffer, Colonel du Régiment Suisse de son nom, & Maréchal de Camp ; & la Compagnie, vacante dans le Régiment des Gardes Suisses, par la retraite du sieur Techterman, au sieur de Dießbach, Capitaine au Régiment Suisse d'Erlach, avec rang de Lieutenant-Colonel.

Le même jour les Députés des Etats de Bretagne eurent audience du Roi & de la Famille Royale, à qui ils furent présentés par le Duc de Penthièvre, Gouverneur général de la province, ainsi que par le Comte de Saint-Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département de cette province, & conduits par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies, & par le sieur de Watronville, Maître des Cérémonies. La députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Evêque de Léon, qui porta la parole ; du Duc de la Trémoille pour la Noblesse ; du sieur de Silgny, Sénéchal & Grand Bailly de Quimper pour le Tiers-Etat, & du Comte de la Bourdonnaye, Procureur général, Syndic des Etats.

Du 13.

Le Roi vient d'accorder un brevet d'honneur au Prince de Poix, Chevalier né de l'Ordre de Malthe, & Gouverneur de Versailles. Sa Majesté a accordé en même temps au Duc de Liancourt la survivance de la charge de Grand-Maître de la garde-robe dont le Duc d'Estissac, son père, est pourvu.

Avant-hier le Marquis d'Armantières & le Duc de Brissac ont prêté serment entre les mains du Roi, en qualité de Maréchaux de France.

188 MERCURE DE FRANCE.

Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent ; le même jour , le contrat de mariage du Comte de Moustier , Mestre de Camp de Cavalerie & Major du Régiment d'Artois , avec Demoiselle de Montbel , fille du Comte de Montbel , Maréchal de Camp & sous-Gouverneur de Monseigneur le Comte de Provence & de Monseigneur le Comte d'Artois.

Du 20.

Le Comte d'Argental , Ministre Plénipotentiaire de Son Altesse Royale l'Infant Duc de Parme auprès du Roi , ayant donné la démission de la charge de Conseiller d'Honneur au Parlement , Sa Majesté en a disposé en faveur de l'Abbé de Chauvelin , qui eut l'honneur de lui être présenté , le 20 de ce mois , en cette qualité.

Du 27.

Le sieur Bernard de Boulainvilliers , Prevôt , Maître des Cérémonies de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis , a prêté serment entre les mains de Sa Majesté pour la Lieutenance de Roi de l'Isle de France.

Du 30.

Le 28 de ce mois le Duc de Liancourt prêta serment entre les mains du Roi pour la survivance de la charge de Grand Maître de la garde-robe. Le 24 la Duchesse de Liancourt avoit eu l'honneur de remercier Sa Majesté , à qui elle a été présentée par la Duchesse d'Estillac , sa belle-mère.

La Princesse de Ghistel , ci-devant attachée à

Madame la Dauphine, vient d'être nommée Dame pour accompagner Mesdames. Avant hier elle a eu l'honneur de remercier le Roi à cette occasion.

Du 3 février.

Le 2 de ce mois, fête de la Purification de la Sainte Vierge, Les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit, s'étant assemblés, vers les onze heures du matin, dans le Cabinet du Roi, le Comte de Fuentes, Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi Catholique en cette Cour, fut introduit dans le Cabinet, où il fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint Michel. Le Roi sortit ensuite de son appartement pour aller à la chapelle. Sa Majesté étoit précédée de Monseigneur le Dauphin, de Monseigneur le Comte de Provence, du Duc de Chartres, du Prince de Condé, du Prince de Conti, du Comte de la Marche, du Comte d'Eu, du Duc de Penthièvre, & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Le Comte de Fuentes, en habit de novice, marchoit entre les Chevaliers & les Officiers. Le Roi, devant qui les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs mailles, étoit en manteau, ayant, par-dessus, le Collier de l'Ordre & celui de la Toison d'Or. Après la grand'messe, qui fut célébrée par l'Evêque Duc de Langres, Prélat Commandeur de l'Ordre, & chantée par la Musique du Roi, Sa Majesté monta sur son trône & reçut Chevalier le Comte de Fuentes. Monseigneur le Comte d'Artois, ainsi que Madame, Madame A. la daïde & Mesdames Victoire, Sophie & Louise, entendit l'office dans la tribune. Le Roi fut ensuite

reconduit à son appartement en la manière accoutumée.

Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent, le 31 du mois dernier, le contrat de mariage du sieur Joly de Fleury, Avocat général du Parlement Paris, avec Demoiselle Dubois de Courval, fille du sieur Dubois de Courval, Conseiller du même Parlement.

Avant-hier le sieur Hamelin, ancien Principal du Collège de Beauvais, Recteur de l'Université, accompagné des Doyens des quatre Facultés, eut l'honneur de présenter, selon l'usage, un cierge à Leurs Majestés, ainsi qu'à Monseigneur le Dauphin, à Monseigneur le Comte de Provence & à Monseigneur le Comte d'Artois.

Le même jour le Père Jean-Jacques Aubert, Docteur de Sorbonne & Commandeur de l'Ordre de Notre-Dame de la Mercy, eut l'honneur de présenter un cierge à la Reine pour satisfaire à une des conditions imposées à cet Ordre, lorsque Marie de Médicis en permit l'établissement à Paris.]

Le 30 du mois dernier le Prince Héréditaire de Nassau arriva à la Cour, & eut l'honneur d'être présenté, le même jour, au Roi & à la Famille Royale.

Du 6.

Le Roi vient d'accorder les entrées de sa Chambre au Comte de Rochecouart, Lieutenant-Général de ses Armées, & Chevalier de ses Ordres.

Le Marquis & le Baron de Fenelon, fils du feu Marquis de Fenelon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de la Martinique,

ont eurent l'honneur d'être présentés au Roi le 23 du mois dernier.

La Marquise de Saint-Sauveur, sous-Gouvernante des Enfans de France, ayant obtenu la permission de se retirer, le Roi vient d'accorder sa place à la Marquise de Villefort : Sa Majesté a nommé en même temps sous-Gouvernante sur-numéraire la Comtesse de Breugnon, fille de la Marquise de Saint-Sauveur.

Du 10.

Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent, le 7 de ce mois, le contrat de mariage du Comte de Galard, Capitaine dans le Régiment de Chartres, Cavalerie, avec Dlle Potier de Novion, fille du sieur de Novion, ancien Président au Parlement de Paris ; celui du Comte de Damas, Colonel du Régiment de Limosin, avec Dlle de Broglie, fille du Maréchal Duc de Broglie ; celui du Comte de Ros, Capitaine de Carabiniers, avec Dlle de Vassé ; & celui du Chevalier des Forges, Ecuyer Ordinaire du Roi, ci-devant Chambellan du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, avec Dlle Nivelles.

Le même jour la Comtesse de Moustier a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés, ainsi qu'à la Famille Royale, par la Marquise de Bournelle.

De Strasbourg, le 26 janvier 1768.

Hier le sieur Gayot, ancien Commissaire Provincial & Ordonnateur des Guerres, & Magistrat noble de cette ville, a été installé, en la manière

accoutumée, par des Commissaires députés du Conseil Supérieur d'Alsace, dans la place de Préteur Royal qu'occupoit ci-devant le sieur Gayot, son père, Conseiller d'Etat, ancien Intendant des Armées du Roi, & actuellement chargé, à la Cour, des différens détails de la guerre.

De Paris, le 21 décembre 1767.

On écrit de Coppenhague que Sa Majesté Danoise a dispensé le Comte de Saint-Germain, Feld-Maréchal de ses Armées, des fonctions de Président du Directoire de guerre.

Du 8 janvier 1768.

Depuis le 21 du mois dernier la gelée n'a pas discontinué ici. Le 5 de ce mois, à huit heures du matin, le thermomètre étoit à 14 degrés $\frac{1}{2}$. Ce froid, le plus grand qui se soit fait sentir à Paris depuis 1709, passe celui de 1740 de quatre degrés $\frac{1}{4}$, & ne diffère de celui de 1709 que d'un degré de moins.

Du 11.

Les Députés des Etats de Bretagne ont été présentés au Roi, dans l'audience qu'ils ont eue de Sa Majesté & de la Famille royale, le 3 de ce mois, par le Duc de Penthièvre, Gouverneur de la Province, ainsi que par le Comte de Saint-Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département de cette Province.

Le

Le Grand Conseil étant rentré le 4 de ce mois , en conséquence des Lettres - Patentes que le Roi lui avoit adressées , il enregistra , le même jour , un Édit portant règlement pour la police & la discipline intérieures de la Compagnie , & ordonnant , entr'autres dispositions , que la justice y sera rendue gratuitement , comme elle l'est au Conseil de Sa Majesté. Le Grand Conseil envoya ensuite les gens du Roi à Versailles pour demander à Sa Majesté la permission d'aller lui marquer sa reconnoissance , & Sa Majesté l'ayant agréé , il se rendit , le 7 , à la Cour & fut introduit chez le Roi , vers midi , avec le cérémonial accoutumé , par le Comte de Saint - Florentin , Ministre & Secrétaire d'Etat , & le Marquis de Dreux , Grand - Maître des cérémonies. Le premier Président , portant la parole , présenta au Roi les hommages & les respects de la Compagnie ; Sa Majesté lui fit la réponse suivante.

« La conduite que vous avez tenue dans
» l'exécution de mes volontés , m'assure de la
» vérité des sentimens que vous me témoi-
» gnez.

« Le nouvel ordre que j'ai établi dans
» mon Grand Conseil , doit le convaincre de
» toute la protection dont je veux l'honorer.
» J'ai voulu , comme mes prédécesseurs ,
» avoir près de ma personne , un Corps en
» état d'exercer ma justice dans les affaires
» que le bien de mon service exige de lui
» confier , & dans celles qui détourneroient
» mon Conseil des principales fonctions dont
» il est chargé. C'est dans cette vue que je

294. MERCURE DE FRANCE.

» me porterai volontiers à renvoyer à mon
» Grand Conseil la connoissance de toutes les
» affaires , sur le renvoi desquelles il n'appar-
» tient qu'à moi de prononcer.

» Que mon Grand Conseil se conforme aux
» règles que je lui ai prescrites ; & que , rap-
» proché de plus en plus de mon Conseil , il
» sente la dignité de ses fonctions. Qu'il ne
» s'occupe que de se rendre utile à mon ser-
» vice, de montrer à tous mes sujets l'exemple
» de la soumission & de l'attachement qu'ils me
» doivent , & j'aurai la satisfaction de n'avoir
» qu'à lui donner de nouveaux témoignages de
» toute ma bienveillance.

» Je compte que mon Grand Conseil répa-
» rera , par l'expédition la plus prompte , le
» préjudice qu'auroit pu causer , à quelques-
» uns de mes sujets , l'interruption de ses
» séances ».

Après l'audience du Roi , le Grand Con-
seil fut reconduit , avec le même cérémonial ,
dans la salle des Ambassadeurs , où il s'étoit
assemblé.

Du 15.

Il est né dans cette Capitale , pendant le cours
de l'année dernière , 19749 enfans , & il est mort
19875 personnes. Il y a eu 4677 mariages. Le
nombre des enfans trouvés a été de 6007. En
1766 le nombre des naissances a été de 18774 ;
celui des morts de 19694 , & celui des enfans
trouvés de 3604.

Du 12 février.

On mande de Venise que l'Aventurier , connu

sous le nom de *Stephano Picolo*, continue de résider chez les Monténégrins, qui le reconnoissent pour leur chef & le traitent comme s'il étoit leur Souverain légitime. On assure cependant que trois cents d'entr'eux l'ont abandonné & se sont rendus à Cattaro pour se soumettre à l'obéissance du gouvernement de la Dalmatie, en se déclarant fidèles sujets de la République de Venise. Quoi qu'il en soit, le sieur Maganimi, Général au service de la République, à ordre de marcher à la tête d'un corps de troupes pour réduire Stephano & les Rebelles qui lui sont attachés. Ce Général, qui a été retenu pendant quatorze jours dans l'Istrie par les vents contraires, étoit arrivé à Cassaro le 5 de ce mois.

LOTÉRIES.

Le quatre-vingt-quatrième tirage de la Loterie de l'hôtel de ville s'est fait le 24 décembre dernier, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 23456; celui de vingt mille livres au numéro 36787, & les deux de dix mille livres aux numéros 26071 & 31582.

Le quatre-vingt-cinquième tirage de la même Loterie s'est fait le 25 janvier. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 45451; celui de vingt mille livres au numéro 41132, & les deux de dix mille livres aux numéros 41412 & 50214.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'est fait le 5 janvier. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 47, 59, 76, 48, 88.

Le 5 février on a tiré la même Loterie. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 76, 60, 86, 72, 35.

B A P T Ê M E.

Le 24 janvier le Prince de Condé & la Princesse de Conty tinrent sur les fonts de baptême, dans la chapelle de l'hôtel de Condé, le fils du Marquis de Sade, Capitaine-Commandant au Régiment de Bourgogne, Cavalerie, & Lieutenant-Général pour le Roi des provinces de Bresse, Bugey, Geix & Valromey.

M O R T S.

Claude-Joseph-Ignace de Simiane, ancien Evêque de Saint Paul-trois-Châteaux, Abbé de Notre-Dame d'Evron, diocèse du Mans, & de Saint-Pierre-sur-Dive, diocèse de Séez, est mort dans cette dernière Abbaye, dans la quatre-vingt-onzième année de son âge.

L'Abbé Etienne Galland, Supérieur général des Chanoines Réguliers de l'Ordre de Saint Antoine, est mort en son Abbaye en Dauphiné, le 24 décembre, dans la soixante-dixième année de son âge.

Nicolas-Joseph Alliot, Docteur en Théologie, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Hauteville, en Lorraine, Ordre de Cîteaux, diocèse de Toul, & Vicaire général de Belançon, est mort le 28 janvier, dans la trente-sixième année de son âge.

François, Marquis de Fougère, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ancien Lieutenant des Gardes du Corps, Gouverneur de Maubeuge, Lieutenant-Général pour le Roi de la province de

Bourbonnois, est mort à Paris le 17 janvier, dans la soixante-treizième année de son âge.

Le Comte de Momazer, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre de Saint Louis, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc, Gouverneur des Châteaux & Ville de Saint-Malo, est mort le 27 du même mois, dans son château de Guillac en Agénois, âgé de cinquante-sept ans.

Jean-Joseph, Comte de la Rochefoucauld, Marquis de Langbeac, Maréchal des Camps & Armées du Roi, est mort à Paris, le 9 du même mois, âgé de cinquante-sept ans.

N. de Mauriac, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ancien Commandant à Toulon, est mort à Clermont le 11 du même mois.

Jacques le Quien de la Neuville, Brigadier des Armées du Roi, & ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie Dauphin étranger, est mort à Bordeaux, le 31 du même mois, âgé de quatre-vingt-dix ans.

Balthazar-Alexandre de Jarente, chef du nom & des armes de sa maison, est mort en son château d'Orgeval, le 26 du même mois, dans la soixante-dix-huitième année de son âge.

Jean Restout, Peintre ordinaire du Roi, ancien Directeur, Recteur & Chancelier de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, connu par un grand nombre de tableaux estimés, est mort à Paris, le premier du même mois, dans la soixante-seizième année de son âge.

Marthe de Oaste, veuve de Louis, Marquis de Roye de la Rochefoucauld, Général des Galères de France, est morte à Paris, le 11 janvier, âgée de quatre-vingt-sept ans.

198 MERCURE DE FRANCE.

Jeanne-Helene Gillain de Benouville, veuve du Marquis de la Salle, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Maître de la garde-robe, & Chevalier de ses Ordres, est morte à Paris, au Val-de-Grace, le 10 du même mois, dans la soixante-seizième année de son âge.

Françoise-Charlotte Bontems, veuve de Jean-Etienne de Varenne, Marquis de Gournay, Maréchal de Camp, est morte à Paris, le 14 décembre, âgée de soixante-douze ans.

Urbine-Guillielmine-Elisabeth de Muy, épouse du Marquis d'Espistay-Saint-Luc, ci-devant Dame d'Honneur de la feue Duchesse de Modene, mourut à Metz, le 15 janvier, dans la cinquante-cinquième année de son âge.

Renée-Edmée Maillon, veuve de René Jourdan de Saint-Sauveur, Lieutenant pour le Roi au Château de Vincennes, y est morte, le 25 du même mois, dans la soixante-treizième année de son âge.

Helene-Louise-Henriette de la Pierre de Bouffes, veuve de Jean-Henry-Louis Orry de Fulvy, Conseiller d'Etat & Intendant des Finances, est morte à Paris, le 14 du même mois, âgée de soixante ans.

S E R V I C E S.

Le 22 décembre on célébra, dans l'église paroissiale de Saint Louis à Versailles, un service solennel pour le repos de l'âme de feu Monseigneur le Dauphin, auquel Monseigneur le Dauphin, Monseigneur le Comte de Provence & Monseigneur le Comte d'Artois assistèrent, ainsi que Madame Adélaïde, & Mesdames Victoire, Sophie & Louise.

Le Chapitre de l'église métropolitaine de Sens célébra dans son église , le 19 décembre , un service solennel fondé à perpétuité par le Roi , pour le repos de l'âme de feu Monseigneur le Dauphin. Le Cardinal de Luynes , Archevêque de cette ville , officia à cette cérémonie , à laquelle assistèrent les Comtes de Muy , de Périgord , de Taleyrand , de Rochechouart & de Civrac , & le Marquis de Tavannes , Menins de Monseigneur le Dauphin , ainsi que les différens Corps de la ville.

Les Curé & Administrateurs de la Confrérie du Saint Sacrement , ont fait célébrer , le 5 février , dans l'église royale & paroissiale de Notre-Dame , à Versailles , un service solennel pour le repos de l'âme de feu Madame la Dauphine. Monseigneur le Dauphin , Monseigneur le Comte de Provence , & Monseigneur le Comte d'Artois y ont assisté , ainsi que les différens Corps de la Maison du Roi , militaire.

Le 10 du même mois on célébra , dans la même église , un service solennel pour le repos de l'âme de feu Madame Henriette de France ; Madame Adelaïde & Mesdames Victoire , Sophie & Louise ont assisté à cette cérémonie.



A V I S D I V E R S :

REMÈDES *infaillibles pour guérir toutes sortes de maux de dents , tant saines que gâtées , pour les conserver , sans qu'elles fassent jamais aucune douleur , & sans qu'il faille en arracher aucunes.*

Tout le monde sait , tant dans Paris , que dans les villes de Province & pays étrangers , que le sieur *David* , demeurant à Paris , rue des Orties , butte Saint-Roch , au petit Hôtel Notre-Dame , au premier sur le devant , possède un secret & remède inmanquable , pour guérir toutes sortes de maux de dents quelques gâtées qu'elles soient , & pour la vie , sans qu'on soit obligé d'en faire jamais arracher aucunes , & on commence à perdre l'usage , & que l'on perdra bientôt tout-à-fait ; ce remède est approuvé par M M. les Doyens de la Faculté de Médecine , & autorisé par Monsieur le Lieutenant Général de Police.

Il consiste , comme on l'a vu dans tous les Journaux , papiers publics , la gazette de Hollande du 15 juillet 1767 , & dans les avis

qu'il a fait distribuer depuis sept ans à tout le public dans Paris, en un topique que l'on applique le soir en se couchant sur l'artère temporale du côté de la douleur, qui outre les maux de dents guérit radicalement les fluxions qui en proviennent, les maux de tête, migraine & rhume de cerveau, sans qu'il entre rien dans la bouche, ni dans le corps. Aussi-tôt qu'il est appliqué, il procure un sommeil paisible pendant lequel il se fait une transpiration douce; on dort bien toute la nuit sans sentir de douleurs; au réveil on est guéri pour la vie, & au lever ce topique tombe de lui-même, sans laisser aucune marque, ni dommage à la peau.

Il est très-certain, qu'il n'y a jamais eu & qu'il n'y aura jamais de remède plus doux que celui-ci, puisqu'il guérit en dormant du mal le plus cruel; il a guéri depuis six ans plus de trente mille personnes, tant dans Paris, que dans les Provinces d'où on en fait venir & où il en envoie, dont partie lui en ont donné leurs certificats, comme on va le voir ci-après.

Mais comme ce remède n'opère la guérison que lorsque l'on est couché, que le mal de dents prend dans tous les momens de la journée, & qu'il faut vaquer à ses affaires, sans souffrir, en attendant le moment de se mettre au lit; c'est pour cela que ledit sieur *David*

I ▼

a de l'eau spiritueuse d'une nouvelle composition ; très-agréable au goût & à l'odorat & incorruptible , qui a les qualités de faire passer dans la minute les douleurs de dents les plus violentes , purifie les gencives gonflées , fait transpirer les sérosités , raffermir les dents qui branlent , empêche le commencement & la continuation de la carrie , prévient & guérit sans retour les affections scorbutiques , guérit radicalement de cette maladie , & de toutes celles qui viennent dans la bouche ; elle empêche les mauvaises odeurs causées par les dents gâtées , fait tomber le tartre , & maintient les dents dans leur blancheur. Beaucoup de personnes en font provision par précaution , ainsi que des topiques pour de longs voyages sur terre & sur mer , & principalement Messieurs les marins. Les personnes qui se servent de cette eau deux ou trois fois la semaine sans être incommodées , ont toujours les gencives & les dents saines & blanches. Il y a des bouteilles à trois livres & à six livres , & les topiques à vingt-quatre sols chaque. Il faut lui apporter pour les topiques , un morceau de linge fin blanc de lessive. Il donne un imprimé de la manière de se servir du topique & de l'eau spiritueuse.

Si ledit sieur *David* expose en vente son remède , son secret & son fonds , c'est que les

affaires qui l'ont appelé à Paris sont terminées , & que d'ailleurs il ne s'y plaît pas , tant pour sa santé qu'autrement ; & que s'il s'en alloit sans laisser son secret à quelqu'un , cela feroit un grand tort au public ; c'est pourquoi il se trouve obligé pour le bien de l'humanité de le laisser à celui qui en voudra faire l'acquisition , avec lequel il ne traitera pas à rigueur , & qui pourra , par la suite se faire dix mille livres de rente , outre son talent & sa profession.

Ce remède étant aussi vrai & tel qu'il est annoncé , on peut en sûreté y donner toute la confiance ; & les personnes qui auront le présent avis , sont priées de le garder soigneusement , car quiconque n'en a pas besoin aujourd'hui , pourra en avoir affaire demain.

On trouve ledit sieur *David* & son épouse tous les jours & à toutes heures chez eux jusqu'à dix heures du soir.

Ces remèdes ont guéri Madame la Duchesse de *Lauroguais* , Monsieur & Madame la Marquise de *Verac* , Madame la Marquise de *Polignac* , Madame la Duchesse de *Cosse* , Madame la Duchesse de la *Valliere* , Madame la Duchesse de *Villars* , feu Monsieur de *Pontcarre* & Madame de *Viarne* , sa fille , ainsi qu'un grande quantité de personnes de tous états , comme on le voit par le certificat qui suit :

Nous, *François-Joseph-Antoine Hell*, Bailly du Comté de Montjâi, en haute-Alsace, certifions qu'ayant fait venir, il y a environ un an, des topiques & de l'eau spiritueuse du sieur *David*, contre le mal de dents, nous avons donné desdits deux remèdes à plus de cinquante personnes, lesquelles nous ont rapporté que s'en étant servi, conformément à l'imprimé dudit sieur *David*, la douleur avoit cessé aussi-tôt, & pendant qu'elles avoient encore cette eau dans la bouche, & aux autres peu de temps après; & le plus grand nombre de ces personnes déclarent ne plus avoir souffert des dents, depuis qu'elles se sont servies du topique & de l'eau spiritueuse; quoiqu'elles y aient été beaucoup sujettes auparavant; en foi de quoi nous avons écrit & signé ces présentes sur papier ordinaire, le timbre & le contrôle n'étant point en usage dans la Province d'Alsace, & ce pour offrir audit sieur *David* l'hommage de notre gratitude, & un tribut public dû à la bonté de ses remèdes. Fait à Hirtinger en haute Alsace, le treizième janvier 1766. Signé *HELL*, avec paraphe, & scellé des armes dudit sieur *Hell*, d'un sceau de cire verte.

Ledit sieur *David* a beaucoup d'autres certificats, dont il ne peut donner ici copie, mais qu'il fera voir à qui le voudra, & les laissera à celui qui fera l'acquisition de son secret, qui

pourra compter sur dix mille livres de rente toutes drogues payées, & outre cela faire son commerce ordinaire : ce qui pourra fort bien convenir à un Chirurgien - Dentiste, à un Apothicaire, ou à un Epicier - Droguiste & à toutes sortes de personnes.

Le sieur *Valade*, auteur du Béchique Souverain, du Syrop Pectoral, approuvé par brevet du 24 août 1750, pour les maladies de poitrine, comme rhume, toux invétérées, oppression, foiblesse de poitrine, & asthme humide, ne peut s'empêcher de renouveler ici ses actions de grâces au public de la confiance marquée qu'il a en lui, & de celle qu'il a prise en faveur du sieur *Roussel*, au sujet de son béchique ; ainsi que de celle qu'il paroît prendre pour son Elixir anti-apoplectique, stomachique, carminatif, nommé *Azor* : il espère que les heureuses épreuves qu'il en a faites pour les maladies d'estomac, & qu'il en fera par la suite, le feront d'autant plus rechercher, que son parfum & son goût le rendent très-agréable à prendre.

Son Béchique, en tant que balsamique, a la propriété de fondre & d'atténuer les humeurs engorgées dans le poulmon, d'adoucir l'acrimonie de la limphe ; &, comme parfait restaurant, il rétablit les forces abattues, rappelle peu à peu

206 MERCURE DE FRANCE.

l'appétit & le sommeil , produit en un mot des effets si rapides dans les maladies énoncées, qu'une bouteille , taxée à 6 livres , scellée de son cachet , & toujours étiquetée de sa main , suffit pour en faire éprouver toute l'efficacité avec succès. La bouteille de son *Azot* , scellée & étiquetée de sa main , ainsi que celle de son Béchique , est de 3 liv.

La-Dame veuve *Mouton* ne tient plus de Béchique , vu qu'étant sur le point de quitter , elle s'en est démise pour faire connoître l'Auteur , en l'indiquant aux personnes qui s'adressent journellement chez elle pour en avoir. Il a mis son Béchique , avec son *Azot* , chez le sieur *Roussel* , attendu qu'il est d'une probité si reconnue , que le public y a mis sa confiance , avec d'autant plus de satisfaction que sa commodité s'y trouve jointe.

L'un & l'autre se distribuent chez le sieur *Roussel* , Epicier Droguiste , dans l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés , à côté de la fontaine , en entrant par la rue Sainte-Marguerite ; & chez l'Auteur , qui continue à donner son *Azot* & ses liqueurs fines & étrangères à l'essai. Sa demeure est au Temple , en entrant à gauche , la dernière allée du bâtiment neuf , avant la boutique du Boulanger , vis-à-vis le sieur *Forget* , Serrurier à Paris. On le trouve journellement , excepté les dimanches & fêtes.

Le fleur *Lemaire* s'est moins pressé d'annoncer ses cuirs à rasoirs au public qu'à perfectionner sa composition ; aussi sont-ils , de l'aveu de tous les connoisseurs & de MM. les Syndics de la Communauté des Maîtres Perruquiers de Paris , les meilleurs qu'on ait vus jusqu'ici ; ils sont de la plus grande ressource pour les rasoirs anglois , vu qu'ils les entretiennent des années entières sans les grossir ni les faire repasser , pas même sur la pierre , qu'il exclut entièrement. Il donne une petite bouteille de sa composition avec chaque cuir , qui sert à les entretenir plusieurs années bons , en en mettant une fois tous les ans. Il avertit , pour éviter qu'on ne confonde les siens au premier coup-d'œil avec une foule d'autres , que son nom est en gros caractère d'un côté du manche , à la place de l'I qu'il mettoit ci-devant. Il en fait de plusieurs formes, une entr'autres qui n'a pas encore paru , & qui , sans être gros , contient deux rasoirs , & forme une espèce d'étui rond , mais fini dans la perfection. Le prix de ses cuirs ordinaires est depuis quarante sols jusqu'à trois livres ; il n'y a que la forme & la peau qui diffèrent. Sa demeure est chez le Vinaigrier de la rue des Bourdonnais , au coin de celle des mauvaises paroles.

L'ELIXIR de M. *Garrus* , Médecin , est connu depuis si long-temps pour la salubrité & la supé-

208 MERCURE DE FRANCE.

riorité de ses bons & merveilleux effets , que , sans les détailler , il suffit d'indiquer les moyens d'en procurer au public , fait par la veuve & son associé.

Le Roi en a acheté le secret en 1723 , lui a accordé une pension de 2000 livres , & le privilège de le vendre seul pendant sa vie.

La veuve *Garrus* , pendant son veuvage , s'est associé avec le sieur *Benoist* , Officier de la Reine , pour la manipulation de cet Elixir , de laquelle dépend la supériorité.

Le sieur *Benoist* , depuis le décès de la veuve *Garrus* , a continué le débit de cet Elixir à la satisfaction de la Cour & du public , & notamment de la Reine , qui en fait usage.

Au décès du sieur *Benoist* il s'est trouvé , dans sa succession , une provision assez considérable de cet Elixir , fait il y a environ dix ans , qui a passé à sa nièce & son héritière , veuve du sieur *Hommet* , laquelle a travaillé avec son oncle à la composition.

La veuve du sieur *Hommet* demeure près la Croix - Rouge , fauxbourg Saint - Germain , au milieu de la rue du Sépulture , entre un Serrurier & une Marchande de Modes , au premier , au-dessus de l'entresol. Elle donne la manière d'en faire usage. Elle le vend 6 livres la bouteille de demi-septier , & 3 livres la demi-bouteille , sur lesquelles est l'empreinte du cachet de M. *Garrus*,

Avis intéressant aux Dentistes.

Les accidens qui arrivent journellement dans l'extraction des dents ont donné occasion au fleur *Grandnom* de composer un instrument, qu'il a perfectionné au point d'obvier à ces inconvéniens, d'autant plus dangereux, qu'on voit souvent emporter une partie de la mâchoire avec la dent, & même séparer la symphyse du menton en se servant des instrumens ordinaires.

Celui qu'il propose arrache sûrement la seule dent qu'on veut arracher, seroit-elle adhérente. Il l'a présenté à l'Académie Royale des Sciences, & ses Commissaires, MM. *Morand* & *Tenon* l'ont approuvé le 28 novembre 1767. Il offre d'en fournir deux cents par souscription, à raison de 6 louis chaque, avec une estampe en démontrant l'usage, le 15 septembre 1768. On souscrit chez MM. *Grand & Labarre*, Banquiers à Paris, rue Montmartre, vis-à-vis Saint Joseph, jusqu'au 15 juin prochain; alors, si la souscription n'est pas remplie, on rendra les six louis aux souscripteurs. On les prie d'affranchir leurs lettres.

LA véritable Eau de Jouvence, unique pour blanchir & adoucir le teint, en ôte les taches, comme rougeurs, boutons, rousses & rides. On la distribue à la Providence, rue traversière,

110 MERCURE DE FRANCE.

près la fontaine Richelieu. Il y a des bouteilles de 6 liv. & de 3 liv. On donnera par écrit la manière de s'en servir.

BAUME Oriental de Mlle Blondel, un des plus excellens de tous les cordiaux , apéritif & sudorifique , qui purifie le sang , conserve la santé à tel âge qu'on soit , fortifie les convalescens. C'est un spécifique pour les foiblesses d'estomac , admirable pour les indigestions , coliques , migraines , maladie des vers , & appliqué extérieurement pour les plaies , ulcères , abcès , brûlures , foulures & douleurs rhumatisques.

Ce remède a produit tant de bons effets , qu'il n'a été approuvé qu'après que l'Auteur a eu fourni un très-grand nombre de certificats.

La bouteille de poisson , pour boire , est de 3 l. & celle pour les plaies est de 1 l. 4 s.

Il ne se corrompt jamais ; plus il est vieux meilleur il est : il peut être transporté dans les pays chauds ou froids , même sur la mer : il n'a aucun dégoût en le prenant.

On le vend à Paris , chez Mlle Blondel , seule propriétaire dudit Baume , rue Aux-Fers , à la Renommée , près les Saints Innocens. En donnant la bouteille , on donnera un imprimé sur la manière de s'en servir.

Eau ou Esprit balsamique, céphalique, stomachale, & contre les contusions. Par permission & privilège du Roi, accordée par brevet de la Commission Royale de Médecine, assemblée le 7 juillet, & donnés à Compiègne, le Roi y étant, le 24 dudit mois 1767; signée par M. le premier Médecin de Sa Majesté, par lequel il est permis au sieur **D'ARRAGON**, Pensionnaire du Roi, de composer, vendre & débiter dans Paris & l'étendue du Royaume la seule & véritable Eau, sous la dénomination d'Esprit Balsamique.

Le sieur d'Arragon, auteur de cette Eau, après avoir travaillé pendant plusieurs années à la rectifier, & à l'employer avec le plus grand succès, entraîné par le desir de se rendre utile au public, n'a rien négligé pour la porter à sa perfection, & il en a donné les preuves à MM. les Médecins par les certificats qui constatoient les différentes cures qu'il a opérées dans Paris, desquelles il se propose de donner dans la suite le détail.

Cet Esprit balsamique a des propriétés merveilleuses pour différentes sortes de maladies & incommodités, comme débilité d'estomac, vapeurs momentanées & convulsives, indigestions, migraines, évanouissemens, paralysies, apoplexies, mal de mère, coliques de quelque nature qu'elles soient, rhumes, &c.

212 MERCURE DE FRANCE.

Cet Esprit a encore des propriétés surprenantes , tant pour les efforts internes , que pour toutes sortes de blessures : son succès est certain pour aider à l'accouchement , pour les suppressions en général , ainsi que pour prévenir le ptogès de la pierre & du scorbut sur mer.

Cet Esprit n'échauffe pas ; il tient le corps libre , & purifie la masse du sang.

Le sieur d'*Arragon* délivre , avec les bouteilles , les vertus , les propriétés de cet Eau , & la manière de s'en servir : elle n'est pas susceptible de corruption.

Il seroit très-utile d'avoir toujours sur soi de cette Eau , pour prévenir les inconvéniens qui n'arrivent que trop.

A l'étiquette de chaque bouteille est le prix & l'empreinte du cachet du sieur d'*Arragon* , semblable à celui qui se trouve à l'imprimé des vertus & propriétés , afin de prévenir toutes surprises.

Les bouteilles sont de différentes grandeurs , & les prix sont de 1 liv. 10 sols , 3 liv. 6 liv. 12 liv. & 24 liv. la pinte.

Il fait des envois en province.

Ceux qui lui écriront sont priés d'affranchir leurs lettres.

La demeure du sieur d'*Arragon* est rue de Lesdignières , place de la Bastille , à Paris. Son tableau est sur la porte & la grille.

Le sieur *Derbanne*, Marchand de Tabac, rue Sainte-Anne, Butte Saint Roch, du côté de la rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'Ebéniste du Roi, possède le secret d'une Eau merveilleuse pour la guérison des yeux attaqués de taies, & même celles qui se forment par la petite-vérole, rougeurs & inflammations, compères-loriots, & boutons qui se forment autour des paupières. Elle a aussi la vertu d'affermir la vue des personnes qui l'ont foible. Le sieur *Derbanne* s'attire la confiance du public par les guérisons qu'il a faites, & qu'il fait continuellement, suivant les certificats des personnes qu'il a entièrement guéries, qui sont déposés & passés devant Me *Fortier*, Notaire.

Guérisons faites à Paris.

La Dame *Delaval*, Maîtresse Serrurière, rue Guisarde, qui avoit presque entièrement perdu la vue ; M. *Bertin*, Intendant de Madame la Duchesse d'Elbeuf, rue Saint-Nicaise. M. *de la Reyne*, Chirurgien de Mde la Duchesse d'Elbeuf, a guéri différentes personnes avec cette Eau ; la fille de la Dame *Saulmier*, Marchande Epicière à Puteaux, d'un reste de petite-vérole qui s'étoit jetté sur ses yeux ; le sieur *de la Chapt* ; la domestique du sieur *Maubeuge* ; & le Valet de Chambre de Madame la Duchesse d'Elbeuf ; le fils des Sieurs & Dame *Grignon*, Maître Bonlanger à Paris ; la

filles des Sieurs & Dame *Troussel*, d'un reste d'humeur : tous demeurans à Paris,

Guérisons faites à Elbeuf.

La Dame *Lefebvre*, la Dame de *Flavigny*, la Dame *Bourdon*, la Dame le Noble, la Dame *Violet*, le sieur *Lavent*, le sieur *Renard*, la Dame *Luce*, la Dame *Morel*, le sieur *Tellé*, le sieur *Cantel*, la Dame *Gabot*, la Dame *Bardesse*, le sieur *Cobasse*, la Dame *Poteau*, les sieurs *Duhamel* frères, la Dlle *Sylvestre*, le sieur *Duhamel*, le sieur *Albert*, & la Dame *Fréville*, demeurans tous audit Elbeuf. La Dame le Roi, demeurant à Saint-Martin-la-Corneille.

Madame la Duchesse d'*Elbeuf* a emporté dans ses terres de cette Eau pour en donner aux habitans.

Manière de se servir de ladite Eau.

Il faut prendre une petite éponge grosse comme une noisette, la mettre sur le bord du goulet de la bouteille, qu'il faut bien remuer, & presser l'éponge sur les yeux malades.

Le prix de chaque bouteille est de 24 sols pour les petites, & les grandes de 3 livres; & il y a sur les bouteilles un étiquette; *Eau pour les yeux, du sieur Derbanne.*

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le *Mercure* du mois de mai 1768, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 5 mai 1768. GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S.

A R T I C L E P R E M I E R.

P I E C E S F U G I T I V E S E N V E R S E T E N P R O S E.

V E R S à M. l'Abbé de V. . . .	Page 5
V E R S à ma Femme.	6
T R A I T de générosité.	7
A une aimable personne.	8
P O R T R A I T.	9
L A Veuve réconfortée. Conte.	13
C O M M E je vous aime ! à <i>Minette</i> .	14
V E R S à Mlle <i>Rosalie</i> .	15
A N E C D O T E intéressante.	16
P O R T R A I T de Mlle <i>Clairon</i> .	36
L E Printemps. Ode anacréontique.	38
P R I E R E des Juifs Portugais de Bordeaux.	41
L E Chemin de l'Immortalité. A <i>Iphis</i> .	45
L'AMOUR Bienfaisant. A Mlle <i>Baret R***</i> .	47
E N I G M E S.	51
L O G O G R Y P H E S.	53
C H A N S O N.	58

A R T I C L E I I. N O U V E L L E S L I T T É R A I R E S.

O P U S C U L E S de Mathématiques, &c.	65
---	----

216 MERCURE DE FRANCE.

Dictionnaire portatif de l'Ingénieur & de l'Artilleur, &c.	64
HISTOIRE de <i>Louis de Bourbon</i> , second du nom, Prince de Condé.	70
LES trois Nations, contes nationaux.	81
NOUVELLE traduction du poëme de <i>Lucrèce</i> .	87
SUITE de Tout un Peu, ou les Amusemens de la campagne.	92
ŒUVRES de M. de <i>Voltaire</i> .	102
ANNONCES de Livres.	108

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES LETTRES:

ACADÉMIES.

EXTRAIT de la séance publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon.	117
SÉANCES publiques de l'Académie Royale des Sciences & Arts de la ville de Metz.	133
POMPES utiles du sieur <i>Thillaye</i> .	153
ÉCOLE Vétérinaire.	160
MATHÉMATIQUES.	168
GÉOGRAPHIE.	<i>Ibid.</i>
ARCHITECTURE.	171
AGRICULTURE.	174

ARTICLE IV. BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.	177
----------	-----

ARTICLE V. SPECTACLES.

OPÉRA.	180
COMÉDIE Française.	181
COMÉDIE Italienne.	182

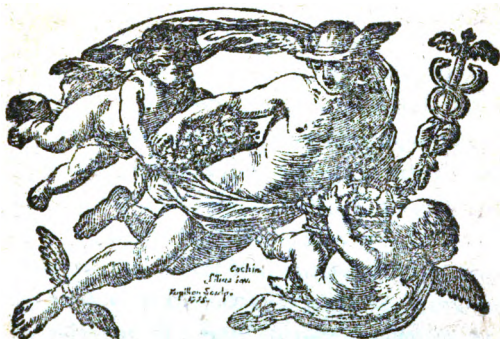
ARTICLE VI. NOUVELLES POLITIQUES.

De Versailles, &c.	183
Avis divers.	200

De l'Imprimerie de *LOUIS GELLOT*, rue Dauphine.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. J U I N 1768.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { JORRY, vis-à-vis la Comédie Française
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue du Foin.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

M. DE LA PLACE, dont le nom & les ouvrages sont si avantageusement connus, ayant désiré de quitter les occupations assujettissantes du *Mercure*, à cause de sa santé qui exige du repos, elles viennent d'être transportées *par Brevet* au sieur LACOMBE, Libraire à Paris, quai de Conti.

Le *Bureau du Mercure* sera donc, à commencer du premier juillet 1768, chez le sieur LACOMBE; & c'est à lui seul que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences, & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qui peut instruire ou amuser le lecteur.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage en général des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, sans être l'ouvrage d'aucun en particulier, ils sont tous invités à y concourir : on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre : & leurs travaux, utiles au succès & à la réputation du Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur les produits du *Mercure*, réservés à cet effet, comme le porte expressément le brevet accordé au sieur LACOMBE.

Le prix de chaque volume est de 36 sols , mais l'on ne paiera d'avance , en s'abonnant , que 24 liv. pour seize volumes , à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure , par la poste , paieront , pour seize volumes , 32 livres d'avance en s'abonnant , & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la poste pour le faire venir , & qui prendront les frais du port sur leur compte , ne paieront , comme à Paris , qu'à raison de 30 sols par volume , c'est-à-dire , de 24 livres d'avance , en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse indiquée.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en acquittant le droit , le prix de leur abonnement , & d'ordonner que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des livres , estampes & musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau choix des pièces tirées des Mercures & autres Journaux , se trouvent aussi au Bureau du Mercure.





MERCURE DE FRANCE.

J U I N 1768.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

*TRADUCTION libre de la quinzième ode
d'HORACE, livre premier.*

Pastor quum traheret, &c.

EPRIS d'un fol amour, *Pâris*, sur ses vaisseaux,
Conduisoit à Pergame une perfide amante,
Lorsqu'un Dieu suspendit le murmure des eaux,
Et fit trembler les mers de sa voix menaçante.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

La colère des Dieux suivra dans ton palais
Hélène qui nâquit pour le malheur du monde :
C'en est fait : pour punir le plus noir des forfaits ,
La Grèce vient d'armer le ciel , la terre & l'onde.

Déjà les bataillons , secondant sa fureur ,
Renversent de *Priam* les cohortes tremblantes ;
Lui-même enveloppé dans une nuit d'horreur ,
Va tomber écrasé sous ses voûtes brûlantes.

Hélas ! quelle sueur inonde les guerriers !
Que de combats sanglans ! quel horrible carnage !
Tremble : déjà *Pallas* fait voler ses coursiers ,
Et va , sur les Troyens , faire éclater sa rage.

Enfans de *Dardanus* , que je plains votre sort !
Jupiter vous menace , il apprête sa foudre.
A combien de héros vois-je donner la mort ,
Et combien de palais vois-je réduire en poudre ?

La faveur de *Vénus* a troublé ta raison :
Triomphant au milieu des Dames de Phrygie ,
Et la lyre à la main , tu nourris le poison
qui va trancher le cours d'une infidèle vie.

Mais l'espoir qui te reste expire dans ton cœur :
Les Troyens ont péri par le fer & la flamme.
Le fils de *Télamon* , les coups & sa fureur ,
Bientôt iront porter le trouble dans ton âme.

Quel spectacle funeste a frappé mes regards !
 Du vainqueur irrité la vengeance s'apprête :
Pyrrhus , dans la poussière , au pied de tes rem-
 parts ,
 Vient fouiller tes cheveux & ta coupable tête.

Déjà le vieux *Nestor* a juré ton trépas :
 Il s'avance appuyé sur le fils de *Laërte* :
 La terreur le devance , & la mort suit ses pas :
 De corps ensanglantés la campagne est couverte.

Pour te joindre *Teucer* a forcé tous les rangs ;
Sténélus avec lui , *Sténélus* invincible ,
 Soit qu'il fasse voler des chevaux écumans ,
 Soit qu'il arme son bras d'une lance terrible.

Tu frémiras d'horreur en voyant *Mérion* ,
 Et le fils de *Tydée* , aussi vaillant qu'*Alcide* ,
 Pour suivre les Troyens dans les murs d'Ilion ,
 Et les faire tomber sous un glaive homicide.

Tu trembles , foible amant ; d'un pas précipité
 Tu fuis de ce guerrier la rage étincelante ;
 Et tu ne songes plus , par la crainte emporté ,
 Aux sermens que jadis tu fis à ton amante.

Ainsi l'on voit , passant à l'ombre des ormeaux ,
 Un cerf saisi d'effroi , fuir à perte d'haleine ,
 Et quitter à l'instant ses tendres arbrisseaux ,
 S'il apperçoit un loup s'élancer dans la plaine.

8 MERCURE DE FRANCE.

La colère d'*Achille* a prolongé tes jours :
Tranquille sur sa flotte , au milieu des alarmes ,
Il ne veut point troubler tes coupables amours ;
Il suspend pour un temps la fureur de ses armes.

Mais enfin les Troyens , accablés de revers ,
Et , contre tous les Grecs n'osant plus se défendre ,
Verront , n'en doutez pas , après quelques hivers ,
Leur ville renversée & leurs palais en cendre.

Par M. IZOARD DE LIVANI , Professeur d'humanité au Collège de Châlons-sur-Saône.

ALLÉGORIE à Mlle * * *.

JE rencontraï l'Amour dans le bois de Cythère ;
Sans bandeau , sans carquois , éloigné de sa mère :
Accompagné des Ris , environné des Jeux ,
Il folâtroit sur l'herbe , & dansoit avec eux.
Il apperçoit *Iris* , il vole sur ses traces ,
Il la prend aisément pour une des trois Grâces.
Sa taille , son maintien , tout nourrit son erreur.
Il approche , il la voit , hélas ! pour son malheur.
Il tombe à ses genoux , elle fuit , il s'enflamme.
Il veut la retenir pour lui peindre sa flamme ;
Iris se débattoit , rien ne put m'arrêter :
L'Amour étoit un Dieu , j'osai la disputer.

Je savois qu'un amant qui défend ce qu'il aime,
 L'emporteroit encor sur *Jupiter* lui-même.
 Je terrassai l'Amour : il appella les *Ris* ,
 Ils m'enchaînoient déjà quand ils virent *Iris*.
 Ils tombent à ses pieds. Enflammé de colère ,
 L'Amour à cet aspect vole auprès de sa mère :
 Accourez , lui dit-il , & venez me venger ;
 J'aime , je suis l'Amour , on ose m'outrager.
 Il embrasse *Cypris* , & demande vengeance.
 Il veut qu'un prompt trépas répare mon offense.
 Il demandoit *Iris* . . . Mon fils , lui dit *Vénus* ,
Iris est pour celui qui l'aimera le plus.

.

L'Amour peint aussi-tôt sa flamme & son tourment.

Iris me regarda , je demeurai tremblant ;
 Un soupir , de mes feux , fut le seul témoignage ,
 Et *Vénus* décida que j'aimois davantage.
Iris m'appartient donc , au jugement des dieux :
 Qu'elle se donne à moi , je serai plus heureux.

Suite de l'allégorie.

L'Amour , plein de fureur , désespéré , confus ,
 Vous regrettoit , *Iris* , & maudissoit *Vénus* :
 J'ai souffert , disoit-il , qu'un amant téméraire
 Arrachât de mes bras une aimable bergère ;
 Ne suis-je plus l'Amour ? Méconnoît-on mes loix ?
 A ces mots il saisit ses flèches , son carquois ;

A. v.

10 MERCURE DE FRANCE.

Son arc étoit bandé quand je vins à paroître.
Le trait part, il me frappe : apprends à me con-
noître :

Tu m'as bravé, dit-il, ressens tout mon pouvoir.
Il se tait ; aussi-tôt je sens sur moi pleuvoir
Une grêle de traits. Charmant Dieu de Cythère,
Arrête ! m'écriai-je, on brave ta colère.
Tous tes traits rassemblés sont bien moins dan-
géreux ,
Quand on connoît *Iris*, qu'un regard de ses yeux.

AUTRE pièce sur le même sujet.

CROIRIEZ-VOUS que l'Amour, devenu plus
traitable ,
Me presse de vous rendre à ses vœux favorable ?
Honteux de sa défaite, il vous fait demander ;
De daigner une fois au moins le regarder.
Pourquoi lui refuser cette faveur légère ?
On peut le contenter sans courir à Cythère.
Vous réglez dans son cœur, il vous suit en tous
lieux.

Iris, pour voir l'Amour, regardez dans vos yeux.



E N V O I.

Ne vous étonnez point si, sous le nom d'*Iris*,
 J'ai chanté les attraits dont mon cœur est épris.
 C'est le nom fortuné que porte la déesse
 Qui brille dans les airs quand la tempête cesse.
 Ce nom fut de tout temps symbole de l'espoir;
 C'est le seul sentiment qui soit en mon pouvoir.
 Mon cœur ne s'est encore ouvert qu'à l'espérance:
 Ah, quand s'ouvrira-t-il à la reconnoissance!

Par M. T. D. M***.

L E P R I N T E M P S.

S T A N C E S.

Le bruit des aquilons ne se fait plus entendre.
 L'air est doux & serein : tout renaît en ces lieux;
 Et si *Flore* en devient plus tendre,
Zéphire en est plus amoureux.

De l'aimable printemps nous goûtons tous les
 charmes :

Nos cœurs & nos esprits ressentent sa douceur;
 Et l'*Aurore* verse des larmes
 Dont *Céphale* n'est plus l'auteur.

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Cette Nymphé déjà , de larmes précieuses ,
Enrichit nos vergers , nos parterres de fleurs :

Là , mille odeurs délicieuses ,
Donnent le prix à ses faveurs.

Le papillon léger , comme l'amant volage ,
De belle en belle va raconter son tourment.

La constance est un esclavage
Qui déplaît à plus d'un amant.

La nature aux mortels rend un sensible hommage :
Phébus répand ses feux sur ce vaste univers :

Tout nous retrace le bel âge ,
Et sur la terre & dans les airs.

Les arbres ont repris leur verdoyant feuillage ;
Sous leur voûte l'on sent voler mille zéphirs :

Les amans vont sous leur ombrage
Former les plus tendres desirs.

Les oiseaux amoureux , par le plus doux ramage ,
De la belle saison nous chantent les douceurs :

Et *Philomèle* , en son langage ,
Fait le récit de ses malheurs.

Mais par des chants si beaux nous fait-elle l'histoire ,
Du plus cruel amant , du plus barbare amour ?

Non : elle chante la victoire
Que la vengeance eut à son tour.

La bergère déjà vers la tendre prairie,
Conduisant son troupeau, précipite les pas,
Et la campagne roseurie,
Ne fait qu'augmenter ses appas.

Son berger qui la suit, dans son transport extrême,
Lui prouve son amour par son trouble charmant :
Et sans lui dire : *je vous aime*,
Elle le devine aisément.

Son cœur paroît sensible au berger qu'elle en-
chante ;
Et sans amour encor il feint de s'enflammer !
C'est toujours par-là qu'une amante
Voit si son berger sait aimer..

C'est dans le calme heureux de son indifférence,
Qu'elle dispose alors son cœur pour son berger..
L'amour éprouvé, la constance,
Font fuir la crainte & le danger..

Un cœur ne peut tenir contre un cœur qui l'adore :
Après l'épreuve, il vient un précieux moment :
On l'aime, il aime plus encore
Pour payer son retardement.

Heureux donc un berger rendre, prudent & sage,
Qui fait peindre le feu d'un véritable amour !
Sa bergère en reçoit l'hommage,
Et lui peint le sien à son tour..

14 MERCURE DE FRANCE.

Quand un amant est sûr d'une pleine victoire ;
Son âme oublie alors ses soucis , sa langueur :
Il ne rappelle à sa mémoire
Que le charme d'être vainqueur.

*Par Mlle POVLAIN , de Nogent-sur-Seine ,
auteur de l'Anecdote intéressante de la fin
du règne de Louis XIV.*

*LETTRE sur la statue de l'Irmen-Sul ,
ancienne divinité des Germains.*

IL m'est impossible, Monsieur, de répondre à toutes vos questions touchant la montagne sur laquelle l'*Irmen-Sul* a reçu, pendant si long-temps, les hommages des Saxons. Voici les éclaircissements que j'ai pris par mes propres yeux, & ceux qu'un Bénédictin de Marsberg même a bien voulu me communiquer... Dans le Duché de Westphalie, & près de la petite ville de Starberg, est une montagne isolée sur laquelle on trouve un bourg qui n'a rien de remarquable, non plus que le couvent des Bénédictins mitigés qui en occupe la partie septentrionale. Au nord de l'église conventuelle est une pierre brute, ou peu s'en faut, qui, dit-on,

servoit jadis de piédestal à l'idôle des Saxons. Sa forme est des plus triviales, & ressemble à une meule de moulin. *Charlemagne*, qui fit dans ce pays de fréquentes missions, plaça sur cette bâte informe la statue de la Vierge tenant entre ses bras l'Enfant Jésus, auquel elle semble indiquer, avec le doigt, le caveau où les Germains sacrifioient des victimes humaines. Ce caveau (qui me paroît, ainsi que la statue de la Vierge, un ouvrage très-moderne, quoi qu'en disent MM. les Religieux) ne présente ni hyéroglyphe, ni inscription, & n'est par conséquent d'aucune ressource pour un dissertateur. Au moyen de quoi tout se réduit à dire que la fameuse statue d'*Herman*, d'*Irmen*, ou d'*Irmen-Sul*, n'est plus dans l'endroit où elle a reçu les adorations des Saxons ; que *Charlemagne*, après de sanglantes guerres, est venu à bout de la renverser, mais non pas de la détruire, puisqu'on la voit encore à Hildesheim, & qu'elle représente, suivant la tradition, un guerrier qu'on suppose être *Arminius*, vainqueur des Romains, ou le dieu *Mars* adoré des Germains ! Cette dernière opinion tire sa vraisemblance du nom de la montagne où étoit le temple de cette divinité, qu'on appelle encore *Marsberg* ; c'est-à-dire, la montagne de

Mars. Quant au caveau, on doit convenir, quelque envie qu'on ait de disserter, qu'il n'y a aucun vestige de paganisme, & qu'au contraire, tout nous y retrace la loi nouvelle, puisque l'œil y remarque avec plaisir plusieurs tonneaux de vin, &c.

On trouve encore, sur le cimetière des Moines, la statue de *Rotand*, que les Bénédictins conservent avec soin, parce qu'ils assurent qu'elle suffit pour prouver que leur couvent est un fief immédiat de l'Empire; aussi prétendent-ils être souverains dans leur clôture, & ne reconnoître d'autre juridiction que celle du Prince de *Corwei*, leur Abbé.

Une inscription latine que l'on voit sur une petite porte, dans la basse-cour du monastère, m'a frappé par sa singularité. La voici mot pour mot. *In honorem beati Donati, Episcopi & Martiris, hoc equile construxit R. R. D. de Wens, Prapofitus Marsbergensis, anno, &c.* Bâtit une écurie à l'honneur d'un saint me paroît une dévotion des plus singulières.

Voilà, Monsieur, tout ce que j'ai lu, vu & entendu à Marsberg. Je suis fâché de n'avoir pas le talent de l'amplification pour vous en faire accroire un peu, & pour m'entretenir plus long-temps avec vous. J'ai l'honneur d'être, &c.

*STANCES à Mlle A***, qui demandoit
à l'Auteur la liste de ses desirs.*

DANS les amis sincérité,
Quelques grains de philosophie,
Quelquefois de l'étourderie
Pour mieux varier la gaîté.

Agréable société,
Dont l'indulgence sans bassesse
Me pardonne quelque foiblesse,
Vu celles de l'humanité.

Compagne en qui l'esprit s'allie
Aux charmes de la volupté :
Un peu de bien, force santé,
Par fois une tendre folie.

Tu pardonneras, ma Sophie,
A l'excès de certains desirs,
En faveur de tous les plaisirs
Dont je veux amuser la vie.

COSTARD.



PIRRA, A B A B E T.

Fable, de feu M. DE SENANT.*

LORSQUE le déluge écoulé
 Laissa de l'un à l'autre pôle
 Ce triste univers désolé ;
Pirra, par-dessus son épaule,
 Pour réparer le genre humain,
 Jettoit, d'une tremblante main,
 Tous les cailloux qui d'aventure
 Se rencontroient dans son chemin,
 Et femmes de naître soudain.
 Mais, en conservant la nature
 De ces pierres dont s'engendra
 Leur cœur, leur tête, & *catera*,
 L'une étoit blanche, l'autre obscure,
 L'une tendre, l'autre plus dure,
 A chaque femme il est resté
 Quelque chose de la figure,
 De la couleur & qualité
 De ce qu'elle a jadis été.
 L'une a la blancheur de l'albâtre,
 L'autre est brune, noire, ou mulâtre.

* Mort il y a environ vingt ans, auteur de l'Ode anacréontique à Mlle *Gauffin*, & d'autres jolies pièces de vers insérées dans le *Mercur* de décembre 1767, ainsi que du portrait de Mlle *Clairon* dans notre précédent volume.

Si l'une est facile à toucher ,
 Une autre a le cœur de rocher.
 Dis-moi donc quel caillou fit naître
 Les ayeux dont tu reçus l'être ,
 Objet farouche , mais charmant ?
 Ah ! sans doute ce ne put être
 Que le plus parfait diamant.
 Il étoit de l'eau la plus belle :
Babet , ton extrême beauté ,
 En a l'éclat ; pourquoi , cruelle ,
 Faut-il que ton âme rebelle
 En ait aussi la dureté ?

LE LION RECONNOISSANT.

A la même.

QUOI ! vous aimez les vers , & je n'en saurois
 faire ?

Que ne ferois-je pas dans l'espoir de vous plaire ?
 L'amour est un enfant , mais , charmante *Babet* ,
 Croyez qu'il n'en est pas encore à l'alphabet ,
 Et que vous ne sauriez connoître ,
 En prose comme en vers , un plus habile maître.
 Prenez de ses leçons. Ciel ! avec quelle ardeur
 Cet admirable précepteur
 Enseigneroit telle écolière !
 Vous lui seriez assurément
 De ses élèves la plus chère.

20 MERCURE DE FRANCE.

Pour moi qui ne puis , en aimant ,
Trouver le moyen de vous plaire ,
Plaise au Ciel que je sois plus heureux en rimañt !
Mais , ce que n'a pas fait l'amant ,
Le poète le peut-il faire ?
Je n'en crois rien ; je sais aimer
Beaucoup mieux , hélas ! que rimer.
Sur un tendre gáson , au bord d'une onde claire ,
Sous l'ombrage épais d'un ormeau ,
J'avois dessein d'abord , enfant le chalumeau ,
D'introduire en mes vers , aux pieds de sa bergère ,
Un berger qui , d'un air timide & languissant ,
Eût hasardé l'aveu de sa flamme sincère :
La belle eût écouté d'un air compatissant ,
Puis de quelque faveur légère ,
De quelque mot flatteur , foulagé le tourment
De son tendre & fidèle amant.
J'eusse été ce berger timide & téméraire.
Que mon personnage eût été ,
De ma part , bien exécuté !
Auriez-vous avoué le rôle de bergère ?
La pitié dans votre âme eût-elle enfin passé ?
Oui , de cette pitié dédaigneuse & sévère ,
Plus cruelle que la colère ,
J'aurois de mon travail été récompensé.
Cherchons donc quelqu'autre matière
Plus conforme à votre humeur fière.
Ecoutez un barbare , un lion , dépouillant
Le féroce tempérament

Qu'ils ont reçu de leur naissance ,
Vous donner de tendres leçons
De pitié, de reconnoissance ,
Leçons dont vous avez grand besoin. Commencez.

Dans les déserts de la Lybie ;
Un arc entre les mains , sur l'épaule un carquois ;
Un Maure , en s'exposant à la mort mille fois ,
Tâchoit d'entretenir sa misérable vie.

Aux plus féroces animaux
Il faisoit sans cesse la guerre.
En ce pays brûlant, dont jamais les ruisseaux
N'ont abreuvé la soif, ni décoré la terre
De gaisons verdoyans, où les arbres jamais
Ne donnèrent ombre ni frais ;

En ce pays on ne voit guère
Ni le timide cerf , ni la biche légère ;
Les tigres , les lions , la rage & la fureur
Habitent seuls ces lieux où domine l'horreur.
Un jour qu'il exerçoit son métier déplorable ;
Il apperçoit, en frémissant ,

Un lion , mais le plus puissant
Qu'eût vu naître *Barca* dans ses plaines de sable ;
Sa peur ne dura qu'un moment.

Aucun regard affreux , aucun rugissement
Du superbe animal n'annonçoit la colère ;
Il ne le voyoit point hérissé sa crinière ,

22 MERCURE DE FRANCE.

Ni des coups de sa queue animer sa fureur :
Un feu sombre brilloit sous sa triste paupière ;
Ses longs gémissemens , garans de sa douleur ,
Excitoient la pitié plutôt que la terreur ;
L'air morne , suppliant , & la tête baissée ,
Il traînoit avec peine une patte blessée.
Le Maure en eut pitié ; non sans quelque frayeur
Il approche , & du pied lui tire avec adresse
L'épine qui causoit cette vive douleur.
Le lion cependant lèche son bienfaiteur :

Avec sa queue il le caresse ,
Il le suit , & par-tout accompagnant ses pas ,
Il le suit jusqu'au trépas.

Des animaux le plus farouche ,
C'est sans doute celui qu'aucun bienfait ne touche.
Tout le monde en convient ; mais cependant ,
hélas !

Voit-on pour cela moins d'ingrats ?
Babet , dont on connoît l'ingratitude extrême ;
Qui n'a jamais payé , que par un ris moqueur ,
L'amour , l'ardent amour qui dévore mon cœur ,
Babet en convient elle-même,



LE LYS ET LA VIOLETTE.

*FABLE sur une grande Blonde, qui mépri-
soit une petite Brune.*

DANS un parterre où mille fleurs
Brilloient des plus vives couleurs,
Elevant sa tête arrogante,
Fier de sa blancheur éclatante,
Et de son port majestueux,
Un lys, d'un air présomptueux,
Insultoit à la violette,
Couchée humblement sur l'herbette,
A l'ombre d'un mirthe amoureux,

Tu fais bien, petite Brunette,
De te cacher dans ce séjour
Où *Flore* même tient sa cour :
Pour être digne de paroître
Devant elle dans ce jardin,
Apprends comment il faudroit être,
En voyant ma taille & mon tein.

Je fais bien que je suis brunette,
Répond la simple violette,

Pendant on ne laisse pas
 De me trouver quelques appas.
 La preuve que je suis jolie,
 C'est que je suis souvent cueillie:
 Tandis que vous, superbe fleur,
 Malgré cette extrême blancheur,
 Dont vous me paraissez si vaine,
 On vous laisse monter en graine.
 Ne méprisez point ma couleur,
 Vous êtes blonde, je suis brune:
 Sans faire de comparaisons,
 Je me conserve trois saisons,
 A peine vous en durez une.
 On prise fort peu votre odeur;
 J'exhale un parfum agréable.
 En quoi m'êtes-vous préférable?
 Vous me surpassez en grandeur,
 Mais je vous porte peu d'envie:
 Est-ce à la taille, je vous prie,
 Qu'on doit estimer une fleur?



LETTRE

LETTRE à M. DE LA PLACE, sur l'abus
du mot cœur.

JE suis choqué tous les jours, Monsieur, de l'abus que j'entends faire du mot *cœur*. Je ne lis aucune pièce galante sans l'y trouver répété souvent jusqu'au dégoût. Outre que cette expression est devenue d'une fadeur insupportable, je suis persuadé que si les femmes savoient que le *cœur* est une partie musculeuse de l'animal située au milieu du *thorax*, qui a deux grandes vilaines cavités qui se nomment *ventricules*, par où le sang passe & repasse continuellement, il n'en est aucune qui daignât accepter un pareil présent. Je présume que les gens amoureux qui les premiers ont senti leur *cœur* palpiter plus vivement à la présence de l'objet aimé, n'auront pas manqué d'imaginer qu'il étoit le siège de l'amour, qu'ils auront cru ne pouvoir rien offrir de plus précieux ni de plus agréable que leur *cœur*, sans songer qu'il y a de la folie à faire une offre qui les mettroit dans un bel embarras si, comme cette belle Hollandoise dont on fait l'histoire, leurs maîtresses les pre-

B

noient au mot sur le champ. Mais je suis surpris qu'ils n'aient pas également songé à mettre les *poumons* en jeu. En effet, le *poumon* n'a pas dû présenter une image plus désagréable que le *cœur*, & lorsque nous éprouvons quelque grande sensation de peine ou de plaisir, le *poumon* se resserre ou se dilate, la respiration est plus ou moins suspendue, plus ou moins précipitée : tous ces symptômes, dis-je, l'amour nous les fait éprouver avec plus de violence que toutes les autres passions ; & cependant, ingrats que nous sommes, nous avons signalé notre reconnoissance pour le *cœur*, en le plaçant dans nos emblèmes, dans nos écrits, dans nos discours, & nous n'avons rien fait pour ces pauvres *poumons* ! Il me semble pourtant que si nous avions depuis quelque temps substitué le *poumon* au *cœur* dans nos déclarations, nos petits vers, nos jolis romans, &c. cette idée ne paroîtroit pas aussi folle aujourd'hui que bien des personnes pourroient la trouver : deux *cœurs* ou deux *poumons* percés d'une flèche, ou unis par des liens de fleurs, ne me paroissent ni plus extraordinaires, ni moins significatifs l'un que l'autre ; on peut enchaîner deux *poumons* ; on peut toucher, attendre un *poumon* comme un *cœur*, avoir les *poumons* tendres & sensi-

bles, ou durs & barbares, ainsi que le cœur : des *poumons* nobles, vils, délicats, qui cèdent sans effort, qui refusent de se rendre, &c. n'ont rien de particulier que leur nouveauté, & c'est cette même nouveauté qui doit faire leur fortune. S'ils sont accueillis favorablement, j'aurai enrichi notre langue d'une infinité d'expressions neuves qui tiennent à celle-là, & j'en aurai supprimé une qui est devenue fastidieuse à force d'être répétée.

J'ai l'honneur, &c.

B. R. . . Avocat au Parlement.

RÉPONSE à la lettre insérée dans le *Mercur* du mois d'avril 1768, page 16.

« Savoir si les malheurs d'autrui sont
 „ un motif de consolation pour les
 „ malheureux „ ? »

IL y a long-temps que l'on a fait la réponse ci-jointe à la présente question que l'on demande, & qui a passé en proverbe ; « *la consolation des malheureux est* »

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

» *d'avoir des semblables* ». Il semble que les malheurs d'autrui adoucissent les nôtres lorsqu'on les envisage avec les sentimens de la religion chrétienne, & que l'on peut apporter quelque secours aux malheureux, soit par ses conseils, ou par ses largesses. La situation des malheureux nous touche, & nous sommes heureux dans nos malheurs en pensant que nous pouvons les adoucir, ce qui est pour nous une grande consolation. Les malheureux peuvent se consoler ensemble par les rapports que leurs âmes ont entre elles. L'on croit qu'il est inutile d'en dire davantage à ce sujet, parce que l'on ne feroit que répéter ce qui a déjà été dit.

D. D. N. abonné au Mercure.



AUTRE réponse à la même lettre.

J'IGNORE, Monsieur, ce que l'esprit décidera sur la question proposée, page 17 du Mercure de ce mois : *si les malheurs d'autrui sont un motif de consolation pour les malheureux ?* mais je puis vous assurer que cette question n'en est pas une pour mon cœur.

Quelques faits vrais & simples, & ma façon de penser rapprochée de ces faits déterminent mon jugement sur la thèse dont il s'agit.

J'ai été, Monsieur, pendant six ans un des plus heureux de tous les hommes. Je vivois au milieu d'une famille qui m'étoit bien chère, & dont j'étois tendrement aimé.

Mon père, vieillard aimable ; & qui sembloit ne desirer la vie que pour faire notre bonheur, est mort entre mes bras au moment où j'espérois sa convalescence. Ses dernières paroles furent des expressions de sa tendresse pour moi.

Il y avoit alors cinq ans que j'avois épousé une jeune personne que j'aimois depuis long-temps ; elle étoit ma pre-

B iij

mière & mon unique inclination : mon amour pour elle , loin de s'affoiblir par la jouissance , sembloit s'accroître de jour en jour. Mon père étoit pour cette jeune & aimable femme , l'objet du plus vif attachement ; sa douleur fut extrême , & je n'étois pas en situation de la calmer.

Elle prit sur elle ; & m'abandonnant pour ainsi dire à la force de mon sexe , de mon âge & de mon tempérament , elle essaya de me conserver ma mère , qui étoit inconsolable , & qui exigeoit les soins les plus tendres & les plus assidus.

J'ai été assez malheureux pour perdre ma femme avant que le deuil de mon père fût fini. Mes regrets ne sont point l'objet de cette lettre ; je l'aimois , Monsieur , ce mot dit tout. Il y a six ans que je la regrette , & que l'idée de tout autre engagement m'est odieuse & la réalité impossible.

Ma mère me restoit ; elle n'a pu survivre à cette seconde perte : les soins de ses enfans , leur tendresse , rien n'a pu soulager sa douleur ; & nous avons eu celle de ne pouvoir nous dissimuler à nous-mêmes , quoiqu'elle nous le cachât soigneusement , que le chagrin étoit le poison qui terminoit les jours de la meilleure & de la plus aimée des mères.

En moins de trois ans j'ai essuyé tous ces malheurs. Je les regarde comme les plus réels, & parce qu'ils touchent directement le cœur, & parce qu'ils sont sans remèdes.

Voilà, Monsieur, ce que j'ai éprouvé. Voici ce que j'ai senti.

Lorsque depuis ces événemens j'ai vu de mes amis perdre des parens dont ils étoient chéris, des épouses dignes de leur tendresse, loin d'éprouver de la consolation, j'ai frémi, mes plaies ont saigné, mon cœur a été déchiré.

Lorsqu'au contraire je vois un père instruire avec tendresse son enfant ; lorsque sa mère vient le presser contre son sein ; lorsque je vois des époux heureux se regarder avec une tendresse naïve ; quand je vois dans leurs yeux humides cette douce lueur qui annonce l'amour-honnête & satisfait, je me rappelle les momens de mon bonheur... Ah, Monsieur ! ce souvenir est une jouissance précieuse aux malheureux.

Voilà ce que mon cœur me dicte. Je finis pour aller féliciter un jeune parent qui est sur le point de se marier avec une Demoiselle aimable. Je ne lui souhaiterai autre chose que d'être aussi heureux que

je l'ai été moi-même, & de l'être plus long-temps.

Ce souhait, Monsieur, vous annonce ma façon de penser sur la question proposée. Je ne suis point auteur, je n'ai pas les talens nécessaires pour tenter avec succès de le devenir.

Les faits dont je viens d'avoir l'honneur de vous rendre compte sont si exactement vrais que, quoique je garde l'anonyme, si vous trouvez ma lettre digne d'être insérée dans le Mercure, je serai vraisemblablement reconnu par toutes les personnes de ma connoissance qui le liront.

Au reste, Monsieur, je vous prie de ne la rendre publique qu'autant que vous la croirez capable de faire revenir du préjugé peu honorable pour l'humanité, que *c'est une consolation pour les malheureux d'avoir des semblables*. Je crois ce proverbe aussi peu fondé en françois qu'en latin ; & je ne pense pas que son ancienneté soit un titre assez respectable pour le mettre à l'abri de la censure des âmes honnêtes & des cœurs sensibles.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus distingués, Monsieur, votre, &c.

D.

Paris, 27 avril 1768.

AUTRE réponse à la question proposée dans le premier Mercure d'avril: Les malheurs d'autrui sont-ils un motif de consolation pour les malheureux ?

IL ne falloit pas moins d'esprit que vous en montrez, Monsieur, pour avancer, & paroître prouver la négative, que vous avez embrassée sur la question présente. Ce qui ne m'étonne pas moins que votre paradoxe, c'est qu'avec tant d'humanité, de sensibilité, de tendresse, de bonté d'âme, de charité, vous enleviez cruellement à ceux qui en ont le plus besoin, l'unique consolation, l'unique soutien qui leur reste dans leur état déplorable, & que vous les taxiez encore de dureté, de cruauté, de barbarie d'en faire usage.

Si quelque chose peut mitiger & rendre aux malheureux leurs maux plus supportables, ce n'est assurément pas la contemplation du bonheur des autres. Ce n'est pas à la vue d'un homme riche & opulent que le pauvre supportera plus facilement sa misère. Ce n'est pas à la vue d'un homme sain, robuste, & en pleine santé qu'un

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

infirmes ou un malade souffrira plus tranquillement ses douleurs. Ce n'est pas à la vue de la jouissance des voluptés & des plaisirs qu'un misérable endurera plus patiemment le besoin & l'indigence. Ce n'est pas à la vue d'une fortune rapide & brillante qu'un malheureux montrera plus de résignation dans la perte de ses biens, de ses charges, de son honneur ; ce n'est pas enfin la vue de ceux qui sont dans un port assuré, qui adoucit l'image affreuse du naufrage. Au contraire, cette vue discordante avec notre situation, ne feroit qu'aigrir l'amertume de notre calamité. Pourquoi dirions-nous avec murmure dans ces funestes états, pourquoi tout nous vient-il à mal tandis que tout réussit aux autres ? Pourquoi pleurons-nous tandis qu'ils rient ? Pourquoi gémissons-nous tandis qu'ils se réjouissent ? Ne sommes-nous pas tous enfans du même père ? Notre Auteur peut-il leur prodiguer ses caresses, ses faveurs, ses bienfaits, & ne réserver pour nous que les peines, les afflictions, les tourmens ?

Ce contraste est en effet accablant, & ce n'est qu'en en détournant la vue qu'on peut adoucir l'idée de ses malheurs. Il ne reste donc aux malheureux que la vue de ceux des autres, qui puisse alléger les leurs ;

ee n'est qu'en portant ses regards sur les maux attachés à l'humanité, qu'on peut trouver quelque adoucissement.

Je n'en regarderois pas moins indigne du nom, je ne dis pas d'être pensant; mais même d'être sentant, celui qui tiendroit quelque consolation, à la vue des maux des autres, par la satisfaction ou le plaisir qu'il prendroit à les voir souffrir. Je ravalerois ce cruel misantrope au-dessous de la brute, la plus féroce, ou plutôt je le regarderois comme un monstre; mais ne nous allarmons point, la chose est impossible. Vous l'avez très-bien prouvé. Les malheureux doivent être les plus sensibles, parce qu'étant montés, si j'ose m'exprimer ainsi, à l'unisson de ceux qui souffrent, les impressions sont chez eux plus faciles, plus promptes, plus vives, plus profondes. La vue du même mal, du même accident, du même malheur que nous souffrons, loin de nous soulager par elle-même, ne peut que nous être désagréable & fâcheuse. Ce n'est donc pas la simple considération des malheurs des autres qui peut nous consoler, mais les réflexions naturelles auxquelles elle nous porte. La nécessité des maux, leur étendue, l'exemple de ceux qui les souffrent, voilà les motifs légitimes qu'il est au pou-

B vj

voir des infortunés de se procurer à la vue des maux d'autrui.

Il n'est pas nécessaire d'être réduit à la misère de *Job* pour connoître que cette vie ne peut commencer, s'écouler, finir sans souffrance. Les cris de la douleur, de la foiblesse, du besoin, de la nécessité se font entendre dans les berceaux des Rois à leur naissance comme dans ceux des bergers. La nature, sans égard pour leurs majestés, les laisse, comme les autres, dans un état d'impuissance & de dépendance. En vain voudroit-on prévenir leurs desirs, on ne peut que les deviner ; & peut-être une attention excessive leur est-elle plus importune qu'un peu de négligence ne leur seroit nuisible. Il faut chez eux, comme chez les enfans du commun, que les signes de la douleur annoncent leurs besoins réels. Les plaintes, les gémissemens, les larmes, sont le langage commun de l'enfance. Ils n'ont pas plus de force pour se soutenir que n'en ont les autres, souvent moins & toujours plus tard, parce qu'élevés plus délicatement & plus mollement, leurs membres ont plus de peine à se fortifier. Il faut donc qu'ils souffrent la gêne d'être couchés, assis, ou portés, jusqu'à ce que leurs pieds puissent les étayer. Il faut qu'ils fassent le pénible apprentissage.

de marcher. Leurs dents ne leur viennent point sans maux. La colique, la rougeole, le miller, la petite-vérole, ne leur font point de grace. Plus grands on les voit, passer par les épreuves communes ; les infirmités, les maladies les plus cruelles semblent être leur apanage. La goutte, la gravelle ont jetté depuis long-temps un dévolu sur eux. Enfin la mort, environnée de toutes les horreurs, termine leur carrière. Rien ne peut en retarder l'instant fatal. Trop souvent (sort déplorable des Rois, & des meilleurs Rois !) la perfidie, le poison, le fanatisme le préviennent.

Quand donc un malheureux voit ces dieux de la terre passer par les mêmes infirmités, les mêmes peines, les mêmes maux que lui ; quand, dans la félicité la plus complète en apparence, il les voit exposés aux accidens, aux dangers, aux malheurs communs de l'humanité, peut-il regarder comme propres ceux qu'il souffre ? Peut-il murmurer d'un tribut payé par ceux qui en imposent aux autres ? Peut-il trouver dur un joug si universel ? Ne doit-il pas alors se dire à lui-même : si je souffrois seul en ce monde, peut-être aurois-je à me reprocher d'avoir, par ma faure, encouru mes peines comme des châtimens ; mais quand je vois que

38 MERCURE DE FRANCE.

tout souffre & pâtit dans la nature ; que le mal est inévitable, même aux plus puissans ; n'est-ce pas pour moi une espèce de consolation de les voir à mon rang ou de me voir au leur ? Je déplore la fatalité qui nous assujettit tous au mal ; mais je le dis , quoique mon cœur voulût soulager tous les mortels du poids accablant de leurs douleurs ; dans la position présente la nécessité des souffrances, où les a soumis la nature, console mon amour-propre.

En effet, si je souffrois seul, je me regarderois comme la honte, l'opprobre, le rebut, le néant des êtres de mon espèce : je m'inculperois mes maux, qui pourroient n'en être pas moins nécessaires ; je ne pourrois me croire innocent ; & cette seule pensée me confondroit, m'anéantiroit. Au contraire, je sens mon poids allégé quand il tient à celui des autres, & qu'il en est comme soutenu.

Que sera-ce si je fais attention que l'un est souvent plus pesant que l'autre ? Qui pourroit, je vous le demande, connoître l'étendue des maux de l'humanité & penser encore aux siens ? Quel plausible sujet de se plaindre lorsque d'une si grande coupe de fiel on n'en prend que quelques gouttes ! Regardons au-dessous de nous,

dît un antique adage, & nous nous trouverons toujours heureux, ou du moins beaucoup moins malheureux. La même pensée qui nous rend supportable, la bassesse de l'état où nous pouvons être, nous fait aussi supporter plus patiemment nos maux, parce que nous en voyons de plus grands.

Entrons dans ces sombres prisons, dans ces cachots infects où gémît quelquefois l'innocence aussi bien que le crime. Entrons dans ces maisons de douleur, où les maladies, les pestes les plus incurables, ne nous offrent que des spectres, des squelettes hideux, dont la vue seule nous fait souvent plus de peine que nos plus grandes douleurs, & nous nous consolons aisément ; nous ne ferons pas tentés de faire échange.

Solon conduisit un jour un de ses amis, qui étoit dans l'affliction, sur la citadelle d'Athènes, & lui fit porter la vue sur toutes les maisons qui étoient au-dessous. Imaginez, lui dit alors ce philosophe, les larmes qu'on y a répandues, qu'on y répand, & qu'on y répandra, & cessez de pleurer comme propre ce qui est commun à tous les hommes. Etendons à l'univers ce que ce sage disoit d'Athènes : élevons-nous assez haut pour voir le tableau entier des

40 MERCURE DE FRANCE.

maux de l'humanité, & nous verrons les nôtres n'y former qu'une ombre légère. Je crois, comme le dit le même philosophe, que si l'on ramassoit dans un même lieu les maux de tout le monde, il n'est personne qui n'aimât mieux s'en tenir aux siens que de prendre sa part de cette masse commune. Ce spectacle seroit donc pour nous une espece de consolation, puisqu'il nous feroit voir que nous ne sommes pas les plus malheureux.

N'éprouvons-nous pas encore tous les jours que des maux plus grands nous en rendent supportables de moindres, qui, avant que d'éprouver ceux-là, nous paroissent presque intolérables, & que nous regarderions comme un bien-être & un bonheur de n'avoir plus que ceux-ci à souffrir? Or, ce soulagement est précisément celui que nous recevons quand nous voyons les autres en proie à des maux plus cuisans. Nous les pesons pour ainsi dire avec les nôtres, & trouvant leur poids plus lourd, nous en retirons une certaine satisfaction, non pas de voir qu'ils sont plus intolérables que les nôtres, (rien ne seroit plus horrible) mais de voir les nôtres plus légers & plus supportables.

Mais, direz-vous, ne peut-il pas arriver qu'un homme soit dans une situation si

malheureuse qu'il ne puisse se cacher à lui-même qu'il est le plus misérable des mortels, & par conséquent qu'il ne lui reste aucun motif si léger qu'il soit de consolation ? Physiquement la chose peut être, mais je la crois moralement impossible. Quelque réels que soient nos maux en eux-mêmes, ainsi que ceux des autres, l'imagination les diminue ou les exagère selon que nous pensons diversement, & par-là ils sont relatifs aux personnes. Il y a tel mal si sensible, qu'on peut croire qu'il n'y en a point de plus grand ; il y en a tel autre si rebutant, si odieux, si infamant, quoique moins douloureux, que selon les différens caractères que ces maux affecteront, les uns & les autres se trouveront moins affligés des leurs. Ainsi, il n'y a personne qui ne puisse trouver un plus malheureux que soi, & par conséquent se féliciter de l'être moins.

Enfin l'exemple de ceux que nous voyons souffrir des malheurs semblables aux nôtres nous soutient, nous console, nous anime & nous encourage à les supporter plus fermement ; cette vue nous rassure contre notre propre foiblesse en nous la reprochant. Nous nous accusons alors de délicatesse, de pusillanimité, de lâcheté, & cette réflexion allège, adoucit nos maux

41 MERCURE DE FRANCE.

en nous les représentant supportables ;
puisque nous les voyons en effet supporter.

A combien plus forte raison sommes-nous disposés à en affoiblir & en diminuer l'idée lorsque nous sommes témoins de la fermeté, de la constance, de l'héroïsme de ceux qui en souffrent avec sérénité de beaucoup plus grands auxquels ils pourroient se soustraire. Qui est-ce que ne raffermiroit pas l'exemple d'un *Régulus*, d'un *Scévola*, d'un *Possidonius*, d'un *Arcefilas* & d'une infinité d'autres personnages aussi inébranlables dans les revers, dans les afflictions & dans les souffrances ? Nous avons tous les jours sous nos yeux des exemples de cette force, de cette virilité d'âme qui ne le cède pas aux anciens.

Or, si la bravoure & l'intrépidité des guerriers courageux donne de la hardiesse, du cœur & de l'audace même aux plus lâches, comment la force & la vertu sublime de ceux qui souffrent volontairement, pour une bonne fin, des maux plus intolérables que les nôtres, ne soutiendrait-elle pas notre faiblesse, & ne nous apprendrait-elle pas à les supporter plus patiemment, plus courageusement ? moyen infaillible, si nous en voulions profiter, de rendre leur poids beaucoup plus léger.

Tel est, Monsieur, mon sentiment sur la question que vous avez proposée. Il n'a rien de neuf, je le fais ; il est même fondé sur une opinion commune & populaire ; mais je ne crois pas (quoique je sois bien éloigné de penser en tout avec le peuple) qu'il faille toujours, en fait d'opinion, lui tourner le dos : c'est-à-dire, comme l'a avancé, avec plus de sel que de vérité, l'ingénieux *Fontenelle* dans un de ses dialogues, penser tout à rebours pour voir en face la vérité. Il y a de vrais comme de faux préjugés : c'est à la raison & à la philosophie d'en faire le discernement.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

*L'Abbé GUCHET, P. du Collège
d'Epernay. Ce 6 mai 1768.*



VERS à Mlle St. . .

JEUNE & charmante *Eglé*, vous à qui la
nature
Prodigua ses faveurs,
Accorda sans mesure,
Ses dons les plus flatteurs;
Daignez écouter, sans colère,
Les peines d'un amant qu'un destin trop sévère
Accabla toujours de rigneurs.
J'adorois la belle *Glycère*,
Elle étoit digne de mon choix:
Attraits, sagesse, esprit, elle avoit tout pour
plaire;
Cent fois je lui jurai de mourir sous ses loix.
Cent fois... ô comble d'imposture!
Je vous vis une seule fois;
Hélas! c'en fut assez pour me rendre parjure.

Par M. R***.



MADRIGAL à deux nouveaux Mariés.

N***, que tu vas être heureux !
Le Dieu d'Hymen comble tes vœux.
N'abuse pas de ta fortune ,
Ménage ta charmante brune.
Si tu veux garder les desirs ,
Economise les plaisirs.

Vous, *Lise*, écoutez ma leçon :
D'amours laissez faire moisson.
Mais, sans être jamais hautaine ,
Soyez quelquefois inhumaine :
En réserve, pour le bonheur ,
Gardez toujours une faveur.



*SECONDE lettre (1) de M. V***, à
Milady***, concernant les funérailles
de CROMWEL.*

J'ai l'honneur d'envoyer à Mylady les réflexions de notre bon ami R***, sur les pièces énoncées dans ma lettre du 6 mars dernier, concernant les funérailles de *Cromwel*, en attendant celles qu'il me promet encore sur un point de notre histoire aussi extraordinaire qu'intéressant.

Sur la pièce étiquetée n° 1.

Peu de temps après la restauration (2), le Sergent de la Chambre des Communes reçut en effet l'ordre de se transporter avec les Officiers à Westminster pour demander que le corps du tyran, qui y étoit enterré, lui fût remis, afin que la Chambre pût en disposer ainsi qu'elle trouveroit convenable.

Sur quoi ledit Sergent, après avoir fait

(1) La première est dans le second volume du *Mercure* d'avril dernier.

(2) Le rétablissement de la Maison de *Stuart* sur le trône d'Angleterre.

lever les carreaux de la chapelle de *Henry VII*, à l'endroit désigné, trouva la voûte où reposoit le corps, sur le cercueil duquel étoit une plaque de cuivre très-bien dorée & renfermée dans une boîte de plomb où, d'un côté, étoient gravées les armes d'Angleterre avec celles du tyran, & sur le revers la légende suivante :

*OLIVERUS, Protector Reipublicæ Angliæ,
Scotiæ, & Hiberniæ, natus 25 april. 1599,
inauguratus 16 dec. 1653, mortuus 3
sept. anno 1658, hic situs est.*

N. B. Ledit Sergent, croyant que la plaque étoit d'or, s'en empara pour lui tenir lieu d'honoraires; & *M. Giffard, de Colchester*, qui a épousé la fille du Sergent, est maintenant possesseur de cette plaque, que son beau-père lui a dit avoir acquise, ainsi que nous l'avons rapporté.

N^o. 2,

Ici est une déclaration reconnue & attestée au point (si l'occasion l'exige) d'être juridiquement déposée de la part de *M. . . Barkstead*, lequel fréquente journellement le caffè de *Richard à Temple-bar*, fils du fameux *Barkstead*, le Régicide, qui, après

48 MERCURE DE FRANCE.

la *restauration*, fut exécuté comme tel ; lequel fils, à la mort de l'archi-traître, étoit âgé d'environ quinze ans.

Cette déclaration porte en substance, que ledit régicide *Barkstead*, étant alors Lieutenant de la Tour de Londres, & l'un des plus intimes confidens de l'usurpateur, desira, ainsi que quelques autres complices de *Cromvvel*, connoître les intentions de son maître, malade, sur le choix de sa sépulture. A quoi le tyran répondit que l'endroit où il avoit remporté la victoire la plus complète, par conséquent acquis le plus de gloire, c'est-à-dire, la plaine de Naseby, dans le Comté de Northampton, étoit le lieu qui lui plaisoit le plus. En conséquence, vers minuit (l'instant après sa mort) le corps de *Cromvvel*, embaumé & dans un cercueil de plomb, fut conduit par *Barkstead* & par son fils dans la plaine susdite, au milieu de laquelle ils trouvèrent une fosse déjà faite d'environ neuf pieds de profondeur, avec le gâson fraîchement coupé d'un côté & la terre de l'autre ; dans laquelle, après avoir descendu le cercueil, on rejetta la terre, & sur laquelle on eut soin de rajuster assez soigneusement le gâson pour dérober aux passans jusqu'aux soupçons que cette terre eût été nouvellement remuée. On poussa même,

même, peu de jours après, la précaution au point de faire labourer entièrement la plaine & de la faire ensemençer de froment pendant trois ou quatre ans de suite.

M. *Barkstead* rapporte encore beaucoup d'autres circonstances trop longues à déduire, & sur-tout la conversation intéressante qu'il eut depuis la restauration sur ce sujet avec le célèbre Duc de *Buckingham*, &c.

N° 3.

En conversant sur cette déclaration de *Barkstead*, avec le révérend M. *Sen. . . de Q. . .* & dont le père a résidé long-temps à Florence, en qualité de négociant, & depuis en celle de Ministre du Roi *Charles II*; il m'a dit lui avoir ouï dire que ceux du parti de *Cromwell*, qui s'étoient sauvés dans ce pays-là après la restauration, lui avoient souvent tenu des propos relatifs à cette étonnante aventure.

Ces forcénés (disoit-il) s'étoient souvent vantés, en sa présence, d'avoir concerté & assuré leur vengeance contre (*Charles premier* aussi loin que la prévoyance humaine pouvoit atteindre, en le faisant décapiter, tandis qu'il vivoit encore, & en rendant ses meilleurs amis

les exécuteurs du comble de l'ignominie sur ce malheureux Prince après sa mort.

Après leur avoir demandé (ajoutoit-il) ce que signifioit un tel propos , l'un d'eux lui dit que *Cromwel* & ses affidés , appréhendant qu'au rétablissement des *Stuarts* sur le trône d'Angleterre , on n'insultât non-seulement à sa mémoire , mais même à son cadavre , lui-même , (*Cromwel*) ainsi que l'a déclaré *Barkstead* , avoit imaginé de se faire enterrer secrètement dans la plaine de Naseby , tandis qu'un cercueil vuide recevroit à Londres tous les honneurs funèbres dus au Protecteur de la nation angloise , & de placer quelque temps après dans ce même cercueil , le corps du Roi décapité (3) , afin que si quelque sentence infamante étoit dans la suite portée contre le corps du Protecteur , toute l'ignominie en pût tomber sur celui du Roi même.

Qu'au rétablissement de *Charles II* , par ordre de la Chambre des Communes , la tombe de *Cromwel* fut brisée , le corps

(3) Mylord *Clarendon* même avoue qu'il n'existe aucune preuve que le corps de l'infortuné Monarque ait été enterré , & qu'après la restauration , lorsque , par ordre du Roi *Charles II* , les Lords *Southampton* & *Lindsey* furent chargés d'en faire la recherche pour l'inhumer avec solennité , on ne put jamais le trouver dans l'église où l'on disoit qu'il avoit été mis en terre.

tiré du cercueil, avec l'inscription mentionnée dans le procès-verbal du Sergent, de-là porté à Tyburne, & (à la grande satisfaction des conjurés) pendu publiquement à la vue d'une multitude immense de spectateurs, presque infectés de la mauvaise odeur qu'il exhaloit. Que le secret du changement des corps n'étant connu que d'un petit nombre d'ennemis du feu Roi, & les autres ne doutant pas que ce ne fût en effet celui de *Cromwel* que l'on voyoit pendu, tout réussissoit au gré des premiers; lorsque la curiosité ayant conduit quelques-uns des spectateurs un peu plus près du gibet, ils entrevirent, avec horreur, des traits de ressemblance avec quelqu'un qu'ils n'avoient pas crus devoir rencontrer là; &, qu'en serrant la corde, on distinguoit une forte couture autour du col, au moyen de laquelle on supposoit qu'immédiatement après le supplice du Roi, on avoit rejoint la tête au corps. Qu'au moment où ce bruit se répandit tout bas, la foule des curieux vint à s'augmenter, & qu'ayant fait part à l'Officier qui présidoit à l'exécution des soupçons qu'on avoit conçus, il se hâta de dépêcher un messager pour informer la Cour de la nécessité de prévenir un plus mûr exa-

52 **MERCURE DE FRANCE,**
men d'un fait dont les conséquences l'épou-
vantoient lui-même. Sur quoi l'ordre
arriva bientôt après de dépendre le corps,
&c, sous prétexte de prévenir les suites de
l'infection, de l'enterrer de nouveau,

Qu'il est sur-tout à remarquer que ce
même corps, qui devoit être brûlé, ne le
fut point, & qu'il est peu probable que
cette dernière partie de la sentence n'eût
pas été exécutée si l'on eût été tant soit
peu convaincu que ce corps fût en effet
celui de *Cromwell*.

Tel est le rapport du révérend M. *Sen...*
Reste à savoir si l'on peut y compter. Ce
qu'il y a de sûr, c'est que tous les enthou-
siastes qui ont survécu à *Cromwell* se sont
fait gloire d'en attester la vérité jusqu'au
dernier instant de leur vie.

J'ai l'honneur, &c,

Londres, le 20 mars 1768,



*SUR le tombeau du Cardinal DE FLEURY,
fait par M. LEMOINE.*

Q U A N D *Praxitèle* aux yeux d'Athènes,
Offroit un chef-d'œuvre nouveau,
La voix des arts, l'amour du beau,
Remplissoient Pair d'une chaleur soudaine;
Et vous dormez, poètes indolents!
Et votre œil, dans un temple auguste,
Par le génie & les talens,
Voit redonner la vie à l'homme sage & juste
Qui nous protégea si long-temps,
A ce ministre humain, doux & fidèle,
Que la patrie & *Louis* ont perdu!
Vous vous taisez quand *Lemoine* a paru,
Quand, aux efforts de sa main immortelle,
L'effort de votre verve est dû!
Eh quoi! toujours la danseuse ou l'actrice,
Occupent vos pinceaux libertins?
Toujours des soupirs de coulisse,
Des Sultanes de publicains,
Toujours l'amour gâté par l'artifice,
Ou présenté par l'avarice,
Aux soupers de nos *Arétins*?
Toujours chanter, toujours peindre le vice?

C iij

54 MERCURE DE FRANCE.

Je ne reconnois plus les enfans des neuf Sœurs ;
Du plus fameux des lâches ravisseurs
Ils ont choisi la lyre foible & molle ,
Et leurs petits vers corrupteurs ,
Blessant la décence & les mœurs ,
Ont quelque *Hélène* pour idôle.
La gloire pour eux sans appas
Est sans doute un être frivole ;
La gloire n'est jamais où la vertu n'est pas.

Par M. BRET.

*EPIGRAMME contre une Dame assez jolie ,
mais sans esprit , qui appuyoit sa main
sur la tête de M. l'Abbé DE LAT. . . .
connu par ses poésies charmantes.*

PAR son esprit , comme par la figure ;
La jeune *Eglé* brille à la fois ;
Car à présent , je vous le jure ,
Elle en a jusqu'au bout des doigts :

*JOREL DE SAINT-BRICE , Garde du
Roi , Compagnie de Beauvau.*



LE RETOUR DU PRINTEMPS *.

I D Y L L E.

U N jour plus beau , plus pur , luit sur notre
hémisphère.

Le soleil a paru , les aquilons fougueux
Sont rentrés dans le fond de leurs cachots affreux ;
Et les neiges ont fui dans le sein de la terre
Pour se dérober à ses feux.

Déjà commence à naître une saison plus douce ;
Le triste hiver n'est plus : voyez croître la mousse
Où tant d'amans feront heureux.

Tout se tait ; zéphir seul murmure ;
La craintive *Dryade* a mis fin à ses pleurs :
Les champs se couvrent de verdure ,
Et les arbres déjà sont couronnés de fleurs.
C'est le réveil de la nature.

Sur le bord d'un ruisseau , dont l'onde claire &
pure

Réfléchit à la fois mille objets enchanteurs ,
Flore , avec un souris , détache sa ceinture ,
Et son volage époux vient ravir ses faveurs.
Sur le gâson naissant les *Grâces* demi-nues ,
L'Amour , les Plaisirs séducteurs ,
Vénus , les Jeux , les Ris , des Nymphes ingénues ;

* Imité de l'ode d'*Horace* : *diffugere nives*, &c.

C iv

36 MERCURE DE FRANCE.

D'un pied léger dansent en chœurs.

Quel spectacle riant ! qu'il a pour moi de charmes !

Quels momens ! qu'ils ont de douceurs !

● pleurs du sentiment ! .. délicieuses larmes !

Vous effacez tous mes malheurs.

Coulez, coulez, la source en est chérie.

Charmes heureux, charmes puissans,

Fortifiez mon âme abattue & flétrie ;

Régnez à jamais sur mes sens.

S'il est peu de plaisirs solides ,

Pour une âme sensible, il est d'heureux instans ;

Il est des plaisirs purs, délicats, mais rapides :

C'est le zéphir, c'est *Flore* & les charmes naissans.

• Tout n'est ici qu'illusion, mensonge ;

Tout n'est qu'erreur, & la vie est un songe.

Heureux encor le mortel qu'il séduit ! ..

Voyez les saisons les plus belles. ...

Devant l'été le printemps fuit,

L'automne vient, l'hiver le fuit.

Jouissons ; le temps a des aîles.

Mais l'astre de la nuit, par son rapide cours,

Ramène des saisons nouvelles :

Et nous, foibles humains, nous mourons pour-
toujours !

Usons des derniers traits d'une foible lumière ;

Poursuivons le bonheur sur l'aîle des plaisirs ;

Si nous tombons dans la carrière,

Si nos efforts sont vains ; que les tendres desirs,

Que l'espérance encor ferme notre paupière.

Par M. DROBECQ.

Q U A T R A I N.

AVOIR à ses côtés une épouse fidèle,
De toutes les vertus le plus parfait modèle ;
C'est un bien précieux , & plus rare que l'or.
Tout se trouve à Paris ; cherchez-y ce trésor.

*Par M. DESVAUX DUMOUSTIERS, Garde
du Corps, Compagnie de Noailles.*

ELGARROTE * *masbiendado*, y *Alcalde
de Zalamea*. Le Tourniquet bien appli-
qué, & le Juge de *Zalamea*, comédie
de CALDERON.

CETTE singulière comédie a un fon-
dement historique, & le fait qui y a donné
lieu est très-réel. Elle peint, avec une
vérité frappante, les mœurs & les préjugés
des personnages qui y sont introduits. On
y voit au naturel le caractère d'un brave

* *Garrote* signifie *carcan*. C'est un genre de sup-
plice particulier qui n'est pas très-cruel, parce
qu'il est très-court. On fait asséoir le patient sur
une chaise, on lui met au cou un carcan, au devant
duquel il y a intérieurement un bouton qui avance
sur le nœud de la gorge. Avec un tourniquet on
serre le carcan, & le patient est étranglé sans
douleur & sur le champ.

C ▼

58 MERCURE DE FRANCE.

& franc guerrier qui commande un corps de troupe , la licence que se promet souvent un Officier subalterne avec les gens du peuple , les misères du Soldat , les abus qui les augmentent , la gaieté qui le console , l'esprit de libertinage & les tours de subtilité qui lui font trouver des charmes dans ce pénible esclavage. Mais , ce qui intéresse le plus dans ce tableau , ce sont les sentimens élevés & la conduite ferme & hardie d'un simple laboureur qui venge avec une intrépidité héroïque son honneur offensé , sans être retenu par aucun égard ni aucune crainte.

La scène s'ouvre par une marche de soldats. Il y en a un qui se distingue particulièrement par ses murmures , auxquels toute la troupe applaudit. Patience , lui dit un camarade , toutes nos fatigues vont s'oublier dès que nous serons au gîte. De quoi cela me soulagera-t il , reprend le raisonneur , si je crève avant d'y arriver ? & quand j'y arriverois en vie , Dieu sait encore si on nous y logera. N'avons-nous pas nos conducteurs auxquels les Mayeurs & Syndics vont proposer de nous faire passer outre en offrant quelque rafraîchissement ? On leur répondra d'abord que cela est impossible , & que la troupe est rendue ; mais si les manans ont de l'argent , d'un seul mot , *marche* , on nous fera obéir

à l'instant. Pour moi, si cela arrive, je jure qu'on partira sans moi. Je fais déjà comme on déserte. Mais je fais aussi, reprend le camarade, que cette petite fantaisie coûte la vie à un malheureux soldat, sur-tout sous les ordres du général qui nous commande ; car si *Don Lope de Figueroa* passe pour vaillant & grand capitaine, il a aussi la réputation d'être le plus emporté, le plus impitoyable, & le plus étrange blasphémateur de toute l'armée ; & , pour la discipline, il fera périr son meilleur ami sans nulle forme de procès. C'est moins moi que je plains, répart le mutin, que cette pauvre femme qui me fuit. La bonne créature prend la parole, & dit qu'elle souffre volontiers ; elle conte tous les sacrifices qu'elle a faits pour vivre avec son cher soldat. Cela lui attire beaucoup d'éloges ; on crie *viva La Chispa*, & insensiblement on oublie le mal dont on se plaignoit, on chante, on fait chorus, & on arrive.

Le Capitaine de la compagnie vint annoncer à ses soldats qu'il y a apparence qu'on passera plusieurs jours à Zalamea, & tout le monde s'en réjouit. Il demande à son Sergent, qui vient du logement, où est son billet. Vous êtes, dit le Sergent, chez l'habitant le plus riche du lieu,

C. vj

& qui, outre cela, a la plus belle fille du pays. Bon, dit le Capitaine, ne sera-ce pas toujours une paysanne glorieuse avec des mains & des pieds effroyables. Pour moi, à moins que je ne voie de la parure & de l'élégance, je ne crois pas être avec une femme. On lui dit aussi que le père est le plus vain & le plus présomptueux des hommes. La vanité, dit le Capitaine, est toujours l'apanage d'un manant riche.

Leur conversation est interrompue par l'arrivée d'une figure de *Don-Quichote*. C'est un personnage très-peu intéressant; un gentilhomme ridicule, amoureux de la fille du laboureur, ou plutôt de ses écus, car il meurt de faim à la lettre. Il ne parle que de la belle généalogie en or & azur que lui a laissée son père. Il aurait dû, dit son valet, vous laisser plus d'or & moins de parchemin.

Au reste, reprend le personnage, je n'ai pas grande obligation à ce père de m'avoir fait gentilhomme, ~~car~~ s'il n'eût pas été noble il n'eût pas été mon père, & je me serois bien gardé de me laisser engendrer par un roturier. La conversation continue sur ce ton jusqu'à ce que son *Isabelle* paroisse à sa fenêtre. Elle le traite fort mal & se moque de lui. Il se retire en voyant arriver *Pedro Crespo*, père de sa Dame. Ce vieillard murmure,

en entrant, de trouver toujours cette figure de tapisserie à sa porte. *Juan*, son fils, arrive d'un autre côté & se fâche de même contre ce revenant perpétuel. Ce jeune homme est un petit mutin qui promet fort de ressembler un jour à son père. L'un & l'autre se dissimulent ce qui vient de les choquer, & ils ne se parlent que de leurs occupations. *Crespo* conte qu'il vient des champs, & qu'il est très-content de ses troupeaux & de ses moissons. Et toi, *Juan*, dit-il à son fils, d'où viens-tu ?

Juan. Je vous fâcherai peut-être en vous le disant. J'ai joué à la paume, & perdu deux parties.

Crespo. Il n'y a pas grand mal si tu as payé.

Juan. Je n'ai pas payé, faute d'argent, & je venois même vous en demander.

Crespo. Avant tout, écoute ce que j'ai à te dire. Ne t'engage de ta vie qu'à ce que tu es sûr de pouvoir faire, & ne joue jamais plus d'argent que tu n'en as, de peur de risquer ta renommée si tu ne pouvois pas remplir tes obligations.

Juan. Le conseil est comme venant de vous ; & , pour vous marquer combien j'en fais cas, je le paierai par un autre. Ne donnez jamais d'avis à un homme qui vous demande de l'argent.

Crespo. Tu m'as rendu le change.

Ils sont interrompus par le Sergent qui

61 - MERCURE DE FRANCE.

leur annonce que Don *Alvaro de Atayde* ; son Capitaine, doit loger chez eux. *Crespo* offre tout ce qui est dans sa maison. *Juan* lui fait reproche de ce qu'étant riche, il n'achète pas un privilège pour s'exempter de ces charges.

Crespo. Dis-moi de bonne foi, *Juan*, quelqu'un ignore-t-il que je ne suis qu'un paysan ? Quand j'achèterai de la noblesse ferai-je noble pour cela ? Il m'en coûtera cinq ou six mille réaux, c'est de bon argent, & je n'aurai pas acquis de l'honneur, car il ne se vend point. Qu'un homme qu'on a vu chauve toute sa vie, mette une perruque, on dira qu'il est bien coiffé. Mais qu'y gagnera-t-il ? Quoiqu'on ne voie pas sa tête pelée, chacun ne fait-il pas qu'il n'a pas un cheveu à lui ?

Juan. Il y gagnera de mettre sa tête à couvert du soleil, du vent & de la pluie.

Crespo. Je ne veux point d'un honneur précaire. Je veux demeurer ce que je suis & ce qu'ont été avant moi mes pères.

Il fait descendre sa fille & lui annonce que des troupes vont loger dans le village, & qu'il aura chez lui un Capitaine. Il lui ordonne de se retirer dans un grenier pendant leur séjour. Je venois, dit-elle, mon père, vous demander la permission de m'y renfermer avec *Inès*, ma cousine.

A peine est-elle rentrée que le Capitaine

survient ; le père & le fils lui font de grands complimens qu'il reçoit avec civilité , mais avec hauteur. Ils le laissent avec son Sergent. Hé bien , dit l'Officier , as-tu vu la paysanne ?

Le Sergent. J'ai parcouru toutes les chambres & la cuisine , sans la trouver. Une servante m'a dit qu'elle est cachée dans les greniers , d'où elle ne descendra pas , parce que le vieillard est fort jaloux.

Don Alvar. Si je l'avois rencontrée tout simplement , je n'y aurois fait nulle attention ; mais précisément parce qu'on me la cache , vive Dieu ! je veux pénétrer où elle est. Il faudroit , dit le Sergent , trouver un prétexte pour y entrer sans donner de soupçon.

Sur ces entrefaites le Soldat harangueur , avec sa *Chispa* , se présentent. Ils viennent demander à Don Alvar le privilège du jeu. Le Capitaine trouve cette occasion merveilleuse. Il dit à *Rebolledo* (c'est le Soldat) qu'il veut entrer , sur quelque motif plausible , dans une chambre haute de la maison ; qu'il faut qu'il feigne de lui manquer de respect , qu'il le menacera de son côté , qu'il fuira au grenier où il le suivra. La scène se joue sur le champ , le Soldat fait l'insolent , le Capitaine tire l'épée & le poursuit.

64 MERCURE DE FRANCE.

On voit entrer le Soldat hors d'haleine dans la retraite où sont les femmes. Le Capitaine & le Sergent surviennent, elles prient pour le prétendu coupable, & obtiennent sa grace. *Pedro Crespo* & *Juan* paroissent l'épée à la main. Ils ont entendu le bruit de la querelle & su que le Capitaine court après un Soldat.

Crespo. Qu'est ceci, Seigneur Cavalier ? quand je vous crois occupé à tuer un homme, je vous trouve à courtoiser une femme ! *Alvar* répond qu'il fait ce qu'il doit au sexe, & qu'il a sacrifié son ressentiment à cette Dame.

Crespo. Ce n'est point une Dame : c'est ma fille.

Juan. Tout ceci n'est, vive Dieu ! qu'une ruse pour vous introduire ici. Je suis piqué de ce que vous croyez me tromper. Il n'en est pardieu rien, & vous pourriez, Seigneur Capitaine, payer autrement les offres de service de mon père, & lui épargner cette offense.

Crespo. De quoi vous mêlez-vous, petit garçon ? Si ce Soldat l'a mis en colère, pourquoi ne l'auroit-il pas poursuivi ? Seigneur, ma fille vous est obligée de votre attention pour elle.

Don Alvar à Juan. Je n'ai sans doute eu aucune autre raison. Songez mieux à ce que vous dites.

Juan. J'y songe très-bien.

Alvar. Si votre père n'étoit pas là, petit garçon, je vous traiterois comme vous méritez.

Crespo. Doucement, Seigneur Capitaine. Je puis parler à mon fils comme il me plaît, mais non pas vous.

Juan. Je puis tout souffrir de mon père, mais rien d'un autre.

Alvar. Et que feriez-vous ?

Juan. Je perdrais la vie plutôt que de souffrir un affront.

Alvar. Un payfan se piquer d'honneur !

Juan. Autant que vous ; il n'y auroit pas de Capitaines s'il n'y avoit pas de laboureurs.

Alvar. Ah, c'en est trop. — Il met l'épée à la main, *Juan* en fait de même, & *Crespo* tire la sienne pour les séparer ; on crie à la garde, & le Général survient. Qu'est ceci ? dit-il. La première chose que je rencontre ici c'est une bataille ? Parlez, qu'est-il arrivé ? Répondez donc, vive Dieu ! hommes, femmes, je vais tout jeter par les fenêtres. N'ai-je pas assez de la douleur que me fait souffrir ma diable de jambe, sans que vous m'impatientiez encore par votre silence.

On est obligé de lui dire le sujet de la querelle. Où est le Soldat ? dit-il. Qu'on

lui donne sur le champ l'estrapade. *Alvar* prie tout bas le Soldat de se taire, & lui promet de le sauver. Je n'en ferai rien, s'écrie le malheureux. Je ne veux pas être estropié pour vous. Il conte alors la chose comme elle est. Vous voyez, dit *Crespo*, si nous avions raison. Il n'y en a point de bonne, répond *Don Lope*, pour exposer tout un village à sa ruine.

Il fait sur l'heure battre un ban, & publier ordre à tous les Soldats de se rendre au corps de-garde, & défense d'en sortir de tout le jour, sous peine de la vie, puis il ordonne au Capitaine d'aller à l'instant se pourvoir d'un autre logement, & prend lui-même le sien chez *Crespo*. Chacun obéit, & *Crespo*, après avoir fait rentrer les femmes, reste avec le Général.

Crespo. Je vous rends graces, Seigneur, de m'avoir sauvé l'occasion de me perdre.

Lope. A quel propos dites-vous que vous vous seriez perdu ?

Crespo. En ôtant la vie à quiconque m'eût outragé.

Don Lope. Comment, vive Dieu ! savez-vous que vous aviez affaire à un Capitaine ?

Crespo. Fût-ce un Général même, vive Dieu ! je le tuerois s'il attaquoit mon honneur.

Lope. Je jure le ciel que je ferai pendre le premier qui osera toucher un Soldat.

Crespo. Je jure le ciel d'étrangler moi-même qui osera me faire le moindre outrage.

Lope. Mais savez-vous que n'étant que ce que vous êtes, vous êtes obligé de souffrir des gens de guerre ?

Crespo. Oui, dans mes facultés, mais non dans mon honneur. On doit au Roi sa vie & ses biens ; mais l'honneur est le patrimoine de l'âme, & l'âme n'est sujette qu'à Dieu.

Lope. Je crois, vive Dieu ! que vous avez raison !

Crespo. Oui, vive Dieu ! & je l'ai toujours eu.

Lope. J'arrive ici bien fatigué, & le diable m'a donné une maudite jambe qui a besoin de repos.

Crespo. Qui vous dit le contraire ? le diable m'a donné un lit, vous n'avez qu'à vous y mettre.

Lope. Et vous l'a-t-il donné tout fait, ce lit ?

Crespo. Oui, par Dieu !

Lope. Hé bien je vais, par Dieu ! le défaire, car je suis, vive Dieu, bien las.

Crespo. Hé, vive Dieu ! délassiez-vous.

68 MERCURE DE FRANCE.

Lope s'en allant. Le manant est têtû !
il jure par Dieu ! comme moi.

Crespo. Le Don *Lope* est revêchie ! nous
aurons maille à partir ensemble.

Le fantôme extravagant & amoureux
ouvre le second acte avec son valet ;
mais nous laisserons ce personnage assez
inutile. Le Capitaine & son Sergent repa-
roissent, & s'entretiennent de la difficulté
de voir *Isabelle*. *Alvar* veut lui donner
une sérénade , & ils vont tout disposer.
Rebolledo & la *Chispa* doivent en être les
principaux acteurs.

Crespo fait servir à souper dans un ca-
binet qui donne sur un jardin , qui fait ,
dit-il , l'amusement de sa fille. *Lope* l'in-
vite à s'asseoir près de lui , il obéit après
s'en être défendu.

Lope. Savez - vous que la colère vous
met quelquefois hors de vous - même ?

Crespo. Elle ne me fait jamais perdre le
jugement.

Lope. Comment donc hier , vous êtes-
vous assis sans que je vous le dise ? & en-
core à la première place !

Crespo. C'est parce que vous ne me le
disiez pas , & aujourd'hui que vous me le
dites , je m'en abstiendrois volontiers. Je
fais rendre l'honneur qu'on me fait.

Lope. Mais hier , vous ne faisiez que jurer & vous emporter , & aujourd'hui je vous trouve doux & paisible.

Crespo. Seigneur, je prends toujours le ton des gens avec qui je traite. Hier vous ne parliez que par imprécations , & je vous répondois de même. J'ai pour principe de jurer avec celui qui jure , & de prier avec celui qui prie. Je pousse cela si loin , que parce qu'hier vous vous plaigniez d'une jambe , j'en ai senti une douleur qui m'a empêché de dormir toute la nuit ; & parce que je n'ai pas su laquelle vous faisoit mal , j'en avois à toutes les deux. Dites-moi , par charité , quelle est la mauvaise , afin que je ne souffre que d'un côté.

Lope. Ai-je tort de me plaindre ? Il y a plus de trente ans que ce mal me prit en Flandre , causé par l'outrage des saisons , les veilles & les fatigues , sans que j'aie eu depuis ce tems une heure de repos.

Crespo. Dieu vous donne patience !

Lope. Est-ce que je la demande ?

Crespo. Hé bien , qu'il ne vous la donne pas.

Lope. Que cent mille diables emportent la patience , & moi avec !

Crespo. Amen. S'ils ne le font pas , c'est de peur de bien faire,

Lope. Hai, hai ! Jésus , mille fois !

Crespo. Qu'il soit avec vous & moi.

Lope. Vive Dieu ! la douleur m'extermine.

Crespo. Vive Dieu ! J'en suis fâché.

Il fait descendre sa fille pour souper avec le Général. Si tous les Officiers étoient comme vous, lui dit-il, je voudrois qu'elle fût la première à les servir.

Le Général admire sa ruse & sa prudence. Tandis qu'ils sont à table, on entend la sérénade. *Lope* dissimule son mécontentement de ce manque de respect. Il faut, dit-il tout haut, passer ces gaîtés au soldat, elles lui font supporter les dégoûts de son état. *Juan* trouve que c'est un métier fort agréable. En êtes-vous tenté ? dit *Lope*. De grand cœur, répondit *Juan*, si vous m'accordiez votre protection.

Cependant on jette une pierre contre la fenêtre, & le nom d'*Isabelle* est prononcé par la musique. *Lope* est indigné, & le cache à cause de *Crespo*, qui, de son côté, cache son dépit à cause de Don *Lope*. *Juan* se lève & va sourdement se saisir d'une rondache qu'il a vu suspendue dans la chambre du Général.

Les chants recommencent, & répètent le nom d'*Isabelle*. Elle déplore son sort d'être exposée à ces entreprises. *Lope* ne

peut y tenir, il se lève en fureur & renverse la table. *Crespo* se lève de même & renverse sa chaise.

Lope. La douleur que me fait cette jambe diabolique m'a causé cette impatience.

Crespo. La même raison m'a fait lever si brusquement.

Lope. J'ai cru que vous en aviez quelqu'autre, quand je vous ai vu jeter cette chaise.

Crespo. Vous aviez jetté la table, je n'ai pas trouvé autre chose sous ma main.

Lope. Je ne puis souper, je vais me retirer, mon hôte.

Crespo. A la bonne heure.

Lope, *bas*. N'ai-je pas une rondache dans ma chambre ?

Crespo, *bas*. N'ai-je pas une sortie par la basse-cour ?

Lope. Bon soir.

Crespo. Bonne nuit. (J'enfermerai mes enfans par dehors.)

Il envoie coucher son fils, & tandis que les donneurs de sérénade sont dans la rue à galantiser, *Lope* sort d'un côté, & *Crespo* d'un autre. Ils mettent la musique en déroute & restent seuls, & se croyant réciproquement les auteurs de la fête, ils s'attaquent & se battent avec une adresse

72 MERCURE DE FRANCE.

& une vigueur égale , & s'étonnent l'un de l'autre, *Juan* sort aussi l'épée à la main , ils parlent & se reconnoissent. Le Capitaine , piqué de l'affront , revient avec un renfort de soldats , & est fort étonné de trouver là le Général. Il s'excuse , & feint d'être venu au bruit pour appaiser le tumulte. *Lope* lui cache ses soupçons , mais lui ordonne de se mettre en marche sur le champ avec sa compagnie , & de sortir de *Zalamea*. Il rentre avec ses hôtes.

Le Capitaine , piqué au jeu , veut absolument revoir *Isabelle*. *Rebolledo* lui apprend qu'il a un espion de moins , & que *Juan* a obtenu de son père la permission de suivre Don *Lope* à l'armée.

Le Général se dispose à partir. Il prend congé de son hôte , & lui promet d'avoir soin de son fils. Il fait présent d'un diamant à *Isabelle*. *Juan* vient l'avertir que sa lixière est prête,

Lope. Adieu , mon cher hôte.

Crespo. Qu'il vous conduise.

Lope. Ha ! bon *Pedro Crespo* !

Crespo. Ha ! vaillant Don *Lope* !

Lope. Qui eût dit , à notre première entrevue , que nous deviendrions amis pour la vie !

Crespo. Moi , Seigneur , je l'eusse prédit si je vous eusse connu pour un. . .

Lope ,

Lope, s'en allant. Achevez, allez, ne vous gênez pas.

Crespo. Pour un fou d'une aussi bonne pâte.

Il donne à son fils des conseils fort sages & fort prolixes, & ensuite sa bénédiction, & le laisse suivre le Général.

Il reste avec sa fille à prendre le frais hors de sa maison sur une banquette. Don *Alvar*, le *Sergent*, *Rebolledo*, *La Chispa*, & d'autres Soldats s'approchent à la faveur de l'obscurité, saisissent *Isabelle*, & l'emmenent malgré ses cris. *Crespo* demande une épée, & *Inès* lui en apporte une. Le *Sergent* lui dit que la résistance est vaine contre tant de monde. Rien ne l'arrête, il veut les attaquer, & tombe. Tuez-le, s'écrie *Rebolledo*. Non, dit le *Sergent*, il y auroit de la barbarie à lui ôter l'honneur & la vie. Emmenons-le & attachons-le quelque part dans la montagne. On l'y entraîne malgré ses cris.

Isabelle, en pleurs, commence le troisième acte. On peut imaginer le sujet de ses longues plaines. Elle entend les gémissemens d'un homme ; c'est son père lié qui demande du secours. Elle n'ose le mettre en liberté avant d'avoir conté ses malheurs : elle veut bien mourir de sa main, mais après qu'il aura entendu sa

D

justification. Ils s'attendrissent, & pleurent ensemble. Elle brise ses liens, & lui conte que l'indigne *Alvar* a triomphé d'elle par la force, & qu'au point du jour ses cris ont attiré un passant qu'elle a reconnu pour son frère ; qu'ayant appris son malheur, il a attaqué & blessé dans l'instant le Capitaine, & s'est sauvé en voyant des Soldats qui venoient à son secours ; qu'on a relevé le ravisseur & qu'on l'a ramené à Zalamea pour le faire panser. *Crespo* la console ; ils retournent ensemble à leur maison. Le plus court pour *Alvar*, dit *Crespo*, est de mourir de sa blessure, car s'il en réchappe, je n'aurai jamais de repos que je ne lui aie donné la mort.

En approchant du village il est rencontré par le Greffier de la communauté, qui le cherche pour lui annoncer qu'il vient d'être élu Alcade, & dans une occasion bien glorieuse & bien heureuse pour deux objets bien intéressans. L'un est l'arrivée du Roi qui doit venir le jour même à Zalamea, & l'autre est, qu'on vient d'amener dans le bourg un Capitaine blessé sans qu'on sache par qui, & que c'est la matière d'une information, & d'une cause de grande importance. *Crespo* remercie le Ciel de l'occasion qu'il lui offre de venger son honneur. Sa fille rentre dans sa

maison, & il va avec le Greffier à la salle du conseil, où il doit recevoir la baguette & l'autorité de Juge.

On voit le Capitaine blessé ; il se plaint de ce qu'on l'a ramené à Zalamea. Son Sergent s'excuse sur le besoin qu'il avoit d'être secouru. Cependant *Alvar*, qui se trouve mieux, songe à partir, lorsque la Justice arrive. Il s'en met peu en peine, mais sa surprise est grande de voir *Crespo*, avec les marques de son autorité, qui fait occuper toutes les avenues. Soit que vous soyez Juge depuis hier, lui dit-il, ou plus anciennement, sachez que je n'ai rien à démêler avec vous. Ne vous échauffez pas, Seigneur, lui dit *Crespo*. Je viens, avec votre permission, faire quelques diligences sur une matière importante ; & je vous prie de m'écouter sans témoins. Le Capitaine fait sortir son monde, & *Crespo* en use de même.

Crespo. Je me suis servi de mon autorité pour vous obliger à m'entendre, à présent je la mets à part pour vous parler en simple particulier (*Il quitte sa baguette*). A présent, dit-il, parlons à cœur ouvert. Il lui étale au long ses sentimens, ses richesses, l'honnêteté de sa fille, & emploie toute son éloquence pour lui persuader de réparer son honneur. Vos enfans, ajoute-

t-il , profiteront de mes biens , & ce qu'ils perdront de noblesse de mon côté sera bien réparé par celle qu'ils tiendront de vous. Une action si équitable ne peut faire tort à votre gloire. Enfin , dit-il en se prosternant à ses genoux , ayez pitié de mes cheveux blancs. Qu'est-ce que je vous demande ? Mon honneur que vous m'avez ravi. De la manière humble dont je vous supplie , n'imagineroit-on pas que je desirais de vous une chose qui vous appartienne ? Songez que je pourrois ici le réparer de ma propre main & de ma seule volonté , & que je préfère de le tenir de vous.

Alvar lui répond durement , & avec l'orgueil le plus méprisant. Il le traite de vieux fou & de téméraire , & ajoute que s'il ne le tue pas , c'est en considération de sa fille.

Crespo. Enfin , ma plainte ne peut vous toucher ?

Alvar. On ne doit faire nul cas des larmes des enfans , des femmes & des vieillards imbécilles.

Crespo. Vous ne donnez nulle consolation à mon âme affligée ?

Alvar. Contente-toi que je te laisse la vie.

Crespo. Songez que c'est mon honneur que je vous demande à genoux.

Alvar. Cesse de m'importuner.

Crespo. Réfléchissez que je suis ici Alcade.

Alvar. Que m'importe ? vous n'avez sur moi nulle juridiction. Vous me remettrez au conseil de guerre qui me fera réclamer.

Crespo. C'est-là votre résolution ?

Alvar. Oui, vieux insensé.

Crespo. C'en est donc fait ?

Alvar. Oui, pour la dernière fois.

Crespo. Hé bien, je jure Dieu que vous me le paierez (*Il se lève & reprend sa baguette*). Hola !

Un Garde. Que vous plaît-il, Seigneur ?

Alvar. Qu'oseront entreprendre ces rustres ?

Crespo. Saisissez le Seigneur Capitaine.

Alvar. Vous êtes bien osé de mettre la main sur un Cavalier qui sert le Roi. Vous n'avez pas ce pouvoir.

Crespo. Nous verrons si vous sortirez d'ici autrement que mort ou prisonnier.

Alvar. Je vous signifie que je suis Capitaine.

Crespo. Vous n'en irez pas moins en prison.

Alvar. Je suis forcé de céder à la violence, mais je me plaindrai au Roi de cette injustice.

Crespo. Et moi d'une autre. Rendez votre épée.

Alvar. Il n'est pas d'usage. . . .

Crespo. C'est la loi quand on est prisonnier.

Alvar. Traitez-moi avec respect.

Crespo. Oh , cela est très-raisonnable. Menez ce Cavalier à la tour avec respect , mettez-lui civilement les fers aux pieds , & attachez-le poliment d'une bonne chaîne. Qu'on traite aussi bien honnêtement ces Seigneurs Soldats , qu'on les mette au cachot , & qu'on prenne leurs dépositions. Ha , certes , pour peu que j'aie de preuves légales , Seigneur Cavalier , je jure Dieu que je vous ferai étrangler avec tout le respect qui vous est dû.

Alvar. Ah canaille ! que la force à la main vous rend insolens !

Cependant *Juan* ayant blessé le Capitaine , est revenu à Zalamea , & trouvant sa sœur à la maison , veut la tuer malgré ses cris & ses justifications. *Crespo* survient , & s'empporte contre lui. Ne suffit-il pas , dit-il , que tu aies osé blesser un Officier ? Comment es-tu assez téméraire pour te montrer ici ? Il l'envoie en prison , malgré ses protestations de ne s'être armé contre *Alvar* que pour satisfaire son honneur offensé. Il ne suffit pas que votre père

le sache , répond *Crespo* : il faut que j'en sois convaincu comme Juge , & je vous rendrai justice.

Au bruit de ces événemens *Don Lope* revient furieux. Il descend chez son ami *Crespo* , & s'empporte fort contre la témérité d'un petit Juge de village qui a eu l'audace d'emprisonner un Capitaine. Il veut le faire mourir sous le bâton.

Crespo. Si vous venez pour cela , vous avez fait un voyage inutile , car je pense que l'Alcade ne consentira pas à ce traitement.

Lope. Je le lui ferai bien sans son consentement.

Crespo. J'en doute , & ne crois pas que personne vous le conseille. Savez-vous pourquoi il a fait arrêter cet Officier ?

Lope. Non. Mais pour quelque cause que ce soit , ce n'est pas à lui , c'est à moi à en faire justice , & je ferai couper le cou au coupable s'il l'a mérité.

Crespo. Il faut que vous ne connoissiez pas , Seigneur , quelle est l'autorité d'un Alcade.

Lope. Un Alcade est-il autre chose qu'un payfan ?

Crespo. Hé bien , si ce payfan s'est mis dans la tête de faire étrangler le prisonnier , il en passera , par Dieu , la fantaisie.

30 MERCURE DE FRANCE.

Lope. Il n'en fera , par Dieu , rien ; & vous allez le voir. Dites-moi sa demeure.

Crespo. Elle n'est pas loin d'ici.

Lope. Nommez-moi donc cet Alcade.

Crespo. C'est moi.

Lope. Vive Dieu ! je l'ai soupçonné.

Crespo. Vive Dieu ! rien n'est plus vrai.

Lope. Hé bien , *Crespo* , ce qui est dit est dit.

Crespo. Hé bien , Seigneur , ce qui est fait est fait.

Lope. Je suis venu réclamer ce prisonnier pour en faire justice.

Crespo. Moi , je le garde ici pour le crime qu'il a commis.

Lope. Vous savez qu'il est Officier , & que je suis son Juge ?

Crespo. Vous savez qu'il a fait violence à ma fille ?

Lope. Vous savez de combien mon autorité prévaut sur la vôtre ?

Crespo. Vous savez que je l'ai prié à genoux de me rendre l'honneur ?

Lope. Vous n'avez qu'à le poursuivre à mon tribunal.

Crespo. Mon avis est qu'il ne forte pas du mien.

Lope. Je m'oblige à vous rendre justice.

Crespo. Je ne demande à personne ce que je puis me procurer moi-même.

Lope. Il y va de mon honneur de reprendre ce prisonnier.

Crespo. Son procès est déjà ici tout fait, & terminé.

Lope. Qu'est-ce qu'un procès?

Crespo. Une suite de papiers qui contiennent la vérification du fait & du jugement.

Lope. Je vais de ce pas à la prison.

Crespo. Je ne vous en empêche pas, mais je vous avertis seulement que les Gardes ont ordre de faire feu sur le premier qui se présentera.

Lope. Vos balles ne me font pas peur, je suis familier avec elles ; mais il ne me convient pas de m'aventurer ici. Soldat, courez au camp : que toutes les compagnies marchent ici à l'instant avec leurs armes prêtes.

Le Soldat. Il n'est pas besoin de les aller chercher, Seigneur ; elles sont déjà accourues dans ce village sur le bruit de cette entreprise.

Lope. Nous allons donc voir si on me rendra le prisonnier ou non.

Crespo. Avant que cela arrive, vive Dieu ! je vais y mettre bon ordre.

On entend les tambours ; les Soldats attaquent les Villageois qui se défendent, & lorsque la mêlée est la plus chaude, le

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

Roi arrive. Sa présence arrête les combattans, & il demande la raison de ce désordre.

Lope. Il provient, Sire, de la témérité la plus inouïe dont, air jamais été capable un vil paysan ; & , sans votre arrivée, ce village seroit déjà en flammes.

Le Roi. Qu'est-il arrivé ?

Lope. L'Alcade de ce lieu a fait emprisonner un Capitaine, & m'a refusé de le remettre entre mes mains.

Le Roi. Qui est cet Alcade ?

Crespo. C'est moi, Sire.

Le Roi. Quelle excuse avez-vous à m'alléguer ?

Crespo. Ce procès, Sire, qui contient les preuves contre le coupable, & sa sentence de mort, pour avoir enlevé & déshonoré une fille, & avoir refusé à son père de réparer son honneur en l'épousant.

Lope. Lui-même, Sire, est le Juge & le père.

Crespo. Hé qu'importe ! si un étranger me portoit une plainte, ne lui devrois-je pas justice ? Ne la dois-je donc pas à ma fille autant qu'à un étranger ? Je viens de faire emprisonner mon propre fils, & je dois être équitable pour tout le monde sans aucun égard. Il n'est question que de voir si le procès est fait en règle, & s'il

s'y trouve la moindre prévarication, j'en soumettrai à la mort.

Le Roi. Le procès me semble en règle; mais il ne vous appartient pas de faire exécuter un coupable justiciable d'un autre tribunal. Rendez le prisonnier.

Crespo. La chose, Sire, n'est pas facile. Comme cette juridiction est sans appel, quelle que soit une sentence, elle s'exécute toujours sur le champ.

Le Roi. Que dites-vous?

Crespo. Si vous ne me croyez pas, Sire, tournez les yeux de ce côté * : voici le criminel.

Le Roi. Mais, comment avez-vous eu la hardiesse? . . .

Crespo. Vous voyez, Sire, que le procès est fait dans toutes les formes. . .

Le Roi. Le conseil de guerre n'auroit-il pas également fait justice?

Crespo. Toute la justice de vos Etats, Sire, n'est qu'un seul corps dont vous êtes le chef quoique vous ayez plusieurs mains; qu'importe que ce soit votre droite ou votre gauche qui ait puni le crime? L'essentiel étoit de punir, & le reste est de peu de conséquence.

* On ouvre une porte au fond de la scène & on voit *Don Alvar* assis sur une chaise le carcan encore au col, & étranglé.

D vj

34 MERCURE DE FRANCE.

Le Roi. Mais puisqu'il étoit Capitaine & Cavalier, il falloit lui faire du moins couper la tête, & non l'étrangler ignominieusement.

Crespo. Sire, il y a ici très-peu de noblesse, ce qui fait qu'on n'y est pas dans l'exercice de couper des têtes ; mais c'est au mort à se plaindre de cette rigueur, & elle ne regarde que lui seul.

Le Roi. *Don Lope*, ce qui est fait est sans remède. La punition étoit méritée, c'est le principal. Faites partir sur le champ d'ici toutes les troupes, & qu'elles me suivent en Portugal. (à *Crespo*) Vous, je vous fais Juge perpétuel de Zalamea.

Crespo remercie le Roi, *Lope* lui dit de se féliciter de l'arrivée de Sa Majesté, & demande qu'on lui remette les autres Soldats prisonniers. Ils lui sont rendus sur le champ. Il se réconcilie avec *Crespo*, & emmène avec lui son fils qu'il fait sortir de prison. *Isabelle* entre dans un couvent, où elle se renferme pour toute sa vie, & ainsi finit cette comédie.



I.

*EPIGRAMMES de Mde G***.*

EN parlant d'arracher les yeux ,
 Quelquefois je pense aux cruelles ;
 Mais je ne crois plus à ces belles ,
 Car tous mes amis en ont deux.

I I.

DAMON tire sur vous , me disent mes amis ,
 Et vous devriez le confondre. . . .
 Hélas ! que peut-on lui répondre ?
 On n'a qu'à lire ses écrits.

I I I.

A un joli Poëte.

HIER je grimpois au Parnasse
 Pour entendre les doctes Sœurs ;
 Mais je vis ces belles en pleurs ,
 Qui mettoient Ger. . . . à ta place.

I V.

A un Praticien.

Tes vers & tes bons mots ne sont pas chauds ;
je pense.

Tes plaidoyers sont chauds & pleins d'esprit ;
Je fais bien la raison de cette différence :
C'est que tes vers sont faits à l'audience ,
Et les plaidoyers dans ton lit.

V.

A un Musicien.

Pour mettre sur ces vers la note convenable ;
Vous avez bien raison , il faut chanter en diable ,
Et ce n'est pas votre métier. . .
O mon ami ! vous n'êtes pas forcier.

V I.

Tu souris au nom d'épigramme.
De ton ami je te vois le penchant ;
Je te vois son cœur & son âme ;
Mais il faudroit bien du talent ,
Pour être son garçon méchant.

V I I.

IL faut répondre aux épigrammes
Que nous fait le Seigneur *Sotet*.
Eh ! qu'en est-il besoin ? Jamais ce qu'il a fait ;
Ne sera condamné qu'aux flammes ;
Il n'aura pas les honneurs du sifflet.

Air : L'amour m'a fait la peinture.

DEUX amis sont chose rare ;
On les vit dans le vieux temps.
La nature en est avare ;
Bientôt l'intérêt sépare
Les amis & les parens.

Chez le sexe , hélas ! que dire ?
L'amitié vient promptement ;
Mais un rien fait la détruire.
Il suffit , pour qu'elle expire ,
D'un poupon ou d'un galant.

L'amitié feroit parfaite ,
Pour deux sexes différens ;
Mais , d'un coup de sa baguette ,
Le fripon d'Amour qui guette ,
Confond le cœur & les sens.

Par M^{de} GUIBERT.

*A M. FLIPART, sur une marine gravée
d'après M. VERNET.*

Au magique effet de ton art,
Je sens toute l'horreur que chaque personnage
Epreuve au moment du naufrage.
Balechou revit dans Flipart.

Par la même.

RÉCEPTION d'une nouvelle Muse.

Jusqu'à quand verrons-nous, par neuf filles
ridées,
Le double sommet habité ?
Avec de tels objets, où prendre des idées
D'agrément & de nouveauté ?
Muses, qui dans mes vers faites couler la glace,
Malgré mon étude & mes soins ;
Lorsque d'un feu si beau vous échauffiez *Horace*,
Vous aviez deux mille ans de moins.
A votre âge il sied bien de parler de l'histoire
De l'Assyrie & de ses Rois ;
Mais laissez-là l'amour : pour célébrer sa gloire,
Il cherche de plus jeunes voix.

Nous répéteriez-vous des fleurettes vantées

Du temps d'*Hélène* & de *Pâris* ?

Croyez-moi, ces douceurs, des savans respectées,

Le feroient peu de nos *Iris*.

Si tu veux, dans nos vers, ressusciter les Grâces,

Consulte l'enfant de *Paphos* ;

De tes antiques Sœurs, *Phébus*, remplis les places

Par autant de jeunes *Saphos* :

Le choix est important ; qu'amour t'aide à le faire,

Prenez tous deux des tendres cœurs ;

Des attraits qu'on pourroit adorer à *Cythère*,

Charmans, mais généreux vainqueurs.

Qui choisiss-tu d'abord ? *Ismène*. Ah ! tu m'en-
chantes,

Par l'hommage que tu lui rends ;

Je ne suis inquiet que des huit prétendantes,

Qui doivent entrer sur les rangs.

Par M. DE * * *, Capitaine, à Valenciennes.

*A M. SAURIN, de l'Académie Française,
sur sa tragédie bourgeoise.*

RENARD fit le Joueur, & ne corrigea guère :
Ce n'est pas en riant qu'on trace un tel portrait.
Mais du crayon anglois tu peins ce caractère,
Si dangereux, & qui souvent a fait
La ruine & les maux d'une famille entière :
Renard a fait un drame, & toi seul le sujet.

Par la Muse Limonadière.

*A M. FLIPART, sur une marine gravée
d'après M. VERNET.*

Au magique effet de ton art,
Je sens toute l'horreur que chaque personnage
Epreuve au moment du naufrage.
Balechou revit dans Flipart.

Par la même.

RÉCEPTION d'une nouvelle Muse.

Jusqu'à quand verrons-nous, par neuf filles
ridées,
Le double sommet habité ?
Avec de tels objets, où prendre des idées
D'agrément & de nouveauté ?
Muses, qui dans mes vers faites couler la glace,
Malgré mon étude & mes soins ;
Lorsque d'un feu si beau vous échauffiez *Horace*,
Vous aviez deux mille ans de moins.
A votre âge il sied bien de parler de l'histoire
De l'Assyrie & de ses Rois ;
Mais laissez-là l'amour : pour célébrer sa gloire,
Il cherche de plus jeunes voix.

Nous répéteriez-vous des fleurètes vantées
 Du temps d'*Hélène* & de *Pâris* ?
 Croyez-moi, ces douceurs, des savans respectées,
 Le feroient peu de nos *Iris*.
 Si tu veux, dans nos vers, ressusciter les Grâces,
 Consulte l'enfant de *Paphos* ;
 De tes antiques Sœurs, *Phébus*, remplis les places
 Par autant de jeunes *Saphos* :
 Le choix est important ; qu'amour t'aide à le faire,
 Prenez tous deux des tendres cœurs ;
 Des attraits qu'on pourroit adorer à *Cythère*,
 Charmans, mais généreux vainqueurs.
 Qui choisiras-tu d'abord ? *Ismène*. Ah ! tu m'en-
 chantes,
 Par l'hommage que tu lui rends ;
 Je ne suis inquiet que des huit prétendantes,
 Qui doivent entrer sur les rangs.
 Par M. DE *** , Capitaine , à Valenciennes.

A M. SAURIN, de l'Académie Française,
 sur sa tragédie bourgeoise.

RENARD fit le Joueur, & ne corrigea guère :
 Ce n'est pas en riant qu'on trace un tel portrait.
 Mais du crayon anglois tu peins ce caractère,
 Si dangereux, & qui souvent a fait
 La ruine & les maux d'une famille entière :
 Renard a fait un drame, & toi seul le fujer.
 Par la Muse Limonadière.

FABLES.

LE LION ET LE SERPENT.

UN jour le Roi des animaux ,
 Le terrible Lion , pressé par l'indigence ,
 Alloit , dit-on , chez ses vassaux
 Pour y trouver sa subsistance.
 Mais ces *Messieurs* , avec mépris ,
 Reçurent tous leur ancien maître ,
 Feignirent tous de ne le point connoître...
 Vils ingrats ! voilà donc le prix
 De mes bienfaits ? redoutez ma colère. —
 Vous êtes Roi , montrez-vous père.
 Se venger c'est foiblesse , & pardonner est grand :
 Seigneur , méprisez cette injure ,
 Dit un effroyable Serpent ,
 Qui passoit par-là d'aventure.
 Venez chez-moi : la même nourriture ,
 Tous deux ici près nous attend ;
 Même lit , même appartement ,
 Et ce qu'enverra la fortune ,
 Sire , pour nous sera chose commune.
 Venez , c'est de bon cœur : j'en atteste les dieux ;
 Vous serez mon ami ; moi , je serai le vôtre ;
 Et chacun de nous de son mieux ,
 Tour à tour , obligera l'autre.

J U I N 1768.



Vivre avec un Serpent ne le flattoit pas fort ;
Mais , d'un autre côté , que faire ?
Jeûner , c'eût été rude effort ,
Car les Lions ne jeûnent guère.
Mourir de faim ; affreux & triste sort !
Il aime mieux vivre. Il eut tort ;
Car l'infame reptile , ajoute encor l'histoire ;
Pour repaître sa vanité ,
Fit perdre au Lion la mémoire
De sa première liberté ,
Rompit son mâle caractère ,
Et profita de son adversité.
Voilà les fruits de la misère !

Par M. DROBECCQ.

LE mot de la première énigme du *Mer-*
cure de mai est *le ver* devenu *papillon*.
Ceux de l'épithaphe-énigmatique sont :
Latro pœnitens, ou *le bon Larron*. Celui
du premier logogryphe est *corde* ; dans
lequel on trouve , en supprimant la lettre
r, *code* : l'on y trouve de plus *cor*, *or*,
roc, *ode*. Et celui du second est *Carme* :
on y trouve la particule *car*, le pronom
me, *arme*, *âme*.

É N I G M E.

Nous sommes trois ; un trait mince & rénu,
A bientôt dessiné notre figure étique.

L'un de nous marche avec le dos rompu ;
Tandis que , s'appuyant sur un pied fort pointu,
Deux se plaisent à prendre une figure oblique.

Certain muet , si-tôt que nous le couronnons ,
Parle ; & sa voix est tantôt étendue ,

Tantôt basse , tantôt aigue ,
Enfin à vos propos souvent nous nous mêlons.

De nos honneurs , jadis , deux lettres revêues
Venoient de deux de nous exercer les emplois ;
Mais par-tout , dans ce siècle , elles sont mal
venues ,

Si ce n'est chez les vieux bourgeois.

Par M. DE PRACIT , de Dijon.

A U T R E.

Je ne suis qu'un & je fais trois ,
Et tout , & rien. Je suis , par fois ,
Par oui , par non , d'un très-grand poids.
En un mot chez toi , chez le Roi ,

Je fais le chaud , je fais le froid.
 Metiens-tu ? Non. Lis donc , prends-moi,
 Dans ton œil , au bout de tes doigts.
 Mais quoi ! dans ces vers tu me vois,
 Vingt-six , vingt-neuf & dix-sept fois,

Par le même.

A U T R E.

LECTEUR, mères d'enfans jumeaux,
 Nous sommes nous-mêmes jumelles,
 Rarement on nous trouve belles ;
 Mais l'on doit tout à nos travaux.

Sans nous des *Zeuxis* , des *Apelles* ,
 Connoîtroit-on l'art enchanteur :
 Et le talent , non moins flatteur ,
 Des *Phidias* , des *Praxiteles* ?

Nous avons même utilité ,
 Lorsqu'une sorte préférence
 N'a pas détruit dans notre enfance
 Notre parfaite égalité.

Tes yeux nous devinent peut-être ,
 Après ce fidèle portrait ;
 Mais tu ne pourrois nous connoître ,
 Si l'une de nous ne l'eût fait.

Par une Société de Gens de Lettres.

LOGOGYPHE.

CHÉR lecteur , soumis à la loi
De la trop sévère fortune ,
J'ai deux existences en moi ,
Et je n'en saurois donner une.

Dans mes douze pieds tu verras ;
Ce que tu crains ; un coquillage ;
Ce qu'en jouant l'on met à bas ;
L'instrument qui défend la vie ;
Ce qui naît à chaque minuit ;
Ce dont bien des corps sont l'étoi ;
Ce dont le soir on meurt d'envie ;
Ce qui couronne les palais ;
Un lien ; l'élément perfide ;
Ce qu'on regrette ; ce qui guide ;
Ce qu'on ne doit faire jamais ;
Ce que l'on va voir au théâtre ;
Ce qui fait fouetter l'écolier ;
Ce qui fait monter l'escalier ;
Ce dont Paris est idolâtre ;
Un sacrement ; le mois d'amour ;
Un des sept jours de la semaine ;
Des villes autrefois la reine ;
Ce qui m'oblige à mettre jour ;

Un titre cher & respectable ;
Un mot commun aux testamens ;
Ce qu'on ne peut faire sans dents ;
Ce qu'une femme coëffe en diable ;
Tout ce qui sert à nous vêtir ;
Ce qui seul mérite l'estime ;
Un des mots qui n'ont point de rime ;
Ce qu'on n'aime point à sentir ;
Ce qui fait avancer la barque ;
Ce qu'on est quand on est tout droit ;
Ce qu'on ferme quand il fait froid ;
Des Galiléens un Tétrarque ;
Le bain favori d'un canard ;
Le méral le plus magnifique ;
Encor deux notes de musique ,
Et puis adieu , car il est tard.

Par la même Société.



CHANSON GALANTE.

JE reprochois à ma tendre bergère,
Qu'elle sembloit ne plus m'aimer.
Je vis ses yeux, ses beaux yeux sans colère,
Et de nouveau l'amour sçut m'enflammer.

Philis, pardonne à ma tendresse,
Un mouvement que méconnoît mon cœur !
Près de toi je suis dans l'ivresse :
Peut-on alors être loin de l'erreur ?

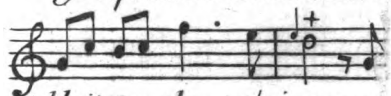
*Paroles de M. MESLIN, musique de M. RICHER,
ci-devant Page de la Musique du Roi.*



ARTICLE



je reprochois à ma tendre



- bloit ne plus m'aimer; je



beaux yeux sans colère Et de no



- mer Et de nouveau l'am.^r scu



- donne à ma tendresse Un mor



cœur. Près de toi je suis de



- lors être loin de l'erreur? Peut

A R T I C L E I I.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*LETTRE à M. DE LA PLACE, auteur du
Mercure, sur un passage d'Horace.*

QUELQUE mépris, Monsieur, que notre siècle témoigne pour les commentateurs, j'ose me flatter qu'il permet d'étudier *Horace*, ce poëte philosophe, dont la précision & la finesse sont plutôt senties par l'homme de goût, que devinées par l'homme de lettres, qui n'est qu'érudit. Vous ne craignez donc pas de fatiguer vos lecteurs par une seconde lettre sur un passage latin ; si tous n'applaudissent pas à la justesse de ma conjecture, quelqu'un me saura peut-être bon gré d'avoir osé produire une idée éloignée de celles de la plupart des commentateurs & traducteurs d'*Horace*.

On a lu avec plaisir, dans la Gazette Littéraire, de nouvelles vues sur les odes & l'art poétique ; quoiqu'elles différassent en tout des explications reçues, j'espère la

E

28. MERCURE DE FRANCE.

me me faveur pour celle que je vais vous proposer.

La lettre du P. *Brun*, insérée dans votre *Mercure* du mois passé, me paroît contenir une critique assez juste de la façon dont on a entendu & traduit jusqu'ici ce passage des épîtres :

*Urit enim fulgore suo qui pręgravat artes
Infrā se positas.* Liv. 2, ép. 1.

Mais je n'adopte pas entièrement le sens qu'il y donne, & qu'il est à propos de rapporter ici, puisque je vais le combattre.

Lorsqu'un artiste, supérieur à son art, en rend la pratique plus difficile, tous ses rivaux sont blessés de sa gloire. (*Merc. de Fr.* 1768.

Je conviendrai avec le P. *Brun* que *pręgravare* doit signifier, dans cette occasion, *appesantir, rendre plus difficile*, & qu'à considérer le passage isolé & indépendant de ce qui précède, sa traduction est celle qui rend le mieux la force du texte.

Mais ne faudroit-il pas lier ces vers à ceux d'auparavant, & devons-nous négliger la connexion qui nous est indiquée par la conjonction *enim*? Le poëte, dans son début, dont tout le monde connoît la beauté, gémit sur le sort des héros de

l'antiquité : quelques services qu'ils eussent rendus au genre humain , la mort seule dompta l'envie qui empoisonna leurs jours. Il n'est question ni des arts ni des artistes ; c'est d'*Auguste* dont on va parler , lui qui , comparable à ces grands hommes , mais plus fortuné qu'eux , jouit de sa gloire dès son vivant. Quelle apparence qu'*Horace* ait interrompu sa comparaison pour débiter une maxime sur le sort des maîtres de l'art ! Quelque belle , quelque juste qu'elle pût être , on seroit en droit de se servir , contre l'auteur , de ses propres armes , & de lui dire : *non erat his locus*. Art. poét.

Mais *Horace* réservant la suite de son épître pour parler des écrivains , avoit en vue , dans ses vers , les travaux glorieux de ses héros : *artes* est donc ici l'équivalent de *virtutes*.

Au reste les traducteurs d'*Horace* avoient senti , comme moi , que ce passage , tel que l'entendoient les commentateurs , manquoit de suite & de liaison , & c'est pour lui en donner qu'ils avoient ajouté : *qui-conque s'élève dans une sphère quelle qu'elle soit*. Mais cette circonlocution rend-elle *qui pręgravat artes* ? Ne cherchons pas hors du texte , il nous fournit seul & la liaison & la justesse nécessaires , pourvu

que nous entendions par *artes* les *vertus* ou la *vertu*.

C'est ainsi qu'*Horace* l'entendoit lui-même dans l'ode troisième du troisième livre. Après avoir fait le beau portrait de la fermeté inébranlable de l'homme vertueux, il ajoute :

*Hâc arte Pollux, & vagus Hercules
Innixus, arces attigit igneas,
Quos inter Augustus recumbens
Purpureo bibit ore nectar.*

Quel préjugé pour croire que dans cette épître, où il fait paroître encore *Pollux* & *Hercule* ses héros favoris, qu'il a toujours soin d'associer à *Auguste*, c'est à eux que doit se rapporter le mot *artes*? auquel cas il est absurde de le prendre pour les arts, encore plus pour les artistes.

A l'aide de mon explication j'offre encore un passage du même *Horace*, où, voulant exprimer la même idée, il dit ;

*Virtutem incolumem odimus
Sublatam ex oculis quarimus invidi.*

Od. 23, l. 3.

Voici donc comme je rendrois le passage en question :

*Urit enim fulgore suo qui prægravat artes
Infra se positas.*

Et, en effet, celui qui, supérieur aux efforts ordinaires de la vertu, en rend la pratique plus difficile, nous blesse par l'éclat de sa gloire.

Telles sont, Monsieur, mes conjectures, elles m'ont été inspirées par une lecture réfléchie d'*Horace*. Quoique je ne sois pas en tout de l'avis du P. *Brun*, j'adopte, je le répète, son interprétation de *pragavat*, & il mérite l'éloge d'avoir fait sentir le premier combien peu on avoit rendu cette expression pleine de force.

Si vous jugez mon interprétation digne d'être présentée aux yeux de vos lecteurs, ce sera déjà beaucoup pour moi, personne n'étant avec plus d'estime que je suis, &c.

Le Chevalier DE SERTYES.

À Avignon, le 9 mars 1768.



L'ISLE MERVEILLEUSE, poëme en trois chants, traduit du grec, suivi d'*ALPHONSE*, ou de l'*ALCIDE* Espagnol, conte très-moral. A Paris, chez *DELA-LAIN*, rue Saint-Jacques ; brochure in-8°.

CET ouvrage nous est annoncé comme une traduction de *Callimaque*. Tant mieux pour *Callimaque* s'il est vraiment le premier auteur de cette production charmante. En Grèce comme en France, il y a vingt siècles comme aujourd'hui, on méritoit des éloges quand on savoit égayer la raison, couronner la philosophie des fleurs de l'imagination la plus brillante, offrir à l'homme, dans un cadre agréable, le tableau mouvant de ses excès, de ses foiblesses, de ses plaisirs, le corriger en riant, & le critiquer en le faisant rire.

J'ai peine, comme bon François, à laisser à un Grec l'honneur que je crois appartenir à un de mes compatriotes ; & l'enthousiasme patriotique ne m'aveugle pas assez, pour croire que dans les genres de littérature voluptueux, comme dans

les autres, la France soit assez riche pour enrichir la Grèce à ses dépens.

J'aime, au contraire, à reconnoître sous son voile la muse modeste qui veut se cacher. Le petit faste d'érudition attique qu'elle étale dans l'avis du traducteur qui précède ce poëme, ne peut m'en imposer davantage. Elle ressemble alors, selon moi, à une jolie femme qui, pour mieux se déguiser, veut parler politique au bal de l'opéra, mais dont la voix douce trahit des argumens si étrangers à ses grâces. Ne dénouons pas ici les cordons de son masque, puisqu'elle veut être inconnue, (il faut respecter les mystères des belles comme leurs caprices) & contentons-nous de jouir des charmes que son déguisement nous laisse entrevoir.

Callimaque commence son poëme par ces vers, où il nous apprend que les amans & les poëtes étoient arjures pà Cythère comme à Paris.

Aux peupliers qui bordent mon séjour,
J'avois juré de suspendre ma lyre,
De respirer, d'être heureux sans délire,
D'oser sur-tout être heureux sans l'amour:
J'avois juré; mais je l'ai vu sourire,
Et sur son aîle il emporte aujourd'hui
Tous les sermens que j'ai faits contre lui;
Ce dieu ramène un transfuge volage;

Il me promet de nouvelles erreurs,
 Des sens nouveaux, les desirs du bel âge;
 Me dit sans cesse, en m'offrant ses faveurs,
 » Vois-tu le temps qui moissonne les fleurs?
 » Il t'avertit d'en semer son passage.
 Quand l'amour veut, qui pourroit échapper?
 Je vais chanter, je vais chanter & j'aime:
 Il m'a soumis & je plains en moi-même
 Les malheureux qu'il cesse de tromper.

Ce bel enfant, d'une mère plus belle,
 De son pouvoir s'applaudissoit un jour,
 Détoit *Mars*, se mocquoit de *Cybèle*,
 Et provoquoit tous les dieux à leur tour:
 De *Jupin* même il bravoit la colère,
 Lui soutenoit qu'inspirer un desir,
 C'étoit bien plus que lancer le tonnerre;
 Et que le droit d'épouvanter la terre,
 N'égale pas le droit de l'embellir.
 Le souverain de la voûte éthérée
 Fronce un sourcil & fait trembler les cieux:
Vulcain pâlit, *Vénus* fait éplorée;
 L'amour s'échappe & vole à d'autres jeux.
 Dans son courroux le monarque suprême
 Promet au *Styx*, qui frémit du serment,
 D'humilier l'audacieux enfant,
 Et veut qu'enfin il convienne lui-même
 Qu'un autre est maître, & l'Amour dépendant.

Sous le beau ciel , où l'or des Hespérides
 Pend en festons aux arbres jaunissans ,
 Du sein des flots , d'écume blanchissans ,
 Divisant l'onde en deux remparts liquides ;
 Une isle sort , s'élève dans les airs ,
 Monde flottant , inconnu sur les mers.

.

La peinture de cette isle délicieuse suit
 & invite autant le navigateur à cingler
 vers ces rives , que la défense d'y aborder
 pouvoit exciter l'Amour à y descendre. La
 beauté & la privation sont par-tout les
 deux , les plus grands aiguillons du desir.

Les habitans de la belle colonie avoient
 tout ce que l'on peut avoir sans l'amour ;
 & c'est bien peu de chose.

Ils avoient tout , (un Dieu m'en est garant)
 Hors le plaisir , qui vaut seul tout le reste.

.

Les yeux sereins & jamais attendris ,
 De leur côté nos belles insulaires ,
 Ne savent rien des amoureux mystères.
 Froides *Vénus* de ces froids *Adonis* ,
 Que sur leur sein un doux baiser repose ,
 Leur sein n'éprouve aucun frémissement ;
 Si de leur bouche on va presser la rose ,
 Même froideur , jamais un sentiment.

.

E v

Rien sur leurs fronts ne ternit la jeunesse :
 Leurs cœurs glacés ne craignent rien du temps.
 Comment vieillir quand on vit sans ivresse ! . .
 Les malheureux ! . . . ils n'ont pas nos tourmens.

Rien de plus doux que ce dernier vers.
 Que j'aime à voir le poète justifier la nature
 que nous avons toujours tort d'accuser !

L'amitié, dit notre *Callimaque*, restoit
 à nos insulaires. *Je les plains moins.* Mais
 quel triste ami que celui qui ne peut être
 amant ! J'aimerois mieux celui même qui
 devroit me trahir pour sa maîtresse. Cela
 n'empêche pas le poète de finir son pre-
 mier chant par des vers bien sûrs de leurs
 succès. Les vers à la louange des belles,
 comme ceux qui en disent du mal, sont
 toujours sûrs de nos éloges.

S E C O N D C H A N T.

Jeunes amans, sortons de notre ivresse ;
 Je le vois bien, c'est trop se tourmenter,
 C'est trop servir une ingrate maîtresse :
 Tout dans l'amour invite à désertier.
 Je vous ai peint de tranquilles rivages,
 Des jours sereins, l'absence des desirs,
 Mille beautés dans le fond des bocages,
 A ne rien faire occupant leurs loisirs ;
 Des charmes nus caressés des zéphirs . . .
 Embarquons-nous, ouvrons-nous les passages.

Où m'égarai-je ? irons-nous sans appui,
 De cent rochers franchir la vaste enceinte ?
 Le feu du ciel y laissa son empreinte :
 Craignons sa foudre... & plus encor l'ennui.
 Puisqu'il le faut, gardons nos infidelles ;
 Soyons heureux pour nous bien venger d'elles.
 A leur exemple ayons un cœur léger,
 Laissons leurs fens & mourir & renaître.
 Eh ! que fait-on ? nous les verrons peut-être
 Nous revenir à force de changer.

L'amour déjà s'excite à la vengeance :
 Dans son empire il sent qu'il est borné.
 Quand un lieu seul ignore sa puissance,
 Maître du monde, il s'y croit enchaîné.

.

*BOUDERIE de l'Amour, & désolation de
 la nature.*

Plus clairvoyant il interprète enfin
 L'oracle obscur rendu par le destin.

.

Dans un hameau de cette île voisin,
 Le beau *Marsis*, au printemps de son âge,
 Et non flétri par le précoce usage
 De ce feu sourd qu'il cachoit dans son sein,
 Est le héros choisi pour sa conquête.

.

108 MERCURE DE FRANCE.

Le long d'un pré que coupent des ruisseaux,
 Les yeux baissés, recueillis sans étude,
 Il promenoit sa vague inquiétude,
 Sous des palmiers qui joignoient leurs rameaux.
 Rien ne lui plut, ni danse ni parure:
 Il touche au terme où, las de fermenter,
 Le doux volcan qu'anime la nature,
 Dans chaque veine est tout prêt d'éclater.

L'Amour paroît, l'arrête & l'envisage.
 Suis-moi, dit-il, ce n'est point une erreur:
 Je suis le dieu qui préside à ton âge;
 Je suis le dieu qui va guérir ton cœur.
 Tes feux secrets, *Marsis*, sont mon ouvrage.

.....
 Tu vois cette île, il faudra m'y servir;
 Les chants de l'air devant toi vont s'ouvrir:
 Tu t'abattras sur cet épais feuillage;
 Vas, crois l'Amour, & connois le plaisir.

Ici l'Amour prête ses aîles à *Marsis* pour
 traverser les airs & voler le servir dans
 l'île merveilleuse.

Que deviendra, dépourvu de ses aîles,
 L'enfant malin? Dieux! s'il étoit surpris!
 S'il survenoit quelques Nymphes cruelles
 Ne pouvant fuir, il seroit bientôt pris.
 Il faut le voir, redoutant l'esclavage,
 S'effaroucher au seul bruit du feuillage;

Mais aussi-tôt *Zéphir* officieux,
L'enveloppant de l'azur d'un nuage ;
Dans un jardin l'enlève à tous les yeux.
Flore sourit en le voyant si sage ,
De nœuds de fleurs charge le dieu volage ;
Et dans ses bras lui fait trouver les cieux.

Hôte nouveau de la plaine éthérée,
Marsis s'abat sur la forêt sacrée.
Qu'apperçoit-il dans ses détours secrets ?
La fraîche *Irza* , cette heureuse insulaire ,
Que le destin avoit conduite exprès
Dans l'épaisseur de ce bois solitaire ,
Pour y remplir les éternels décrets.
En longs replis sa noire chevelure
Forme autour d'elle un beau voile mouvant ;
Voile jaloux , importune parure ,
Que fait aller , que dérange le vent,
Tant de beautés sont tour à tour écloses,
Que l'on hésite à fixer son larcin.
Les deux boutons qui colorent ce sein
Ressemblent bien à deux boutons de roses.
Qui charment l'œil en invitant la main.
Que la moisson pour *Marsis* sera belle !
O *Jupiter* ! l'Amour , du bout de l'aîle ;
N'a point encore effleuré ses attraits ;
Baïser d'amant ne les teignit jamais ;
Hercule enfin , trouve une *Hébé* nouvelle.

.

116. MERCURE DE FRANCE.

De même essor l'un vêts l'autre s'élance,
Sans autre loi qu'un instinct enchanteur,
Et nos amans, malgré leur ignorance,
Savent trouver la route du bonheur.

.....
Triste pudeur qu'on prend pour l'innocence,
Ton vain prestige & ton art séducteur
Valent-ils donc la pure jouissance,
L'égarement, le désordre flatteur
D'une beauté qui tombe sans défense,
Et peut, sans crainte, adorer son vainqueur?

Jouis, *Irza*, d'une volupté pure,
Saisis l'instant, il va s'évanouir ;
Le Ciel, hélas ! fait payer le plaisir ;
Et la douleur te rend à la nature ;
Pour toi l'amour vient de naître aujourd'hui ;
Tous les besoins vont renaître avec lui.

Voilà sans contredit la plus jolie fiction
de l'ouvrage, & la morale la plus vraie
de toute cette fable agréable. Il est bien
de remonter à l'homme la correspondance
de ses peines & de ses plaisirs, & de l'en-
gager à se consoler des maux par le sou-
venir de leur cause.

Mais dans son trouble (*Marsis*) il va compter
enfin

Le nombre heureux marqué par le destin.

La foudre gronde & le charme commence
 Dans ces rochers l'onde murmure & fuit :
 De nouveaux dons la terre s'enibellit ;
 Et de ses flancs voit germer l'abondance.
 Chaque buisson se transforme en verger :
 L'anana croît , la grenade vermeille
 Mêlé sa pourpre à l'ombre de la treille ;
 Des pommes d'or parfument l'oranger.

Je connois peu de peinture plus riche
 & plus brillante.

CHANT TROISIEME.

Les desirs naissent & le trouble avec
 eux. La beauté devient un prix pour lequel
 on combat. L'écho solitaire de cette île,
 jadis tranquille, & réveillé par les cris
 furieux des rivaux, & son sol fleuri est
 arrosé du sang des combattans, devenu
 jaloux & devenant amoureux.

Il (*Marsis*) voit de loin la troupe frémissante ;
 Et, saisissant un branchage nouveau ,
 Forme à la hâte , au tour de son amante ,
 De troncs brisés un rempart épineux.
 Vers ses rivaux *Marsis* vole & s'élance ,
 Il fend les airs : les ailes de l'Amour ,
 Les yeux d'*Irza* le servent tour à tour.

. 7

12 MERCURE DE FRANCE.

Tel un lion , quand le chasseur Numide
Ose attaquer ses jeunes lionceaux ,
Les crins dressés , le regard intrépide ,
Vient s'opposer aux mortels javelots.
On tremble au loin : les ardentes prunelles ;
Teintes du sang , dardant des étincelles ,
Et son courroux fait rugir les échos.

Tout est calmé : des lyres amoureuses ,
L'accord brillant résonne dans les airs ,
Et les oiseaux , à ces tendres concerts ,
Ont marié leurs voix mélodieuses.
Sur les débris des rameaux dispersés ,
Du haut des cieux on voit pleuvoir des roses ;
Et , désarmés par ces métamorphoses ,
Nos combattans sont tous entrelacés.
Moins animé , leur regard est plus tendre ;
Ils vont jouir , & l'amour va descendre.

.
Comme il triomphe en parcourant cette îlle
A son pouvoir si long-temps indocile !
Mais , pour sonder quels sont les vœux secrets ,
Marquant sa joie , en conquérant habile ,
Il dit ces mots à ses nouveaux sujets :
« Peuple charmant , tu connois ma puissance ;
» Mais si tu hais l'amour & ses combats ,
» Je puis te rendre à ton indifférence ;
» Parle & choisis . . . le Dieu n'achève pas.
» *Vive l'Amour* est le cri qui s'élève ,
» Cri de l'instinct , le sentiment t'achève ».

Enumération brillante des atours apportés aux insulaires par l'ordre de leur nouveau maître.

Le Dieu sourit, il ordonne, & soudain
Sur tous les fronts doit naître la décence :
Chaque beauté, fuyant son œil malin,
Est plus timide avec moins d'innocence.
Tous à la fois courent aux vêtemens,
Qu'Amour façonne & change en ornemens.
Alors le Dieu, plein de ruses nouvelles,
Fait aux amours signe de s'éloigner ;
Et, resté seul, entouré de leurs belles,
Cède au plaisir de les endoctriner.

« Nymphes, dit-il, en souriant encore,
» Otez à l'œil le temps de s'assoupir :
» Ce qu'il devine il le fait embellir :
» Voilez un charme & mille vont éclore ;
» La nudité fatigue le desir.
» Pour l'éveiller la pudeur m'est utile,
» C'est mon secret ; c'est un jeu séduisant ;
» Qui du bonheur rend l'accès moins facile ;
» Mais il le faut employer sobrement.
» Prêtez de grâce une oreille attentive.
» Les cieux sur vous ont semé les attraits ;
» Eh ! que sont-ils sans mes autres bienfaits ?
» Naissantes fleurs, c'est moi qui vous cultive,
» Tout dans l'amour n'est qu'un raffinement.
» A vos traits seuls défendez l'imposture ;

- » Et, croyez-moi , réservez prudemment
- » L'art pour vos cœurs, pour vos traits la nature.
- » Près de trahir un trop crédule amant ,
- » Jurez-lui bien de n'être point parjure :
- » Je serai-là pour rire du serment.
- » D'un air naïf versez des pleurs perfides :
- » Sachez vous rendre & sur-tout résister.
- » Intimidez les desirs trop avides ,
- » N'effrayez pas ceux qu'il faut exciter.
- » Feintes langueurs , insidieux sourire ,
- » Transports charmans , quoiqu'ils soient con-
- » certés ,
- » Rare abandon des secrètes beautés ,
- » Employez tout pour fonder mon empire.

On s'apperçoit bien que les archives de l'Isle n'ont pas été perdues ; & plus d'une de nos jolies femmes pourroient être soupçonnées d'avoir feuilleté ce vieux manuscrit.

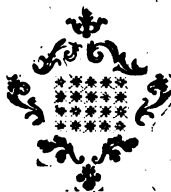
Par l'orateur trop long-temps exilés ,
Tous nos amans font enfin rappelés.
L'Amour alors fait élever un trône :
En grande pompe on y place *Marsis* ,
Qu'il a nommé Roi du peuple conquis.
Il tient le sceptre , *Irya* tient la couronne.
Le beau pasteur , dans ce riant séjour ,
Voit à ses pieds ses sujettes nouvelles.

On prévoit bien ce qu'il fit de ses ailes :
Aimer *Irza* c'est les rendre à l'Amour.

Ainsi finit le poëme de l'isle merveilleuse. On auroit peut-être pu desirer que *Callimaque* y eût plus souvent substitué des détails philosophiques aux descriptions voluptueuses qui y sont prodiguées d'une main si libérale. Le champ abondoit en fruits & en fleurs, & le poëte a plus cueilli que moissonné ; mais on doit pardonner à *Callimaque*, qui, je crois, étoit jeune, de préférer *Flore* à *Pomone*. Le mérite de l'exécution de ce petit ouvrage est beaucoup ; celui de l'invention est peut-être supérieur. Il me semble en effet difficile d'écrire l'histoire d'un peuple qui, probablement, a laissé peu de matériaux à consulter.

Nous ne nous sommes permis aucunes citations ni aucunes réflexions sur le *Conte d'Alphonse*. Le lecteur jugera lui-même de la rapidité du style, de la fraîcheur des images, de la variété des tons, des plaisanteries & des transitions toujours heureuses & inattendues qui permettent de donner ce petit ouvrage pour modèle à nos conteurs modernes. Ils sont rares, & j'en suis étonné. Seroit-ce que le genre est assez difficile pour effrayer leur modestie, & parce qu'en effet très-

peu de gens doivent se flatter de réunir les grâces de la diction à la simplicité , une imagination riche à une imagination rianse , l'usage de ce qu'on appelle la bonne compagnie à la connoissance de cette portion plus nombreuse de la société , & que nous semblons presque mépriser , parce qu'elle est apparemment moins ridicule , & chez laquelle le bon *La Fontaine* a pourtant su puiser les trésors qui nous enchantent ? S'il est ainsi , réjouissons-nous d'avoir trouvé un genre où nos jeunes littérateurs soient modestes. Les découvertes font toujours plaisir.



MÉDECINE rurale & pratique , tirée uniquement des plantes usuelles de la France, appliquées aux différentes maladies qui règnent dans les campagnes, ouvrage également utile aux Seigneurs de campagne, aux Curés, & aux Cultivateurs ; par M. PIERRE-JOSEPH BUCHOZ, Docteur agrégé au Collège Royal des Médecins de Nancy, & à la Faculté de Médecine de Pont-à-Mousson, Membre de plusieurs Académies : un vol. in-12. A Paris, chez LACOMBE, Libraire, quai de Conti.

LE seul motif du bien de l'humanité a inspiré cet ouvrage à l'auteur ; le même motif doit le faire accueillir favorablement du public, & sur-tout des personnes à qui il paroît être plus spécialement consacré, je veux dire, des Seigneurs de campagne, de MM. les Curés, & des Cultivateurs. Les premiers sont déjà dans le goût, pour la plupart, d'entretenir, dans leurs châteaux, de petites pharmacies au service & pour le besoin de leurs vassaux,

dont ils ne sont plus seulement les Seigneurs , mais dont ils deviennent encore les pères par ce zèle louable & précieux. La médecine rurale ne peut que leur fournir de nouveaux moyens de l'exercer avec moins de frais , puisque les remèdes simples , qu'elle indique , n'exigent pas même les apprêts toujours dispendieux d'une pharmacie.

Les seconds , par les seuls devoirs attachés à leur ministère , & par les mouvemens de leur propre cœur , ne seroient que trop portés sans doute à procurer à leurs paroissiens souffrans & malades les secours que ces pauvres gens vont souvent leur demander en vain. La modicité de leur bénéfice ne leur permet pas toujours d'avoir dans leur presbytère des pharmacies bien fournies & bien montées. Ils sont quelquefois eux-mêmes dans le cas , à cause de leur éloignement des villes , de manquer des secours de la médecine. L'ouvrage que nous annonçons remédie à ce double inconvénient , en les mettant à portée de devenir en quelque sorte leurs propres médecins , & de l'être encore de leurs pauvres paroissiens. Ce second titre , ajouté à celui de pasteur , ne pourroit que leur attirer plus de confiance , de respect & d'amour de la part de leurs ouailles.

La petite peine qu'ils auroient d'ailleurs à aller herboriser quelquefois autour de leurs villages, & à se procurer par eux-mêmes les plantes dont l'usage & la vertu leur sont indiqués dans ce livre, cette peine, dis-je, ne seroit bientôt plus qu'une distraction agréable à leurs autres fonctions, & occupation satisfaisante pour leur zèle & leur charité. Le *Botaniste François*, qui se vend en deux petits volumes chez le même Libraire, pourroit servir à leur donner une connoissance plus parfaite encore des plantes médicales, afin de ne pas se tromper dans le choix, ni dans le temps de les cueillir, ou la manière de les sécher, &c. &c.

A l'égard des Cultivateurs, cet ouvrage peut du moins être acheté par les plus aisés d'entre eux qui, dès qu'ils auront reconnu la facilité & l'efficacité des remèdes, qu'il suggère, ne manqueront pas d'en faire part à leurs voisins dans le besoin. Il y a de l'humanité dans les campagnes. Ainsi le service que l'Auteur cherche à rendre aux villageois s'étendrait peu à peu & deviendrait général. Tout bon citoyen ne peut que seconder des vues aussi salutaires à l'Etat que précieuses pour l'humanité.

L'Auteur a divisé son livre en trois parties, la première comprend toutes les tor-

mules dont on peut se servir dans les différentes maladies qui régneront dans les campagnes, & que l'Auteur a employées avec succès dans une infinité d'occasions : ces recettes sont toutes tirées, comme il l'a dit lui-même, du règne végétal, & appliquées aux maladies les plus fréquentes. Nous avons fait, ajoute-t-il, rarement usage des médicamens des autres régnes, & si nous avons été obligés d'en employer quelques-uns, ce n'est que comme véhicules, tels que l'eau, le beurre, la cire, les chairs de poulet, de veau, & d'autres choses de pareille nature qu'on a toujours sous la main à la campagne.

La seconde partie est une liste alphabétique des différentes plantes qui entrent dans les formules ou recettes de la première partie. On a ajouté à chaque plante une note sommaire de ses vertus. La troisième est destinée aux définitions des différentes maladies communes à la campagne : on en rapporte les symptômes & les caractères distinctifs, & toujours en termes les plus clairs, & les plus à portée de toutes sortes de personnes. On renvoie aux différentes formules suivant l'exigence des cas. L'ouvrage est terminé par des observations sur des cures intéressantes opérées par des végétaux.

LETTRÉ

*LETTRE à M. D'ARNAUD, Conseiller
d'Ambassade de la Cour de Saxe, &c.*

JE choisis, Monsieur, la voie du Journal le plus répandu pour consacrer la reconnaissance que je vous dois par rapport à tous les plaisirs que me fait goûter la lecture de vos excellens ouvrages, & en même temps pour vous communiquer quelques réflexions dont vous tirerez le parti que vous jugerez à propos. Ce que j'aime dans vos écrits, c'est que l'auteur fait s'y cacher, & qu'on y voit éclater par-tout l'homme, & l'homme le plus sensible. Ce sont des effusions de l'âme la plus éloquente. Je ne connois que M. *Rousseau*, de Genève, & vous, qui ayez le talent d'émouvoir à ce point, & d'exciter cet attendrissement délicieux qui tourne toujours au profit de l'humanité. Malheur au bel esprit qui ne cherche qu'à se faire admirer comme des bateleurs à la foire qui veulent nous attacher par des tours de force ; la curiosité est bientôt satisfaite ; les desirs du sentiment sont inépuisables, & cette riche mine se renouvelle sans cesse sous vos mains. Votre tragédie de

F

Comminge, car c'en est une des plus belles que nous ayons depuis celles de M. de *Voltaire*, avoit mis en quelque sorte le sceau à votre réputation littéraire. On ne pouvoit imaginer qu'il fût guères possible d'aller plus loin dans la route toute neuve que vous avez ouverte au dramatique, on croyoit même que vous aviez parcouru la carrière du *sombre* dans toute son étendue, Vous venez de nous prouver qu'il est toujours de nouveaux moyens de plaire pour le génie, & que l'art a des ressources infinies, & qui ne sont point apperçues de l'esprit.

Votre *Euphémie* est peut-être encore au-dessus de *Comminge* pour les développemens, les caractères & le pathétique. Rien de plus mâle & de plus propre au sujet que la versification. Rien de plus brûlant de la flamme des passions, que le rôle d'*Euphémie*; on a le cœur déchiré avec cette malheureuse victime abandonnée aux combats de l'amour & de la religion : mais que l'âme est délicieusement affectée par le personnage de *Mélanie* ! Que cette *Mélanie* est touchante ! qu'on aime sa vertu ! qu'elle fait adorer l'Auteur de notre existence ! que sa piété est douce, attendrissante, onctueuse ! Ces vers resteront gravés dans tous les cœurs, acte 1, sc. 2, p. 8.

Dans mon premier soupir j'exhalai la tendresse ;
D'un sentiment si cher je nourrissois l'ivresse :
Tout ce qui m'entouroit intéroissoit mon cœur ,
M'attachoit par un nœud toujours plus enchanteur ;
Je touchois à cet âge où l'âme inquiétée
S'étonne des transports dont elle est agitée :
L'amour déterminoit son ascendant sur moi ;
Il m'alloit captiver. Mes yeux s'ouvrent ; je voi
Mes deux sœurs que devoit flatter l'erreur du
monde ,

Dans les sombres ennuis , dans la douleur pro
fonde ,

L'une pleurant sans cesse un époux adoré ,
Aux premiers jours d'hymen dans ses bras expiré ;
L'autre , prête à mourir , amante infortunée ,
Par un vil séducteur trahie , abandonnée ;
Mon père , auprès de nous ramené par la paix ,
Tout à coup dans la tombe emportant nos regrets ;
Son ami malheureux , & que les fers attendent ,
Mes regards consternés sur l'univers s'étendent ;
Je contemple ces grands , les maîtres des humains ;
Je les vois assiégés de semblables chagrins ;
Je vois le trône même environné d'alarmes ,
Et le bandeau des Rois tout trempé de leurs larmes .
Cette image auroit dû vaincre & détruire en moi
Le tendre sentiment qui m'imposoit la loi .
Mais en vain ma raison opposoit son murmure
A ce besoin d'aimer , le cri de la nature :

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

Mon cœur me trahissoit ; je ne combattis plus ;
Je cédaï ; je fixai mes vœux irrésolus.

Il falloit que l'amour remplît toute mon âme ,
Et je choisis un Dieu pour l'objet de ma flâme.
Dès ce moment le monde à mes yeux se perdit
Comme une ombre qui passe & qui s'anéantit ;
Je rejettaï bientôt les trompeuses promesses ;
Malgré l'espoir flatteur du rang & des richesses ,
Malgré tous mes parens , je courus aux autels
M'enchaîner : Dieu reçut mes sermens solennels ;
J'ai trouvé tout en lui ; pour lui seul je respire ,
Ma sœur , à mes transports Dieu seul pouvoit
suffire ;

Maître des sentimens , il les satisfait tous ;
Je n'eus point d'autre amant , je n'ai point d'autre
époux.

Ma flamme tous les jours & s'épure & s'aug-
mente ;

Cette céleste ardeur , du sort indépendante ,
Ne craint pas le destin de ces engagemens
Que détruit le caprice , ou la mort , ou le temps.
Non , je ne brûle point pour un amant vulgaire
Qui change , qui périt , ou qui cesse de plaire :
Je brûle pour un Dieu ; mon esprit immortel
S'embrâsera des feux d'un amour éternel. . .

En grand maître de l'art vous vous êtes
plus appuyé sur ce rôle que sur celui de
Cécile, qui forme un contraste extrêmement

heureux. Je ne pense pas qu'aucun théâtre ancien ou moderne ait des scènes comparables à celles de *la Comtesse* avec *Mélanie* & avec sa fille, d'*Euphémie* avec *Théotime* au second & troisième acte. Ces vers sont de toute beauté, & d'une force inexprimable. Acte 3, 1, 3, p. 84.

Enfin Dieu me punit ;

Je tombe sous son bras ; c'est ici qu'il m'appelle ;
C'est ici qu'il détruit ma substance mortelle ,
Qu'il a marqué le terme à mes égaremens ,
Que vont rouler pour moi des siècles de tourmens ;
L'éternité . . . terrible à mes regards offerte ;
Ici j'attends la mort . . . & ma tombe est ouverte.

Théotime veut la relever : elle le repousse avec indignation.

Homme trop criminel , va , fuis loin de ces lieux ;
Et puisse mon trépas te diffiller les yeux !
N'as-tu point dans cette âme , à mon repos fatale ,
Entendu retentir la pierre sépulchrale ?
Nas-tu point vu ce Dieu la briser sous mes pas ?
Lui-même est accouru m'arracher de tes bras ;
Dans ce tombeau , lui-même il m'a précipitée ;
Aux pieds de la justice il m'a déjà citée ;
Il t'y traîne avec moi ; ne crois pas échapper
A son glaive . . . Il menace , il s'apprête à frapper ;
Son flambeau te poursuit à travers ces ténèbres ;
Lis ton arrêt écrit sur ces marbres funèbres . . .

F iiij

126 MERCURE DE FRANCE.

La foudre approche , éclate . . . elle fond sur nous
deux ;

L'enfer s'ouvre . . . ô *Sainval* , quels fantômes
hideux !

Des spectres agités errent dans ces lieux sombres ;
Sous le même linceul je vois un peuple d'ombres ;
Tous les morts , réunis dans ces murs plein d'effroi,
Du fond de leurs tombeaux s'élèvent contre moi.
Ils m'entraînent ! . . Je vais auprès de vous m'é-
tendre ,

A vos tristes débris mêler ma froide cendre ;
Par vos accens plaintifs cessez de m'accuser.
La colère du Ciel ne sauroit s'apaiser !
O maître des humains , qu'ont lassé mes offenses ,
Sur moi seule répands la coupe des vengeances !

Quel pathétique ! quelle terreur admirable , & dans le goût de cette terreur employée si bien par les Grecs ! On voit bien , Monsieur , que vous êtes rempli de la lecture des anciens. Jouissez de votre triomphe ; ce n'est pas une foible gloire que d'oser , après *M. de Voltaire* , manier le tragique & d'y réussir. D'ailleurs , ce qui mettra le comble à vos succès , c'est que vous êtes l'inventeur d'un genre , & qu'il étoit difficile de nous donner du nouveau. Depuis un nombre d'années je vois passer sous mes yeux & se faire oublier

successivement une infinité de drames qui tous se ressemblent. Que la collection de nos théâtres seroit bornée pour quiconque ne voudroit placer dans son cabinet que les pièces qui attacheront les regards de la postérité !

Je vous ai donné, Monsieur, les éloges que je vous crois dus. Présentement j'imagine avoir le droit de vous faire quelques reproches qui, selon moi, ne sont pas moins fondés que les louanges que l'on vous accorde avec tant de plaisir ; je prendrai donc la liberté de me plaindre, & à vous-même en mon nom & en celui de tout le public, de ce que vous ne faites point paroître de pièces au théâtre françois, qui est le théâtre de la nation. On vous dit une âme très-sensible & n'aspirant qu'à la belle gloire ; & qu'y a-t-il de plus flatteur que d'exposer dans tout son jout des talens qui peuvent être utiles au bien de l'humanité ? Un sentiment d'honneur, de vertu, de piété, de clémence, frappe beaucoup plus au théâtre qu'à la lecture. Et qui possède plus que vous l'heureux talent de remuer les âmes, de les attendrir, de les déchirer, de faire couler nos larmes ? Quelle peut donc être la raison de cette obstination à ne pas vous montrer sur notre scène, tandis que tous les vœux

du public éclairé vous y rappellent ? Je voudrois avoir le pouvoir de vous faire interdire l'impression des drames, & de vous ordonner absolument, de les consacrer à la représentation. Vous êtes comparable, j'ose le dire, à vos concitoyens de ce talent si rare d'être éloquent en vers, & de prêter de la force & des charmes à la morale. C'est ce qui assure l'immortalité aux pièces de M. de *Voltaire*. Qui peut donc vous empêcher d'entrer dans une carrière qui s'ouvre si aisément pour vous ? Les cabales, les brigues. Le génie, ne doit pas craindre d'obstacles ; un homme tel que vous n'a qu'à se présenter. Je suppose que vous ne vous relâcherez pas de vos efforts, & que vous ne dormirez point sur le champ de bataille. Allons, Monsieur, rendez-vous, & que nous ayons, l'hiver prochain au théâtre, une tragédie de vous ; sans cela, je me reprocherai éternellement le plaisir que je me promets à la lecture de vos nouveaux drames. Pourquoi, lorsqu'on a six pieds de haut, ne vouloir se montrer que sous taille ordinaire ? Encore un coup, c'est sur la scène françoise que votre génie pourra se déployer dans toute sa force ; &, en bon citoyen, vous devez rechercher ce qui flatte davantage le goût de votre nation,

& ce qui peut contribuer autant à ses mœurs
& à ses vertus , qu'à ses amusemens hon-
nêtes.

J'attends avec impatience la suite de
vos charmantes anecdotes morales, je les
regarde comme le code même du senti-
ment. *Fanni* , *Lucie* , *Clari* , *Julie Nanci* ,
Batilde sont , dans leurs genres , autant de
petits drames complets qui produisent
leur effet.

Je suis, Monsieur , &c.

L. B. DE C. L.

Nous donnerons incessamment les ex-
traits que nous avons annoncés de la qua-
trième édition de *Comminge* , ainsi que du
nouveau drame d'*Euphémie* , dont le suc-
cès est confirmé. L'abondance des matières
ne nous a pas permis de parler encore de
ces deux intéressans ouvrages.



LES Plaisirs de l'Esprit , ode qui a remporté le Prix de l'Académie de Pau en l'année 1768 ; par M. l'Abbé DE MALESPINE. A Paris , chez L'ESCLAPART , Libraire , au quai de Gêvres.

LE sujet du Prix que l'Académie de Pau avoit proposé a dû plaire aux gens de lettres. On les invitoit à célébrer les plaisirs qu'ils goûtent ; ils devoient par conséquent mettre beaucoup de vérité dans leurs ouvrages. Nous savons que le concours a été très-nombreux ; l'ode de M. l'Abbé *Malespine* a réuni tous les suffrages, & nous croyons que le public approuvera ce jugement. On trouve, au commencement de cette brochure, dont la forme typographique plaira aux amateurs, une préface lumineuse & bien écrite. L'auteur y parle du genre de l'ode comme un homme qui le connoît bien, & qui est fait pour y avoir les plus grands succès ; les bornes d'un extrait ne nous permettent pas d'analyser cette préface, dont nous ne saurions trop louer le style pur, noble, & véhément. M. l'Abbé *de Malespine* entre dans son sujet par ce début :

Fuis, volupté, mère du crime :
 Que peuvent sur moi tes appas ?
 Je m'élançe & franchis l'abîme
 Que tes fleurs couvrent sous mes pas.
 A mes sens j'impose silence :
 Leur passagère jouissance
 Eteint l'ivresse des desirs.
 Mon esprit s'échauffe, s'enflamme ;
 La pensée élève mon âme,
 Elle éternise mes plaisirs.

L'Auteur prend son essor & va, comme
Prométhée, s'enflammer du feu céleste :
 il contemple ensuite la divinité :

Au seul aspect de ses ouvrages
 Quels secrets me sont découverts !
 Mon esprit devance les âges,
 Je vois éclore l'univers.
 Le télescope d'*Uranie*
 Me montre l'ordre, l'harmonie
 Des mondes flottans dans les cieux.
 Ces soleils, ces globes immenses,
 Rapprochés malgré leurs distances,
 Semblent descendre sous mes yeux.

Cette image nous paroît sublime. L'Au-
 teur revient ensuite dans son cabinet, il y
 trouve la Vérité & la Liberté ; tout ceci
 est mis en action ; on a souvent observé

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

ces petits drames dans *Pindare* & dans le grand *Rousseau*. Il faut du goût pour en faire usage, & M. l'Abbé de *Malesspine* y a parfaitement réussi ; il rend ensuite, en très-beaux vers, les sensations agréables qu'il éprouve à la lecture de ses maîtres.

Du fruit de vos veilles savantes.

Je m'enrichis, illustres morts !

Fils de *Calliope*, tu chantes,

Mon âme éprouve tes transports.

Sophocle excite mes alarmes,

Son rival m'arrache des larmes :

Je ris avec *Anacréon*.

Quand j'entends tonner *Démofthène*,

Mon cœur est citoyen d'*Athènes*,

Je vole aux champs de Marathon.

L'étude de l'histoire & de la mythologie présentent deux tableaux bien variés, bien contrastés, pleins de délicatesse & de goût. Nous transcrivons, avec plaisir, une strophe sur la composition, elle nous paroît mériter les plus grands éloges : l'enthousiasme de l'Auteur y est à son comble, & cet endroit, qui est le plus beau de son ouvrage, peut être comparé à tout ce que nous avons de plus admirable dans le genre lyrique.

Un feu dévorant me consume !

Quel souffle anime mes esprits !

Mon âme coule sous ma plume ,
 Elle passe dans mes écrits.
 Ainsi la matière écumante
 S'élève , gronde , impatiente
 D'échapper au gouffre enflammé ;
 Et , par un dédale rapide ,
 Court au gré de l'art qui la guide ,
 Reproduire un Roi bien-aimé.

Nous n'étendrons pas plus loin cet extrait ; il faut lire toute cette ode pour en connoître toutes les beautés. M. l'Abbé de *Malespine* a ajouté une autre ode à celle dont nous avons rendu compte : le sujet de ce second ouvrage est la fête de la rose , qu'on célèbre à Salency , en Picardie , où la fille la plus vertueuse est couronnée de roses le 8 juin ; nous en prendrons au hasard deux strophes qui feront connoître à nos lecteurs le mérite de cet ouvrage.

Que la mollesse ailleurs l'encense ,
 Fuis , dangereuse volupté ;
 L'air que respire l'innocence
 De ses feux seroit infecté.
 Ainsi la vapeur infernale
 Que du volcan la bouche exhale ,
 Ternit l'émail des tendres fleurs
 Quand , échappés des bords du gouffre ,
 Des flots de bitume & de souffre ,
 Couvrent les champs de leur fureur.

.

 Arbitres du bonheur du monde ,
 Sur les mœurs portez vos regards ;
 Parlez : à votre voix féconde
 Elles naîtront de toutes parts.
 La vertu modeste & timide
 De vils trésors n'est point avide ,
 Sa récompense est une fleur.
 Tel un simple rameau d'Athènes
 Etoit pour une âme romaine
 Le salaire de la valeur.

Le style de M. l'Abbé de *Malespine* est pur , noble , harmonieux & pittoresque. Cet Auteur est fait pour accrédi- ter le genre de l'ode , qui est trop négligé en France. Nous avons peu d'écrivains dont la manière soit plus intéressante & le goût plus délicat. Les justes succès qu'il a eus à Pau lui en promettent de nouveaux sur un plus grand théâtre. Les philosophes & les poëtes seront également satisfaits de ces deux ouvrages.



A N N O N C E S D E L I V R E S.

D ICTIONNAIRE typographique , historique & critique des livres rares , singuliers , estimés & recherchés en tous genres ; contenant , par ordre alphabétique , les noms & surnoms de leurs auteurs , le lieu de leur naissance , le tems où ils ont vécu & celui de leur mort : avec des remarques nécessaires pour en distinguer les bonnes éditions , & quelques anecdotes historiques , critiques & intéressantes , tirées des meilleures sources. On y a joint le prix qu'ils se vendent la plupart dans les ventes publiques. Par *J. B. L. Osmont* , Libraire , à Paris. Pour epigraphe : *Ex uno nosce omnes*. A Paris , chez *Lacombe* , Libraire , quai de Conti ; 1768 : deux volumes , grand in-8°. d'environ 500 pages chacun. Prix 9 liv. reliés.

Ce livre est estimé de nos plus habiles Bibliographes , plusieurs même d'entr'eux se sont fait un plaisir de contribuer à sa perfection par leurs conseils & par leurs travaux. *M. Mercier* , Abbé de saint Leger de Soissons , & Bibliothécaire de sainte GENEVIEVE , dont les lumières supérieures

dans ce genre de littérature, sont si connues du public, a bien voulu prendre la peine de le lire en entier, pour y faire ses observations. M. Floncel, Censeur royal, plus célèbre encore par l'étendue de ses connoissances, que par le riche cabinet de livres italiens, rares & recherchés, dont il a formé lui-même la collection, a eu la générosité de faire part à l'auteur des lumières qu'il a acquises depuis plus de quarante ans dans la littérature italienne; il lui a fourni les notices de plusieurs livres rares & singuliers, qui se trouvent chez lui; il a corrigé celles qui sont défectueuses dans les Bibliographes italiens.

Pour compléter tout ce qui peut intéresser la curiosité des amateurs, l'auteur a placé à la fin de son Dictionnaire : 1°. Plusieurs catalogues des livres qu'on cherche ordinairement à se procurer, pour peu que l'on aime les belles éditions; telles que les auteurs classiques *cum notis variorum*; ceux qui ont été imprimés *ad usum Delphini*; les *Elvexirs*, les *Barbou*, &c.

2°. La chronologie des pères de l'église grecs & latins; celle des poètes grecs anciens; & celle des poètes latins, pour en faciliter l'arrangement dans un catalogue ou une bibliothèque.

3°. La liste des livres qui composent la *collana græca* & la *collana latina*.

4°. Le catalogue exact de ce qu'il faut, pour former une collection complète des mémoires du Clergé, procès-verbaux, rapports, & autres pièces.

Il y a lieu de penser qu'une bibliographie si bien entendue, & où les recherches sont si faciles au moyen de l'ordre alphabétique, sera fort accueillie, dans un temps où l'amour des livres & le goût de la littérature se répand parmi les personnes de tout état.

DICTIONNAIRE grammatical de la langue françoise, contenant toutes les règles d'ortographe, de la prononciation, de la prosodie, du régime, de la construction, &c. ; avec les remarques & observations des plus habiles grammairiens : nouvelle édition, revue, corrigée & considérablement augmentée. A Paris, chez *Vincent*, Imprimeur - Libraire, rue Saint Severin; 1768 : avec approbation & privilège du Roi; 2 volumes in-8°.

TRAITÉ pratique de l'inoculation, dans lequel on expose les règles de conduite relatives au choix de la saison propre à cette opération ; de l'âge & de la consti-

138 MERCURE DE FRANCE.

tution du sujet à inoculer ; de la préparation qui lui convient ; de l'espèce de méthode qui doit être préférée ; & du traitement de la maladie communiquée par l'insertion : par M. *Gandoger de Foigny*, Docteur en médecine, Médecin consultant du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Aggrégé au collège des Médecins de Nancy, membre de l'Académie royale des sciences & belles-lettres de la même ville, Professeur Démonstrateur d'anatomie & de chirurgie. A Nancy, chez *J. B. Hyacinthe Leclerc*, Imprimeur-Libraire, & à Paris, chez *G. Merlin*, Libraire, rue de la Harpe ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi ; 2 volumes in-8°.

Le Courrier de la mode, ou le Journal du goût, ouvrage périodique contenant le détail de toutes les nouveautés de mode, avec cette épigraphe : *Tout est soumis au règne de la mode.* Avril 1768.

On donnera exactement chaque mois une demi-feuille in-8°, contenant le détail de toutes les nouveautés relatives à la parure & à la décoration ; on indiquera les différens goûts régnants pour toutes les choses d'agrément, & les Artistes chez lesquels elles se trouvent ; on y joindra le

titre des livres de pur amusement & l'ariette courante.

La souscription , à commencer au mois d'avril , sera de 3 livres, franc de port pour Paris, elle se fera chez *Jorry*, Imprimeur, vis-à-vis la Comédie Française, le Menu, Marchand de musique, rue du Roule, à la Clef d'or, & chez l'auteur, rue Saint-Honoré, vis-à-vis la grande écurie du Roi : s'adresser au sieur *Macret*, Ébéniste.

DES CAUSES DU BONHEUR PUBLIC, ouvrage dédié à Monseigneur le *Dauphin*; par M. l'Abbé *Gros de Bessilas*, de la maison & société de Sorbonne, Prédicateur du Roi, &c. A Paris, de l'Imprimerie de *Sébastien Jorry*, rue & vis-à-vis la Comédie Française, au Grand Monarque & aux Cigognes; 1768 : avec approbation & privilège du Roi, in-8°.

COURS d'histoire universelle par M. *Luneau de Boisgermain*. A Paris, chez l'Auteur, à l'hôtel de la Fautrière; *Pantoucke*, Libraire, même maison, rue & à côté de la Comédie Française; 2 volumes in-8°. 9 livres brochés en carton, 11 liv. reliés.

Nous nous proposons de donner un extrait de ces deux premiers volumes dans

140 MERCURE DE FRANCE.

le Mercure prochain & de reprendre le compte que nous avons déjà rendu de l'édition de Racine que nous a donné l'auteur du Cours d'histoire. Un préjugé bien favorable à ce dernier ouvrage , c'est qu'on le réimprime actuellement chez *Cellot*.

JOURNAL d'éducation , avril 1768 , présenté au Roi par M. *Leroux* , Maître ès arts en l'université de Paris , Maître de pension à Amiens. A Amiens, de l'Imprimerie de la veuve *Caron*, Imprimeur & Libraire , vis-à-vis saint Martin ; se trouve à Paris , chez *Durand* , neveu , Libraire , rue Saint - Jacques ; à Versailles , chez *Fourrier* , Libraire , galerie des Princes ; & dans les principales villes , chez les principaux Libraires ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi ; in-12.

HISTOIRE de l'opéra bouffon , contenant les jugemens de toutes les pièces qui ont paru depuis sa naissance jusqu'à ce jour , pour servir à l'histoire du théâtre de Paris. A Amsterdam , & se trouve à Paris , chez *Grangé* , Libraire , pont Notre-Dame , au cabinet littéraire , près la pompe ; 1768 : deux parties in-12.

ARMORIAL des États de Languedoc ,

par M. *Gastelier de la Tour*, Écuyer. A Paris, de l'Imprimerie de *Vincent*; 1767: volume in 4^o, présenté aux États de 1768.

On a rassemblé sous ce titre les armoiries des Commissaires, présidans pour le Roi aux États de Languedoc, & celles de leurs Officiers; les armoiries du clergé, suivant le rang des Prélats qui ont droit aux assemblées; celles de la noblesse; enfin, les armoiries des villes qui envoient leurs députés aux États, & celles des Officiers de la province. On y a joint des notes historiques sur les Baronies annuelles & de tour, & sur les métropoles & cathédrales. Cet ouvrage est très-bien exécuté, tant pour la partie typographique, que pour la gravure.

PANÉGYRIQUE de Saint Louis, Roi de France, prononcé dans la chapelle du Louvre, en présence de Messieurs de l'Académie Française, le 25 août 1767; par M. l'Abbé de *Bassinet*. A Paris, chez la veuve *Regnard*, Imprimeur de l'Académie française, grand'salle du Palais, à la Providence, & rue basse des Urins; 1768: in-8^o.

LA bataille de Fontenoy, ou l'Apothéose

142 MERCURE DE FRANCE.

moderne ; opéra-tragédie , en trois ~~actes~~, traduite du grec par un Ciclopédiste. A Chambord ; 1768 : & se trouve à Paris , chez *Despilly* , Libraire , rue Saint-Jacques , à la Croix d'or. Le prix , 1 liv. 4 sols , in-8°.

NOUVEAU commentaire sur la coutume de la Rochelle & du pays d'Aunis , où l'on a réuni tout ce qui a paru nécessaire pour l'intelligence de la coutume , en recueillant exactement les divers points d'usage de la province ; & où l'on a discuté , outre les difficultés dépendantes de l'interprétation de chaque article , plusieurs questions importantes relatives au droit coutumier , suivant les maximes reçues au palais , & le dernier état de la jurisprudence. Par *Me René - Josué Valin* , ancien avocat au Présidial de la Rochelle ; nouvelle édition , augmentée des questions les plus intéressantes qui ont été décidées au Parlement de Paris depuis la première édition ; par M. * * * , avocat au Parlement. A Paris , chez *Vincent* , rue Saint-Severin.

L'ouvrage dont nous annonçons ici une nouvelle édition , est d'un Jurisconsulte habile qui a joui pendant sa vie de la plus grande réputation. Son livre lui-même a parfaitement répondu à ce qu'on attendoit de

ses talens & de ses lumières. L'accueil favorable que le public lui a fait lorsqu'il a paru pour la première fois , est un préjugé de celui qu'il fera à cette nouvelle édition. Au reste , il ne faut pas croire qu'on se soit borné dans cet ouvrage à développer le droit particulier à la coutume de la Rochelle ; le titre lui-même annonce un plus vaste dessein. Il déclare qu'outre cela on y a traité plusieurs questions importantes relatives au droit coutumier. Mais ce titre, parfaitement conforme au goût de son auteur , est trop modeste. Nous ne craignons pas d'assurer qu'on y trouvera une discussion complète de tout le droit coutumier , & une science profonde de la jurisprudence qui a lieu à cet égard. Cet ouvrage sera sur-tout très-utile à ceux qui s'attachent à l'étude de la coutume de Paris , parce que cette coutume étant le droit général de toutes les autres dans les points où elles sont muettes , M. *Valin* s'est appliqué d'une manière particulière à en saisir l'esprit , & qu'il l'a prise pour fondement de la plupart de ses décisions. Les augmentations qu'on a faites à cette nouvelle édition , en complétant l'ouvrage ne pourront que piquer la curiosité du public par l'intérêt même des questions qui en font l'objet.

LÉGENDE dorée , ou histoires morales
A Genève , & se trouve à Paris , chez *Du-
four* , Libraire , quai de Gêvres , au bon
Pasteur. *in-12* ; 1768 : prix 1 liv. 10 f.

L'EXISTENCE de Dieu , démontrée par
les merveilles de la nature : ouvrage , où
après avoir mis dans le plus grand jour les
preuves de l'existence & des perfections de
Dieu , que l'univers présente , on répond
à quelques philosophes de nos jours qui
ont tâché de les affoiblir : par M. *Bullet* ,
Professeur royal de théologie , & doyen de
l'université de Besançon , des académies de
Besançon , de Lyon , de Dijon , associé de
l'académie royale des inscriptions & belles-
lettres. A Paris , chez *Delalain* , Libraire ,
rue Saint - Jacques , & chez *Valade* , Li-
braire , rue de la Parcheminerie , maison
de M. *Grangé* ; 1768 : avec approbation
& privilège du Roi ; *in-12*.

ICONES rerum naturalium , ou figures
enluminées d'histoire naturelle. Premier
cayer , contenant dix planches , avec leur
explication : savoir I^{re} planche , la carpe de
mer. VI pl. l'orphie. II pl. l'anguille de
mer. VII pl. la vive , ou dragon de mer.
III pl. le maquereau. VIII le corbeau
blanc de Feroë. IV pl. le dorseth. IX. pl.
le

le vanneau gris de fer. V pl. le Vydting, espece de dorsch. X pl. la tulipe de mer. A Copenhague, aux dépens & de l'imprimerie de *Claude Philibert*; & se trouve à Genève, chez le même, & à Paris, chez *Saillant*, rue Saint-Jean-de-Beauvais; 1767: *in-folio* en forme de livre de musique. Prix 12 liv.

SUPPLÉMENT, de l'art de la coëffure des Dames Françoises, par le sieur *Legros*, Coëffeur des Dames, enclos des Quinze-Vingts: ustensiles de l'art de la coëffure des Dames Françoises: forme du cachet que l'on donne aux élèves qui coëffent conformément aux estampes du supplément de l'art de la coëffure des Dames Françoises. A Paris, chez *Antoine Boudet*, Imprimeur du Roi, rue Saint-Jacques, à la Bible d'or; 1768: avec approbation & privilège du Roi. Brochure *in-4°*, d'environ 50 pages, avec des figures enluminées.

NOUVELLE méthode allemande, selon le traité de la manière d'apprendre les langues; par M. *Gerau de Palmfeld*, Professeur de la langue allemande de MM. les Chevaux-Légers, des Pages du Roi & de la Reine. A Paris, chez la veuve *Regnard*,

G

146 MERCURE DE FRANCE.

grand'salle du palais; la veuve *Duchefne*,
rue Saint-Jacques; *Desaint*, rue du Foin;
Saillant, rue Saint-Jean-de-Beauvais; &
à Versailles, chez *Fournier*, rue Satory,
& au Château; 1768; avec approbation
& privilège du Roi. Brochure in-8°, de
120 pages.

LE Cœnobitophyle, ou lettres d'un
Religieux François, à un laïc, son ami,
sur les préjugés publics contre l'état mo-
nastique. Au mont Cassin, & se trouve
à Paris, chez *Valleyre* l'aîné, rue de la
vieille Bouclerie, à l'arbre de Jessé; 1768:
brochure in-12 de 160 pages.

LE Marchand de Venise, comédie tra-
duite de l'anglois de *Sharkespeare*. Prix
30 sols. A Londres, & se trouve à Paris,
chez *Grangé*, Imprimeur-Libraire, au
Cabinet littéraire, pont Notre-Dame, près
la pompe; *Delalain*, Libraire, rue Saint-
Jacques; *Valade*, Libraire, rue de la
Parcheminerie; 1768, in-8°.

AGATHE & Isidore; par M^de *Benoît*:
deux parties. A Amsterdam, & se trouve
à Paris, chez *Durand*, rue Saint-Jacques,
à la Sagesse; 1768; vol. in-12.

Nous donnerons l'extrait de ce roman
dans un des prochains Mercur.

ORLANDO innamorato , poema in ottava rima , di *Matteo-Maria Bojardo* , rifatto da *Francesco Berni* ; 4 vol. in-12. Parigi, appresso *Molini*, Librajo ; 1768 : avec le portrait de *Berni* , gravé ; prix 10 liv. broché.

Il y en a un très - petit nombre d'exemplaires , tirés sur du papier de Hollande.

L'INNOCENCE du premier âge en France ; chez *Delalain* , à Paris , rue Saint-Jacques ; 1768 . prix 3 livres broché.

Ce nouveau volume de *M. de Sauvigny* , est du même format que son *Histoire amoureuse de Pierre le Long* , que vend le même Libraire , & au moins aussi intéressant , bien écrit & digne de l'accueil distingué du public. En attendant que nous en rendions un compte détaillé , nous croyons devoir au moins annoncer qu'il contient *la Rose* , ou la fête de Salency , & *l'Isle d'Ouessant* ; qu'il est orné d'un titre gravé , d'une très-belle estampe composée par *M. Greuze* , d'une jolie vignette ; le tout bien gravé , par *M. Moreau le jeune* , & qu'il se trouve accompagné de musique faite par *M. Moncini* , & digne de lui.

On vend aussi chez *Delalain* les *Mémoires d'un homme de bien* , 3 vol. in-12 , par l'auteur de l'*Histoire de Mlle. de Ter-*

148 MERCURE DE FRANCE.

ville, que nous avons annoncée dans notre dernier Mercure.

Il vient d'acquiesce ce qu'il restoit d'exemplaires de l'*Esprit de Baurdaloue*, un vol. in-12; excellent ouvrage, que tous les Journaux ont bien annoncé dans le temps qu'il a paru.

ÉDITS du mois d'août 1764 & mai 1765, concernant l'administration des villes du royaume, & la déclaration donnée le 25 juin 1766, en interprétation; le tout rangé par ordre de matières. On y a ajouté les arrêts rendus depuis les édits & en interprétation d'iceux. A Troyes, chez la veuve Lefebvre, & se trouve à Paris; chez Brocas, Libraire, rue Saint-Jacques; un vol. in-12.

L'ESPRIT des Romains, considéré dans les plus belles sentences, maximes & réflexions des auteurs célèbres de l'ancienne Rome. On y a joint les portraits de plusieurs hommes illustres de l'antiquité, le tout en françois & en latin, collection propre aux jeunes gens de qualité; un vol. in-12. A Paris, chez Brocas, & Delalain, Libraires, rue Saint-Jacques, & Saugrain, rue du Hurepoix; 1768.

SUPPLÉMENT au catalogue des livres du *magasin littéraire*. A Paris, chez Jacques-François Quillau, Libraire, rue Christine, attenant la rue Dauphine, fauxbourg Saint-Germain; 1768: in-12 de 40 pages.

Parmi les divers établissemens de la nature du *magasin littéraire*, celui-ci, auquel préside le sieur Quillau, a toujours tenu le premier rang; il est même le seul qui rende, pour ainsi dire, compte au public, des nouvelles acquisitions qu'il fait en livres, en lui donnant de temps en temps des supplémens imprimés des nouveaux trésors littéraires qui s'accroissent chaque année dans ce *magasin*, le mieux fourni, sans contredit, le plus riche, le plus varié de tous les cabinets de la librairie. On est donc assuré d'y trouver tout ce que peuvent desirer les personnes qui y viennent lire, ou celles à qui on loue des livres, mais comme le service dépend de la prompte circulation de ces mêmes livres, le sieur Quillau prie ses abonnés de ne pas les garder si long-temps, comme le font plusieurs, qui ne les rendent qu'au bout de six mois & même un an. Delà les plaintes des autres abonnés qui en sont privés nécessairement, malgré les soins & les attentions du sieur Quillau à les bien servir.

OBSERVATIONS & expériences sur diverses parties de l'agriculture , par M. *Formanoir de Palteau* , de la Société royale d'agriculture de la généralité de Paris. chez la veuve *D'houry* , Imprimeur - Libraire de la Société royale d'agriculture de la généralité de Paris , rue Saint - Severin , près la rue Saint - Jacques ; 1768 : brochure in-8°. de 80 pages.

TRAITÉ des vertus & des récompenses , pour servir de suite au *Traité des délits & des peines* ; traduit de l'italien , par M. *Pingeron* , Capitaine d'artillerie au service du Roi & de la république de Pologne. A Paris , chez *Panckoucke* , Libraire , rue & à côté de la comédie Française ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi , vol. in-12.

Le succès qu'a eu dans toute l'Europe le traité italien des délits & des peines , si bien traduit dans notre langue , demandoit à être suivi de l'ouvrage que nous annonçons ; & ces deux écrits sont faits pour être réunis dans un même recueil , & placés dans les mêmes cabinets. Dans ce nouveau *Traité des vertus & des récompenses* , on a mis le texte italien à côté de la traduction française.

LES MÉTAMORPHOSES de la religieuse : let-

ttres d'une Dame à son amie. A Amsterdam, chez *Schreuder*; 1768: & se trouve à Paris, chez *Laurent Prault*, au coin de la rue Gît-le-cœur, à la source des Sciences; deux parties *in-12*.

Ce roman est véritablement sorti de la main d'une femme, & mérite qu'on en fasse l'extrait dans un des prochains *Mercur*es.

HISTOIRES morales, suivies d'une correspondance épistolaire entre deux Dames; par Mademoiselle * * *, avec cette épigraphe:

De toute fiction l'adroite fausseté
Ne tend qu'à faire aux yeux briller la vérité.

Boileau, épit. 3.

A Londres, & se trouve à Paris, chez *Lejay*, Libraire, quai de Gèvres, au grand Corneille; 1768: *in-12*.

Nous donnerons une notice de ce petit ouvrage, qui est réellement aussi d'une Demoiselle.

PRINCIPES élémentaires de la tactique, ou nouvelles observations sur l'art militaire; par M. B * *, Chevalier de l'ordre royal & militaire de saint Louis. A Paris, chez *Laurent Prault*. Libraire, quai des Augustins, à la source des Sciences;

1768 : avec approbation & privilège du Roi, *in-8°*.

Le même Libraire mettra en vente incessamment le premier volume d'un ouvrage intitulé, Mémoires sur différentes parties des sciences & des arts ; par M. *Guétard*, de l'Académie royale des sciences. Le second volume, qui est sous presse, paroîtra dans peu, & nous donnerons une notice de l'un & de l'autre.

A V I S.

C. Panckoucke, Libraire, rue & à côté de la Comédie Française, a mis en vente les ouvrages suivans.

Les tomes 31, 32 des Mémoires de l'Académie royale des inscriptions & belles-lettres, *in-4°* ; 12 liv. le volume.

L'année 1764 des Mémoires de l'Académie royale des sciences, 12 livres le volume.

Les tomes 28, 29, 30, 31 de l'histoire naturelle, *in-12*, par MM. *Buffon* & *Dau-benton*, en quatre volumes, complètent l'histoire naturelle des animaux quadrupèdes, & mettent l'édition *in-12* au pair de l'*in-4°*. Chaque volume *in-12* pris séparément coûte 3 livres, & 3 liv. 15 *lre*.

fié. Les volumes *in-12*, qu'on relie en 32 tomes coûtent 106 liv. reliés.

Chaque volume *in-4°*. coûte 15 liv. & 17 liv. relié. Les 15 volumes *in-4°*. 255 liv.

L'histoire naturelle des oiseaux formera un ouvrage à part & commencera tome 1, 2, 3, &c.

Le Libraire avertit que tous ceux qui auront négligé de retirer leurs volumes séparés dans tout le cours de cette année, ne pourront compléter l'ouvrage pour aucun prix, passé ce tems, parce que tout sera mis en corps complets.

Les sept premiers volumes *in-4°*. des œuvres M. de Voltaire, ornés d'estampes gravées par les meilleurs maîtres, & destinées par M. Gravelot, sont actuellement en vente. Toute l'édition est en grand papier, & imprimée avec les caractères de M. Fournier le jeune; chaque volume *in-4°*. coûte 11 livres; chaque planche 15 sols. On est le maître d'acheter les volumes sans les planches. —

L'édition comprendra 19 à 20 vol. & coûtera 200 ou 211 liv.

Le total des estampes, savoir les 11 de la Henriade, & les 31 des pièces de théâtre, coûtera 31 liv. 10 s. Ainsi chaque volume *in-4°*. grand papier, ne reviendra

154 MERCURE DE FRANCE.

aux souscripteurs qu'à 12 liv. 10 à 12 £
avec les estampes.

Le même Libraire continue de donner
par souscription , & au prix de 210 liv. ,
au lieu de 348 liv. , les belles fables de la
Fontaine , 4 volumes *in-fol.* grandpapier ,
ornés de 300 planches du célèbre *Oudry*.
Le très-grand papier vaut 300 liv. au lieu
de 400 liv.

Le tome 9 de la collection académique
in-4°. Le dixième paroîtra incessamment.

Traité des vertus & des récompenses ,
in-12 , en italien & en françois ; c'est une
suite du traité des peines & des délits.

La connoissance des tems. 1769 , 8 liv.

Réflexions détachées sur l'esprit ; *in-12*.

Mémoire sur la destruction des loups.

Histoire du Président *Hainault* , *in-4°* .

& *in-12*.

Nous donnerons , dans un des *Mercur*es
suivans , la suite de l'extrait de l'élégante
traduction ou imitation de *Lucrèce* , par
M. Panckoucke , Libraire , qui débite tous
les livres ci-dessus annoncés.



ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

*ACADÉMIE des Belles-Lettres, Sciences
& Arts de MARSEILLE.*

L'ACADÉMIE des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Marseille a tenu sa première assemblée publique d'après Pâques le 13 de ce mois.

M. le Chancelier, en l'absence du Directeur, a ouvert la séance par un discours relatif à l'objet de cette assemblée. M. Guis a lu un mémoire sur les manufactures placées dans les villes maritimes & commerçantes. M. de Saint-Jacques a lu un mémoire sur la manière de trouver les longitudes sur mer.

M. Fortic a lu une dissertation sur les volcans & sur quelques phénomènes particuliers du Vésuve. M. Mourraillès a lu un mémoire sur la méthode des fluxions & sur les infiniment petits.

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

La séance a été terminée par la lecture de l'éloge historique de feu M. le Marquis de Beauffet, fait par M. Audibert.

L'Académie n'ayant point adjugé le prix, en aura deux à donner l'année prochaine.

Elle a proposé, pour ces deux prix, les sujets suivans :

Quelles sont les causes de la diminution de la pêche sur les côtes de Provence, & quels seroient les moyens de la rendre plus abondante.

Quelle est la meilleure manière de faire & gouverner le vin de Provence, soit pour l'usage, soit pour le transport.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier janvier 1769. Ils doivent être adressés à MM. de l'Académie des Belles - Lettres, Sciences & Arts de Marseille, & remis, francs de port, sans quoi ils ne seront pas retirés.



DISCOURS prononcé par **M. DE CLUGNY**,
Maître des Requêtes, Conseiller hono-
raire au Parlement de Bourgogne, Inten-
dant de la Marine en Bretagne, lors de
sa réception en l'Académie des Sciences,
Arts & Belles-Lettres de **DIJON**, en
qualité d'Académicien honoraire, le 7
août 1767.

MESSIEURS,

Je ne dois qu'à vos seules bontés l'hon-
neur d'être admis dans une Compagnie,
aussi distinguée par les productions dont
elle a enrichi la littérature, que par le
nombre d'hommes célèbres qui la com-
posent. Mais si, en comblant mes desirs,
si en surpassant mes espérances, si en
m'ouvrant l'entrée de ce sanctuaire des
arts, vous m'inspirez, Messieurs, une
reconnoissance sans bornes, vous me faites
éprouver en même temps combien il est
peu vrai que le sentiment, dont on est
fortement pénétré, s'exprime toujours de
même. Je vois, au contraire, que plus le
cœur est vivement touché, moins il laisse

de liberté & de ressources à l'esprit. N'attendez donc pas de moi, Messieurs, des expressions dignes de la grace que vous me faites ; mais daignez être persuadés que j'en connois tout le prix. Si je ne puis vous peindre mon extrême sensibilité avec le coloris de l'éloquence, que ne puis-je du moins vous la témoigner, en m'efforçant de partager vos travaux ! De quels avantages ma destination actuelle ne me prive-t-elle pas ! Témoin assidu de vos succès, j'essaierois de me former sur vos exemples ; admirateur zélé des connoissances & des lumières qui brillent dans cette Société, mon ardeur à vous imiter me tiendrait lieu de talens, & quelques rayons de votre gloire réfléchiroient sur moi.

Que n'êtes-vous pas, Messieurs, en état d'entreprendre & d'exécuter sous les auspices d'un Prince (1) qui, marchant rapidement dans la carrière des héros de son auguste nom, réunit les vertus civiles & militaires, qui tant de fois ont fait le bonheur & la splendeur de la France ! Par une heureuse ressemblance avec celui de ses ayeux, dont la mémoire & les actions seront immortelles, Général avant l'âge,

(1) S. A. S. Mgr le Prince de Condé, protecteur de l'Académie.

guerrier intrépide, administrateur éclairé ; il a senti combien les lettres pouvoient influer sur le gouvernement ; il les cultive, les honore & les encourage.

Leur rapport avec l'administration de la justice n'avoit point échappé à la pénétration de ce Magistrat (2) qui, entièrement occupé des intérêts de son pays & de la gloire de sa compagnie, nous a laissé en même tems un monument de son amour pour les sciences & une preuve bien touchante de son attachement pour l'état qu'il avoit embrassé : sentiment d'autant plus remarquable, qu'il est devenu moins commun.

Par une utile & rare combinaison, tout ce qui peut contribuer à la conservation des hommes, à former leur mœurs, à dévoiler les loix & les ressorts de la nature, est soumis aux recherches de l'Académie qu'il a fondée. Tout en annonce le succès ; tout y concourt. L'éloquence brillante du Prélat (3) que vous avez choisi pour Chancelier, les soins assidus du Magistrat (4)

(2) M. *Pouffier*, Doyen du Parlement de Dijon, fondateur de l'Académie.

(3) M. *Poncet de la Rivière*, Evêque de Troyes, Chancelier de l'Académie.

(4) M. le Président *de Ruffey*, Vice-Chancelier de l'Académie.

qui le remplace, ses talens, ses connoissances dans tous les genres, son zèle actif pour les progrès & la gloire de l'Académie; vos lumières, Messieurs, vos travaux infatigables, vos savantes études vous préparent de nouveaux lauriers dans la carrière glorieuse, mais pénible, que vous avez entreprise.

RÉPONSE de M. le Président DE RUFFEY, Vice Chancelier de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, au discours de M. DE CLUGNY, reçu Académicien honoraire de la même Académie, le 7 août 1767.

MONSIEUR,

CETTE Académie, devenue par ses travaux capable d'apprécier le mérite & les talens en tout genre & en tous états, s'est attachée particulièrement depuis sa réforme, à s'associer ceux de nos concitoyens qui se sont rendus recommandables par ces deux qualités. C'est à ce titre que vous venez prendre place parmi nous. Les talens que vous avez fait paroître dans l'exercice des fonctions de la magistrature, vous ont mérité l'estime & les regrets de votre patrie.

Appelé dans un autre hémisphère par les ordres d'un grand Roi, votre zèle pour son service vous a fait braver les hasards d'une navigation périlleuse, où votre vie & votre liberté ont été également exposées. A quoi ne se résout pas une âme courageuse excitée par les grands motifs du devoir & de l'honneur !

Vous avez, Monsieur, pleinement répondu à la confiance du Souverain. Chargé de rétablir l'ordre & la subordination dans un pays où l'éloignement favorise l'impunité & autorise l'indépendance, votre fermeté & votre exemple y ont rappelé la bonne foi & la probité ; vertus que l'intérêt & la cupidité sembloient en avoir bannies.

Malgré les horreurs de la guerre, votre vigilance & votre activité ont su maintenir l'abondance dans une colonie qui, ne produisant que du superflu, manque souvent du nécessaire, par l'interruption du commerce. Si l'altération de votre santé ne vous a pas permis de consommer votre ouvrage, vous avez du moins fourni à vos successeurs un plan de conduite & de vues, dont il leur est aisé de profiter pour le bien de l'état.

Pour récompense de vos services, le Roi vous a donné de nouvelles marques de ses

bontés, en vous appelant à ses Conseils, & vous confiant une des premières places de sa marine. Quelqu'importantes qu'en soient les fonctions, elles vous permettent du moins de revoir votre patrie & des amis auxquels une longue absence vous a rendu plus cher & plus précieux.

L'Académie, Monsieur, se trouve sensiblement flattée des marques d'estime que vous venez de lui donner, en desirant d'y occuper une place; elle s'est empressée de répondre à vos vues patriotiques; se propose d'entretenir d'utiles correspondances avec vous, & de profiter des connoissances que vous avez acquises dans vos voyages maritimes. Elle est instruite de votre goût pour les sciences relatives au bien public, & du projet que vous avez conçu pour le rétablissement de l'Académie de marine en Bretagne. La guerre a suspendu ses séances & ses travaux: composée d'Officiers habiles & expérimentés, elle a donné d'excellens mémoires sur la théorie & la perfection de la navigation.

Il vous fera glorieux, Monsieur, de concourir au rétablissement d'une Compagnie qui doit faire une des plus honorables portions de votre département, & dont la destination intéresse également la gloire & la sûreté del'État.

Les obstacles ne doivent point vous arrêter : la constance à vouloir fortement de bonnes choses , en assure nécessairement le succès. Le bandeau de l'opiniâtreté , tout épais qu'il est , se déchire ou s'use à la longue. La mémoire de l'homme d'État qui ne voulut que le bien public , est en vénération aussi long-tems que subsistent les avantages inattendus qu'il a procurés.

Ce n'en est pas un médiocre, Monsieur , que celui de vous compter parmi nous. Vous avez témoigné le plus vif intérêt à l'honneur & à la gloire de cette Compagnie. Puisse ce motif , joint à l'amour de votre patrie , vous rappeler souvent ici , & nous procurer le plaisir de jouir de votre présence à nos assemblées!

A G R I C U L T U R E.

*LETTRE à M. DE LA PLACE , auteur du
• Mercure , sur la façon de conserver le
bled.*

Vous savez , Monsieur & cher compatriote , qu'être fidèle à son Roi , utile à sa patrie , sont des sentimens trop profondément gravés dans les cœurs Calaisiens

pour avoir pu dégénérer ; eux seuls ont pû m'inspirer des idées dont je vous prie, après en avoir apprécié la valeur, de vouloir bien faire part au public.

Vous savez également que dans les temps où l'art de la guerre n'étoit point porté au degré de perfection où il est aujourd'hui, les sièges étoient souvent de très-longue durée, & que la plupart des villes ne se prenoient enfin que par famine ; que pour faire subsister plus long-temps les assiégés, on avoit, dans les places fortes, des puits dans lesquels on conservoit le bled ; que ces puits, que l'on nommoit *poires*, parce qu'ils en avoient exactement la forme, étoient hermétiquement fermés ; que le bled s'y conservoit très-long-temps, y étoit introduit par le haut ; & qu'à l'extrémité ou queue de cette poire, il y avoit une espèce de robinet.

Mais on n'a pas ordinairement des emplacements propres pour établir ces sortes de puits ; leur construction est dispendieuse ; ils sont sujets à des inconvéniens ; l'humidité peut y pénétrer, & par conséquent il seroient maintenant de peu d'usage.

Je crois pourtant qu'en partant de cette idée, il seroit possible de conserver le bled dans des vases de terre à-peu-près des même forme que celle de ces poires, & d'une

grandeur pareille aux jarres dont on se sert dans nos vaisseaux pour y mettre de l'eau. En remplissant de bled ces vâses, en scellant exactement les couvercles en plâtre, c'est-à-dire, en empêchant l'air d'y pénétrer, le bled pourroit s'y conserver long-temps, ne contracteroit point d'humidité, ne seroit point exposé à être infecté de poussière ou d'ordure, seroit à l'abri des calandres, des rats, des souris, dispenseroit même du soin de le remuer, retourner & cribler de temps en temps : opérations aussi nécessaires que dispendieuses, qui diminuent la quantité, par conséquent augmentent le prix de cette précieuse denrée, & dès-là frappent plus particulièrement sur le pauvre.

Tout me persuade, Monsieur, que l'on pourroit employer utilement ces vâses de terre. J'en ai vu qui pouvoient contenir au moins douze septiers, mesure de Paris, & la dépense de ces vâses seroit un objet de peu d'importance dans les villes de province où l'on boulange le pain chacun chez soi. On pourroit en avoir pour contenir la provision d'une année; nos greniers, nos magasins contiendroient alors plus de bled; ce seroit une économie de plus. J'ai l'honneur, &c. *MARECHAL*,

Echevin de la Ville de Calais.

Paris, ce 17 mars 1768.

ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

*OBSERVATION d'un enfant nouveau né ;
par M. COSME D'ANGERVILLE, pre-
mier gagnant-maîtrise de l'Hôtel-Dieu
de Paris.*

LE 15 avril 1766, on me manda à la salle des accouchées, pour examiner un enfant vivant qui venoit de naître avec une tumeur à l'ombilic. Cette tumeur étoit d'un volume considérable, recouverte en partie par la peau & par les membranes qui entourent le cordon ombilical ; mais ce qui a causé à mon étonnement, ce fut d'appercevoir à la partie supérieure de la tumeur, un battement semblable à celui du cœur. Ayant eu la curiosité de toucher cet endroit, je m'apperçus qu'en ralentissant le mouvement, l'enfant tomboit en syncope ;

Je ne doutai pas que ce ne fût le cœur qui produisoit ce mouvement, & je n'eus garde de répéter mon expérience. Cet enfant ne vécut qu'environ une heure & demie ; & la tumeur me parut si singulière que j'ai crû en devoir faire l'ouverture, qui fut faite en présence de Messieurs *Moreau* & *Cabany*, accompagnés de MM. *Dubertrand* & *Pean*, Maîtres en chirurgie.

J'ai trouvé, par l'examen de cette tumeur, l'anneau ombilical dilaté au point d'avoir permis aux intestins de se glisser entre les membranes du cordon ombilical qu'ils avoient dilaté de façon à pouvoir contenir aussi le foye ; ce dernier viscère occupoit la même direction qu'il a ordinairement. A la partie supérieure du foie, il y avoit une dépression considérable dans laquelle le cœur étoit logé ; il y a toute apparence que cet enfoncement provenoit en partie de la compression que le cœur y faisoit forcément, tant par le fardeau extérieur, que par son mouvement de diastole. Je trouvai encore une singularité, c'est que sa pointe, qui naturellement est à gauche, se portoit du côté droit.

D'après ce détail, je crois que l'on peut caractériser cette tumeur de hernie ombilicale ; mais je suis embarrassé d'en assigner la cause. Au premier aspect, il sem-

bleroit qu'on devroit la regarder comme un vice de mauvaise conformation ; dans ce cas , c'est de ces vices qu'on ne fait ni prévenir ni prévoir : néanmoins quelques circonstances qui ont accompagné la grossesse m'ont donné sujet de faire quelques réflexions que je vais exposer.

Cette malheureuse femme vint malade à l'Hôtel-Dieu , & étant guérie y resta trois mois comme convalescente , terme qu'elle avoit à parcourir avant d'accoucher. On fait que ces sortes de femmes sont obligées de rendre quelque service aux malades de la salle ; & ce service consiste à transporter dix fois le jour des malades d'un lieu dans un autre. Ce transport ne peut se faire qu'en appuyant sur le ventre ; il doit faire sur la poitrine de l'enfant , dont on fait la situation dans la matrice , une compression qui , étant répétée plusieurs fois comme je viens de le dire , est capable de produire petit à petit le désordre qui s'est trouvé dans l'enfant que j'ai fait voir à l'Académie de chirurgie. Si cela est ainsi , ce transport des parties n'est pas un vice de conformation , mais une maladie contractée dans le ventre de la mère.

L'observation suivante va , ce me semble , appuyer cette opinion. En 1744, MM. *Moreau & Pean* m'ont dit qu'il accoucha à l'Hôtel-Dieu

l'Hôtel-Dieu une fille dont l'enfant , qui étoit aussi une fille, avoit apporté en naissant une tumeur très-considérable à l'ombilic. Les parties étoient contenues dans les propres membranes du cordon ombilical qui s'étoit dilaté au point qu'elles étoient si minces que l'on voyoit le mouvement péristaltique des intestins & celui du cœur , & que l'on distinguoit parfaitement ces deux viscères au travers.

Le cœur avoit fait un enfoncement au foie , où il étoit logé , comme il l'étoit à l'autre enfant.

La cause de ces désordres dans l'enfant qui fait le sujet de l'observation de Messieurs *Moreau & Pean* , n'est pas la même que celle qui fait celui de la mienne ; mais je la crois bien aussi capable de produire le même effet. La fille qui étoit grosse de cet enfant , voulant cacher sa grossesse , portoit jour & nuit un corps très-dur qu'elle garnissoit de busques de fer.



ARTS AGRÉABLES.

GRAVURES.

M. *de Mornas*, Géographe du Roi & des Enfans de France, a eu l'honneur, le 22 mai dernier, de présenter à Sa Majesté & à la Famille Royale la huitième livraison de son Atlas, consistante en vingt cartes qui forment une suite du quatrième volume. Ces cartes ont encore rapport à la seconde époque du sixième âge du monde, c'est-à-dire, depuis la mort d'*Alexandre le Grand* jusqu'à la destruction de Carthage. On y traite de la suite des événemens de l'histoire de Pergame, de Bithynie, d'Héractée, de Sparte, d'Athènes, d'Achaïe, d'Etolie, de Syracuse, & de Rome.

L'Auteur se plaint, avec raison, de la négligence des souscripteurs à venir retirer les livraisons à mesure qu'elles paroissent, & ce n'est que sur leur exactitude qu'il compte de pouvoir remplir ses engagemens pris avec le public. Il ne lui seroit pas possible, sans cela, de continuer une entreprise qui l'oblige à faire des avances

considérables qu'il ne peut retirer que successivement & à mesure que les souscripteurs viennent se compléter. Il prévient qu'à compter du premier août prochain, & conformément à son dernier avis, il fera payer ses cartes un tiers au-dessus du prix fixé par la première souscription à tous ceux qui, avant cette époque, n'auront pas retiré les six, sept & huitième livraisons de son Atlas, que l'on ne trouve que chez lui, rue Saint-Jacques, à côté de Saint Yves.

M U S I Q U E.

DEUX concerto de violon, avec des cors & hautbois obligés ; de la composition de M. *Frantzl*, Ordinaire de la Musique de S. A. S. Mgr l'Electeur Palatin ; se vendent à Paris, aux adresses ordinaires.

LES Larmes de l'Amour : quatre ariettes avec la basse ; par M. *Bouvin* : se trouvent chez l'Auteur, rue Montmartre, vis-à-vis Saint Eustache, chez le Teinturier, & aux adresses ordinaires de musique : prix 12 s.

L'Oracle des Amans, cantatille nouvelle, à voix seule, avec symphonie ;

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

dédiée à Mgr le Comte de Noailles, Grand d'Espagne, &c. par M. *Dellain*, Ecrivain de la Marine & des Classes : prix 1 liv. 16 sols. Se vend à Paris, chez Mlle *Castagnery*, rue des Prouvaires, & aux adresses ordinaires ; à Nantes, chez M. *Tanqueray*, grande rue ; & à Rouen, chez M. *l'Aigle*, rue des Carmes.

AIRS, ariettes & duo de *la Vénitienne*, comédie-ballet, représentée par l'Académie Royale de Musique, le vendredi 6 mai 1768 : la musique par M. *d'Auvergne*, Surintendant de la Musique du Roi. Prix 4 liv. 16 sols. Cet agréable recueil se vend à Paris, chez l'Auteur, rue Saint-Honoré, au coin du Boulevard, à la salle de l'opéra, & aux adresses ordinaires.

Six sonates pour le violon seul, avec accompagnement de basse ; par M. *de Zimmermann*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, premier Lieutenant au Régiment des Gardes Suisses du Roi ; dédiées à M. *de Bachman*, Major dudit Régiment. Se vendent à Paris, chez M. *Huberty*, rue des Deux-Ecus, au pigeon blanc : prix 7 liv. 4 sols.

MÉTHODE raisonnée pour passer du violon à la mandoline, & de l'archet à la plume, ou le moyen sûr de jouer sans

J U I N 1768.

173

maître, en peu de temps, par des signes de convention assortis à des exemples de musique facile ; contenant vingt-quatre airs dansans à deux mandolines ; six menuets, avec accompagnement ; deux duo ; une sonate, avec la basse, & plusieurs airs connus variés. Par M. Léone, de Naples, Maître de mandoline de S. A. S. Mgr le Duc de Chartres, Prince du Sang. Se vend rue Saint-Honoré, vis-à-vis Saint-Honoré.



ARTICLE V.

SPECTACLES.

OPÉRA.

Le vendredi, 6 mai, on a donné la première représentation de *la Vénitienne*, comédie ballet en trois actes, poëme de feu M. *la Motte* *, remis en musique par M. *d'Auvergne*, Surintendant de la Musique du Roi. Le succès de cet opéra parut d'abord très-équivoque ; mais dans le cours des représentations subséquentes, le public a semblé prendre plaisir à rendre de plus en plus justice aux talens reconnus du célèbre Compositeur qui n'a pas craint de redonner l'être à ce drame, susceptible en effet des plus grandes beautés musicales, quoique d'un genre à essuyer bien des contradictions. L'impartialité que nous nous faisons un devoir d'observer dans nos jugemens, nous oblige de conve-

* Cet opéra, dont l'ancienne musique est de *la Barre*, fut joué, pour la première fois, le 26 mai 1705. On ne l'avoit point repris depuis.

nir que le fond de cet opéra, quelque
 saillantes qu'en soient les paroles, a seul
 contribué à balancer les suffrages. Nous
 ne prétendons point attaquer le préjugé
 établi en faveur des anciens poëmes ; mais
 nous ne pouvons dissimuler que le goût,
 à force de mets délicats, est devenu diffi-
 cile, & que, blâsé sur la magie de l'es-
 prit, il ne se laisse plus piquer que par
 l'intérêt. Trop de respect pour les ancien-
 nes productions est aussi nuisible au pro-
 grès des lettres qu'une excessive indulgence
 pour les nouvelles. L'analyse que nous
 allons faire de *la Vénitienne* pourra peut-être
 justifier le peu d'accueil que le public lui
 a fait le premier jour qu'elle a reparu.

A C T E U R S.

ISABELLE,	<i>Mde L'ARRIVÉE.</i>
LÉONORE,	<i>Mlle BEAUMESNIL.</i>
OCTAVE,	<i>M. LE GROS.</i>
ISMÉNIDE, Dévineressé,	<i>Mlle DUBOIS.</i>
ZERBIN, valet d'O C-	
TAVE,	<i>M. L'ARRIVÉE.</i>
SPINETTE, suivante	
d'ISABELLE,	<i>Mlle ROSALIE.</i>

A C T E P R E M I E R.

Le théâtre représente des jardins, &
 H iv

176 MERCURE DE FRANCE.
dans l'éloignement la place de Saint-Marc.
Léonore ouvre la scène par ce monologue.

Tendres plaisirs, charmans amours,
Ah ! que n'ai-je plutôt senti votre puissance !
Deviez-vous, dans l'indifférence ,
Laisser couler mes plus beaux jours ?
Du moins gardons-nous bien d'éteindre
Les feux que dans mon cœur l'amour daigne
allumer :

Au lieu de m'en laisser charmer ,
Falloit-il perdre , hélas ! tant de temps à les
craindre ?

Tendres plaisirs , &c.

La musique de ce monologue, d'un genre très-agréable, a été vivement sentie & généralement applaudie. *Isabelle* survient avec *Spinette*, sa suivante. Elle accuse *Léonore*, qui est son amie, d'ingratitude & de trahison. Quoi ! lui dit-elle,

L'amant qui m'aimoit vous adore ;
Et votre cœur reçoit ses infidèles vœux ?

Léonore la désabuse, en s'expliquant ainsi :

C'est dans les premiers jeux que me fit voir *Ostave* ;
Que la paix sortit de mon cœur.
Un inconnu fut mon vainqueur.

D'un seul de ses regards mon cœur fut enchanté ;
Le masque me cacha le reste de ses charmes.

Il me parle à ces jeux que vous me reprochez.

Elle espère de voir enfin ses traits dans
le bal qui se prépare. Cet aveu tranquillise
Isabelle. *Léonore* la quitte en lui disant,
au sujet d'*Octave* :

Je vais encor , par de nouveaux refus ,
Servir votre amour & ma flâme.

Isabelle , dans la scène qui suit , apprend
à *Spinette* quel est cet inconnu dont *Léonore*
s'est éprise.

Lorsque de mon amant
Je vis l'inconstance fatale ,
Je le suivis par-tout sous un déguisement
Qui m'a livré le cœur de ma rivale.

Elle charge *Spinette* d'observer les pas
d'*Octave* & de l'instruire de toutes ses
démarches. *Spinette*, seule, chante cette
ariette , que nous citons comme une des
plus agréables de cet opéra :

De mille amans en vain nous recevons les vœux ;
On les perd sans retour en terminant leur peine ;

H v

178. MERCURE DE FRANCE.

Les perfides brisent leurs nœuds
Dès qu'ils ont formé notre chaîne.

On ne soupire long-temps ,
Que pour des beautés cruelles :
Les peines font les cœurs constans ,
Les plaisirs font les infidèles.

Spinette entend venir *Octave* ; elle se cache pour l'observer. *Léonore* rentre sur la scène avec lui : ils chantent un duo contrasté dont la musique est d'un très-bel effet. *Léonore* renvoie *Octave* à *Isabelle*, & ne lui promet que des mépris. Il ne paroît alarmé ni de son courroux ni de son indifférence. Leur dispute est interrompue par l'arrivée d'une troupe de *barquerolles* qui forment un divertissement, dans lequel on applaudit, avec un plaisir toujours nouveau, MM. *Lani* & *Dauberval*, & Mlles *Allard* & *Peslin* *. MM. *Malter* & *Le Grand*, Mlle *Mion* & *Dervieux* s'y distinguent aussi & recueillent en même temps des suffrages unanimes. Les

* Nous observerons ici, avec plaisir, que Mlle *Peslin*, toujours applaudie avec justice, l'a sur-tout été universellement dans le beau *pas de deux* qu'elle danse avec M. *Dauberval* ; & que les soins & les avis de cet excellent Danseur l'ont mise au point de partager très-souvent les éloges que l'on doit toujours à Mlle *Allard*.

airs de ce divertissement, entr'autres, celui des barquerolles, composé de huit couplets, font honneur au goût & au génie de M. d'Auvergne. *Zerbin* conduit la fête, après laquelle *Octave* presse encore *Leonore* de se rendre, & n'est pas mieux écouté qu'auparavant. Fatigué de ses mépris, il se dispose à aller consulter *Isménide*, résolu d'apprendre de cette Magicienne quel sera le succès de son amour. *Spinette*, qui s'est toujours tenue cachée pour l'épier, reparoit dès qu'elle le voit parti, & annonce qu'elle va révéler à sa maîtresse le dessein du perfide.

A C T E I I.

Le théâtre représente un antre éclairé par une lampe. *Octave*, déguisé en valet, & *Zerbin* en noble Vénitien, arrivent près de l'antre d'*Isménide*. *Zerbin* tremble & chancelle à l'aspect de cette demeure infernale. Il dit à son maître, qui s'en aperçoit :

Pour braver les périls où votre amour m'engage,
J'ai voulu de *Bacchus* emprunter le secours;
Dans sa liqueur j'ai cherché du courage,
Mais je sens bien que j'en manque toujours.

L'objet du déguisement qu'*Octave* a

H vj

180. MERCURE DE FRANCE.

pris & a fait prendre à *Zerbin* est d'éprouver la science des devins ; il veut voir s'il s'y laisseront tromper. Il va les avertir & oblige son valet de rester seul devant la caverne. Le jus de *Bacchus* dont *Zerbin* a cru devoir s'enivrer, par une sage précaution, ne l'enhardit point ; au contraire, sa cervelle n'en est que plus troublée. Il croit voir des spectres & des monstres horribles, il croit entendre des cris & des hurlemens affreux ; il s'imagine qu'un géant furieux est prêt à le frapper. Il se recommande à *Bacchus* ; il se plaint que ce Dieu ne lui ait prêté que d'impuissantes armes ; enfin il s'endort après avoir fait sur les charmes du sommeil cette réflexion que l'on pourroit trouver trop philosophique pour un homme de sa sorte & pour la situation où il se trouve, mais qui n'en présente pas moins une vérité des plus frappantes.

Que le sort des mortels est peu digne d'envie !

Les plus doux plaisirs de la vie ,

Sont de n'en point sentir les maux.

Tout ce monologue, qui commence par un récitatif obligé, est rendu par le musicien d'une manière sublime. Ce morceau, si digne de la réputation de son auteur,

est un des plus beaux que l'on ait entendus jusqu'ici sur ce théâtre. *Isabelle*, voyant *Zerbin* couvert des habits de son maître & le trouvant endormi, le prend pour *Octave*. Son monologue, qui commence aussi par un récitatif obligé, est suivi d'un air de mouvement qui peint très-bien la fureur qui l'agite. Elle va pour ôter le poignard de *Zerbin* & s'en frapper ; il se réveille, elle le reconnoît ; il lui apprend qu'*Octave* est actuellement occupé à consulter *Isménide* sur sa nouvelle ardeur. *Isabelle*, appercevant son amant qui sort de l'autre avec la Devineresse, dit en à part :

Je veux les écouter.

Leur discours m'apprendra ce que je dois tenter.

Isménide, accompagnée d'*Octave*, s'avance avec une troupe de Devins & de Devinereses. *Isabelle* les observe sans être vue. *Octave*, pour embarrasser *Isménide*, lui parle ainsi :

Vous, pour qui l'avenir n'a rien d'impénétrable,
Qui des plus sombres cœurs percez tous les détours,

Vous savez qui de nous cherche votre secours, &c.

ISMÉNIDE à part.

Malgré leur mystère,
En les intimidant tâchons à juger d'eux.

181 MERCURE DE FRANCE.

Elle observe leurs mouvemens & continue de la sorte :

Les démons à ma voix vont paroître en ces lieux.
Pourrez-vous soutenir leur terrible présence ?

OCTAVE.

Parlez, je ne crains rien.

ZERBIN.

Moi, je crains tout, ô dieux !

La fermeté du maître & la frayeur du valet les décèle l'un & l'autre aux yeux de la Devineresse, qui dit à *Octave*, en montrant *Zerbin* :

Vous me cherchez vous seul & vous êtes son maître.

OCTAVE.

Vous savez quel dessein en ce lieu me conduit ?

ISMÉNIDE *embarrassée*.

Souvent... l'amour...

ZERBIN,

Ciel ! quel démon l'instruit ?

ISMÉNIDE.

L'amour vous fait sentir ses plus rudes atteintes.

ZERBIN.

Chaque mot redouble mes craintes !

Ainsi la peur indiscrete de *Zerbin* seconde l'adresse d'*Isménide* & l'aide à deviner ce qui se passe dans le cœur d'*Octave*. Il la prie de l'éclaircir sur le sort que le Ciel réserve à son amour. Elle ordonne à ses Ministres de célébrer leurs affreux mystères. Les Devins font leurs cérémonies magiques. Les danses sont entremêlées de chants. On remarque, dans ce divertissement, deux chœurs infernaux qui ne cèdent en rien à ceux même qui ont le plus illustré l'incomparable *Rameau*. *Isménide*, après les cérémonies, fait éteindre les flambeaux & la lampe qui éclaire l'autre. Elle prévient *Octave* qu'il va être instruit de son sort. A la faveur de l'obscurité *Isabelle* sort de l'endroit où elle étoit cachée, & prononce elle-même cet oracle :

Octave, romps tes nouveaux fers,
Je tiens le fer levé sur ton cœur infidèle ;
Cette nuit, avec moi, je t'entraîne aux enfers,
Si ce jour ne te voit sous les loix d'*Isabelle*.

Isménide & les Devins, surpris de ce qu'ils entendent, sont eux-mêmes saisis de frayeur & sortent précipitamment avec *Octave* & *Zerbin*.

ISABELLE seule.

Toi, qui m'as inspirée, achève ton ouvrage,
Amour ! c'est à toi seul de me rendre un volage.

Rien n'est plus ingénieux certainement que l'idée de cette scène & de la précédente ; mais on a trouvé que la magie en étoit trop noire pour un drame qui porte le titre de *comédie-ballet*. Il est vrai qu'elle ne diffère point de celle de nos plus sombres tragédies lyriques. La Devineresse s'y présente avec tout l'appareil effrayant des *Circé* & des *Médée*. Cependant, en réfléchissant sur l'intrigue de ce poëme, il est facile de sentir que, si l'Auteur eût voulu répandre sur sa magie des nuances plus gaies, il eût manqué tout l'effet de ses deux scènes. La teinte qu'il a prise étoit absolument nécessaire au fil de son action qu'il a développée avec un art infini. La richesse d'invention qui brille dans cet acte est demeurée en pure perte pour lui faute d'avoir mieux concilié l'intérêt des spectateurs avec celui de ses personnages. Le sujet de la consultation d'*Octave* est trop peu grave pour une si grande profusion de couleurs sombres. D'ailleurs, le mélange de sérieux, de comique & de tragique déplaît toujours par-tout où il se trouve. Les plaisanteries de *Zerbin* devant une Magicienne de l'aspect le plus redoutable n'ont point été goûtées. On ne s'est point prêté à la nécessité de ces disparates pour le jeu de l'action. Ce qui prouve que

ce n'est pas toujours par les effets du génie que l'on réussit à plaire.

Le ballet de cet acte, qui est de la composition de M. *Laval*, & dans lequel il danse lui-même avec une force & une vivacité qui le laissent sans rivaux dans ce genre, est très-bien exécuté.

A C T E I I I.

Le théâtre représente un fallon préparé pour un bal. *Léonore* seule commence l'acte par cet air, dont les paroles charmantes ne sont pas exprimées par la musique avec des grâces moins piquantes.

Quand je revois l'objet de mes amours,

Le temps s'enfuit d'une vitesse extrême ;

Mais, hélas ! il suspend son cours,

Quand je ne vois plus ce que j'aime.

O temps ! servez mieux nos desirs ;

Réparez de l'amour les rigueurs inhumaines ;

Arrêtez-vous pour fixer les plaisirs,

Volez pour abrégér les peines.

Octave revient encore lui parler d'amour.

L'amour seul (*lui dit-il*) peut nous satisfaire.

Le plus doux plaisir est d'aimer,

Et le plus sensible est de plaire.

Isabelle, masquée & déguisée en Vénitien, paroît avec une troupe de masques. *Léonore*, qui reconnoît en elle l'objet dont elle est préoccupée, ne cherche plus qu'à éloigner *Octave*. Elle le charge d'aller avertir *Isabelle* que les jeux sont prêts.

OCTAVE.

Eh ! pourquoi voulez-vous qu'elle soit de ces jeux ?

LÉONORE.

Allez, vous dis-je, je le veux ;
Et ne revenez pas sans elle.

OCTAVE, *à part.*

Quels soupçons viennent m'agiter !
Demeurons, & sachons s'il s'y faut arrêter.

Isabelle, en s'amusant de la méprise de *Léonore*, continue de lui faire la cour. Son déguisement donne lieu aux équivoques les plus ingénieuses. *Léonore* l'engage à se démasquer, & les refus d'*Isabelle* ont l'air de partir d'une modestie outrée. *Léonore* en prend occasion de l'accuser de ne vouloir que se divertir à ses dépens, ce qu'elle lui fait entendre par ce vers :

Vos refus ne font voir qu'une ardeur bien légère.

ISABELLE.

Mon cœur brûle de mille feux ,
La constance & l'amour y triomphent ensemble.
Non , dans tout l'empire amoureux ,
Vous ne trouverez point d'amant qui me ressemble.

Elle ajoute qu'elle craint qu'*Octave* ne la fléchisse , ce qui soutient toujours le ton d'équivoque dont *Léonore* est la dupe.
Elle répond à *Isabelle* :

N'êtes-vous pas le seul de qui l'ardeur m'en-
chante ?

Je voudrois être encor mille fois plus charmante ;
Mais je voudrois ne l'être qu'à vos yeux.

Cette scène est terminée par un très-joli duo où elles se jurent une ardeur éternelle. *Octave*, furieux , se montre dans le moment & fait à *Léonore* tous les reproches que la colère peut dicter.

ISABELLE.

Calmez le transport qui vous guide.
Peut-être qu'*Isabelle* est cachée en ces lieux :
Ne rougirez-vous point de montrer à ses yeux
Ce désespoir perfide ?

Octave , outré de se voir plaisanter par

188 MERCURE DE FRANCE.

un rival , menace de le tuer. *Léonore* ; effrayée , veut l'appaîser. Sa colère n'en devient que plus forte , ce qui oblige *Isabelle* de se faire reconnoître. En ôtant son masque d'une main , & de l'autre tirant son poignard , elle lui dit :

Connois-moi donc , perfide , & frappe , si tu l'oses.

L É O N O R E & O C T A V E.

Que vois-je ?

L É O N O R E.

Amour ! à quels maux tu m'exposes !

Elle sort. *Isabelle* , restée seule avec *Octave* , ne met plus de bornes à son dépit. L'habit qu'elle porte lui inspire un courage héroïque. De l'air le plus impétueux & le plus décidé , elle adresse ce discours à *Octave* :

Qui te retient , ingrat ? sui ton ressentiment.

Sois mon vainqueur ou ma victime ;

Que l'un de nous périsse en ce moment.

Perfide ! vien combler ton crime ,

Ou recevoir ton châtiement.

Octave ne fait que répondre à ce défi. Elle prend ensuite un ton plus doux &

l'invite à reprendre ses premiers nœuds. Touché de tant d'amour, il ne peut résister à la flamme qu'il sent renaître pour elle dans son cœur. Ils se réconcilient, & le bal commence. *Isabelle*, *Octave* & *Zerbin* chantent chacun une ariette pendant la fête, dans laquelle dansent M. *Gardel*, Mlles *Guimard*, & *Affelin*, avec tous les applaudissemens qu'ils font dans l'habitude de recueillir. MM. *Lani* & *Dauberval*, & Mlles *Allard* & *Peslin* y exécutent aussi, en pas de quatre, une pantomime de *Tirrolois*. La célébrité des talens de ces quatre sujets nous dispense d'en faire l'éloge. Le divertissement est terminé par une contredanse à laquelle se joint le pas de quatre ci-dessus.

On peut juger par cet extrait que le dénouement de ce poëme n'étoit point assez heureux pour exciter de grands applaudissemens. *Léonore* est une jeune personne aimable, douce & tendre, dont le cœur ne sent rien pour *Octave*, mais s'est laissé prévenir en faveur d'un objet qui, quoique sous le masque, n'en a pas moins eu le secret de lui plaire. N'étant ni fourbe, ni coquette, ni fière, ni envieuse, elle ne mérite point d'être la victime de la supercherie d'*Isabelle*. On ne sauroit non plus pardonner à celle-ci le tour qu'elle joue à

son amie. Cette méchanceté détruit tout l'intérêt que l'on pourroit prendre à l'injure que lui fait son amant, & empêche que l'on ne partage son bonheur lorsqu'elle l'a ramené dans ses fers. *Octave*, de son côté, revient à elle dans une circonstance très-défavorable. On ne peut lui savoir gré de l'oubli subit qu'il fait de *Léonore*; il semble qu'il ait encore peur du poignard dont *Isabelle* l'a menacé.

La prompte fuite de *Léonore*, en reconnoissant *Isabelle*, toute naturelle qu'elle étoit, excitoit toujours des rumeurs. On a cru devoir remédier à ce défaut en changeant ainsi le dénouement. On fait rester *Léonore* après qu'elle a dit :

Amour ! à quels maux tu m'exposes !

Et c'est devant elle qu'*Isabelle* dit à *Octave* :

Qui te retient, ingrat, &c.

.

A recevoir ton châtiment.

LÉONORE à ISABELLE.

Qu'un sentiment plus doux désormais vous anime.
 Sous ce déguisement vous surprîtes mon cœur;
 Pour m'en venger je veux votre bonheur.

(Montrant *Octave*.)

Rendez-lui votre amour, & mon âme est contente.

OCTAVE à ISABELLE.

Ah ! suis-je digne encor de vous offrir des vœux ?

ISABELLE.

Je devrois te punir d'avoir trahi mes vœux ;
Mais je sens malgré moi ma colère mourante,
Rends le calme à mon cœur, reprends tes premiers
nœuds.

Ne vois en moi qu'une fidèle amante ;
N'y vois plus de rival heureux.

OCTAVE.

Tant d'amour pénètre mon âme.
Plus charmé que jamais je tombe à vos genoux ;
Accordez le pardon d'une infidèle flâme,
A celle dont mon cœur brûle à jamais pour vous.

ISABELLE.

Ah ! je suis trop heureuse !

OCTAVE.

Adorable *Isabelle* !

L É O N O R E.

Vous m'enchantez par des transports si doux !

Les Interlocuteurs reprennent en *trio* le
joli duo qu'*Isabelle* & *Léonore* ont chanté

dans la scène III de cet acte, & que nous transcrivons ici.

L É O N O R E.

Suivez l'amour qui vous appelle.

I S A B E L L E & O C T A V E.

Il enchaîne nos cœurs de ses nœuds les plus beaux.

L É O N O R E.

Que votre ardeur soit éternelle.

I S A B E L L E & O C T A V E.

Que notre ardeur soit éternelle,
Et nos plaisirs toujours nouveaux.

Il n'est pas étonnant que les détails charmans dont cet ouvrage est rempli aient séduit M. *Dauvergne* à la lecture, & il est très-excusable de s'être aveuglé sur ses défauts; mais il y a tout lieu d'espérer que les beautés de la musique, plus admirée de jour en jour, répareront suffisamment les torts du Poëte.

Depuis qu'on joue cet opéra, Mlle *Rosalie* a quitté le rôle de *Spinette* qu'elle a chanté avec autant d'agrément & de légèreté, qu'elle a mis de finesse & de vérité dans celui de *Léonore*, où elle a remplacé Mlle *Beauménil* qui a été forcée de quitter
par

par une indisposition qui l'empêche encore de reparoître.

Mlle *Ritter* a remplacé Mlle *Rosalie* dans le rôle de *Spinette*, & n'a point démenti le succès qu'elle a eu lors de son début.

Mlle *Dubois*, à la seconde représentation, a été remplacée par Mlle *Duplan* dans le rôle d'*Isménide*; & M. *Larrivée*, par MM. *Durand* & *Cassagnade* dans celui de *Zerbin*.

Mlle *Duranci* chante maintenant, avec beaucoup de succès, le rôle d'*Isabelle* que Mde *l'Arrivée* a quitté pour s'occuper de celui d'*Alcimadure*, dont on répète l'opéra, traduit en françois par M. de *Mondonville*, auteur de la musique, & que l'on compte donner mardi 7 de ce mois, pour la première fois.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE samedi 7 mai, on donna la première représentation de *Beverlei*, tragédie bourgeoise, imitée de l'Anglois, en cinq actes & en vers libres; par M. *Saurin*, de l'Académie Française.

Nous nous disposions à donner une idée

194 MERCURE DE FRANCE.

de cette pièce assez étendue pour mettre en évidence une partie des beautés qu'on y admire & qui justifient tout l'éclat de son succès ; lorsque nous avons appris que cet ouvrage étoit sous presse , & paroîtroit au premier jour. Nous dirons donc seulement, en attendant un extrait détaillé , que peu d'ouvrages dramatiques ont produit autant d'effet que celui-ci sur l'âme des spectateurs ; que la pièce est extrêmement bien rendue ; & que M. *Mollé*, qui y joue le principal rôle , y donne des preuves d'intelligence & de force , qui surpassent les idées que les connoisseurs mêmes avoient pu concevoir du degré de perfection dont l'art, uni au plus beau naturel , peut être susceptible.

Le vendredi 27 , on joua pour la première fois , *la Gageure imprévue* , Comédie en un acte & en prose, de M. *Sédaine*, qui a été fort applaudie , dont le succès augmente encore à mesure que les beautés en sont mieux senties , & dont on se propose de parler plus amplement dans le prochain Mercure.



LETTRE à MM. D. D.

Vous avez raison, Monsieur, de vous plaindre de l'inadvertance qui m'est échappée, lorsque j'ai parlé de la pièce du *Vallet des deux Maîtres*, imitée de *Goldoni*. Je savois que M. François l'avoit faite en société avec vous, je fais même à présent quels sont les détails qui vous appartiennent & ceux qu'il a droit de réclamer. Vous n'avez pas à vous plaindre de votre part, Monsieur; & depuis que vous m'avez confié votre manuscrit, je crois plus fermement encore que je ne l'avois pensé, que le succès de cette pièce ne dépend que de quelques légères corrections. Le refus des Comédiens ne doit pas vous décourager; ils sont loin de prétendre à l'infailibilité, & je les ai vus souvent reprendre avec le plus grand intérêt des pièces qu'ils avoient jugées d'abord avec trop de précipitation. J'ai vu le public lui-même se conduire à peu près ainsi, & applaudir dans un remède qu'il avoit négligé dans un autre. *Habent sua fata libelli.*

Vous avez trop de talents, Monsieur, pour ne pas voir toute les ressources

du sujet que vous avez traité, & pour sacrifier la gloire que vous pouvez en attendre. Je voudrois avoir débuté comme vous.

J'ai lu le petit volume de poésie que vous avez fait aussi en société avec M. François. J'ignore ce qui est de lui, & ce qui est de vous; mais j'ai été très-content de l'épître *aux Rois conquérans*, de celle qui est adressée à M. Piron, de celle d'un père à son fils *sur les voyages*, & enfin de l'héroïde de *Servilie à Brutus*. L'élégie *sur la mort de Monseigneur le Dauphin*, est remplie de noblesse & de sentiment. Voilà, Monsieur, ce qui me paroît, dans ce recueil, annoncer les plus heureuses dispositions. Si je suis tombé, par hasard, sur quelques pièces dont vous soyez l'auteur, je vous en fais mon compliment, & j'en fais un à votre province * qui conserve toujours le double avantage de fournir à la France plus d'excellens esprits qu'aucune autre, & d'avoir des héros pour Gouverneurs.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Argenteuil, ce 8 mai 1768.

* La Bourgogne.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE 2 mai, on a donné une représentation de l'*École de la jeunesse*, ou le *Barnevelt François*, Comédie en trois actes & en vers, mêlée d'ariettes, qui a reçu beaucoup d'applaudissemens, ainsi que la scène qui y a été ajoutée par M. *Anseaume*, dont les talens sont constatés par différens ouvrages estimés. Nous croyons obliger nos lecteurs en leur en faisant part.

SCÈNE ajoutée à l'École de la Jeunesse.

ACTE II. SCÈNE CINQUIÈME.

CLÉON, MONDOR, HORTENCE, SOUCRÉON, JULIE, UN CHEVALIER GASCON, UN BARON, JOUEUR, FINETTE.

Hortence entre avec les deux Joueurs & Julie.

Messieurs, vous vous faites attendre...

Pour toi, *Julie*, ho ! je t'en veux.

JULIE.

Pourquoi cela ?

I iij

HORTENCE.

Pourquoi ! Je ne fais où te prendre.
Depuis deux mois je te cherche en tous lieux ;
Tu deviens d'un rare ! . . .

JULIE.

Ma chère,
Il faut me pardonner.

HORTENCE.

Non, je suis en colère ;
C'est manquer au devoir de l'amitié.

JULIE *mystérieusement.*

Dis donc.
Tes affaires ont pris assez bonne tournure,
Je croyois en entrant me tromper de maison ;
Te voilà sur un ton.

HORTENCE (*bas.*)

Tais-toi , je t'en conjure ! . . .
Il est ici.

JULIE.

Monsieur Cléon ?

LE BARON à Cléon.

Sais-tu quelques nouvelles ?

CLÉON.

Non.

H O R T E N C E à J U L I E.

Dis-moi donc par quelle aventure ?..

J U L I E.

Voici ce que c'est en deux mots :

Ce vieux Baron qui m'excédoit sans cesse ;
 Croyant enfin trouver un remède à ses maux ;
 (Car pour lui mes rigueurs égaloient sa tendresse)
 S'en vint un jour me proposer ,
 Tout uniment de m'épouser.

H O R T E N C E.

Tout de bon ?

J U L I E.

En honneur !

H O R T E N C E.

Ah la bonne folie !

M O N D O R.

De quoi riez-vous donc ?

H O R T E N C E.

Ce n'est rien. C'est *Julie* ;
 Que l'hymen sous ses loix menace d'enchaîner.

J U L I E.

J'en suis quitte pour la menace ,
 Et c'est encore une disgrâce. . . .

I IV

HORTENCE.

Tu plaisantes sans doute ?

JULIE.

Et non , sans badiner.

La personne. . . .

(à Cléon qui la regarde.)

Monsieur , je suis votre servante.

(à Hortence.)

La personne , il est vrai , n'étoit pas attrayante ;
Mais un titre , des biens , un nom. . .

HORTENCE.

Oui , je conçois.

JULIE.

Font passer les défauts qu'on trouve à la personne.

HORTENCE.

Eh bien ?

JULIE.

Huit jours plus tard enfin , j'étois Baronne.

HORTENCE.

Ton Baron t'a manqué de foi ? . .

JULIE.

Il est mort.

H O R T E N C E.

Ah le traître !

J U L I E.

Au moment de conclure

M O N D O R.

Qui donc ? qui donc ?

H O R T E N C E.

Son vieil amant.

J U L I E.

Le jour pris pour la signature ,
Il est parti subitement.

H O R T E N C E.

Eh, que deviens-tu maintenant ?

J U L I E.

Ma foi je m'en console.

H O R T E N C E.

Et tu fais sagement ;
J'en ferois autant à ta place.

J U L I E.

Quand je songe pourtant que la beauté se passe
Qu'avec le temps la vieille viendra , . . .

I v

HORTENCE.

Fi donc ! quelle idée est-ce là ?

JULIE.

Au fond , pourquoi s'en faire accroire ?
De tout le monde c'est l'histoire.
Je veux faire une fin... &... j'entre à l'opéra.

MONDOR.

A l'opéra !... je vous en félicite.

LE CHEVALIER.

Eh bien , mon cher *Cléon*,
Veux-tu qu'avec toi je m'acquitte ?
Tu nous gagnois hier.

CLÉON.

Moi , non. C'est le Baron.

MONDOR à JULIE.

Je veux contribuer à votre réussite ;
J'ai des amis dans ce pays ,
Zélés partisans du mérite ,
Qui vous y serviront ; c'est moi qui vous le dis.

HORTENCE.

Tu vas donc débiter ?

JULIE.

La semaine prochaine.

J U I N 1768.

209

M O N D O R,

J'y serai, soyez-en certaine.

H O R T E N C E.

Dans un rôle?

J U L I E.

Non pas, j'aurois trop de frayeur.
Il me prendroit d'abord un battement de cœur,
Je ne finirois pas la scène.

L E C H E V A L I È R A U B A R O N.

Nous donne-tu notre revanche?

L E B A R O N.

Moi!

Oui da, très-volontiers.

C L É O N à F I N È T T E.

Fais apporter la table.

H O R T E N C E à J U L I E.

Il faut savoir prendre sur soi.

M O N D O R.

Le public aux attrails est toujours favorable.

J U L I E.

On m'a donné deux airs de divertissement.

I vj

MONDOR.

Sont-ils jolis ?

JULIE, *les tirant de son sac à ouvrage.*

Voyez... eh bien, que vous en semble ?

MONDOR.

C'est de la musique du temps.

Chantons cela nous deux. Voulez-vous ?

JULIE.

Ah ! je tremble.

MONDOR.

Bon ! nous sommes ici tous amis. Venez ça.

Il se place au clavecin.

HORTENCE à CLÉON & aux autres.

Messieurs, il ne faut pas manquer ce début-là.

LE-CHEVALIER.

Oui, Madame....

LE BARON.

Voyons, Messieurs, à qui fera

MONDOR.

Courage ! allons, Mademoiselle,

La peur ne vaut rien pour le chant ;

Elle fait tort à la voix la plus belle.

J U I N 1768.

205

H O R T E N C E .

Allons , ne fais donc pas l'enfant ,

J U L I E .

A R I E T T E .

Sur vos musettes ,
Chantez , bergers , chantez l'amour .
Dans ces retraites ,
Il tient sa cour .
Exempt d'alarmes ,
De tous ses charmes ,
Venez jouir ;
Sous son empire ,
Si l'on soupire ,
C'est de plaisir .
Sur vos musettes ,
Chantez , bergers , &c .

H O R T E N C E .

Comme un ange !

M O N D O R .

Fort bien ! fort bien !

H O R T E N C E .

Elle m'enchanté .

M O N D O R .

Voyons l'ariette suivante .

JULIEN.

ARIETTE.

Laiſſons gronder la ſageſſe ,
Elle aura ſon tour un jour , &c.

Comme dans la pièce imprimée.

N. B. La maladie de M. Lejeune a empêché qu'on en continuât les représentations.

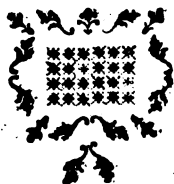
Le 18, on a repris avec ſuccès *Sancho Pança* dans ſon iſle , opéra-bouffon , en deux actes , de MM. *Poinſinet & Philidor*.

CONCERT SPIRITUEL.

Du jeudi, 12 mai, fête de l'Ascenſion.

IL commença par une ſymphonie de la compoſition de M. *Moulinghem*. On exécuta enſuite *Dominus regnavit*, &c. motet à grand chœur de *Lalande*, dans lequel M^{de} *l'Arrivée*, que l'on fut charmé de revoir à ce ſpectacle, chanta avec beaucoup d'applauſſemens le beau récit *adorate*, &c. Mlle *le Chantre*, dont les talens ſont connus, exécuta un concerto d'orgues. M. *Durand*, de l'Académie royale de muſique,

chanta, avec beaucoup de goût & de succès, *inclina Domine*, &c. motet à voix seule de M. Martin. M. *Frantzl*, de la musique de S. A. S. Monseigneur l'Electeur Palatin, exécuta, à la grande satisfaction de l'auditoire, un nouveau *concerto* de violon, de sa composition. Mlle *Fel* chanta (& c'est tout dire, quand on la nomme) un motet à voix seule. Le Concert fut terminé par *Noli amulari*, &c. motet à grand chœur, déjà connu & applaudi, de M. l'Abbé *Buée*, Maître de musique de l'Eglise de *Coutances*.



LA Compagnie des Indes , au cours du procès qu'elle a eu avec M. le Marquis DE BUSSY , ci-devant commandant les troupes de cette même Compagnie dans le Dekan , est parvenue à se procurer les pièces concernant la gestion de cet Officier Général , ce qui a fait soupçonner la fidélité des Secrétaires auxquels il avoit accordé sa confiance. Le sieur BACHELIER , l'un d'eux , croit devoir se justifier de ces soupçons en rendant publique la réponse que MM. les Syndics & Directeurs de la Compagnie des Indes ont faite à la lettre qu'il leur avoit écrite le 29 août 1767 ; ainsi que la lettre qu'il a adressée en conséquence à M. le Marquis DE BUSSY , & la réponse qu'il en a reçue.

Lettre de la Compagnie des Indes au sieur BACHELIER , en date du 27 décembre 1767.

LA Compagnie , Monsieur , a reçu la lettre que vous lui avez écrite le 29 août dernier , pour lui faire part de l'inquiétude où vous êtes que votre qualité d'ancien Secrétaire de M. de Bussy

ne donne lieu aux soupçons du public relativement aux papiers de la correspondance qui ont été remis à la Compagnie ; & vous nous apprenez qu'on dit aussi que vous avez été appelé auprès d'elle pour lui donner des instructions sur la gestion de M. de Buffry dans le Dékan. Chacun de nous , Monsieur , sera toujours prêt à attester qu'en aucun temps il n'a reçu , ni directement , ni indirectement , de votre part , aucune des pièces qui sont parvenues à la Compagnie : que , de plus , l'administration ne vous a jamais fait appeller pour lui donner des éclaircissemens , ni sur la gestion de M. de Buffry , ni sur aucune autre affaire : en un mot , qu'elle n'a jamais eu d'autres rapports avec vous que ceux que lui ont donnés quelques liquidations qu'elle a faites pour vous.

Nous sommes très-parfaitement , Monsieur , vos très-humbles & très-obéissans serviteurs.

Les Syndics & Directeurs de la Compagnie des Indes. Signés , *le Duc de Duras , Castries , Saucé , de Clouard , de Bruny , de Lessart , du Vaudier , Terray , Brissou , Behie , le Moine , de Méri-Darcy.* A l'Orient , le premier janvier 1768. Signés , *Marion , Ristean , Dérabec.*



*LETTRE écrite par le sieur BACHELIER,
à M. le Marquis DE BUSSY, en date
du 19 janvier 1768.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser la copie de la réponse que MM. de l'administration de la Compagnie des Indes ont faite à la lettre que je leur ai écrite, par laquelle vous verrez qu'ils me justifient pleinement de toutes imputations relativement aux papiers de votre correspondance qui ont été remis à cette Compagnie.

Quelque sensible que j'aie été à l'opinion que ces imputations ont pu donner contre moi, j'ai été beaucoup plus peiné des humiliations que vous m'avez fait essuyer à ce sujet. Je n'aurois jamais cru que vous eussiez pu douter de ma probité & de mon attachement, d'après les preuves que je vous en avois données. Il est accablant pour l'innocence d'avoir à se justifier, & quand elle y parvient, on ne peut trop réparer le préjudice qu'on lui a causé. Vous n'avez qu'un moyen, Monsieur, de le faire, c'est de me rendre votre estime avec autant de publicité que mon humiliation en a eue, & les sentimens qui vous sont connus me font espérer cette justice de vous.

Je souhaite, Monsieur, que ceux qui, comme moi, ont eu part à votre confiance, & qui par

conséquent se trouvent dans le cas d'être soupçonnés, soient assez jaloux de leur réputation pour m'imiter dans mes démarches ; vous découvrirez aisément le malheureux qui vous a manqué de fidélité.

Je suis, &c. Signé, *Bachelier.*

*RÉPONSE de M. le Marquis DE BUSSY ,
datée du 15 mars suivant.*

Comme vous étiez mon Secrétaire, Monsieur, quand on m'a volé ma correspondance générale, il étoit tout naturel que les soupçons tombassent sur vous, de même que sur les autres personnes que j'employois dans mon secrétariat. Mais votre extrême sensibilité à ce sujet a commencé votre justification dans mon esprit, & vous l'avez achevée par les démarches que vous avez faites auprès des Administrateurs de la Compagnie des Indes pour les déterminer à vous donner un témoignage non équivoque que vous n'aviez aucune part à cette odieuse manœuvre : d'ailleurs, je fais depuis long-temps à quoi m'en tenir sur ce mystère d'iniquité. Soyez donc bien persuadé, Monsieur, qu'à cet égard il ne me reste pas le moindre nuage, & que dans toutes les occasions qui pourront se présenter je serai charmé de vous obliger & de vous convaincre que mes sentimens pour vous sont toujours les mêmes.

Je suis, &c. Signé, *DE BUSSY.*

MORT ET POMPE FUNEBRE.

LOUIS-ALEXANDRE-JOSEPH-STANISLAS DE BOURBON, Prince DE LAMBALLE, Grand Veneur de France, Chevalier des Ordres du Roi, est mort au château de Lucienne, auprès de Versailles, le 6 mai, à huit heures & demie du matin, âgé de vingt ans & huit mois, étant né le 6 septembre 1747. Les sacremens de l'église lui avoient été administrés le 20 avril, à quatre heures après-midi. Il étoit fils de Louis-Jean-Marie de Bourbon, Duc de Penthièvre, de Châteauvillain & de Rambouillet, Pair & Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté, Gouverneur de la Province de Bretagne, Grand Veneur de France, &c ; & de Marie - Félicité de Modene, Duchesse de Penthièvre, morte le 30 mai 1754, & petit-fils de Louis-Alexandre de Bourbon, Comte de Toulouse, Prince légitimé de France, aussi Duc de Penthièvre, de Châteauvillain & de Rambouillet, Pair, Amiral & Grand Veneur de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Toison d'Or, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté, & Gouverneur de la Province de Bretagne, mort le premier décem-

bre 1737. Le Prince de Lamballe avoit été marié le 17 janvier 1767 , avec Marie-Thérèse-Louise , fille du Prince de Carignan. On ne peut trop louer les sentimens de pitié & de résignation , & le courage que ce Prince a montrés dans ses longues souffrances , jusqu'aux derniers momens de sa vie.

Le 8 le convoi de ce Prince ayant été ordonné sans cérémonie , est parti de Lucienne vers les onze heures & demie du soir. Le cortége étoit composé 1°. de trois carrosses , dans l'un desquels étoit le corps du Prince défunt : dans le second le Curé & le Vicaire de la paroisse de Lucienne avec un Aumônier , & dans le troisième le Marquis de Beusseville & le Vicomte de Castellane , premiers Ecuyers , portant la couronne ; 2°. de deux Gentilshommes à cheval ; 3°. de quatre Pages & d'un Piqueur ; 4°. d'un grand nombre de Valets de Pied portant des flambeaux , & enfin de cent Pauvres. Le convoi est arrivé à six heures du matin à Rambouillet , où le corps a été reçu par le Curé , le Vicaire & un grand nombre d'Ecclésiastiques.

A P P R O B A T I O N.

J'A I lu , par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier , le Mercure du mois de juin 1768 , & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris , le 8 juin 1768. GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

T RADUCTION libre de la quinzième ode d' <i>Horace</i> .	Page 3
ALLÉGORIE à Mlle * * *.	8
AUTRE pièce sur le même sujet.	10
LE Printemps. Stances.	11
LETTRE sur la statue de l' <i>Irmen-Sul</i> , ancienne divinité des Germains.	14
STANCES à Mlle A * * *.	17
PIRRHA, à <i>Babet</i> . Fables de feu M. de <i>Senant</i> .	18
LE Lion reconnoissant. A la même.	19
LE Lys & la Violette.	29
LETTRE à M. de la Place, sur l'abus du mot <i>cœur</i> .	25
RÉPONSE à la lettre insérée dans le <i>Mercur</i> du mois d'avril 1768, page 16. « <i>Savoir si les malheurs d'autrui sont un motif de consolation pour les malheureux ?</i> »	27
NOTRE réponse à la même lettre.	29
AUTRE réponse à la question proposée dans le premier <i>Mercur</i> d'avril; « <i>Les malheurs d'autrui sont-ils un motif de consolation pour les malheureux ?</i> »	33
VERS à Mlle Si. . .	44
MADRIGAL à deux nouveaux Mariés.	45
SECONDE lettre de M. V * * *, à Milady * * *, concernant les funérailles de <i>Cromwell</i> .	46

SUR le tombeau du Cardinal de Fleury, fait par M. Lemoine.	53
EPIGRAMME contre une Dame assez jolie.	54
LE Retour du Printemps. Idylle.	55
QUATRAIN.	57
ELGARROTE masbiendado, y Alcalde de Zalamea. Le Tourniquet bien appliqué, & le Juge de Zalamea, comédie de Calderon.	57
EPIGRAMMES sur différens sujets.	85, 86, 87
Air : L'amour m'a fait la peinture, &c. Ibid.	
A-M. Flipart, sur une marine gravée d'après M. Vernet.	88
RÉCEPTION d'une nouvelle Muse.	Ibid.
A M. Saurin, de l'Académie Française, sur sa tragédie bourgeoise.	89
LE Lion & le Serpent. Fable,	90
ENIGMES.	92
LOGOGYPHE.	94
CHANSON galante,	96

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE à M. de la Place, auteur du Mercure, sur un passage d'Horace.	97
L'Isle Merveilleuse, poëme en trois chants, traduit du grec, suivi d'Alphonse, ou de l'Alcide Espagnol, conte très-moral.	102
MÉDECINE rurale & pratique, tirée uniquement des plantes usuelles de la France, appliquées aux différentes maladies qui règnent dans les campagnes, &c.	117
LETTRE de M. d'Arnaud, Conseiller d'Ambas- sade de la Cour de Saxe, &c.	121
LES Plaisirs de l'Esprit, ode qui a remporté le prix de l'Académie de Pau en l'année 1768, 130	
ANNONCES de Livres,	135

216 MERCURE DE FRANCE.

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

ACADÉMIES.

ACADÉMIE des Belles-Lettres, Sciences & Arts
de Marseille. 155

DISCOURS prononcé par M. de Clugny, Maître
des Requêtes, Conseiller honoraire au Parle-
ment de Bourgogne, &c. lors de sa récep-
tion en l'Académie des Sciences, Arts & Belles-
Lettres de Dijon, en qualité d'Académicien
honoraire. 157

AGRICULTURE.

LETTRÉ à M. de la Place, auteur du Mercure,
sur la façon de conserver le bled. 163

ARTICLE IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES. CHIRURGIE.

OBSERVATION sur un enfant nouveau né. 166

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE. 170

MUSIQUE. 171

ARTICLE V. SPECTACLES.

OPÉRA. 174

COMÉDIE Française. 193

LETTRÉ à MM. D. D. 195

COMÉDIE Italienne. 197

CONCERT Spirituel. 206

MORT & pompe funèbre. 212

De l'Imprimerie de Louis Cellot, rue Dauphine

1

SEP 9 - 1940

